LES

VIEUX DE LA VIEILLE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Quand je remonte à mes premiers souvenirs, je me vois tout enfant, chez le vieux soldat Sébastien Florentin, natif de Thionville, ancien capitaine des grenadiers du 101ᵉ de ligne, sous le premier empire.

Je vois notre petite maison donnant sur la rue du Mouton-d'Or : elle n'avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, comme toutes les autres; une étroite allée la traversait, allant à la cour encaissée entre les vieilles bâtisses de la gendarmerie, le puits à margelle de pierre rongée par la mousse au milieu, le bûcher sombre plus loin; l'escalier tournant à gauche, avec sa rampe de bois, où le brosseur de notre locataire étalait ses uniformes, car nous logions toujours un officier du régiment de la garnison : vingt francs de plus par mois, c'était une ressource pour Mᵐᵉ Florentin ! Il faut de l'économie, quand votre croix est rognée de moitié, et que les Bourbons ont diminué toutes les pensions.

Ces choses sont sous mes yeux. Je suis dans la petite chambre du rez-de-chaussée, assis sur mon tabouret, au milieu des bonnes gens,

avec leur petit chien Azor et leur perroquet Coco. — On vient de prendre le café au lait; les fenêtres sont ouvertes au soleil du matin; quelques pots de fleurs, des œillets, du réséda, des giroflées s'épanouissent à la blanche lumière. La trompette du 18e sonne dans la cour de la caserne, c'est le premier appel pour l'exercice.

Oui, je crois encore y être! Cela se passait en 1829, au temps de la sainte-alliance, il y a cinquante et un ans; quelle chose étonnante, il me semble que c'était hier!

Mes parens, qui tenaient une grande épicerie sur la place de la Halle, n'avaient guère le temps de s'occuper de moi; ils me confiaient, pendant la journée, au vieux capitaine; sa femme, Mme Françoise, venait me prendre tous les matins; je déjeunais et je dînais avec eux; je me promenais à la main de mon ami Florentin, qui n'avait pas d'enfans et m'aimait beaucoup; le soir on me reconduisait souper et dormir à la maison.

Voilà comment je passai mes premières années dans la société du vieux soldat; son image reste vivante dans ma mémoire comme celle de mon propre père.

Il était grand, sec, droit et fort hâlé, il avait le front étroit et petit, à force d'avoir été pressé par le schako, le nez mince et long, le menton en pointe. De grandes rides contournaient sa bouche; une cravate de batiste jaune, garnie à l'intérieur d'un carton raide, serrait son cou maigre : il était toujours bien rasé, ayant l'habitude de se faire la barbe lui-même chaque matin, devant un petit miroir pendu à la poignée de la fenêtre, et du reste vêtu simplement, modestement, mais toujours d'une propreté exemplaire; je ne me rappelle pas avoir jamais vu la moindre tache à ses habits.

En somme, c'était une figure grave, austère et naïve. Et, que Dieu me pardonne de le dire! il ressemblait au chevalier don Quichotte. Presque tous les vieux soldats du premier empire avaient quelque chose de cet air-là, je ne sais pourquoi; mais qu'on regarde les vieilles gravures de Charlet et l'on trouvera que j'ai raison.

Quant à Mme Florentin, c'était une grosse boulotte de quarante ans, la fille aînée du charcutier Bader, demeurant sur la place d'armes; on ne pouvait voir de créature plus agréable pour son âge, avec ses gros yeux bruns, deux magnifiques boucles de cheveux roulées en escargots sur les tempes, le bonnet de tulle encadrant son menton rose et dodu, et l'air malicieux, sous une apparence de bonhomie.

Jamais elle ne donnait tort à Florentin, tout en le conduisant par le nez; il l'appelait quelquefois d'une voix tonnante, comme à la tête de sa compagnie : — Frentzel! Frentzel! — Et Françoise, occupée soit à la cuisine, soit ailleurs, lui répondait toujours : —

Oui, Florentin, oui! j'arrive... me voilà! — sans se presser davantage.

Quelles bonnes gens que ces vieux soldats du premier empire! La ville en fourmillait. Ils avaient presque tous épousé des demoiselles de Phalsbourg restées en friche depuis l'an XIII de la république: de fines mouches, alertes, souriantes, bonnes ménagères; touchant la pension et la croix de leurs maris, qui ne s'occupaient de rien.

Quelle chance pour elles de se trouver si bien loties, après avoir risqué de coiffer sainte Catherine!

Sans la bataille de Waterloo que serait-il arrivé? Personne n'y songeait alors, et tous ces vieux n'aspiraient qu'à voir couronner le duc de Reichstadt pour recommencer la danse.

On avait les jésuites et les Bourbons en horreur; ils faisaient aussi tout leur possible pour se rendre désagréables à la nation.

Les vieux remparts de Phalsbourg tombaient en ruines, et, dans les broussailles qui hérissaient ces décombres, des milliers de verdiers, de merles et de fauvettes s'égosillaient du matin au soir. Les crapauds et les grenouilles chantaient aussi leur litanie mélancolique autour de la place, dans les mares des fossés, aux derniers soupirs de l'*Angelus;* et devant l'arsenal, les vieux canons de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, l'âme lisse et la conscience tranquille, dormaient à l'ombre de quelques noyers, sur de grandes poutres vermoulues, sous la garde d'un vétéran.

Aussi, sauf les mercredis et les vendredis, jours de marché, où la foule des campagnards remplissait les auberges et les cabarets, on passait la vie à se morfondre.

Ces jours-là, le contraste du tumulte avec le silence ordinaire vous étonnait; vous entendiez le flic-flac des fouets, le roulement des charrettes, le grand murmure des gens marchandant sur la place les œufs, le beurre, la volaille, et l'on croyait renaître.

Tout cela nous venait de l'Alsace et de la Lorraine.

Les dames, en toilette du matin, le petit panier à provisions sous le bras, défilaient entre les bancs et les paniers alignés sous les ormes, discutant en patois alsacien, en français, avec les villageois, le prix de leurs légumes.

C'était un glapissement sans fin. Toujours j'accompagnais Mme Françoise, pendu à sa robe.

Mais il m'arrivait aussi quelquefois de m'échapper et de courir à notre boutique, où se pressait le monde comme dans une ruche.

Alors le père, la mère, occupés à vendre, me voyant au milieu de la cohue, me criaient :

— Lucien, prends garde de te faire écraser les pieds; prends garde!

Et je me glissais entre les jupes, entre les jambes à hautes guêtres, pour aller m'asseoir dans l'arrière-boutique, au milieu des hottes appuyées aux murs et des paniers, heureux d'entendre ces rumeurs, de voir les gilets rouges, les tricornes, les toques à rubans de moire, aller, venir; de regarder les choux, les bottes de radis, les perdreaux, les lièvres empilés pêle-mêle sur le plancher, et les poulets vivans, les coqs à crête rouge, les oies, les canards, dans leurs cages d'osier, attendant l'heure de la vente.

Tous les paysans des environs à six lieues, hommes et femmes, me connaissaient et se disaient :

— C'est le petit de M. Pélerin.

Quelques bonnes vieilles me donnaient des bouquets de cerises, des pommes, des poires, en m'embrassant.

Ah! je n'ai jamais vu depuis d'aussi beaux jours!.. Encore maintenant je crois sentir l'odeur des clous de girofle, du gingembre et de la cannelle de notre boutique; il me semble voir les pains de sucre, les paquets de chandelles pendus au plafond, les tonnes de raisin sec et de figues en sentinelle à notre porte : ce sont mes plus vieux souvenirs.

Le soir, après souper, quand le tumulte avait cessé et que le père, la mère, les servantes, assis autour de la table, dans l'arrière-boutique, comptaient les gros sous, tout à coup mon père, petit homme brun, à l'œil vif, s'écriait :

— Cet enfant m'a donné des inquiétudes; il était à courir sous les pieds de tout le monde; il faudra l'envoyer à l'école, car Mme Florentin ne le surveille pas assez.

Alors je me mettais à pleurer, et la mère, m'embrassant, disait :

— Va, ne crains rien, tu n'iras pas encore cette année chez M. Vassereau... Mais il faut prendre garde... tant d'accidens arrivent!

Puis elle m'emmenait coucher avec elle, et je m'endormais dans la paix du Seigneur.

Le lendemain matin, Mme Françoise venait me chercher; il n'était plus question de rien.

Mes parens estimaient beaucoup le vieux capitaine; et Mme Françoise ne leur demandait jamais un service sans l'obtenir aussitôt.

Ces choses me reviennent. J'avais alors six ans; c'est l'âge où s'ouvrent les idées, où l'on s'instruit le plus sans le savoir. Les livres que l'on étudie plus tard avec tant de peine ne vous en disent pas le quart autant qu'une de ces heures contemplatives passées à regarder naïvement dans la rue, à la campagne, sur la place publique, à la maison.

Ce qu'on entend et ce qu'on voit alors vous reste gravé dans

l'esprit et sert de texte à vos pensées et à vos méditations jusqu'à la fin de vos jours.

Voilà pourquoi les vieillards oublient souvent les choses de la veille : ils ont toujours sous les yeux celles de leur enfance.

II.

Mon ami Florentin avait un petit jardin hors ville, au bas des glacis, où l'on se rendait par la porte de France.

Il n'était pas le seul, car tous ces vieux soldats, ne sachant plus à quoi passer leur temps, cultivaient un petit coin de terre entouré de haies vives, planté d'espaliers, garni de légumes, de fleurs; une petite baraque au fond, qu'ils tapissaient de vieilles gravures, s'occupant sans cesse de l'embellir et de la compléter.

Tel était le jardin de mon ami. Il en taillait les arbres avec soin; il s'émerveillait de tout ce qui poussait; il ne fallait toucher à rien.

Cela ne comprenait pas le quart d'un arpent, mais c'était son paradis.

C'est là que nous allions après dîner. Aussitôt arrivés, il ouvrait la baraque, pendait son habit au clou derrière la porte, se mettait une camisole de toile grise et se coiffait d'un vieux chapeau de paille.

Alors, comme il faisait chaud, mon ami commençait par me préparer un bon lit avec quelques paillassons, et je me couchais pour dormir, Azor à mes pieds, en rond, la tête entre les pattes.

Tout bourdonnait autour de nous, les abeilles et les hannetons, comme dans un concert; le sommeil ne tardait pas à venir, et je dormais paisiblement durant des heures.

Le capitaine Florentin, lui, allait, venait, taillait, bêchait, arrosait.

Il avait, près de la baraque, une vieille futaille pleine d'eau qui chauffait au soleil, car les plantes n'aiment pas l'eau crue et froide; et dans cette tonne, qu'il remplissait tous les soirs avant de partir, puisant l'eau avec un seau dans une petite citerne couverte de planches, dans cette tonne à l'eau saumâtre toute parsemée de nénuphars, se trouvait une grenouille.

A l'approche du soir, quand l'ombre des peupliers de la route s'étendait déjà sur le jardinet et que l'air chauffé pendant tout le jour était tiède comme dans une étuve, je m'éveillais, regardant, écoutant. Azor aussi se réveillait, se secouait, dressait l'oreille; et Florentin, qui nous guettait, arrivait en riant :

— Ah! ah! vous voilà donc réveillés! s'écriait-il. Maintenant il

faut se baigner; et puis nous casserons une croûte ensemble, mon ami... Hein! qu'en dis-tu?

— Je veux bien, mon ami, lui disais-je.

— A la bonne heure!

Et s'asseyant sur le banc, il me prenait sur ses genoux, m'ôtait mes petits souliers, mes bas, ma blouse, ma chemise, et me mettait nu, en souriant comme une vieille nourrice. Après quoi, m'enlevant dans ses deux grandes mains, il allait me plonger deux ou trois fois dans la tonne. Je m'accrochais à ses manches, et il me disait :

— N'aie pas peur, mon ami, je ne veux pas te lâcher.

Puis, m'asseyant sur son bras, le corps tout ruisselant, et mon petit coude sur son épaule, nous restions quelques instans à regarder la grenouille revenue sur l'eau, avec ses gros yeux ronds, son nez camard, les pattes à demi repliées sous le ventre; elle était toute verte, et je m'émerveillais.

— Hein! faisait-il, elle est belle, ma grenouille!

— Oh! oui, mon ami. — Mais, qu'est-ce qu'elle mange?

— Des mouches, des hannetons, des vers...

Et il lui jetait un hanneton, qu'elle happait, étant apprivoisée à nous voir.

Nous restions ainsi quelques instans à la regarder; ensuite il me reportait dans sa baraque, pour m'essuyer avec une serviette; il me rhabillait de pied en cap, après quoi sortant de sa petite armoire une chopine de vin qu'il avait apportée, il m'en versait quelques gouttes dans un verre, avec un peu de sucre. Il remplissait le sien et nous trinquions ensemble, en cassant une croûte de pain, comme il avait dit.

Azor nous regardait et recevait aussi quelques bouchées. Nous le caressions; nous étions heureux comme des rois.

Et vers le soir, quand sept heures tintaient à l'église lointaine, et que de larges bandes de pourpre s'étendaient dans le ciel, à l'horizon, mon ami se débarrassait de sa camisole, il reprenait sa casquette, refermait soigneusement la baraque, et nous repartions ensemble pour aller souper. Je n'ai jamais passé d'heures plus douces dans ma vie que celles-là; les larmes viennent de me monter aux yeux en vous les racontant.

Ce qui me réjouissait aussi, c'était les dimanches où Mme Florentin me conduisait avec elle à la grand'messe et aux vêpres; car mes parens, quoique luthériens, estimaient que toutes les religions sont bonnes, à la condition de ne pas gêner celles des autres. Mon père n'avait qu'une sainte dans son calendrier, c'était sainte Tolérance, comme il le disait quelquefois en riant. Ma mère, ayant une

très belle voix, se plaisait à chanter les louanges du Seigneur au temple, parmi les autres fidèles, lorsqu'elle en avait le temps les dimanches, et que notre boutique n'était pas trop pleine de monde.

On me laissait donc aller à la grand'messe, et la mère me donnait même un sou pour aller à l'offrande; rien ne me charmait plus que de sentir le petit plat d'or de M. le curé me passer sur la joue.

J'étais assis auprès de Mme Florentin, près du chœur, dans mes plus beaux habits. Les grands tableaux de sainteté, l'autel où montait l'encens, le chant des prêtres accompagné par les orgues, les troupes en grande tenue, alignées dans toutes les allées, le frémissement des armes, le commandement : « Genou, terre! » au moment de l'élévation, et toutes ces baïonnettes inclinées à la fois, avaient quelque chose de solennel qui m'émerveillait.

La musique du 18e jouait dans les hautes galeries. Tout cet éclat me plaisait; et Mme Florentin, qui me disait de temps en temps à l'oreille : « Prie donc, Lucien, prie donc! » me faisait agiter les lèvres, perdu dans je ne sais quelle rêverie, et les yeux tout grands ouverts.

Rien de ce que j'ai vu depuis ne m'a produit autant d'effet que cette cérémonie vraiment grandiose, avec tous ses reflets d'or, de cierges, ses chants, ses murmures indéfinissables bourdonnant sous les voûtes de l'antique église.

Aussi Mme Françoise était-elle contente de moi et me disait-elle en sortant :

— C'est bien, Lucien, tu as été gentil, c'est très bien.

Alors commençait la revue sur la place d'armes, en face de l'église; tout le régiment, en pantalons blancs et grands plumets rouges, les voltigeurs à collets et paremens jaunes, alignés sur les quatre côtés de la place, faisaient l'exercice ensemble avant le défilé. Les grandes voix traînantes du colonel, des commandans, des capitaines, se répondant l'une à l'autre, et prolongées dans les échos des remparts : — Portez armes! — Présentez armes! — Reposez armes! — les chevaux des supérieurs caracolant dans le carré, la foule regardant penchée aux fenêtres; toutes ces crosses de fusil touchant la terre à la fois; le beau soleil, les cigognes du clocher planant sur le tumulte, tout ce spectacle me ravissait en extase.

Et comme Mme Florentin se dépêchait d'aller préparer notre dîner, je courais rejoindre mon ami, toujours sur la place à cette heure, derrière les rangs, sous les vieux ormes, en compagnie des anciens braves, observant les mouvemens d'un œil grave, les lèvres serrées, les sourcils froncés, tout en se promenant de long en large.

Ils n'avaient plus rien à dire, et cela les ennuyait visiblement, car ils auraient voulu se mêler de l'affaire. Ils étaient comme les vieux chevaux de labour, autrefois dans la cavalerie, se redressant fièrement à la charrue et hennissant encore tout bas au son de la trompette qui passe.

Voilà l'existence de ce monde!

Là, se trouvaient M. Michelair, ancien commandant de la vieille garde, Metzinger, colonel d'artillerie, le gros-major Boyer, nommé baron par l'empereur sur le champ de bataille de Ligny, les capitaines Vidal, Desjardins, Richard, Florentin et cinquante autres, appuyés sur leur canne, allant, venant, gesticulant, se racontant leurs marches et leurs contre-marches, leurs rencontres, leurs combats de Madrid au Kremlin; puis s'arrêtant de temps en temps ensemble, au bruit des armes, regardant d'un air d'indifférence, sans se permettre la moindre critique, car ils avaient le respect de l'armée et n'auraient pas souffert autrefois la plus petite observation des pékins.

Or les pauvres vieux n'étaient plus que des pékins, ce qui ne les empêchait pas d'avoir encore toutes les susceptibilités de l'honneur militaire; ils se parlaient toujours avec la plus grande politesse, sachant qu'entre hommes de guerre, même l'oreille fendue, le moindre mot déplacé peut avoir de graves conséquences et valoir quelquefois un coup d'épée.

C'est ce que j'ai compris plus tard.

Alors, suspendu à la main de mon ami Sébastien, j'écoutais les histoires de bataille, ne rêvant déjà que plaies et bosses.

Près de moi courait Justine, la fille du capitaine adjudant-major Vidal, mon amie.

C'était un petit être vif, frêle, espiègle, un peu pâle, avec de grands yeux bleus et les cheveux blond cendré, la petite-fille de notre voisin le boulanger Weiss, car le capitaine Vidal avait épousé Mlle Nicole, sa fille, et la bonne Cocole, — comme on l'appelait familièrement, — venait voir encore souvent ma mère, sa petite Justine sur le bras.

Justine et moi, nous nous étions promis cent fois de nous marier ensemble, ce qui faisait rire les bonnes gens.

En l'absence du capitaine Vidal, nous remplissions la maison de tapage; Justine avait beaucoup de jouets : des petites voitures, des poupées, des boîtes à musique, que je cassais pour voir ce qui les faisait marcher. Aussi le capitaine Vidal, à son retour, n'était-il pas content; il m'appelait « le pandour! » et m'envoyait à tous les diables. Justine pleurait, m'entourant le cou de ses bras, et comme le brave capitaine n'avait qu'elle, il se calmait, pour avoir la paix du ménage.

Ah! que j'aimais Justine, et comme nous gambadions sur la place ces dimanches de grandes revue! on avait beau nous appeler, nous étions toujours à cent pas en avant ou en arrière dans la foule.

Enfin, midi sonnant, toute la troupe des retraités se dispersait, l'un allant à droite, l'autre à gauche, vers son logis.

Mon ami Florentin me faisait signe que c'était l'heure du dîner; le capitaine Vidal, de sa grosse voix, appelait Justine, et l'on se séparait.

Ainsi se passaient les jours de grande revue; et puis à table nous entendions au loin la marche du régiment au défilé : les trompettes, la grosse caisse, le chapeau chinois et les roulemens des tambours, regagnant leurs casernes.

Mon ami Florentin était content de moi, j'étais content de lui, et Mme Françoise célébrait ma bonne tenue à l'église.

— Prends garde d'en faire un sacristain, disait Florentin, nous avons assez de ces gens-là, Frentzel. Lucien sera soldat, n'est-ce pas, Lucien?

— Oui, mon ami.

— A la bonne heure! Nous serons toujours d'accord, nous deux.

III.

Sur la fin de l'automne de 1829, au temps des vendanges d'Alsace, il arriva quelque chose d'extraordinaire.

Mon ami Florentin avait l'habitude, les dimanches, après dîner, d'aller faire sa partie de piquet avec M. Rosenthâl, ancien camarade de lit de Bernadotte, au régiment de Royale-Marine, avant la révolution de 1789.

Mon ami Florentin s'était engagé vers la même époque dans le régiment de Royal-Allemand, l'un des quatre régimens dont l'empereur d'Autriche avait fait cadeau à sa fille, Marie-Antoinette, lors de son mariage avec Louis XVI, et dont le colonel était alors Max, depuis Maximilien Ier, roi de Bavière.

Le souvenir de Bernadotte faisait bien un peu froncer le sourcil à mon ami Florentin, qui reprochait au roi de Suède d'avoir trahi l'empereur à Leipzig; mais comme Rosenthâl n'en était pas cause, il se taisait sur ce chapitre délicat.

Rosenthâl, de son côté, ne faisait jamais allusion à la défection de Maximilien pendant notre terrible retraite de Hanau, et grâce à ce compromis tacite, la paix régnait entre eux.

Rosenthâl, aussi grand, aussi maigre que Florentin, avait l'air encore plus grave; il portait toujours la culotte et les bas de soie, la rhingrave à brandebourgs, le tricorne et la perruque à queue, ficelée d'un ruban de moire, le nœud au bout en papilion.

On ne saurait se figurer de tableau plus étrange que ces deux vieux, assis dans la grande salle d'auberge de *la Ville de Bâle,* à leur petite table, en face l'un de l'autre, les cartes en main, graves, solennels, humant de temps en temps une gorgée de café, et s'animant parfois d'un profond dépit, lorsque l'adversaire avait trop beau jeu.

Leurs joues se coloraient, et Rosenthâl murmurait :

— Vous avez une chance infernale!

Moi, j'étais assis près d'eux, le bras sur la table, l'oreille dans la main, les jambes repliées sous mon tabouret, Azor à mes pieds, regardant la partie tout rêveur, au milieu des buveurs et des fumeurs circulant autour de nous.

Et quand à la longue la partie m'ennuyait, j'allais faire un tour dans la cuisine, ou dans les écuries, ou dans le poulailler de l'auberge, revenant m'asseoir de quart d'heure en quart d'heure pour voir qui gagnait et faire des vœux contre Rosenthâl.

Or, ce jour-là Florentin gagnait; il avait déjà gagné le café, les deux petits verres de cognac et une bouteille de vin blanc d'Alsace, de sorte que le nez de Rosenthâl s'allongeait de plus en plus, que les pommettes de ses joues devenaient pourpres jusque dans sa perruque et qu'à chaque instant il s'écriait :

— Cette chance me dépasse; je n'y comprends rien!

A la fin, mon ami, l'entendant toujours répéter la même chose, se fâcha et lui dit :

— Qu'est-ce que vous entendez par là : Cette chance m'étonne? Qu'est-ce que cela signifie? Parlez clairement.

Ses yeux lançaient des éclairs et ses sourcils frémissaient.

— Eh bien! oui! s'écria Rosenthâl non moins furieux, cette chance-là n'est pas naturelle.

— Cela suffit! bégaya mon ami Florentin en se redressant tout droit, appuyé sur sa canne. Sortons! On nous regarde... Ce n'est pas ici que nous pouvons vider cette affaire.

Et Rosenthâl, se levant, répondit :

— Oui,.. sortons!

Ils sortirent, traversant la foule des buveurs étonnés. Je courais derrière eux.

Au bas des trois marches de la grande salle, sous la voûte de l'hôtel, ils s'arrêtèrent brusquement, face à face, nez à nez, comme deux vieux coqs déplumés, se regardant dans le blanc des yeux et bégayant :

— Vous me rendrez raison par les armes, monsieur.

— Quand il vous plaira, monsieur.

— Alors ce sera demain, monsieur; dans l'allée des Sureaux, porte de France.

— C'est bien, monsieur; à quelle heure?

— A six heures du soir, monsieur, sans faute, Je suis insulté;.. mon arme, c'est l'épée.

— C'est entendu, monsieur; nous n'avons plus qu'à trouver des témoins.

Ils allaient se séparer, quand prenant tout à coup le parti de mon ami, je me jetai sur la jambe maigre de Rosenthâl, en lui mordant dans le mollet, à travers ses bas de soie.

Il se retourna, la canne en l'air, pour m'assommer, ne se possédant plus d'indignation. Heureusement, Florentin para le coup avec sa canne, et Azor, se mettant de la partie, remplit la voûte de ses aboiemens redoublés.

La foule s'élançait de la salle, et les deux vieux, ne voulant pas se donner en spectacle, se quittèrent en répétant :

— A demain!

Florentin traversait la place, me tenant par la main et disant :

— C'est bien, mon ami, tu m'as défendu, tu es un brave. Sois tranquille, demain nous allons arranger ce kaiserlick, l'ami de Bernadotte... Canaille!.. Il n'aura plus besoin de pension... Ma chance!.. Il ose parler de ma chance!.. Attends, je vais t'en donner de la chance, vieux traître! C'est sur le terrain que je veux te voir, Charles-Jean!

Et balbutiant d'autres mots inintelligibles, nous arrivâmes ainsi à la maison, où Mme Françoise, voyant que Florentin avait bu un coup de trop, se garda bien de lui faire la moindre observation, d'autant plus qu'il s'assit dans son fauteuil et ne tarda pas à s'endormir, comme il lui arrivait toujours les dimanches, en revenant de l'hôtel de Bâle.

Il n'était plus d'âge à supporter le vin soufré d'Alsace, dont il ne faisait pourtant pas un grand abus; mais ayant passé la soixantaine, il aurait dû s'en tenir à sa petite chopine, surtout après le cognac.

Enfin, il ne s'en doutait pas.

Mme Françoise, ces jours-là, me reconduisait tout de suite à la maison: je soupais chez nous avec mes parens, comme d'habitude, et je m'endormais sur ma chaise, tout étonné le lendemain de m'éveiller dans mon lit.

C'est ce qui m'arriva ce jour-là.

Mme Florentin revenait toujours le lendemain me reprendre vers sept heures, mais elle y manqua cette fois. Ne la voyant pas venir

et me rappelant tout à coup ce qui s'était passé la veille, je courus à leur maison, où je trouvai mon ami Florentin seul.

Il venait de tirer d'une armoire deux longues épées qu'il examinait avec soin, debout dans la chambre, les faisant plier sur le parquet et disant :

— C'est ça,.. c'est bien ça... Voilà notre affaire!

Et comme la porte s'était ouverte sans bruit, il ne m'apercevait pas; je le regardais en silence, tout surpris.

Ayant posé l'une de ces épées sur la console, entre les deux fenêtres, il se mit en garde avec l'autre, frappant du pied; il avait encore ses savates du matin et se fendait en criant d'une voix brève :

— Une!.. deusse!..

Et se redressant brusquement sur ses vieilles jambes, il murmurait :

— Le jarret est encore solide... Hé! hé! hé! Sébastien, on n'est pas encore trop rouillé dans les jointures... Ça marche!..

Je le voyais de profil, et sa figure longue, maigre, avait une expression de joie sauvage; ses quatre cheveux gris se dressaient contre ses tempes chauves comme les plumes d'un vieil aigle.

— Eh! mon ami, lui dis-je alors, tu essaies tes grandes épées pour tuer Rosenthâl?

— Ah! c'est toi! fit-il en se retournant. Oui, mon ami, oui!.. Regarde!

Et il se fendit cette fois à fond, se relevant comme un ressort.

— Ah! ah! ça revient!.. ça revient! faisait-il.

Alors moi, prenant l'autre épée sur la console, je lui dis :

— Comme c'est lourd!

— Ça ne sera pas trop lourd pour toi plus tard, fit-il.

Et me reprenant l'épée, il la remit avec l'autre dans un fourreau de serge, au fond de l'armoire, qu'il referma avec soin. Puis, me regardant, tout joyeux, il s'écria :

— Tu m'as bien défendu hier, mon ami, ça me fait plaisir; le kaiserlick doit avoit tes dents marquées dans les mollets!

Et il se prit à rire d'un grand rire retentissant qui n'en finissait plus.

— Maintenant, reprit-il, nous allons chercher nos témoins. Si tu avais vingt ans de plus, je te prendrais; tu verrais ton ami Florentin sur le terrain; mais il faut en chercher d'autres : le capitaine Vidal et Foissard, le porte-drapeau; ils voudront bien me rendre ce petit service.

Et comme notre café au lait aurait dû être servi à cette heure, ne voyant rien venir, il se mit à crier de sa voix tonnante :

— Frentzel!.. Frentzel!..

Toute la maisonnette en tremblait; Mme Françoise ne répondait pas; il se fâchait, et finit par me dire :

— Va voir ce qu'elle fait... Et qu'elle vienne vite,.. ou je me fâche.

Je courus à la petite cuisine. Mme Françoise avait disparu; il n'y avait pas même de feu sur l'âtre.

Je revenais annoncer cette nouvelle à mon ami, lorsque la porte de l'allée s'ouvrit et plus de quinze dames d'officiers entrèrent à la file. Françoise était allée les prévenir de ce qui se passait; Sébastien ayant eu l'imprudence de lui confier la rencontre qui devait avoir lieu le soir, elle avait couru leur dire que, si les vieux commençaient à s'exterminer les uns les autres, elles n'auraient bientôt plus de croix ni de pensions à toucher, et toutes accouraient pour s'opposer au duel.

C'était une scène de désolation, car elles n'avaient pas même pris le temps de mettre leurs affiquets, étant venues en jupe du matin, à moitié peignées, et leurs cheveux de travers, tant leur presse avait été grande.

Jamais on n'a rien vu de pareil; mon ami Florentin en était stupéfait.

— Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce qu'il y a? s'écriait-il. Qu'est-ce que vous me voulez?

Et s'apercevant que c'étaient les dames de ses collègues :

— Asseyez-vous, mesdames... Mais qu'est-ce qu'il y a? disait-il.

Alors Mme Rosenthâl, qui se trouvait dans le nombre, s'écria en sanglotant :

— Capitaine, vous ne vous battrez pas avec Rosenthâl, je m'y oppose!

Et Florentin, comprenant alors ce qui se passait, jeta des yeux farouches sur Frentzel en s'écriant :

— Madame, qui vous a permis d'aller raconter cette histoire?

Mais elle, éclatant en sanglots à son tour, lui répondit :

— Florentin, vous ne m'avez jamais aimée... Je suis la plus malheureuse des femmes!

Il était tout pâle, et comme toutes les autres se mettaient à gémir, prenant une chaise par le dossier, il grinçait de ses vieux chicots pour s'empêcher de les battre, bégayant :

— Mille millions de tonnerres et de tremblemens, voulez-vous bien, mesdames, me laisser tranquille, ou je ne réponds plus de moi.

Alors la femme de Rosenthâl, se jetant à ses pieds, s'écria :

— Capitaine, vous ne tuerez pas le père de mes enfans!

Et Florentin indigné lui répondit :

— Qu'il me fasse des excuses, le gueux; qu'il reconnaisse son mensonge devant toute la ville, en présence de tout le régiment, à la première revue... Qu'il dise : — J'en ai menti par la gorge ! — Qu'il s'humilie !.. qu'il s'humilie, le kaiserlick !.. Et alors nous verrons... oui,.. nous verrons;.. car il faut encore autre chose... je ne sais pas quoi... mais on verra.

Sa voix était terrible; il toquait sa chaise à terre, allant et venant; mais les femmes étaient de vraies Phalsbourgeoises, elles ne battaient pas en retraite.

Dans le plus beau moment, tout à coup, à la fenêtre, derrière les pots de fleurs, apparut la figure sévère du commandant de la vieille garde Michelair, avec ses grosses moustaches grises coupées en brosse, son impériale blanche et ses sourcils froncés. Derrière lui regardaient aussi le colonel d'artillerie Metzinger et le baron Boyer, les plus gros légumes des vieux de la vieille, comme on disait dans ce temps-là.

Les femmes étaient allées les prévenir de l'événement; ils arrivaient pour s'interposer, et Florentin, dès qu'il les aperçut, devint plus calme.

— Mon commandant, dit-il, c'est ici que vous venez?

— Oui, capitaine.

— Eh bien! donnez-vous la peine d'entrer.

Ils entrèrent gravement, en tenue de ville.

— Vous m'excuserez, messieurs, dit Florentin, d'être en bras de chemise; je ne m'attendais pas à votre visite.

— Mesdames, dit le commandant Michelair, veuillez nous laisser seuls.

Alors, continuant à pleurer, elles sortirent.

Moi, dans mon coin, près de la chiffonnière, les yeux tout grands ouverts, j'écoutais, je regardais.

Mon ami Florentin avait mis sa redingote et noué sa cravate. — Tous les quatre restaient debout.

— Capitaine, dit le commandant Michelair, nous avons appris que vous aviez une affaire d'honneur avec Rosenthâl.

— Oui, mon commandant.

— Voulez-vous bien nous en donner les motifs? Comme anciens, nous sommes tous en famille, et vous savez ce que disait l'empereur : — Le linge sale doit se laver en famille.

— Rosenthâl s'est permis d'avancer que j'avais trop de chance au jeu, répondit alors Sébastien Florentin avec une fureur contenue; ces choses-là ne se lavent que dans le sang.

— Trop de chance! dit le baron Boyer. Est-ce que les Russes n'ont pas dit que nous avions trop de chance à Austerlitz, les Prus-

siens à Iéna, les Autrichiens à Marengo, et dans cinquante autres batailles! Est-ce que tous ceux qui sont battus ne disent pas toujours que les autres ont trop de chance? Qu'est-ce que ça prouve? Il n'y a que les imbéciles qui n'aient jamais de chance. Si Rosenthâl avait dit que vous n'avez pas de chance, je comprendrais cette affaire, car il aurait fait entendre que vous n'êtes qu'un innocent, un être nul, qui n'entend rien au jeu... Oui, je comprendrais... mais comme cela, je n'y comprends rien.

— Ni moi, dit le colonel Metzinger.

— Ni moi non plus, dit Michelair, ce n'est pas clair... l'insulte n'est pas claire! On ne va sur le terrain, vous savez cela, capitaine, que pour des raisons sérieuses. Nous devons l'exemple à la jeune armée, l'exemple de la fermeté, de la dignité, de la discipline, car pour le reste, toute l'Europe sait que nous sommes braves. Si quelqu'un osait soutenir le contraire, nous serions tous là pour lui faire rentrer le propos dans la gorge... Oui, capitaine, sans dire que vous êtes dans votre tort, l'insulte n'est pas claire!

— Alors qu'il s'explique! s'écria Florentin.

— C'est ce qu'il a fait, répondit aussitôt le commandant de la vieille garde, en tirant un billet de sa poche. — Prévenus à temps, nous nous sommes d'abord rendus chez Rosenthâl, et voici, capitaine, ce qu'il a écrit sous nos yeux: « Moi, Rosenthâl van Lœwenhaupt, je reconnais la parfaite honorabilité de M. Sébastien Florentin, son courage éprouvé, toutes ses qualités civiles et militaires. Mais n'ayant pas voulu l'offenser, je ne puis retirer ce que j'ai dit, « qu'il a beaucoup de chance au piquet, » et je le maintiens dans le sens honorable du mot, et sans mettre en doute sa loyauté. — Rosenthâl van Lœwenhaupt. »

Mon ami Florentin prit le papier et le relut trois fois, les sourcils froncés et l'air de fort mauvaise humeur; enfin il dit:

— C'est différent! Du moment qu'il s'est mordu la langue, n'en parlons plus! Mais dites-lui bien de ma part, mon commandant, que je le considère comme un mauvais joueur, et quand on a ce sale caractère, il ne faut pas jouer.

Les autres souriaient. Le baron Boyer, lui serrant amicalement la main, dit:

— Voilà donc une affaire terminée, capitaine, et nous n'en sommes pas fâchés, car tous ces duels entre anciens braves pourraient jeter un vilain jour sur la grande armée, dont nous sommes les représentans.

— Florentin, s'écria le commandant Michelair d'un ton familier, croyez bien que, si les épées avaient dû s'engager, j'aurais demandé moi-même l'honneur d'être votre témoin.

Ces derniers mots calmèrent tout à fait mon ami Florentin, qui, se mettant à sourire cette fois de bon cœur, répondit :

— Merci, mon commandant ; s'il m'arrivait jamais d'avoir une affaire plus sérieuse, je m'en souviendrais.

Et l'on se sépara en se serrant la main.

Frentzel était allée préparer notre café, et l'on déjeuna comme à l'ordinaire.

Le capitaine ne dit plus un mot de reproche à sa femme ; on aurait cru que rien ne s'était passé.

Sébastien Florentin n'était pas d'humeur sanguinaire, mais il avait la fibre chatouilleuse, comme tous les vieux soldats.

Ainsi finit la discussion entre Rosenthâl et mon ami Florentin.

IV.

Vers ce temps, le bruit courait qu'on allait bientôt couronner le duc de Reichstadt à Paris, et tous les anciens se réunissaient une fois par semaine à la ferme du Petit-Saint-Jean, chez le colonel Thomas, à deux kilomètres de la ville, soi-disant pour conspirer ensemble ; mais nos paysans lorrains, assez goguenards de leur nature, en les voyant passer sur la route l'un après l'autre, la grande capote boutonnée jusqu'au menton, le chapeau sur les yeux et la canne sous le bras, se disaient :

— Les bons vieux vont là-bas se donner une petite culotte.

Quant à moi, je ne sais pas ce qu'ils faisaient et se disaient à la ferme du Petit-Saint-Jean, car mon ami Florentin ne m'y conduisait jamais.

Ces jours-là, Françoise, après dîner, m'emmenait avec elle chez Mme Vidal, au coin de la rue du Collège, où se réunissaient aussi d'autres dames d'officiers, pour tricoter et vider leur petit verre de ratafia, causant de toutes choses.

Justine et moi, nous étions assis près de la table, sur nos tabourets ; on nous donnait quelques écheveaux de laine à dévider ; je tenais l'écheveau sur mes mains écartées, comme un petit Saint Jean en adoration, Justine tournait le dévidoir, et nous écoutions tout, sans en avoir l'air.

Quelquefois Justine me faisait signe de regarder la mère Desjardins, penchée sur son tricot, ses besicles, larges comme des verres de montre, au bout de son long nez rouge, où tremblotait toujours une gouttelette de tabac ; alors nous pouffions de rire tout bas sous la table, comme des bienheureux. Mais les vieilles, en se racontant leurs histoires, riaient encore plus que nous ; et se rappelant

tout à coup que nous étions là, elles regardaient, et nous reprenions notre air d'innocence.

Mme Richard, la plus grande rieuse de la bande, levait les épaules comme pour dire :

— Ils ne comprennent pas!.. Ils s'amusent!..

Et ces dames continuaient sans se gêner. Mme Vidal sortait de l'armoire son bocal de cerises à l'eau-de-vie ; chacune en prenait à son aise.

Quelquefois elles nous disaient :

— Allons, Justine!.. allons, Lucien, venez ici!

Et l'on nous mettait une cerise dans la bouche. Cocole embrassait sa petite; les dames me passaient la main dans les cheveux en disant :

— Ce sera un beau brun... Il a des yeux superbes.

— Quel bandit cela fera plus tard! murmurait Mme Richard.

Et Françoise lui répondait :

— Non, ma chère, il est doux comme un mouton. Il sera toujours bien sage, n'est-ce pas, Lucien?

— Oui, madame Florentin.

— Ah! ne vous y fiez pas, Frentzel, s'écriait la mère Desjardins, levant le nez et me regardant par-dessus ses besicles : il n'y a pas de pire eau que l'eau qui dort. J'ai vu ça toute ma vie.

— Maintenant, allez vous rasseoir et soyez gentils, faisait Cocole.

Nous obéissions, sans perdre un mot de tout ce qui se racontait, et même il nous arrivait d'y rêver dans la semaine; Justine me rappelait les mines des unes et des autres, en faisant leurs grimaces, et nous en étions réjouis.

Enfin, voilà nos petites réunions.

Et maintenant il faut que je vous raconte ce qui se passa deux ou trois jours après l'affaire de Rosenthâl et de mon ami Florentin : la bonne humeur des dames en parlant de leurs maris.

Elles se faisaient du bon sang!.. Je crois encore les entendre!

— Allons, madame Desjardins, avancez votre verre... Vous ne buvez pas.

— Non, Cocole, c'est assez; je ne veux pas me piquer le nez; il est déjà bien assez rouge comme çà.

— Hé! qu'est-ce que ça nous fait maintenant? disait Françoise, nos vieux n'y regardent plus d'aussi près. Versez-moi, Cocole, je n'ai pas peur. Ce soir, quand ils rentreront du Petit-Saint-Jean, ils auront bien assez de peine à reconnaître leur lit, et nous serons encore forcées de leur tirer les bas, je vous en préviens!

— Mon Dieu! sont-ils donc farces, criait Mme Richard, avec leur

duc de Reichstadt, un grand flandrin autrichien qui ressemble à l'empereur comme saint Crépin au bon Dieu! Savez-vous qu'ils seraient capables de se faire hacher en son honneur, au premier roulement de tambour?

— Oui, Madeleine, ils en seraient capables, disait Françoise. Est-ce que mon vieux Sébastien, pour un mot de travers, ne voulait pas exterminer Rosenthâl? Et si nous les avions laissés faire, est-ce qu'ils ne se seraient pas massacrés à coups de sabre du haut en bas? Est-ce qu'ils se seraient laissé un morceau de viande sur les os? Tenez, quand on pense à ça, c'est à vous faire frémir. — Passez-moi une cerise, Cocole; elles sont excellentes, vos cerises; au moins vous n'y mettez pas trop de sucre.

Et, tout en prenant deux ou trois cerises dans son verre, elle ajoutait :

— Sébastien me répète encore tous les jours qu'il nous faut la rive gauche du Rhin, et que Reichstadt la prendra. Ils n'ont pas assez d'un Waterloo; il leur en faut deux, trois, quatre, je ne sais pas au juste.

— C'est comme Michelair, disait la dame du commandant de la vieille garde, chaque fois qu'il entend parler de Waterloo, il casse deux ou trois chaises; il a déjà démoli tout notre mobilier pour ça.

— Si cela continue, faisait Nicole, en reprenant quelques mailles de son tricot, savez-vous ce que je pense? Je pense que tous nos vieux deviendront fous et qu'il faudra les conduire à Maréville. Vidal lui-même, le plus raisonnable de tous, a maintenant la berlue; si je n'étais pas là, il oublierait de toucher sa croix et sa pension : il faut que j'aille moi-même, chez le payeur, réclamer chaque trimestre.

— Ne me parlez pas de ça, reprenait Françoise, sans leurs femmes, tous les hommes ne sauraient où donner de la tête. Il faut que nous ayons de l'esprit pour eux. Le mien voudrait encore être dans les neiges de la Russie, et chaque fois qu'il me parle des brouillards de la Hollande et de son maréchal Brune, il en a les larmes aux yeux... Quel malheur!..

— Ah! oui, quel malheur!.. répondaient les autres.

Et là-dessus suivait un long silence. On rêvait, on tricotait; la mère Desjardins tirait sa tabatière de son tablier et prenait une bonne prise. — Et puis on s'arrêtait un instant, en regardant le soleil qui brillait aux fentes des persiennes, car il faisait très chaud dehors.

— Quel beau temps!

— Ah! oui, s'écriait Françoise; ça me rappelle Valladolid. Sébastien venait de m'épouser, et tous les soirs nous entendions

des sérénades dans les environs de notre logement. Sébastien était jaloux...

— Jaloux? faisaient les autres en levant le nez.

— Oui,.. jaloux comme un tigre.

Alors elles riaient, et Françoise, déposant son tricot, continuait d'un air malicieux :

— Nous logions dans une jolie posada, entre cour et jardin, mais pleine de monde, et chaque fois que Florentin était forcé de me quitter pour le service, il allait, venait, regardait, et je devinais tout ce que le pauvre homme pensait; il aurait voulu pouvoir m'emmener avec lui, faire l'exercice, visiter les postes, remonter la garde; la trompette avait beau sonner dehors, il ne pouvait se décider à partir.

Et un matin qu'il tournait comme une âme en peine autour de mon lit, je fus tout attendrie et je lui dis :

— Florentin, veux-tu me faire un plaisir? Il y a tant d'étrangers dans cette posada, que je suis toujours inquiète après ton départ; tu devrais bien fermer la porte et mettre la clé dans ta poche.

Alors il aurait fallu le voir respirer, mesdames... Ah! ah! il reprenait de l'air, il se gonflait, il revenait!

Mme Françoise prenait la mine de Sébastien et les autres éclataient de rire ensemble.

— Hé! dit Cocole, vous étiez encore bien bonne de vous laisser enfermer par ce jaloux; moi, je l'aurais laissé tourner tant qu'il aurait voulu, mais il ne m'aurait pas enfermée.

— Oh! dit Françoise, en reprenant son travail d'un air de bonhomie, vous pensez bien, ma chère, que j'avais fait faire une autre clé pour sortir; je voulais seulement tranquilliser ce pauvre Sébastien.

Et toutes recommencèrent à rire ensemble, jusqu'à la petite Justine, qui me regardait en clignant des yeux et en montrant ses jolies dents blanches. Il paraît qu'elle avait compris la malice de cette histoire; moi je la regardais sans rien comprendre; j'étais comme mon ami Florentin. Les femmes sont plus fines que nous!

Après cela, au bout d'un instant, Françoise continuant à tricoter et se rappelant ce que Cocole avait dit, reprenait :

— Vous aviez bien raison, Nicole, de dire que j'étais trop bonne de le ménager, car m'en a-t-il fait souffrir, en Espagne et ailleurs!

Figurez-vous qu'en Espagne nous étions chargés d'escorter les convois du maréchal, qui partaient régulièrement pour la France, vous savez, les convois d'argenterie, de chasubles, de saints-ciboires, de tableaux d'églises et d'autres choses pareilles? Il en

partait toutes les semaines; et comme le maréchal connaissait Sébastien, nous étions toujours commandés pour l'escorte.

Moi, voyant partir tout cela, je me disais qu'il aurait été juste que Sébastien, toujours de corvée, en eût sa petite part. — Et voyant pendre un jour, entre les échelles d'une voiture, de gros glands d'or massif, l'idée me vint d'en avoir un peu. Cela ne faisait de tort à personne; les moines étaient contre nous : c'était de bonne prise!

— Hé! bien sûr... bien sûr... disaient les dames, vous aviez une bonne idée.

— Oui, malheureusement Sébastien mettait des sentinelles tous les soirs autour du convoi; dans ce pays sauvage, au milieu des montagnes, au fond des gorges où l'on risquait à chaque minute d'être attaqués, il avait raison. Et l'on faisait halte dans les plus pauvres villages, remplis de gens qui nous en voulaient.

Sébastien sortait d'heure en heure de la baraque où nous étions, pour surveiller le service.

Cela dura longtemps, et je ne pouvais pas bouger.

Mais une nuit que nous avions doublé l'étape, du côte de Pampelune, et que Florentin dormait comme un sourd, je me levai tout doucement, je pris mes ciseaux dans ma poche, et, voyant que la sentinelle me tournait le dos, j'étais en train de couper un de ces gros glands, qui tenait à la bannière de je ne sais quel saint, quand une sentinelle placée de l'autre côté de la voiture, me voit au clair de lune et me met en joue en criant: « Qui vive? » Ça réveille tout le monde. Sébastien saute de son grabat; il arrive le sabre à la main, et se met à crier comme un aveugle : « Qu'est-ce que vous faites là, madame? Empoignez-moi cette femme et qu'on la fusille. » Il levait son sabre d'un air furieux, ses moustaches se hérissaient, je n'ai jamais vu de figure plus terrible. Il aurait été capable de me tuer sur place.

Par bonheur, le gland n'était pas encore tout à fait détaché. Sébastien voulait me faire juger par le conseil de guerre et fusiller dans les vingt-quatre heures. Avait-il l'amour du bien de son maréchal!.. Était-il enragé! Voilà,.. voilà les hommes! il m'aurait sacrifiée pour l'honneur du drapeau, comme il disait. Oui, il l'aurait fait, si le lieutenant Trubert, un garçon de bon sens, et le plus bel homme du régiment, n'avait pas déclaré que ce gland-là pendait hors de la voiture depuis notre départ, et qu'une des roues de la charrette avait usé la corde.

Sébastien alors se calma, mais vous pensez bien que je n'eus plus envie de rôder, la nuit, autour des convois; j'aimais mieux rester au régiment que de suivre l'escorte.

Ah! si je n'avais pas eu un homme aussi bête, quel butin nous aurions fait là-bas! mais avec un imbécile pareil, qui veut faire juger sa propre femme par le conseil de guerre, allez donc entreprendre quelque chose.

— Ah! dit la mère Desjardins en se levant, vous avez bien raison, Françoise, tous ces vieux-là sont des monstres et qui n'ont pas de bon sens pour deux liards. Au lieu de faire leur pelote, comme des gens raisonnables, de penser à leurs femmes et à leurs enfans, ils n'ont jamais eu qu'une idée : celle de se faire hacher pour défendre les voleries de leurs chefs... Quelle misère!.. Peut-on être aussi bête! Mais voilà six heures qui sonnent à la mairie; il est temps d'aller préparer le souper.

— Vous prendrez bien encore un petit verre? disait Cocole. Allons, madame Desjardins, rasseyez-vous.

— Un peu... si peu que rien, madame Vidal. Assez!.. assez!.. Ah! vous m'en avez mis trop, disait la vieille; mais, c'est égal, il est si bon votre ratafia!.. si bon!..

Et d'un coup elle avalait son petit verre, puis elle se relevait en s'essuyant les moustaches.

Toutes les autres faisaient comme elle, fourrant leur tricot dans la poche du tablier, et s'en allaient en se donnant rendez-vous pour un autre jour.

Je viens de vous raconter, presque mot à mot, une des visites de ce temps-là. A force d'en avoir vu de pareilles, j'y suis : toutes ces bonnes vieilles défilent devant mes yeux et je les entends encore dans la rue se dire :

— Bonsoir, Nicole!.. — Bonne nuit, Madeleine!.. Dans huit jours!

— Oui,.. oui,.. sans faute!

Et je les vois s'éloigner en trottinant, toutes pensives.

Ah! c'étaient de maîtresses femmes; on n'en voit plus beaucoup qui les valent: des femmes qui connaissaient la vie de ce monde et qui menaient tout doucement ces terribles vieux de la vieille qui avaient fait trembler l'Europe.

V.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au grand hiver de 1829, le premier dont je me souvienne.

Quel événement dans la vie d'un enfant!

Il commença pendant la fête de Phalsbourg: les baraques des marchands de pain d'épice furent couvertes de neige.

Mon ami Florentin, voyant voltiger le matin les premiers flocons contre nos vitres, dit :

— C'est le temps de la bataille d'Eylau, où j'ai passé capitaine.

Et comme M[me] Françoise nous apportait le café au lait, en nous asseyant pour déjeuner, il reprit :

— Nous n'étions pas assis devant une écuelle de café, ce jour-là, mon ami; nous étions dans une mare, enfoncés jusqu'au ventre, depuis six heures du matin jusqu'à la nuit. La bataille tournait autour de nous; l'empereur voulait garder cette position. Nous étions là, dans l'eau de neige et dans la boue que les boulets et la mitraille labouraient. Les cuirassiers russes vinrent nous attaquer trois fois; ils entraient dans la mare jusqu'au poitrail de leurs chevaux, et nous les fusillions. Pendant toute la journée, le 101[e] n'eut qu'un commandement : « Serrez les rangs !.. serrez les rangs !... » Vers cinq heures du soir, nous n'étions plus que cent soixante hommes sur dix-huit cents, et le capitaine Rollin me dit : « Lieutenant Florentin, prenez le commandement. » Il était déjà vieux et n'y tenait plus de froid. Sa fille venait de lui apporter une gamelle de soupe chaude, qu'il se mit à manger à cent pas en arrière, sur une petite colline. Mais voilà qu'un boulet arrive et l'emporte avec sa fille. Alors, c'est moi seul, Sébastien Florentin, qui commandais ce qui restait du régiment : j'avais passé sur le corps de tous les autres.

Il se tut tout rêveur.

— Et tu es resté commandant? lui dis-je.

— Non, mon ami, six semaines après, au recensement général de l'armée, l'empereur, voyant qu'il ne restait que cent quinze hommes au 101[e], demanda : « Qui commandait ce régiment à Eylau? — Sébastien Florentin, lieutenant décoré, sire. — Portez-le capitaine. » Et je fus capitaine; j'étais décoré depuis Austerlitz.

C'est ainsi que j'appris qu'il tombait de la neige à Eylau.

Ah ! le bel hiver que nous eûmes en 1829 ! Toujours un temps froid et sec; la neige montait, montait, elle ne fondait pas. On la repoussait chaque matin de sa porte, à grands coups de balais, en se dépêchant et riant; cela faisait des montagnes au milieu des rues ; et le long des maisons, c'étaient des tranchées où nous courions, nous autres enfans, comme des lapins dans leurs garennes.

Chaque matin, les mains enfoncées dans les poches jusqu'aux coudes et le nez humide, j'arrivais chez mon ami Florentin, où quelques bûchettes flamboyaient dans le poêle de faïence. Coco dormait sur son perchoir, Azor entre les pieds de son maître; Françoise préparait le déjeuner à la cuisine, tout était calme, paisible.

Mais chez nous, au fond de l'arrière-boutique, de grosses bûches

pétillaient dans le poêle avec un bruit de fusillade; et les jours de marché, toutes les bonnes femmes, empaquetées dans leurs triples jupons, et le capuchon de la pèlerine rabattu sur les épaules, arrivaient des environs, se pressant autour du feu, se réchauffant les mains à la flamme; et les marchands forains aussi, en hautes guêtres à boutons d'os, le large feutre blanc de neige, la barbe scintillante de givre, les gros souliers à clous luisans imprimés dans la boue du plancher. Quel mouvement dans la boutique et quel bourdonnement de voix, marchandant avec le père, la mère, avec Rose, Katel, Charlotte en train de peser, de verser, de débiter le sucre, le sel, le poivre, la mélasse derrière les comptoirs!

Et plus loin quel coup d'œil, par la grande porte vitrée, ouverte au large malgré le froid : la vieille halle pleine de sacs rangés à la file, les boulangers tâtant le grain, les meuniers repartant avec leurs longues voitures alsaciennes, attelées de quatre chevaux, pour conduire le froment au moulin!

Oui, c'était un bel hiver.

Sauf les tas de mendians qui priaient à toutes les portes et qu'on renvoyait avec quelques liards, quelques morceaux de pain, et qui s'en allaient par troupeaux déguenillés, sauf ce triste spectacle, tout était brillant et joyeux sur ce haut plateau de Phalsbourg.

Jamais je n'ai revu, depuis Charles X, tant de mendians et de plus étranges figures.

C'est là que notre compatriote Callot aurait trouvé de curieux modèles; sans parler des pèlerins arrivant à la file de Hazlach et de Marienthal, en Suisse, psalmodiant leurs prières, malgré la bise, comme des volées de corbeaux.

Le temps a tiré son rideau sur tout cela; il faut l'avoir vu pour se le figurer.

Et puis les batailles à coups de pelotes de neige, entre les élèves du collège et les élèves du père Vassereau; les cris : — En avant! — l'attaque et la retraite; la cloche du collège qui sonne, le calme qui se rétablit tout à coup : tout le monde est en classe.

J'assistais à tout cela matin et soir. J'y suis encore, le nez rouge, les oreilles dans mon bonnet de peau de renard. La petite Justine, de l'autre côté de la rue, dans leur cour, me fait signe d'arriver, et je grimpe bravement sur les tas de neige, je roule comme un caniche pour aller la rejoindre. Sa mère, Mme Nicole, lui avait fait un petit manchon en peau de lapin.

— Oh! Lucien, me disait-elle, comme tes mains sont rouges! que tu dois avoir froid! Mets-les bien vite dans mon manchon... Hein! comme il est chaud!

— Oh! oui, il est bien chaud.

Et je la regardais en me réchauffant les mains.

Ensuite on entrait bien vite dans la chambre; et comme le père Vidal était là, toujours grognon, je n'osais rester longtemps avec elle, et j'allais rejoindre mon ami Florentin.

Et la fête de Noël donc! celle du nouvel an! le petit sapin garni de lampions et d'une foule d'excellentes choses : pralines, massepains, noix dorées, gâteaux d'anis, etc.!

Quant aux lampions, je m'en serais bien passé; mais pour les friandises, c'était différent, et je grimpais bien vite sur une chaise pour les regarder de plus près.

Mais ce qui me revient surtout de l'hiver de 1829 avec un attendrissement véritable, c'est saint Nicolas, le patron de la Lorraine, avec sa grande barbe et son bonnet d'évêque. Il arriva, cette année-là, chargé de noix et de gâteaux, et je crois encore entendre dehors, dans la nuit noire, au milieu des sifflemens de la bise, sous la halle, — où quelques vieilles : Annette Petit, la mère Balais, grelottaient, les pieds sur leurs chaufferettes, entre deux chandelles, devant leurs paniers de pommes d'api et de noix sèches, — il me semble entendre encore des voix joyeuses et traînantes, les voix de quelques camarades, chanter à gorge déployée :

Saint Nicolas Barbara,
Marchand d'allumettes,
Qui a vendu sa femme pour une poire blette!

Quel étrange effet du souvenir! Ces paroles viennent de ressusciter en moi toute une génération éteinte, tout un monde disparu, tous ces vieux dont il ne reste que poussière, et je me mets à fredonner tout bas, les larmes aux yeux :

Saint Nicolas Barbara,
Marchand d'allumettes...

Quel mystère que la vie!

Mais écoutez l'arrivée de saint Nicolas chez nous.

Un soir, mon ami Florentin et sa femme, M. Vidal, Nicole et leur petite Justine, se trouvaient réunis, comme par hasard, dans notre arrière-boutique, après souper.

Mon père, selon son habitude, lisait *le Constitutionnel* à haute voix, s'arrêtant de temps en temps pour faire ses réflexions. Justine et moi, nous regardions ensemble, les yeux écarquillés et le cou tendu, une vieille Bible illustrée, dont les images nous émerveillaient. Et tout à coup, dehors, un âne se met à braire :

— Y-â!.. y-â!..

— Qu'est-ce que c'est?

— Un âne.

Tout le monde écoute et Mme Nicole s'écrie :

— C'est l'âne de saint Nicolas!

En même temps la porte de la boutique s'ouvre, et saint Nicolas lui-même, en bonnet d'évêque, sa tignasse de cheveux roux tombant sur le dos, un sac de toile d'emballage pour manteau, et ses gros sabots remplis de paille, entre. On l'entend traverser le magasin... C'est terrible!

Justine se cache derrière moi, et notre petite porte vitrée s'ouvre. Le voilà!

Il a entraîné sa bourrique jusqu'à notre chambre, avec ses deux grands paniers, et il regarde.

— Où sont-ils? s'écrie-t-il d'une voix grave.

— Qui cherches-tu, saint Nicolas? répond la mère.

— Les enfans méchans,.. les gueux qui ne veulent pas obéir à leurs parens,.. qui ne vont pas à l'école!

On se tourne de mon côté. Justine s'est glissée sous la table comme une ombre.

Moi, je me redresse tout pâle et je regarde cet étrange personnage en face : sa barbe blanche, qui lui tombe sur l'estomac, comme la mousse des vieux bouleaux, son nez rouge, ses yeux couverts de cils jaunes, et je me dis :

— S'il veut me prendre, mon ami Florentin me soutiendra, comme je l'ai soutenu.

— Êtes-vous content des vôtres? reprend saint Nicolas.

— Hé! hé! dit le père, pas trop... pas trop... Lucien ne sait pas encore lire.

— Il commence, dit le capitaine Florentin; ça viendra.

— Et puis, dit le père, il court dehors dans la neige, il ne veut rien écouter.

— Ha! ha! fait saint Nicolas, c'est donc un gueux!

Et il étend la main.

Ma mère me prend entre ses genoux.

— Non, laissez-nous-le encore pour cette fois, saint Nicolas; il deviendra plus sage,.. n'est-ce pas, mon enfant?

Je serre les lèvres sans répondre, et derrière moi, sous la table, Justine me retient par la jambe.

— Et l'autre? s'écrie saint Nicolas, en se tournant vers le capitaine Vidal.

— Moi, dit le vieux grognon, je ne suis pas content du tout,.. pas du tout!.. Justine n'obéit pas... Justine n'écoute rien... Justine...

— C'est bon,.. c'est bon!.. Où est-elle? je vais l'empoigner, interrompt saint Nicolas; où est-elle?

Et il se baisse.

Justine crie :

— Lucien! Lucien!

Alors, fou de colère, je me jette devant elle, les poings fermés, et saint Nicolas recule en disant :

— Tu veux donc que je te mette dans ma hotte, mauvais garnement?.. Arrive!

Mais tout le monde était content de moi; le père Vidal lui-même riait.

— Allons,.. allons,.. disait-il, c'est bien... Il la défendrait bien,.. il ne la laisserait pas enlever par les cosaques. Arrive ici que je t'embrasse!

Et Nicole aussi m'embrassait.

Sébastien était fier de son ami.

— Je vous l'avais bien dit, s'écriait-il de sa grande voix joyeuse, c'est un brave!

Et dans ce moment une grêle de noix roulait sur le plancher, l'âne se remettait à braire, et saint Nicolas, le dos rond, le chapeau d'évêque penché sur la nuque, s'en allait traînant l'âne par son licou, en allongeant le pas.

Un coup de vent entrait, faisant tourbillonner la lampe, et l'on entendait chanter dehors la foule des enfans :

Saint Nicolas Barbara,
Marchand d'allumettes...

— Y-â!.. y-â!..

Rose allait refermer notre porte, et Justine, encore tout inquiète, sortait de dessous la table. On nous distribuait ce que saint Nicolas avait apporté, des pommes, des noix, des gâteaux de pain d'épice.

On nous montrait aussi sur la table une grande verge de coudrier, qu'il avait laissée là pour nous avertir d'être plus obéissans à l'avenir.

Telle était autrefois la visite de saint Nicolas, au cœur de l'hiver, dans notre vieille Lorraine.

Pauvre saint Nicolas! le chemin de fer t'a emporté comme tant d'autres choses.

VI.

Vers la fin de cet hiver, il se fit de grands changemens chez nous.

Le soir, pendant que l'on comptait l'argent et que le père le mettait en rouleaux, il ne venait autrefois que trois ou quatre officiers plus ou moins écloppés, qui restaient assis derrière le fourneau, toujours à se plaindre de leur balle qui descendait, car ils avaient presque tous une balle que le médecin du régiment n'avait pu leur extraire.

On les écoutait, tout en causant des affaires, de la vente du jour, des prochaines échéances, et vers dix heures on se donnait le bonsoir.

Mais, dès les premiers jours de janvier 1830, tout à coup notre arrière-boutique devint le rendez-vous d'autres personnages : M. Désiré Parmentier, fils du baron Parmentier, ancien maire de Phalsbourg sous l'empire, le notaire Eschbach, l'entrepreneur des fortifications Lemblin, le gros percepteur Bougel, parlant haut, le ventre garni de breloques, que sais-je ? tous les gens considérables de la ville, sauf les royalistes et les jésuites, fréquentèrent notre maison.

Et le soir, on ne parlait plus que de Polignac, de Bourmont, de la garde suisse, etc.

Mon père ne pouvait s'empêcher d'ajouter quelquefois un mot brusque à la conversation, car il était passionné dans sa manière de voir et détestait les Bourbons autant que les Bonaparte.

Pourquoi tous ces gens venaient-ils chez nous plutôt qu'ailleurs? Je n'en sais rien, mais à certains momens on va chez ceux qui partagent nos opinions et qui nous inspirent le plus de confiance.

Ordinairement, au début de la conversation, notre servante Rose venait pour m'emporter, mais je criais, et le père disait :

— Laissez-le !

Et je m'endormais bientôt à ce bourdonnement de paroles, l'oreille sur le bras, au bord de la table.

Mais un soir je m'éveillai fort tard, et ce n'est pas le bruit, c'est le grand silence qui m'éveilla. Tout le monde était parti, la boutique était fermée, et le père lisait son journal en face de la lampe. Il semblait pensif, sa touffe de cheveux bruns tombait sur son front large; le nez recourbé, les lèvres et le menton serré, il ne bougeait pas, absorbé par sa lecture. Ma mère, plus loin, assise au bureau, transcrivait les écritures du brouillard sur le grand-livre. J'entendais la plume crier.

Cela dura quelques instans.

Puis tout à coup le père, déposant son journal, dit d'un ton grave :

— Nous approchons d'une révolution... Cela ne peut plus tarder longtemps, car tout le monde est mécontent, tout le monde voit où veut nous mener Charles X. Cet homme-là se laisse conduire par l'émigration, c'est une vieille ganache.

La mère s'était retournée et l'écoutait sans répondre; moi, les yeux fermés, j'entendais sans bien comprendre le sens des paroles, mais très étonné de me trouver là, car je ne me réveillais d'habitude que dans mon lit.

— Oui, tout le monde conspire maintenant, reprit le père : le roi, poussé par les jésuites, conspire contre la nation; le duc d'Orléans, soutenu par les journalistes et les gros bourgeois, conspire contre son cousin; les bonapartistes conspirent pour le duc de Reichstadt, et le peuple compte sur Lafayette. — On est las de ces imbéciles qui nous gouvernent en dépit du bon sens; on est las des processions, des expiations, et de toutes les autres farces dont on nous berne depuis 1815!

Il s'animait, et comme la mère ne disait rien, il poursuivit:

— Il faut que Paul revienne ici, — c'était mon frère, mon aîné de quinze ans et dont je me souvenais à peine, — ce garçon-là me dépense trop d'argent; au lieu de s'occuper des affaires, il court les théâtres et peut-être autre chose. Je vais lui signifier d'avoir à rentrer et de choisir un état. — A vingt-trois ans, moi, j'étais marié, j'avais fondé cette maison, elle marchait bien. Je ne suis pas habitué à nourrir des fainéans, et puis je ne veux pas non plus qu'il se fasse tuer là-bas pour un finaud qui mettra la main sur les marrons!

Il faut aussi que Juliette revienne de sa pension, elle a quinze ans, il est temps de la mettre au commerce. — Quant à Louis, il connaît assez de grec et de latin, nous allons le placer dans une bonne maison de gros, à Marseille, à Rouen, n'importe où; le principal, c'est de savoir gagner sa vie! — Et pour celui-ci, dit-il en me regardant, on le laissera quelque temps encore chez M. Florentin, il n'est pas bon qu'un enfant soit enfermé si jeune, mais à la fin de l'automne prochain, pendant l'hiver, il ira chez M. Vassereau.

Alors il se tut; et la mère, qui ne songeait jamais qu'aux affaires, lui dit :

— Nous avons beaucoup de marchandises, Pélerin, et des échéances sérieuses pour fin mars.

— Oui, dit le père en se levant, on continuera de vendre et l'on arrêtera les commandes en attendant les événemens; ils ne tarde-

ront pas. Un roi qui passe sa vie à la messe et à la chasse ne convient pas à ce pays. — Allons nous coucher.

La mère me prit dans ses bras et m'emporta tout assoupi. Cela ne m'avait pas empêché de tout entendre; et les événemens prévus par mon père s'étant produits plus tard, je me suis rappelé ses paroles. Elles dénotaient un grand sens politique et la connaissance des hommes. Tout le pays venait le consulter, et quoiqu'il soit mort depuis bien des années, quelques vieux bourgeois, qui restent de notre petite ville, parlent encore de M. Pélerin avec respect.

Mais il faut maintenant que je vous raconte comment j'entrai dans la grande conspiration bonapartiste; c'est à mon ami Florentin que j'ai dû cette gloire singulière, à l'âge de six ans!

Les vieux de la vieille, malgré le vent, la neige, la glace de ce rude hiver, n'avaient pas cessé de se réunir à la ferme du Petit-Saint-Jean, chez le colonel Thomas, un grand gaillard à tête de loup, les épaules voûtées, les moustaches grises pendantes, et dont la physionomie n'était pas tendre.

Il portait un feutre à larges bords, sous lequel se hérissaient ses favoris d'un blanc roux, et marchait lourdement, ayant servi dans la grosse cavalerie.

C'est lui qui conduisait le parti bonapartiste dans nos environs.

Nous arrivions alors en mars 1830. La masse de neige, fondant aux premiers rayons du soleil, avait rendu les chemins impraticables, et les vieux décidèrent qu'on se réunirait à l'hôtel de *la Ville de Metz*, chez Florent Hoffer, dans une grande salle du premier, où l'on pourrait crier à son aise, tout en bien mangeant et buvant sec, sans crainte d'être entendu des voisins.

L'hôtel de *la Ville de Metz* était excellent; le poisson, le gibier et le bon vin n'y manquaient jamais; cette façon de conspirer convenait beaucoup aux vieux braves, mais convenait moins à leurs épouses.

Mme Françoise essaya d'abord d'en détourner mon ami par de bonnes paroles, en lui faisant craindre pour sa croix et sa pension; mais Florentin fut intraitable : il se fâchait... Frentzel dut se résigner et attendre.

Or un jour, vers cinq heures, mon ami Florentin revenait de là, le nez rouge et les yeux farouches, car depuis la conspiration, tous ces vieux reprenaient un air terrible; ils se croyaient sans doute en campagne, du côté de Smolensk ou de Saragosse. — Françoise se trouvait justement à la cuisine, en train de préparer le souper, et mon ami Florentin, me voyant seul avec Azor et Coco, parut content.

La nuit venait, il accrocha sa capote dans le placard, mit sa

camisole de tricot, puis s'asseyant dans son fauteuil, sa canne entre les genoux, il me dit :

— Approche, mon ami.

Il me passa la main dans les cheveux et murmura :

— Tu es un brave, un vrai brave... mais il ne s'agit pas de ça... Es-tu pour Charles X ou pour Napoléon?

— Je suis pour Napoléon, lui répondis-je, ayant un grand amour des batailles qu'il me racontait et de la trompette du régiment, que j'entendais sonner matin et soir.

— A la bonne heure! fit-il la figure enluminée, je le savais. Embrassons-nous!

Et nous nous embrassâmes.

Puis il me dit :

— Va voir si la porte de la cuisine est fermée, tu mettras le verrou; il ne faut pas que les femmes entrent dans nos affaires.

J'obéis.

Alors, dans cette petite chambre, où la lumière du soir répandait sur la vieille commode plaquée, sur la vieille chiffonnière et les vieux meubles une teinte grise, il se passa quelque chose d'étrange.

Sébastien Florentin commença par dévisser le pommeau de sa canne d'un air solennel, et dans ce pommeau m'apparut une petite statuette en bronze, haute d'un pouce : la statuette de Napoléon, avec sa capote et son chapeau de gendarme enfoncé sur les yeux, la main droite dans son gilet; et Florentin, me le montrant, murmura :

— Le voilà, mon ami!.. Regarde-le bien... C'est lui!.. Le voilà comme je l'ai vu à Marengo, à Austerlitz, Iéna, Friedland, Eylau, Wagram... Le voilà, tranquille, avec sa capote grise, son chapeau et sa lunette d'approche.

Ah! les traîtres ne l'empêcheront pas de revenir; il s'appellera cette fois Napoléon II, duc de Reichstadt; tu m'entends?

— Oui, mon ami.

— Et tu te battras pour lui sous le drapeau tricolore, l'aigle en haut; tu m'entends?

— Oui, mon ami.

— Tu le jures?.. Lève la main!

Je levai la main.

— Et crie : — Vive l'empereur!

Je criai de toutes mes forces :

— Vive l'empereur!

Coco, qui s'endormait, se réveilla brusquement et se mit à crier, d'un ton aigre :

— Gratte, Coco!.. Gratte, Coco!..

Azor aboya.

Le pauvre vieux en pleurait d'attendrissement. Il était dans les vignes du Seigneur.

Et comme Françoise, à ce bruit, voulait entrer dans la chambre, le brave homme revissant son petit fétiche dans la pomme de sa canne, me dit :

— C'est bien!.. Maintenant tu peux ouvrir à Frentzel; mais tu ne lui diras rien, ni à ton père, ni à ta mère, ni à personne!

— Non, mon ami.

J'allai donc ouvrir, et Frentzel entra, portant la lampe qu'elle venait d'allumer dans la cuisine; elle la posa sur la table, en demandant :

— Qu'est-ce qui vient donc de crier, tout à l'heure, Florentin?

— C'est moi... J'ai éternué, dit-il, et Coco s'est réveillé.

— Ah! c'est bon! dit Françoise, en retournant à son ouvrage.

Et voilà comment j'entrai dans la grande conspiration des bonapartistes en 1830. Voilà comment les pauvres vieux s'attendaient à voir revenir le grand homme qui les avait promenés d'étape en étape, le sac au dos, à travers l'Europe, semant leurs os partout en l'honneur de Joseph, de Louis, de Jérôme, les gens que vous savez, hélas!

Oh! pauvres vieux de la vieille, pauvres Gaulois, toujours batailleurs et naïfs, que de courage, de vertus guerrières, que d'héroïsme vous avez dépensés pour ce césar italien, qui n'a jamais vu qu'une chose dans ce monde : la gloire de Bonaparte!

VII.

Les beaux jours étaient enfin revenus; nous arrivions au mois d'avril 1830. Jamais printemps ne fut plus précoce.

Mon ami Florentin, malgré les préoccupations du moment, — car la police était en éveil : le brigadier de gendarmerie Muller avait fait prévenir sous main son ancien capitaine Vidal que l'ordre de dresser une liste des patriotes trop exaltés était arrivé; les réunions à *la Ville de Metz* étaient suspendues, et chez nous on parlait moins haut. — Malgré tout cela, Sébastien et moi, nous allions conspirer ensemble dans sa baraque.

Il me semble encore courir dans le petit sentier des glacis, pour gagner notre jardinet; les hautes herbes pleines de marguerites sauvages et de boutons d'or frissonnent à mes côtés, les papillons voltigent, les abeilles bourdonnent, Azor me montre le chemin en bondissant et se retourne tout joyeux, et mon ami nous suit, tout

riant, sa petite chopine de vin blanc et sa croûte de pain dans la poche.

Quel beau temps que celui de l'enfance! Comme tout brille à vos yeux! Que la lumière est pure!.. Que le parfum des fleurs est pénétrant, et que vos sensations sont vives!.. — Aucune crainte de l'avenir, aucune arrière-pensée qui vous troublent; rien qui vous inquiète!

Ah! oui, ce sont les seuls jours qui méritent d'être regrettés; tant de soucis se mêlent plus tard à nos espérances, à nos bonheurs!

Mais parmi mes souvenirs d'enfance, il n'en est pas un seul qui me revienne avec plus d'éclat que celui de notre matinée dansante à la ferme du fond de Fiquet.

Il faut que je vous raconte cela, car c'est comme un point lumineux dans mon existence.

Les bonnes commères dont je vous ai parlé : Mme Richard, Mme Vidal, la grand'mère Desjardins, Mme Françoise et d'autres dont le nom m'échappe aujourd'hui, avaient comploté de donner un bal champêtre, le jour de la Fête-Dieu, à tous les enfans de notre société.

Je devais en être. Ma mère, prévenue à l'avance, m'avait fait faire un costume tout neuf, un costume de petit paysan alsacien, du Kokesberg : le tricorne, le gilet écarlate, la culotte, les bas montant jusqu'aux genoux, les souliers à boucles d'acier, rien n'y manquait, et cela m'allait à ravir, avec mes grosses joues rouges et mes cheveux châtains bouclés.

La première fois qu'on me mit ce costume et qu'on me plaça devant le miroir, je ne pus croire que c'était moi, tant je me trouvai beau.

C'était un matin, après déjeuner; et comme je m'admirais encore, Mme Françoise arrive, dans ses plus beaux atours, pour me prendre; et au lieu d'aller chez mon ami Florentin, nous sortons par la porte de Saverne, nous descendons vers l'ancienne briqueterie Pernett, en longeant les petits jardins des glacis. — Tout le monde me regardait en souriant; je demandais à Frentzel :

— Où donc allons-nous?

— Tu vas voir, faisait-elle. C'est grande fête, aujourd'hui, Lucien, la Fête-Dieu; tu vas faire ton entrée dans le monde.

Et nous suivions l'allée des peupliers, vers la ferme, quand tout à coup, qu'est-ce que j'aperçois?

Devant la maison d'habitation, près du bassin entouré de vieux saules, une grande réunion, rien que des petits garçons et des petites filles : les uns en hussards, en colonels, en mamelucks; les autres en marquises, en bergères, en sultanes.

Et tout cela riait sous un rayon de soleil splendide!

Là se trouvaient Alfred Tardy, Eugène Bidoux, Charles Delorme, Justine Vidal, Pauline Richard, Léontine Giraud, surnommée le dragon, et bien d'autres, chantant, sautant, s'embrassant.

Je ne pouvais en croire mes yeux et je restais en admiration, quand Justine arrive en petite paysanne alsacienne, l'avant-cœur parsemé de paillettes d'or, et se jette dans mes bras toute riante, en me disant :

— Comment me trouves-tu? Est-ce que je suis bien habillée?

— Tu es la plus belle de toutes, lui répondis-je. Et moi?

— Tu es aussi le plus beau, avec ton gilet rouge. Mais tu ne danseras qu'avec moi, tu m'entends, Lucien?

— Oh! bien sûr...

— Oui,.. mais si un autre vient me prendre?..

— Je tombe dessus, lui dis-je en fermant les poings.

Justine alors, m'entourant le cou de ses bras, fut heureuse.

— Eh bien! arrive... dit-elle.

Et nous voilà lancés dans la bande, au milieu des cris de joie, des éclats de rire. Les mères, assises sur un banc contre la charmille, nous regardaient attendries.

Puis tout à coup nous entendîmes l'appel à la danse. C'était M. Châzi, ancien fourrier de voltigeurs, et dans ce temps maître d'armes et de grâces françaises à Phalsbourg, qui préludait, la jambe droite en avant, le menton serré sur le violon, son gros nez penché sur la joue gauche et le coude en l'air. Il avait sa grande redingote marron à taille courte, les bas de soie blancs, les escarpins et la culotte de nankin à breloques des grandes occasions, et lançait son premier coup d'archet, en s'écriant :

— Choisissez vos dames.

Mais Justine m'entraînait alors dans une allée détournée; elle me conduisait voir le buffet, dressé dans une baraque en planches au fond du verger, elle me montrait les crèmes, les petits pâtés, les croquettes, les gâteaux de toute sorte.

— Ce sera pour notre dîner, disait-elle, quand on se sera bien amusé. Maintenant viens; tu entends les autres, là-bas, qui tournent déjà.

Nous courions. Elle me répétait :

— Tu ne danseras qu'avec moi.

— Sois donc tranquille, Justine, lui disais-je, en levant les jambes l'une après l'autre et les balançant, comme j'avais vu faire à nos paysans. Va, ne crains rien, nous allons nous en donner.

Et c'est ainsi que nous entrâmes dans le tourbillon.

Je faisais faire des pirouettes à ma danseuse. La bonne Nicole,

avec Françoise, riaient les larmes aux yeux. De temps en temps elles nous appelaient pour nous essuyer la figure.

— C'est bien, vous dansez comme deux anges, disait Frentzel. — Allons, Lucien, embrasse ta petite femme.

Ce que je faisais avec empressement.

Et Nicole disait :

— Nous les marierons ensemble. — Tu veux bien, Lucien?

— Oh! oui,.. je veux bien.

Après cela nous recommencions à sauter, à tourner de plus belle. Tous les autres ne nous inquiétaient pas, nous ne voyions que nous.

Et maintenant que j'y songe, il me semble que le cadre de cette fête champêtre était admirablement choisi à la vieille ferme Pernett.

Les grands peupliers qui s'effilent dans l'air, le bassin où s'élève le jet d'eau qui s'égrène à la lumière éblouissante comme une gerbe de diamans et rafraîchit en retombant la pelouse; plus loin, au-delà de la haie touffue couverte d'églantines, la petite chapelle de Saint-Jean, et autour de nous l'ombre tremblotante des poiriers blancs, des pommiers roses moutonnant à perte de vue dans le verger; et ce papillotage des feuilles, ce frémissement de la brise effleurant les herbes, tout me revient comme un rêve de Boucher ou de quelque autre maître inspiré par la fantaisie.

Ai-je besoin de vous parler encore du dîner, du bon appétit des danseurs et des danseuses? Non, ces choses vont de soi.

Mais il faut que je vous raconte, pour la fin, une petite scène que la suite des années n'a pas effacée de ma mémoire et qui répand une teinte sombre sur ce souvenir joyeux.

Je vous ai dit qu'au-delà de la grande haie, toute parfumée d'églantines, se dressait la petite chapelle de Saint-Jean. Une allée y menait; et vers le soir, ayant bien dîné, bien dansé, bien ri, Justine et moi nous descendions cette allée bras dessus, bras dessous, quand nous vîmes que la chapelle était ouverte.

Or, on ne l'ouvrait jamais, et pour voir à l'intérieur, il fallait se dresser sur la pointe des pieds et regarder par un trou rond percé dans la porte.

Alors on découvrait un petit autel orné d'un crucifix d'ivoire, de deux vases de faïence et de quelques petites statuettes en plâtre; tout cela vieux, si vieux que c'en était devenu jaune.

Depuis combien d'années la chapelle était-elle fermée? Dieu le sait.

La voyant donc ouverte, nous y courûmes, et qu'est-ce que nous aperçûmes? M. le commandant d'artillerie Tardy de Montravel et cinq ou six ouvriers maçons munis de pioches et de leviers.

La chapelle de Saint-Jean se trouvait dans le périmètre de la

place, le commandant avait voulu la visiter; peut-être avait-il l'idée de la supprimer.

Enfin, ces gens étaient là, nous tournant le dos; ils levaient une grande dalle devant l'autel, et nous, curieux comme tous les enfans, nous regardions entre les jambes des ouvriers ce qu'ils faisaient là.

La dalle levée, appuyée au mur, en nous penchant nous vîmes le squelette d'un homme vêtu d'un justaucorps et d'une culotte de cuir roux, les larges bottes évasées remontant jusqu'à mi-jambe et l'épée au côté. A sa droite, sous les os de ses doigts sortant de la manche, se trouvait un rouleau de parchemin.

M. Tardy, grand, sec, déjà vieux, regarda quelques instans, le front pensif, puis il dit à l'un des ouvriers :

— Michel, passez-moi ce rouleau.

L'ouvrier le lui remit.

Il le déroula et s'approcha de la petite fenêtre en ogive pour le lire. Les ouvriers, les mains appuyées sur les manches de leurs pioches, attendaient en silence, lorsque, élevant la voix, le commandant dit :

— C'est de l'espagnol. — Nous voyons là don Ramon Hurtado, capitaine aux armées de Montécuculli, — l'adversaire de Turenne et du prince de Condé, — tué dans un combat près du château de Bernardhausen, — aujourd'hui Phalsbourg, — en l'an du Seigneur 1675.

Après avoir dit cela d'un accent solennel, il rendit le parchemin à l'ouvrier en lui disant :

— Remettez cela dans la tombe et ne touchez pas à l'épée de ce vieux brave. C'est ainsi qu'on retrouvera nos camarades dans toutes les parties de l'Europe, de Lisbonne à Moscou, et tous les honnêtes gens diront comme nous : — Laissons dormir ce brave... Ne touchons pas à son épée ! — Allons, mes amis, qu'on remette la dalle et que don Ramon repose en paix.

Les ouvriers se remirent à l'ouvrage.

Justine et moi, nous courions déjà dans l'allée, tout épouvantés de ce que nous avions vu.

Nous n'en dîmes pourtant rien à personne, de crainte d'être grondés; mais, vers la nuit, en rentrant en ville, nous tenant à la main de Françoise et de Nicole, à chaque seconde nous regardions derrière nous dans l'allée des peupliers déjà sombre, pour voir si don Ramon Hurtado ne nous suivait pas !

ERCKMANN-CHATRIAN.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DES

PROVINCIALES DE PASCAL

Les *Lettres provinciales* sont des pamphlets jansénistes, mais le jansénisme contient à la fois une théologie et une morale; je vais le considérer successivement sous ces deux aspects.

I. — DE LA THÉOLOGIE JANSÉNISTE (1).

Le fond de cette théologie n'est autre que la doctrine sur la grâce, développée dans l'*Augustinus*, livre posthume de l'évêque d'Ypres, Jansen ou Jansénius. On ne rencontre guère une matière théologique aussi difficile que celle de la grâce, où il s'agit d'accorder ce qu'on appelle le libre arbitre de l'homme avec la toute-puissance de la grâce de Dieu. Dieu et le libre arbitre! que d'obscurités pourraient s'élever déjà, pour des métaphysiciens, par le seul conflit de deux idées dont chacune à part est si grosse d'obscurités! Que sera-ce s'il n'est plus question de métaphysique, mais de théologie, et de textes à interpréter? Je ne prétends nullement ici discuter ni résoudre le problème : je me bornerai à présenter un exposé historique, et ce sera beaucoup si les lecteurs ont le courage de me suivre. Pour sentir combien la difficulté est inextricable, il n'y a pas besoin de s'enfoncer dans les in-folio : il suffit de lire, mais de lire avec attention quelques lignes du *Petit Catéchisme du diocèse de Paris*, un opuscule d'une centaine de pages, écrites pour l'usage des enfans :

(1) Dans ce paragraphe premier, on retrouvera quelques pages qu'on a pu lire déjà dans mon Étude sur les *Pensées* de Pascal.

« *Pouvons-nous, par nos propres forces, observer les commandemens et éviter le péché?*

« Non; nous ne pouvons observer les commandemens et éviter le péché qu'avec la grâce de Dieu.

« *Qu'est-ce que la grâce?*

« La grâce est un don surnaturel ou un secours que Dieu nous accorde par pure bonté et en vue des mérites de Jésus-Christ, pour nous aider à faire notre salut.

« *La grâce nous est-elle nécessaire?*

« Oui, la grâce nous est si nécessaire que sans elle nous ne pouvons rien faire qui soit utile à notre salut.

« *Dieu nous donne-t-il toujours la grâce?*

« Oui, Dieu nous donne la grâce toutes les fois que nous en avons besoin et que nous la demandons comme il faut. »

Pressons un peu ces dernières paroles : Dieu accorde la grâce quand on la demande comme il faut. Mais, pour la demander ainsi, ne faut-il pas déjà l'avoir? Oui, évidemment; car si nous pouvions demander la grâce sans l'avoir déjà, nous ferions donc sans elle une chose utile pour notre salut, ce qui vient d'être déclaré impossible. Ainsi, dire que Dieu accorde la grâce quand elle est bien demandée, c'est dire qu'il l'accorde quand il l'accorde, et rien de plus. Et s'il ne l'accorde pas, nous sommes dans l'impossibilité de la demander par nos propres forces.

C'est donc la grâce qui fait tout en nous, et non pas nous-mêmes. Dieu, qui la donne, la donne gratuitement, puisque nous ne pouvons par nous-mêmes la mériter, et c'est en cela précisément qu'elle est la grâce. Celui à qui il la donne est sauvé, celui à qui il la refuse est perdu. Ces conséquences sont nécessairement enveloppées dans les principes posés par le *Petit Catéchisme*. Les théologiens les ont déduites intrépidement et les suivent plus loin encore. Ils en tirent, par un enchaînement inévitable, le dogme de la prédestination. De toute éternité, Dieu sait ce qu'il sait et veut ce qu'il veut : il sait donc de toute éternité qu'il doit donner gratuitement sa grâce à tel homme, ou plutôt de toute éternité, il la lui donne, comme il la refuse à tel autre. Celui-là est donc de toute éternité prédestiné au salut, et celui-ci à la damnation. Le *Petit Catéchisme* s'est gardé de toucher un seul mot de cette doctrine, car il n'a pas osé la professer, et il ne pouvait pas l'écarter.

On s'arrête ici tout d'abord et on se demande comment l'église a jamais pu parler ainsi; comment elle a porté un tel défi à la nature révoltée, en posant en dogme que notre salut ou notre perte dépend uniquement d'une grâce qui ne dépend pas de nous. Comment cela s'est fait, j'essaierai de l'expliquer tout à l'heure : je constate d'abord que le dogme est ce que je viens de dire, et que ce dogme

était entièrement constitué dès le temps d'Augustin. Le moine breton Pélage s'insurgea inutilement pour la liberté contre la grâce : Augustin fit prévaloir la grâce absolument souveraine.

Cependant l'église, qui ordonne à ses fidèles de croire à cette toute-puissance de la grâce, leur ordonne de croire aussi en même temps que l'homme a un libre arbitre par lequel il mérite ou démérite, de manière à être récompensé ou puni.

Cette seconde partie du dogme paraît absolument contradictoire à la première ; mais il y a un mot qui répond à tout : c'est un mystère. La foi consiste à admettre tout ensemble que la grâce fait tout et que cela ne détruit pas le libre arbitre. C'est là l'orthodoxie, telle que l'a définie, en 1547, la sixième session du concile de Trente. Et l'église, parmi les condamnations qu'elle a prononcées contre Luther et Calvin, a condamné en particulier leurs doctrines sur la grâce, parce que l'un et l'autre, pour relever cette grâce divine et pour échapper aux contradictions, reniaient le libre arbitre et déclaraient que l'homme l'a perdu par l'effet du « péché originel (1). »

Il est d'ailleurs tellement difficile à l'esprit humain de consentir à associer deux idées qu'il ne vient pas à bout d'accorder, que la théologie ne put se reposer dans les définitions du concile, et ceux qui prenaient à cœur ces questions essayèrent de résoudre le problème en sacrifiant l'un des deux termes à l'autre.

Dès 1560, de Bay ou Baius, docteur de Louvain, hasarda des propositions qui furent condamnées comme analogues à celles de Calvin et contraires au libre arbitre.

En 1588, parut le livre du jésuite Louis Molina, *sur l'Accord du libre arbitre et de la grâce*. Molina se jetait dans une voie absolument opposée à celle des protestans et de Baius. Il s'efforçait de ne pas offenser la grâce et de rendre pourtant au libre arbitre ce que la grâce paraît lui ôter. En même temps qu'il reconnaissait d'une part que sans la grâce l'homme ne peut rien, il soutenait d'autre part que la grâce est offerte à tous. Il disait que l'homme est libre de l'accepter ou d'y résister, et que Dieu sachant d'avance l'usage qu'il fera de cette liberté, donne en effet la grâce à celui qui l'accepte, et ne la refuse qu'à celui qui y résiste ; de sorte que l'homme après tout a ainsi sa part dans l'œuvre de son salut.

Cette solution ne prévalut pas ; j'en dirai les raisons tout à l'heure. Le livre de Molina fut même dénoncé à Rome. Après une instruction qui dura plusieurs années, sous les papes Clément VIII et Paul V, ce dernier déclara les débats terminés, mais il ne prononça pas la sentence. La doctrine de Molina ne fut donc pas con-

(1) Luther avait développé ses doctrines dans le livre *de Servo Arbitrio*, 1526.

damnée, mais elle ne fut jamais non plus acceptée par l'église, et longtemps elle y rencontra une opposition presque universelle. L'*Augustinus* de Jansénius, qui parut en 1640 (l'auteur était mort en 1638), ne fut que la plus énergique des protestations qui s'élevèrent contre le molinisme, accusé de renouveler l'hérésie de Pélage et de ses disciples.

Mais Jansénius parut à son tour aller trop loin; sa pensée ne fut pas acceptée, quoiqu'il l'eût présentée comme celle même de saint Augustin, et son livre fut traité plus mal que celui de Molina. Cinq propositions qu'on donnait comme contenant l'essence de sa doctrine furent déférées, en 1649, à la faculté de théologie de Paris, puis deux ans après elles furent dénoncées à Rome. Les jésuites, accusateurs de Jansénius, réussirent pleinement dans leurs poursuites. Les cinq propositions furent condamnées à Rome, non plus en vertu de simples décisions rendues au nom du pape par l'inquisition romaine, mais, plus solennellement, par une bulle d'Innocent X, en 1653. Elles ont fait tant de bruit, que je ne puis me dispenser d'en donner le texte, quelque froids que ces subtilités nous laissent aujourd'hui :

« Il y a des commandemens de Dieu qui pour les justes de bonne volonté, et faisant effort selon ce qu'ils ont actuellement de forces, sont impossibles, et il leur manque la grâce qui les rendrait possibles.

« La grâce intérieure, dans l'état de la nature déchue, est irrésistible.

« Pour mériter et démériter, dans l'état de la nature déchue, il n'est pas besoin que l'homme soit libre de nécessité; il suffit qu'il soit libre de contrainte.

« Les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce prévenante intérieure pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, et ce en quoi ils étaient hérétiques, c'est qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine eût le pouvoir d'y résister ou d'y obéir.

« Il est semi-pélagien de dire que c'est pour tous les hommes sans exception que le Christ est mort et qu'il a versé son sang. »

Les jansénistes n'osèrent pas défendre les cinq propositions, condamnées par une bulle pontificale ; mais ils soutinrent qu'elles ne contenaient pas la vraie doctrine de Jansénius; qu'ainsi en les condamnant on ne touchait pas à cette doctrine, qui n'était autre que celle de saint Augustin, et qu'en croyant condamner Jansenius lui-même, le pape s'était trompé sur ce point de fait, son autorité ne s'étendant pas à décider d'une question de ce genre.

Cette première thèse est celle que le fameux docteur Antoine Arnauld osa plaider dans un écrit publié en 1655 (*Lettre à un duc*

et pair). En même temps, dans ce même écrit, il déclarait, pour son propre compte, « que la grâce, sans laquelle on ne peut rien, a manqué à saint Pierre dans sa chute, » et paraissait reproduire ainsi sous une autre forme la même « erreur » qui avait été condamnée dans la première proposition : ce qu'Arnauld, bien entendu, refusait de reconnaître. L'écrit d'Arnauld fut à son tour déféré à la censure de la faculté. L'auteur fut mis en cause pour l'une et pour l'autre de ses deux assertions, qu'on appela le point de fait et le point de droit, et fut d'abord condamné sur le point de fait. C'est à cette première censure que se rapporte la 1re *Provinciale*. Les quatre premières et les deux dernières (17 et 18) sont relatives aux difficultés sur la grâce.

On voit assez en lisant ces Lettres, comme on l'a vu par tout ce que je viens de dire, combien ces difficultés sont insurmontables. L'esprit y est continuellement placé entre des idées contradictoires et incompatibles, et les théologiens du XVIIe siècle, à l'exception des molinistes, loin de prétendre atténuer les oppositions entre ces deux faces de leur foi, se faisaient un devoir d'humilier leur raison sous ces oppositions mêmes. Telle est en particulier la théologie de Bossuet, c'est-à-dire celle de l'école de saint Thomas d'Aquin, ou des thomistes. Qu'on me permette de m'y arrêter; il semble qu'on ne puisse mieux s'adresser, pour avoir le dernier mot sur ces questions, qu'au grand évêque que La Bruyère appelait publiquement un Père de l'église.

Il a développé sa doctrine principalement dans trois écrits, qui sont : 1° un *Traité du libre arbitre*, composé, dit-on, pendant que Bossuet était précepteur du dauphin, mais qu'il n'a pas publié, et qui ne parut qu'en 1731, trente-sept ans après sa mort; 2° une Instruction pastorale publiée dans une ordonnance de l'archevêque de Paris (M. de Noailles) en 1696, mais que l'abbé Le Dieu déclare avoir été écrite par Bossuet; 3° un écrit composé encore pour l'archevêque de Paris, afin de lui venir en aide dans les embarras théologiques où il s'était mis à propos du livre fameux du père Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*. Cet écrit fut fait pour être placé dans une nouvelle édition de ce livre, qui devait paraître avec une approbation de l'archevêque de Paris et pour expliquer cette approbation; mais M. de Noailles se décida à laisser paraître l'édition, en 1699, sans approbation et par conséquent sans explication, de sorte que le travail de Bossuet ne fut pas publié. Il le fut en 1710 par le père Quesnel lui-même, entre les mains de qui il était tombé et qui le donna sous le titre de *Justification* de ses *Réflexions morales*. A ces trois écrits, on peut ajouter une courte Lettre sur la prédestination, qui est la huitième des Lettres à la sœur Cornuau, et qui n'a pas non plus été écrite

pour l'impression. Ainsi, en définitive, aucun travail de Bossuet sur ces questions n'a été signé et publiquement avoué de lui, sans doute parce qu'il n'était pas arrivé à se satisfaire lui-même. On lit en effet dans ces écrits plus d'une page où cet esprit si net et si lucide a peine à se dégager de l'absurde, même par l'inintelligible, et les seuls passages dont on reste vivement frappé sont précisément ceux où l'auteur retourne avec insistance cette idée même, qu'il est impossible d'arriver à la lumière. Toute cette éloquence n'aboutit qu'à faire les ténèbres visibles, selon le mot de Milton.

Ainsi il dira : « Il n'importe que la liaison de deux vérités si fondamentales soit impénétrable à la raison humaine, qui doit entrer dans une raison plus haute, et croire que Dieu voit dans sa sagesse infinie les moyens de concilier ce qui nous paraît inalliable et incompatible (1). » Et ailleurs : « C'est pourquoi la première règle de notre logique, c'est qu'il ne faut jamais abandonner ces vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne quand on veut les concilier; mais qu'il faut au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue (2). »

En réalité, c'est seulement par cette ressource de la soumission et du silence que Bossuet a réussi à se distinguer des jansénistes. Autrement sa théologie est aussi près que possible de la leur. Et il a pour les molinistes la même répulsion. Dans ses *Avertissemens aux protestans,* 1689-1691, répondant à Jurieu, qui accusait l'église de tolérer dans la doctrine de Molina ce qu'il appelle un nouveau demi-pélagianisme, il s'attache sans doute à montrer que les molinistes ne sont pas précisément hérétiques; mais il estime qu'ils sont près de l'être, ou plutôt qu'ils le sont déjà s'ils vont jusqu'au bout de leur pensée : « Que si on passe plus avant et qu'on fasse précéder la grâce par quelque acte purement humain à quoi on l'attache, je ne craindrai point d'être contredit par aucun catholique en assurant que ce serait de soi une erreur mortelle, qui ôterait le fondement de l'humilité, *et que l'église ne tolérerait jamais*, après avoir décidé tant de fois, et encore en dernier lieu dans le concile de Trente (sess. VI, chap. 5), que tout le bien, jusqu'aux premières dispositions de la conversion du pécheur, vient *d'une grâce excitante et prévenante, qui n'est précédée par aucun mérite*, etc. (3). » Au contraire, dans son oraison funèbre de Cornet (celui qui avait déféré les cinq propositions à la censure de la Sorbonne), on voit bien qu'il ne reproche pas tant aux jansénistes

(1) Écrit sur le livre des *Réflexions morales*, § VI, dans les *OEuvres complètes de Bossuet*, Paris, 1856, t. II, page 7.

(2) *Du Libre Arbitre*, chap. IV, tome X, page 119.

(3) *OEuvres complètes*, tome VI, page 214 (IIe Avertissement).

d'être dans le faux que de se montrer indiscrets et téméraires en prétendant proclamer la vérité : « Il vit donc que saint Augustin, qu'il tenait le plus éclairé et le plus profond de tous les docteurs, avait exposé à l'église une doctrine toute sainte et apostolique touchant la grâce chrétienne; mais que, ou par la faiblesse naturelle de l'esprit humain, ou à cause de la profondeur ou de la délicatesse des questions, ou plutôt par la condition nécessaire et inséparable de notre foi durant cette nuit d'énigmes et d'obscurités, cette doctrine céleste s'est trouvée nécessairement enveloppée parmi des difficultés impénétrables; si bien qu'il y avait à craindre qu'on ne fût jeté insensiblement dans des conséquences ruineuses à la liberté de l'homme; ensuite il considéra avec combien de raison toute l'école et toute l'église s'étaient appliquées à défendre ces conséquences, et il vit que la faculté des nouveaux docteurs (1) en était si prévenue, qu'au lieu de les rejeter, ils en avaient fait une doctrine propre; si bien que la plupart de ces conséquences, que tous les théologiens avaient toujours regardées jusqu'alors comme des inconvéniens fâcheux, au-devant desquels il fallait aller pour bien entendre la doctrine de saint Augustin et de l'église, ceux-ci les regardaient au contraire comme des fruits nécessaires qu'il en fallait recueillir, et que ce qui avait paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il fallait craindre d'échouer le vaisseau, ceux-ci ne craignaient point de nous le montrer comme le port salutaire où devait aboutir la navigation (2). »

Mais pourquoi les jansénistes se sont-ils obstinés à s'attacher à ces écueils? et pourquoi Bossuet lui-même et l'école à laquelle il appartient se condamnaient-ils à confesser si péniblement leur impuissance, quand il semble que les uns et les autres auraient pu se mettre plus à l'aise en acceptant l'expédient de Molina, je veux dire en contentant la nature au moyen de la part faite au sentiment du libre arbitre, dût-il en coûter quelque chose à la grâce, qui est le surnaturel, et qui par là même nous touche moins? Pourquoi repoussaient-ils absolument ce qu'on pourrait appeler la théologie facile? C'est qu'il y avait des textes en face desquels elle ne paraissait pas pouvoir subsister.

Avant tout, il y avait ces passages fameux des Lettres de Paul, sur lesquels repose la doctrine de la grâce arbitraire et irrésistible : « Rébecca eut deux jumeaux de notre père Isaac. Avant qu'ils fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que

(1) Cette expression est une pure ironie; il n'y avait pas, au sens propre, de *faculté* janséniste.

(2) *OEuvres complètes*, tome v, page 362. — Il est bien à remarquer que cette oraison funèbre, prononcée en 1663, peu après les *Provinciales*, ne fut imprimée que sur la fin de la vie de Bossuet, en Hollande et sans sa participation. L'abbé Le Dieu, son secrétaire, assure que « l'auteur ne s'y reconnut pas du tout. »

prévalût ce que Dieu avait décidé par choix, non en vertu de leurs œuvres, mais en vertu de son appel, il fut dit : Le premier né sera assujetti à l'autre ; car il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai réprouvé Ésaü. Que dirons-nous? Y a-t-il eu injustice en Dieu? Jamais. Dieu a dit à Moïse : J'aurai pitié de qui je veux avoir pitié ; je ferai miséricorde à qui je voudrai faire miséricorde. Ce n'est donc pas ici l'œuvre de l'homme qui s'efforce et qui court, mais celle de Dieu qui a pitié... Il fait miséricorde à qui il lui plaît ; il endurcit qui il lui plaît. Vous me dites : Pourquoi se plaint-il alors? Qui peut résister à sa volonté? O homme, qui es-tu pour répondre à Dieu? L'ouvrage façonné dit-il à celui qui le façonne : Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier n'est-il pas maître de son argile? Ne peut-il pas tirer de la même boue un vase d'honneur et un vase d'ignominie? (Rom., IX, 10-21.) » Et ailleurs : « C'est ainsi qu'aujourd'hui encore un petit nombre ont été sauvés par la préférence de la grâce. Si c'est par la grâce, ce n'est donc point par les œuvres ; car autrement la grâce n'est plus grâce. » (XI, 5.) — Les mieux disposés en faveur du sens commun reculaient embarrassés devant ces passages.

Aujourd'hui les esprits sont moins timides et jugent les textes eux-mêmes, au lieu de s'en servir pour juger. En lisant ces passages de Paul, la seule chose qui les embarrasse est de savoir comment Paul a pu penser et parler ainsi. Et ils en trouvent la raison là où se trouve la raison de tout, je veux dire dans l'histoire : la même parole qui semble dogmatiquement inexplicable s'explique sans peine historiquement. Ce qui a conduit Paul à ces pensées, c'est sa rupture avec les Juifs. Lui-même est né Juif, et il s'est séparé de ceux qui étaient ses frères, pour devenir le frère des Gentils en Jésus. Il faut donc qu'il prêche que les Juifs, ces aînés, ces élus, ce peuple de Dieu, sont déchus maintenant et que Dieu s'est fait par Jésus un nouveau peuple. Les Juifs avaient mérité, et non les Gentils ; mais c'est que la grâce ne se donne pas selon les mérites ; elle est de la part de Dieu un pur choix. Il lui a plu de prédestiner les Gentils à être les disciples et les images de son Fils unique : « Ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés ; ceux qu'il a appelés, il les a justifiés ; ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés. » (Rom., VIII, 30.) Cela répond à tout, et voilà tout ce que signifie dans Paul le mystère de la grâce.

Mais ces textes, tout sacrés qu'ils sont, n'auraient pas produit, soyons-en sûrs, tout ce qu'on en a tiré, si par-dessus n'étaient venus les enseignemens des pères de l'église et surtout ceux d'Augustin. Paul est un Hébreu et un homme d'inspiration ; il jette les mots comme des éclairs qui nous étonnent et qui passent. Ses héritiers sont des raisonneurs, tout pleins de dialectique et de sophis-

tique grecque, dressés aussi à la discipline latine, chez qui les idées s'enchaînent savamment et s'ordonnent en systèmes. C'est quand ils travaillèrent sur les traits de passion de Paul que tout fut perdu, que la théologie fut faite et que l'esprit chrétien s'y trouva enchaîné pour jamais.

Les textes de Paul et ceux des pères, presque aussi sacrés les uns que les autres, arrêtaient comme des barrières infranchissables les essais d'explication les plus plausibles. L'autorité surtout d'Augustin fut immense; son travail infatigable, son génie subtil et passionné, le rendirent maître de tous les esprits. Les tentatives de Pélage ou de ses disciples contre la grâce, en faveur de la liberté, furent repoussées par lui avec une force qui rendit sa victoire décisive et sans retour. Sa parole fut souveraine dans l'église comme l'Écriture même, et voici une prière qu'un pieux abbé du moyen âge adressait à Dieu à la messe de la fête de Saint-Augustin et que Bossuet, en la citant, s'est appropriée (1) :

« Je vous prie, Seigneur, de me donner par les intercessions et les mérites de ce saint ce que je ne pourrais obtenir par les miens, qui est que, sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, je pense ce qu'il a pensé, je sache ce qu'il a su, j'entende ce qu'il a entendu, je croie ce qu'il a cru, j'aime ce qu'il a aimé, je prêche ce qu'il a prêché. » Il aurait dit sans doute la même chose sur la question de la grâce (2).

On a vu déjà que Jansénius s'était couvert de ce patronage, et si ce grand nom ne suffit pas pour protéger son livre, il a suffi du moins pour empêcher l'église d'adopter la doctrine de Molina.

Et c'est là ce qui faisait la force du jansénisme, même parmi les gens du monde. Ainsi M[me] de Sévigné écrivait à sa fille (9 juin 1680) : « Je lis des livres de dévotion, parce que je voulais me préparer à recevoir le Saint-Esprit...; mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter; c'est lui qui *prie en nous par des gémissemens ineffables*. (Rom., VIII, 26.) C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela : je le trouve bien janséniste et saint Paul aussi. Les jésuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures et ne font pas semblant de voir où cela remonte. » Et encore (14 juillet) : « Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin? Voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures comme le potier; il en choisit, il en rejette : ils ne sont point en peine de faire des

(1) Gandar, *Bossuet orateur*, 1867, page 101.

(2) *Défense de la tradition et des saints pères*, XII, 33, dans les *OEuvres complètes*, t. II, p. 325.

complimens pour sauver sa justice; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté, etc. » (Voir encore la lettre du 21 juin.)

Dans les premiers temps de l'église, lorsque le christianisme, bien que déjà triomphant, avait encore en face de lui, sans parler des Juifs, la foule des païens et que le monde ancien était vaincu, mais non pas détruit, c'était une grande force pour l'église de proclamer l'arrêt de Dieu qui la choisissait et qui réprouvait tout ce qui restait en dehors d'elle. La nature, c'était le paganisme; la grâce, c'était la foi de Jésus-Christ: Augustin ne pouvait donc trop accabler la nature et trop exalter la grâce. C'est dans un sentiment semblable qu'au XVI[e] siècle, au réveil de l'esprit païen, les chrétiens zélés se rejetèrent encore vers le dogme de la grâce toute-puissante, et comme effrayés de leur libre arbitre et craignant qu'il n'échappât à la volonté de Dieu, allèrent jusqu'à le perdre dans cette volonté souveraine. Mais on peut dire que, depuis ce temps, la doctrine de la grâce a baissé à mesure que baissait la foi. On n'en parle plus aujourd'hui au grand nombre; on ne lui cite plus Paul ni Augustin; car leur esprit va directement en sens contraire de l'esprit moderne, esprit de tolérance et de rapprochement. Le paganisme vieillissant et la foi chrétienne naissante étaient des ennemis irréconciliables; il fallait que l'un mourût et que l'autre vécût: alors le dogme de la prédestination semblait traduire aux esprits, dans une langue divine, cette nécessité sentie de tous, et leur était ainsi comme accessible. Il ne l'est plus pour l'homme de nos jours, habitué à ne plus voir ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans les idées, ni dans les choses, de barrières infranchissables qui puissent le séparer à jamais de ses semblables, et à considérer comme la fin et l'idéal de l'humanité une communion universelle. Élection gratuite, disgrâce irréparable, partage des sauvés et des réprouvés, ce sont des dogmes auxquels le croyant peut rester soumis dans l'ordre surnaturel, mais qui ne se réfléchissent plus dans les sentimens et dans les actions dont se compose le courant de la vie humaine.

II. — DE LA MORALE JANSÉNISTE.

La morale du jansénisme est austère, et comme telle, elle est à la fois noble et chagrine : noble, par la pureté et la sainteté à laquelle elle aspire ; chagrine parce que l'honnête homme ne peut guère jeter les yeux autour de lui sans être attristé et irrité par le spectacle de l'injustice.

Ce chagrin s'en prend particulièrement aux puissans, car les puissans sont rarement purs. Ils vérifient l'aphorisme d'Aristote :

« En général, les hommes font le mal quand ils le peuvent (1). » Ils mettent d'ailleurs au service de leurs convoitises celles d'une foule de gens, qui se font leurs ministres et leurs complaisans, tandis que les justes sont méprisés et victimes. Les justes protestent plus ou moins haut, et c'est ainsi que la morale sévère tourne volontiers à ce que nous appelons l'opposition.

Tels étaient les stoïques au temps des Césars, et, au XVIIe siècle, les jansénistes (2). Mais sous Louis XIV, et la fronde finie, la royauté était sacrée; l'opposition se tourna contre un autre pouvoir, établi dans l'église, mais qui par l'église gouvernait aussi le monde, celui des jésuites. L'autorité ecclésiastique exerçait une puissance considérable dans la société d'alors, et elle l'exerçait surtout par les jésuites. Ils étaient donc responsables, aux yeux des purs, de tous les vices de cette société qu'ils conduisaient et de tout le mal qui se faisait sous leur influence.

C'est surtout par la confession et par la direction des consciences que les jésuites gouvernaient, tenant dans leurs mains le roi, la cour et tout ce qui suivait l'exemple d'en haut. C'était donc là ce qui blessait le plus leurs adversaires, et c'était aussi ce qui donnait contre eux le plus de prises. Car cette police des âmes était organisée, et les règles en étaient écrites dans les livres des casuistes, où on pouvait les saisir et les discuter. Aussi la guerre aux casuistes devint bien vite l'objet principal des *Provinciales*, sans que Pascal y eût pensé en les commençant.

La casuistique, c'est-à-dire l'étude des *cas* de conscience, a commencé dès que les philosophes ont étudié la morale dans ses détails. Nous ne pouvons réfléchir sur nos devoirs sans que nous nous apercevions qu'en certaines rencontres le devoir est ou paraît être en contradiction avec l'intérêt, et sans désirer de pouvoir concilier l'un et l'autre. Il y a des occasions où on peut suivre l'intérêt, parce que telle vertu est plutôt un mérite qu'une obligation; mais ailleurs ce sera l'intérêt qui devra être sacrifié au devoir. La discussion de ces problèmes est ce qui constitue la casuistique, nom moderne, mais chose ancienne, dont Cicéron traite déjà dans le

(1) *Rhétorique*, II, 5.

(2) Les accusateurs de Plautus lui reprochent dans Tacite (XIV, 57) d'avoir pris aux stoïques leur insolence et cet esprit sectaire qui fait les brouillons et les intrigans, *sectaque quæ turbidos et negotiorum appetentes faciat*. Et on sait les vers de Boileau (*Sat.*, XI, 1698) :

> La vertu n'était point sujette à l'ostracisme,
> Et ne s'appelait point alors un....

Il laissait le mot en blanc, mais tout le monde lisait aisément : *jansénisme*.

IIIe livre du *de Officiis*, d'après l'école des stoïques (chap. IV, XII, etc.) Mais il y a une grande différence entre celle des philosophes et celle de l'église.

La première sans doute peut avoir eu ses faiblesses et ses taches. Il a pu arriver qu'un philosophe complaisant ait essayé, pour flatter un maître, de faire passer pour permis ce qui est défendu et d'excuser ce qui est coupable. Un philosophe donc pouvait se laisser corrompre, mais il n'y avait pas grand danger que la philosophie en général fût corrompue. A quoi bon, puisque son autorité, étant purement morale, ne gênait pas après tout ceux qu'elle condamnait et qu'ils étaient libres de n'en tenir aucun compte? Dans l'église, au contraire, depuis que l'église eut commencé de régner, le confesseur qui refusait l'absolution prononçait une censure dont l'effet était considérable dans l'opinion et qui pouvait avoir au dehors, pour qui en était frappé, les conséquences les plus fâcheuses (1).

Les pénitens avaient donc besoin, au sens propre, de l'indulgence des confesseurs; mais les confesseurs, de leur côté, s'ils tenaient à conserver la direction des âmes qui leur étaient soumises, avaient à ménager les pénitens et devaient prendre garde de ne pas les rebuter par trop de sévérité, de peur qu'ils n'allassent chercher ailleurs des guides plus faciles. Cela était vrai surtout des grands et des riches, mais même avec les petits il ne fallait pas être trop exigeant, car ils en seraient venus, sinon à ne plus se confesser, du moins à renoncer à toute sincérité dans la confession et à anéantir ainsi la confession elle-même, ce moyen d'action si utile à l'église et qu'elle avait tant d'intérêt à conserver. De là une tentation bien forte pour la casuistique de subordonner la règle aux pécheurs, au lieu de soumettre ceux-ci à la règle. C'est par là qu'elle a soulevé les indignations des purs et scandalisé même les profanes.

Les jésuites étaient parmi les directeurs, non-seulement les plus accrédités et les plus habiles, mais aussi les moins scrupuleux, par la raison qu'ils avaient été institués tout exprès au XVIe siècle, à la suite de la réforme, pour rendre à l'église la domination qui lui échappait. Que l'église régnât par eux et en eux, c'était là leur fin suprême. Aussi est-ce en eux surtout que la casuistique fut attaquée. Plusieurs de leurs livres avaient déjà amené des protesta-

(1) Cela n'a été nulle part plus vrai qu'en Espagne. « Or cette facilité semble nécessaire dans les pays d'inquisition, où le pécheur d'habitude qui ne veut pas se corriger n'ose toutefois manquer au devoir pascal, de peur d'être dénoncé, excommunié, et au bout de l'an déclaré suspect d'hérésie, et comme tel poursuivi en justice : aussi est-ce dans ces pays là qu'ont vécu les casuistes les plus relâchés. » (Fleury, *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, 8e discours, no XV.)

tions et même des censures, quand Arnauld, en 1643, douze ans avant les *Provinciales*, prit à partie la société tout entière, en publiant sa *Théologie morale des jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*. Pascal ne fit que reprendre ce thème, mais c'est ce qui devint la partie la plus considérable de sa polémique et la plus puissante. Quand on parle des *Provinciales*, on pense surtout à ces douze lettres (5 à 16), dont l'ensemble compose une accusation si forte et si redoutable. C'est par là surtout que le livre a vécu et qu'il vivra autant tout au moins que les jésuites eux-mêmes auront l'air de vivre. Je me sers de cette expression parce que je crois, avec Sainte-Beuve, que du jour où Pascal les a touchés, il les a tués (1).

Reste la question de savoir si c'est seulement par hasard que la théologie janséniste et la morale janséniste sont associées, ou si elles tiennent l'une à l'autre essentiellement, et s'il en est de même de la morale relâchée et du molinisme. Cette dernière thèse est celle de Pascal, qui parle ainsi dans la 5ᵉ *Provinciale :*

« Allez donc, je vous prie, voir ces bons pères, et je m'assure que vous remarquerez aisément dans le relâchement de leur morale la cause de leur doctrine touchant la grâce. Vous y verrez les vertus chrétiennes si inconnues et si dépourvues de la charité qui en est l'âme et la vie; vous y verrez tant de crimes palliés et tant de désordres soufferts, que vous ne trouverez plus étrange qu'ils soutiennent que tous les hommes ont toujours assez de grâce pour vivre dans la piété de la manière qu'ils l'entendent. Comme leur morale est toute païenne, la nature suffit pour l'observer. Quand nous soutenons la nécessité de la grâce efficace, nous lui donnons d'autres vertus pour objet. Ce n'est pas simplement pour guérir les vices par d'autres vices; ce n'est pas seulement pour faire pratiquer aux hommes les devoirs extérieurs de la religion; c'est pour une vertu plus haute que celle des pharisiens et des plus sages du paganisme. La loi et la raison sont des grâces suffisantes pour ces effets. Mais, pour dégager l'âme de l'amour du monde, pour la retirer de ce qu'elle a de plus cher, pour la faire mourir à soi-même, pour la porter et l'attacher uniquement et invariablement à Dieu, ce n'est l'ouvrage que d'une main toute-puissante. Et il est aussi peu raisonnable de prétendre que l'on en a toujours un plein pouvoir, qu'il le serait de nier que ces vertus destituées d'amour de Dieu, lesquelles ces bons pères confondent avec les vertus chrétiennes, ne sont pas en notre puisance. »

Sans y mettre ni cette passion, ni cette éloquence, je dirai comme

(1) « Des morts qui se portent assez bien, » disait Sainte-Beuve lui-même. (*Port-Royal*, tome II, page 542.) On serait tenté de les comparer à ces fantômes qu'on se figurait autrefois, qui du fond de leur mort suçaient le sang des vivans.

Pascal que la théologie des jésuites et leur morale s'inspirent de la même complaisance pour la nature : ils craignent également de la rebuter par l'étrangeté des dogmes ou par la rigueur des obligations. Ils font la religion terre à terre afin d'en rendre l'accès facile. Mais plus ils descendaient ainsi, plus leurs adversaires s'élevaient au contraire vers les hauteurs. Ils disaient qu'il ne s'agit pas d'être un dévot, mais un saint; de se laisser dresser par le prêtre, mais d'être transformé par la grâce de Dieu; que le salut n'est pas chose à quoi suffisent le savoir-faire d'un directeur et la docilité du sujet à certaines pratiques; qu'il y faut la vertu surnaturelle du sang du Christ et une âme que cette vertu ait remplie. Voilà comme chez ces sectaires réformateurs, jansénistes aussi bien que calvinistes, la théologie rejoint la morale, et voilà par où les *Provinciales* touchent aux *Pensées*. Il est vrai qu'ainsi le jansénisme a l'air d'anéantir l'homme pour mettre Dieu à sa place; mais ce n'est qu'une illusion, et en réalité cette grâce qu'il invoque n'est que le plus haut effort de la nature humaine. Il dit : « C'est Dieu qui fait tout en moi; » mais ce qu'il appelle Dieu est précisément ce qu'il sent en lui-même de plus exalté et de plus pur.

III. — DE LA POLÉMIQUE DES PROVINCIALES.

La polémique des *Provinciales* est-elle sincère? Les jésuites n'y veulent voir qu'une œuvre de mensonge. Recherchons ce qu'il en faut penser.

D'abord et avant tout, Pascal est-il exact matériellement? Cite-t-il avec fidélité et ne fait-il dire aux casuistes que ce qu'ils ont dit et comme ils l'ont dit? La réponse définitive à cette question ne pourra être faite que dans une édition complète des *Provinciales*, où on mettra à côté des citations de Pascal les textes complets et authentiques auxquels elles se rapportent. Mais, avant toute vérification, je suis disposé à croire à la véracité de Pascal, et voici quelles sont mes raisons.

Marguerite Perier, la nièce de Pascal, nous assure qu'elle a entendu son oncle faire les deux déclarations suivantes : premièrement, qu'il avait lu deux fois Escobar tout entier. Il faut évidemment entendre par là la *Théologie morale* d'Escobar, in-8°, en un volume, et non ses nombreux in-folio. Ensuite que pour les autres auteurs il n'a jamais employé un seul passage sans l'avoir lu lui-même dans le livre cité, et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, non plus que sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse. Que Pascal ait voulu être exact, à mes yeux cela ne fait

pas un doute. Il se pourrait cependant qu'il n'eût pas toujours su faire ce qu'il a voulu, et que, surpris par l'esprit de parti, il eût mal vu ce qu'il voyait ou cru voir ce qu'il ne voyait pas. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra que cela même n'a pas dû être. Si on considère en effet que la compagnie de Jésus, à qui s'attaquait Pascal, avait à son service une armée d'hommes parfaitement dressés à lire et à contrôler des textes, il est clair qu'il ne pouvait pas espérer que la moindre inexactitude qui lui serait échappée ne fût relevée aussitôt et qu'on n'en fît très grand bruit. Lui et Port-Royal avaient donc le plus grand intérêt à s'en garder, quand par eux-mêmes ils ne s'en seraient pas fait scrupule. Voilà une présomption très forte, mais un ouvrage qui a paru il y a une trentaine d'années a donné une confirmation éclatante à cette présomption.

M. l'abbé Maynard, qui, en 1850, avait publié un ouvrage intitulé : *Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, 2 vol. in-8° (librairie Dezobry) publia l'année suivante (librairie Didot), ce qu'on peut appeler une édition jésuite des *Provinciales*, où les terribles Lettres sont commentées et réfutées page à page, et où il s'applique à ne rien laisser échapper des torts que peut avoir eus Pascal. Et il avait à sa disposition, pour lui faciliter ce travail, les réponses que les jésuites avaient essayé de faire aux *Provinciales* depuis l'origine. Or, s'il prétend presque partout, comme on pouvait s'y attendre, que Pascal a mal interprété les textes qu'il produit, il n'avance presque jamais qu'il les ait altérés matériellement, et s'il le dit une ou deux fois, il ne me paraît pas qu'il le prouve.

Sainte-Beuve, si curieux et si fureteur, n'a pu cependant que reconnaître la sincérité et l'exactitude de Pascal, et il l'a fait nettement (t. III, p. 60.) Il a cru pourtant, d'après les jésuites, l'avoir pris une fois en faute, et on va voir quelle est cette faute. Il s'agit de ce passage de la 5e Provinciale : « Voyez, dit-il, encore ce trait de Filiutius... *Celui qui s'est fatigué à quelque chose, comme à poursuivre une fille, est-il obligé de jeûner? Nullement. Mais s'il s'est fatigué exprès pour être par là dispensé du jeûne, y sera-t-il tenu? Encore qu'il ait eu ce dessein formé, il n'y sera point obligé.* » Voici le texte de Filiutius :

« Tu demanderas ensuite si celui qui se fatiguerait à mauvaise fin, comme à poursuivre une fille ou à quelque chose de semblable, serait tenu au jeûne. Je réponds qu'il pécherait, à cause de la mauvaise fin, mais qu'ayant abouti à être épuisé de fatigue, il serait excusé du jeûne. Medina, dans son (ou ses) *Inst..*, fait cette réserve : *à moins qu'il n'ait agi ainsi pour frauder la loi.* Mais d'autres concluent mieux en disant qu'il y a faute à s'être donné

une raison de rompre le jeûne, mais que, cette raison donnée, on est excusé du jeûne en effet. »

Il est clair que, si Pascal avait donné ces paroles : *Celui qui...* jusqu'à *point obligé*, comme les paroles même de Filiutius, il aurait trompé ses lecteurs; mais il ne l'a pas fait et il ne pensait pas à le faire. Nous croyons aujourd'hui qu'il l'a fait, et Sainte-Beuve l'a cru, parce que nous lisons la phrase dans des éditions où elle est placée entre guillemets et accompagnée de l'indication suivante : tome II, traité 27, IIe partie, chapitre VI, numéro 143, tout un appareil qui annonce une citation textuelle. Mais il n'y avait rien de tout cela dans la première édition de la cinquième Provinciale. Pascal n'avait pas prétendu y donner le texte même de Filiutius; il lui suffisait d'en rendre exactement le sens.

Or, au point de vue du sens, l'exactitude est parfaite, et je ne comprends pas que Sainte-Beuve s'y soit mépris. Il est rigoureusement exact que Filiutius déclare qu'on n'est pas tenu au jeûne si on s'est fatigué de la manière qu'il indique. Il est rigoureusement exact qu'il ajoute, que lors même qu'on se serait fatigué tout exprès pour se dispenser du jeûne, on en serait encore dispensé en effet. Pascal a trouvé cela choquant; a-t-il eu tort? Sainte-Beuve nous dit que Filiutius « n'absout pas d'emblée et indistinctement le libertin; » mais Pascal ne lui a nullement imputé cela. Il ne lui a pas reproché d'approuver le libertinage, mais de rendre une sotte et indécente décision sur le jeûne à propos de libertinage; il n'a rien dit qui ne fût vrai et qui ne fût bon à dire. Car c'est bien d'ailleurs au libertinage que profite cette décision. On sait assez que le vulgaire dévot respecte bien plus une prescription positive et en quelque sorte matérielle qu'un devoir moral. Si on dit à ces gens-là que l'expédient indiqué par Filiutius, quoique condamnable, ne viole pas pourtant la loi du jeûne, on met leur conscience à l'aise, et ils se croient en règle avec Dieu. Pascal avait, lui, le droit de penser que s'arranger exprès pour ne pouvoir jeûner, c'est bien violer la loi du jeûne. Il n'y a pas d'honnête homme qui ne hausse les épaules à ces subtilités du casuiste, et le chrétien devait encore en être plus blessé que l'honnête homme.

Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que la lettre suivante, qui est la sixième, commençait, dans la première édition, par l'avertissement que voici : « Je vous ai dit à la fin de ma dernière lettre que ce bon père jésuite m'avait promis de m'apprendre,.. etc. Il m'en a instruit en effet dans ma seconde visite, dont voici le récit : *Je le ferai plus exactement que l'autre*; car j'y portai des tablettes pour marquer les citations des passages, et je fus bien fâché de n'en avoir point apporté dès la première fois. Néanmoins si vous êtes en peine de quelqu'un de ceux que je vous ai cités

dans l'autre lettre, faites-le-moi savoir; je vous satisferai facilement. » Plus tard, en réimprimant, on a mis dans la cinquième lettre les indications qui y manquaient d'abord, et alors on a supprimé dans la sixième l'avertissement qu'on vient de lire. On perdait ainsi un témoignage précieux de la conscience que Pascal a mise dans son travail. On voit qu'il a eu des scrupules, à la suite de la cinquième Lettre, sur une manière de citer qui, bien que parfaitement sincère, n'était pas littérale, et il s'est obligé lui-même désormais, par les renvois dont il a accompagné ses textes, à une rigoureuse exactitude.

Maintenant Pascal a-t-il été de mauvaise foi dans la manière dont il a présenté et jugé ce qu'il citait? Les jésuites le disent, et ils ont pour eux Voltaire, qui, après avoir signalé les *Provinciales* comme un chef-d'œuvre, ajoute tout à coup d'un ton dégagé : « Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains ou franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces Lettres de prouver qu'ils avaient un dessein de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir; mais il ne s'agissait pas d'avoir raison ; il s'agissait de divertir le public. »

Je dirai nettement que Voltaire se trompe ou nous trompe. C'est donner le change que de se récrier sur ce qu'une société ne peut avoir le dessein de corrompre les mœurs des hommes. Loin de dire que les jésuites aient eu ce dessein, Pascal avait dit précisément le contraire (5ᵉ Provinciale) : « Sachez donc que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs; ce n'est pas leur dessein. Mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer : ce serait une mauvaise politique. Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions où elles leur sont favorables. Mais comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde, etc. » Voilà la vérité vraie. Les jésuites sont des politiques; ils n'ont été créés que pour porter la politique dans la religion, c'est-à-dire là où les ressources de la politique, ses expédiens, ses manèges, ses corruptions révoltent le plus les âmes saintes, et même simplement les âmes fières. Avant tout, ils veulent être les maîtres, et ils vont

tout droit aux moyens les plus sûrs, qui sont, dans le gouverné, l'abandon de tout orgueil et de toute dignité, et dans le gouvernant, la complaisance pour tous les mauvais instincts du gouverné, l'une de ces deux choses servant à acheter l'autre. Il fallait s'emparer du mari par la femme et du maître par les valets; il fallait surtout tenir les âmes faibles par leurs faiblesses et les âmes basses par leurs abaissemens. C'est là ce qu'on appelle l'esprit jésuitique, et ce que Pascal a combattu; rien n'était plus sérieux ni plus légitime.

Il est vrai que la plupart des casuistes que Pascal a maltraités dans les *Provinciales* n'étaient pas des jésuites français et que plusieurs n'étaient pas du tout des jésuites. Il est certain que la casuistique, avec ses ridicules et ses scandales, existait et florissait avant qu'il y eût une société de Jésus. On peut aller, si on veut, plus loin encore, et dire qu'il y a eu du jésuitisme en tous lieux et en tout temps, et qu'il y en avait avant les jésuites. Mais ce qu'on appelle ainsi n'en est pas moins nommé justement de leur nom, parce qu'ils l'ont porté à sa perfection. Et il est juste qu'ils répondent de la casuistique, parce que nul ne s'en est servi comme eux; parce que c'étaient eux et non pas d'autres, qui étaient en possession de gouverner par la casuistique les rois et les grands, et de conduire ainsi le train du monde.

Sainte-Beuve a d'ailleurs montré, dans une page pleine de sagacité et de finesse, comment les livres des casuistes n'ont servi qu'à donner une forme visible et palpable à un esprit que tout le monde sentait et que tout le monde détestait, mais qui en tant qu'esprit, dans ses mauvaises influences, pouvait être difficilement pris sur le fait et convaincu, si Pascal ne l'avait montré pour ainsi dire à la loupe dans les grossières imaginations des casuistes (1).

Quand Voltaire écrit : « Il ne s'agissait pas d'avoir raison; il s'agissait de divertir le public, » Voltaire est plus que léger. Et qu'aurait-il dit, quand lui-même a été plus tard, pour ainsi parler, la

(1) *Port-Royal*, tome III, page 68. — Cet esprit est caractérisé d'une manière curieuse dans un passage d'un sermon du fameux petit père André, de l'ordre des augustins, mort en 1657. Hippolyte Rigault a cité ce passage (d'après Tallemant, t. VI, p. 52) dans son Étude sur Camus, évêque de Belley (*OEuvres complètes de H. Rigault*, t. IV, 1859, p. 145) :

« Le christianisme est comme une grande salade; les nations en sont les herbes, le sel les docteurs... et l'huile les bons pères jésuites. Y a-t-il rien de plus doux qu'un bon père jésuite? Allez à confesse à un autre, il vous dira : Vous êtes damné si vous continuez. Un jésuite adoucira tout. Puis l'huile, pour peu qu'il en tombe sur un habit, s'y étend et fait insensiblement une grande tache. Mettez un bon père jésuite dans une province, et elle en sera enfin toute pleine. »

Rigault cite au même endroit une page sérieuse et énergique de Camus lui-même, mort en 1652, sur les inquisitions et les intrigues des directeurs de conscience, et on peut bien croire qu'elle s'adresse surtout aux jésuites.

libre pensée personnifiée, et qu'il a mis son incomparable esprit au service de la raison et de la justice, si on lui avait appliqué ses propres paroles (1)?

Mais ceux qui répètent encore les dires de Voltaire, qui ne faisait lui-même que répéter ceux des jésuites, font un grave et un étrange oubli. Ils parlent comme si Pascal était seul en face des jésuites, et ils ne songent pas que les accusations des *Provinciales* ont été adoptées et ratifiées par une succession d'autorités considérables, et à la fin par une autorité suprême; de sorte que l'église s'est mise du côté de Pascal et qu'elle a jugé en sa faveur.

Dès le 12 mai 1656, quand il n'avait paru encore que les sept premières Provinciales, le curé de Saint-Roch, syndic des curés de Paris, les signalait à leur assemblée et invitait ses confrères à poursuivre, soit la condamnation des casuistes, si ces Lettres avaient dit la vérité, soit celle des Lettres elles-mêmes, si elles étaient calomnieuses. Le 30 mai, un curé de Rouen, dans un synode, en présence de plus de douze cents curés et de l'archevêque même (Harlay, depuis archevêque de Paris), dénonçait les doctrines des casuistes. Le père Brisacier, recteur du collège des jésuites, porta plainte à l'archevêque contre le curé dénonciateur, quoique les jésuites n'eussent pas été nommés; mais les curés de Rouen prirent parti pour leur confrère, et nommèrent en assemblée six commissaires pour examiner les livres des casuistes: les commissaires eux-mêmes invitèrent ceux de leurs confrères qui voulurent en prendre la peine à s'adjoindre à eux pour cet examen. Sur le rapport qui lui fut fait, l'assemblée des curés de Rouen présenta requête à l'archevêque contre les casuistes, et l'archevêque renvoya la requête à

(1) Cette page du *Siècle de Louis XIV* a été probablement écrite vers le même temps où Voltaire adressait au père de La Tour, jésuite, principal du collège de Louis-le-Grand, la lettre curieuse du 7 février 1746. Voltaire, qui à ce moment unique de sa vie se trouvait être en faveur à la fois auprès du pape et à la cour, était en revanche maltraité par des journaux jansénistes, qui lui en voulaient d'ailleurs depuis ses *Remarques* sur les *Pensées* de Pascal.

Il tient à mettre les jésuites de son côté et à se faire soutenir par eux dans leur *Journal de Trévoux*. La première chose à faire pour cela était de renier les *Provinciales*. De là cette lettre, où il montre une souplesse d'arlequin, et cette sorte de flatterie impertinente qui n'est qu'à lui. Il écrit par exemple, parlant du gazetier janséniste : « Je lui répondrai comme le grand Corneille dans une pareille occasion : Je soumets mes écrits au jugement de l'Église. *Je doute qu'il en fasse autant*. Je ferai bien plus : je lui déclare, à lui et à ses semblables, que, si jamais on a imprimé sous mon nom *une page qui puisse scandaliser le sacristain de leur paroisse*, je suis prêt à la déchirer devant lui; que je veux vivre et mourir *tranquille* dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, etc. » Ce *tranquille* inattendu, qui change si bien le ton de la phrase, est admirable; mais l'homme qui écrivait ainsi n'était pas évidemment dans les dispositions qu'il fallait pour bien parler de Pascal : il est trop l'élève de ses maîtres.

l'assemblée générale du clergé de France, qui se tenait alors à Paris.

En même temps, les curés de Rouen firent un appel aux curés de Paris et les prièrent de se joindre à eux, et ceux-ci à leur tour envoyèrent un avis à tous les curés de France, les invitant à leur adresser des pouvoirs en bonne forme pour les autoriser à agir aussi en leur nom, ce que firent en effet un grand nombre de curés des villes les plus considérables.

L'assemblée des curés de Paris fit alors examiner à son tour les livres des casuistes; il en fut extrait trente-huit propositions, qui furent déférées le 26 novembre à l'assemblée générale du clergé, c'est-à-dire à l'épiscopat français; car dans ces assemblées, les évêques seuls avaient voix délibérative sur les matières de foi et de doctrine. La haute assemblée évita de prononcer une condamnation, en déclarant que le temps lui manquait pour examiner. Mais elle fit réimprimer des *Instructions pour les confesseurs,* traduites de saint Charles Borromée, plusieurs évêques ayant représenté que ce livre serait très utile, « principalement en ce temps, où l'on voit avancer des maximes si pernicieuses et si contraires à celles de l'Évangile, et où il se commet tant d'abus en l'administration du sacrement de pénitence par la facilité et l'ignorance des confesseurs. » Ce sont les termes du procès-verbal de la séance du 1er février 1657, qui dit encore que ce livre pourra servir « comme d'une barrière pour arrêter le cours des opinions nouvelles qui vont à la destruction de la morale chrétienne. » C'était bien là déjà une espèce de condamnation.

Les jésuites payèrent d'audace et publièrent tout à la fin de cette année une *Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes,* qui était un véritable défi à la conscience publique soulevée par les *Provinciales :* la dernière Provinciale avait paru le 24 mars, et elles avaient été toutes réunies en un volume. Ils avaient cru déconcerter leurs adversaires; ils se trouvèrent bien loin de compte. Le 7 janvier 1658, l'assemblée des curés de Paris décida que le livre serait dénoncé d'une part aux vicaires-généraux qui administraient le diocèse de Paris en l'absence de l'archevêque (le cardinal de Retz exilé); de l'autre, aux gens du roi, qui seraient invités à en poursuivre la condamnation au parlement. En même temps, elle le déféra à la faculté de théologie. Le gouvernement arrêta les poursuites devant le parlement; mais après une lutte prolongée, le livre fut censuré, à la fin d'octobre 1658, et par la faculté et par les vicaires-généraux. L'archevêque de Rouen et d'autres évêques prononcèrent aussi des censures.

C'est à cette affaire que se rattache une série de dix écrits, publiés au nom des curés de Paris, qui se lisent parmi les œuvres

de Pascal, parce qu'il y a travaillé et qu'il y en a qui passent pour être tout entiers de sa main. C'est donc Pascal encore et Port-Royal que nous entendons dans ces écrits; mais il en résulte que les curés de Paris étaient avec Pascal et Port-Royal, et détestaient autant qu'eux les jésuites. Ces dix morceaux sont moins agréables que les *Provinciales*; mais ils sont aussi forts et en un sens même plus hardis, parce qu'ils sont composés au nom de gens ayant autorité et droit de plainte et de réquisition publique (1).

Dans le sixième (cinquième des éditions modernes), qui est tout entier de Pascal lui-même, on répond à un nouvel écrit des jésuites qui venait de paraître (2). Il paraît qu'ils y prenaient le ton plaintif et grimaçaient le martyre dans ce langage patelin qui exaspère quand il est parlé par des gens menaçans et redoutables : « Notre société ne souffre qu'après le Fils de Dieu, que les pharisiens accusaient de violer la loi. Il est honorable aux jésuites de partager ses opprobres avec Jésus-Christ, et les disciples ne doivent pas avoir de honte d'être traités comme le maître. » La réponse de Pascal au nom des curés a un poids que sa parole ne pouvait avoir dans les *Provinciales*, et qui les accable.

« Voilà comme cette superbe compagnie tire sa vanité de sa confusion et de sa honte. Mais il faut réprimer cette audace tout à fait impie, d'oser mettre en parallèle son obstination criminelle à défendre ses erreurs avec la sainte et divine constance de Jésus-Christ et des martyrs à souffrir pour la vérité; car quelle proportion y a-t-il entre deux choses si éloignées? Le Fils de Dieu et ses martys n'ont fait autre chose qu'établir les vérités évangéliques, et ont enduré les plus cruels supplices et la mort même par la violence de ceux qui ont mieux aimé le mensonge. Et les jésuites ne travaillent qu'à détruire ces mêmes vérités et ne souffrent pas la moindre peine pour une opiniâtreté si punissable. Il est vrai que les peuples commencent à les connaître, que leurs amis en gémissent, que cela leur en ôte quelques-uns et que leur crédit diminue de jour en jour; mais appellent-ils cela persécution? Et ne devraient-ils pas plutôt le considérer comme une grâce de Dieu, qui les appelle à quitter tant d'intrigues et tant d'engagemens dans le monde que leur crédit leur procurait et à rentrer dans cette vie de

(1) Ces dix écrits se réduisent à neuf, si on compte pour un seul, comme on l'a fait depuis, les 3e et 4e, qui peuvent être considérés en effet comme un seul mémoire en deux parties. Le premier des dix est un *factum*, produit pour appuyer l'acte par lequel les curés de Paris dénonçaient l'*Apologie des casuistes*. Ce titre de factum n'aurait pas dû être donné aux autres dans les éditions. Il y a aussi un factum pour les curés de Rouen, et quelques autres pièces. Le 7e écrit (6e dans les éditions modernes) contient tout l'historique de cette lutte.

(2) *Sentimens des jésuites*, etc. On ne nous donne que les premiers mots du titre.

retraite, plus conforme à des religieux, pour y pratiquer les exercices de la pénitence, dont ils dispensent si souvent les autres?

« S'ils étaient chassés de leurs maisons, privés de leurs biens, poursuivis, emprisonnés, persécutés, ce que nous ne souhaitons pas, sachant que ces rigueurs sont éloignées de la douceur de l'église, ils pourraient dire alors qu'ils souffrent, mais non pas *comme chrétiens*, selon la parole de saint Pierre (II, IV, 16), et ils n'auraient droit de s'appeler ni bienheureux ni martyrs pour ce sujet, puisque le même apôtre ne déclare heureux ceux qui souffrent que lorsqu'ils souffrent pour la justice, *si propter justitiam, beati*, et que, selon un grand père de l'église et grand martyr lui-même, ce n'est pas la peine, mais la cause pour laquelle on l'endure qui fait les martyrs : *non pœna, sed causa* (saint Cyprien) (1). »

Sous la pression de ce soulèvement ecclésiastique, l'*Apologie des casuistes* fut condamnée enfin à Rome en 1659. Mais les casuistes eux-mêmes ne l'étaient pas encore, ou du moins, s'il y avait eu autrefois des condamnations prononcées contre tel ou tel, c'était avant le grand bruit des *Provinciales*. Il fallait maintenant une sanction au cri public qui avait répondu à Pascal. Nicole d'ailleurs, en 1658, venait de traduire les *Provinciales* en latin; il les avait fait lire ainsi à toute l'église, et c'était toute l'église que les jésuites avaient maintenant contre eux. Les papes durent donner satisfaction à cette plainte universelle. Alexandre VII, en 1665, condamna un certain nombre de propositions des casuistes et, avec elles, l'esprit même de la casuistique; cette condamnation fut renouvelée et étendue en 1679 par Innocent XI; mais ces actes pontificaux étaient de simples *decreta* rendus au nom du pape par ce qu'on appelait à Rome l'inquisition, et l'autorité de ces décisions n'était pas reconnue en France. Les adversaires de la morale relâchée auraient voulu « une bulle en forme (2), » Elle ne fut jamais obtenue, mais, à défaut de Rome, l'église de France se prononça dans la fameuse assemblée du clergé de 1682.

Je prie qu'on remarque qu'à cette date de 1682, toute opposition était muette. Port-Royal avait pâli; Pascal était mort depuis vingt ans, Arnauld était exilé; les jésuites avaient près du roi le père de la Chaise, habile et aimable, et dans le monde leur Bourdaloue les couvrait du prestige de son talent et de son autorité morale. Mais tout en honorant le jésuite orateur, on ne pardonnait pas au jésuitisme. L'assemblée de 1682 prépara la condamna-

(1) La thèse est bien celle de Cyprien, particulièrement dans le *de Unitate ecclesiæ*, mais les paroles : *Non pœna sed causa*, sont d'Augustin, *Lettre à Boniface* (275 des bénédictins).

(2) Bossuet, *Lettre à Dirois*, du 13 juillet 1682.

tion des casuistes, et c'est Bossuet qui fut chargé de la dresser. On trouve dans ses œuvres le projet de censure tout rédigé, en latin, suivi de l'exposé des doctrines que l'assemblée voulait opposer à celles qu'elle condamnait. La Lettre de Bossuet déjà citée montre que l'assemblée se proposait de demander au pape la confirmation de ses censures par un jugement solennel. Le crédit des jésuites réussit encore cette fois à tout arrêter par la brusque séparation de l'assemblée; mais ce dernier effort épuisa leur force de résistance, et le terme vint où les sentimens de mépris et d'indignation qui grossissaient tous les jours contre le jésuitisme trouvèrent enfin à se soulager.

C'est l'assemblée du clergé de 1700 qui porta aux jésuites le coup qui les menaçait depuis si longtemps, et ce fut encore par la main de Bossuet. Ils obtinrent seulement de la cour que les auteurs des propositions condamnées, la plupart jésuites, ne seraient pas nommés dans la censure. Plus de cent propositions de morale relâchée, déjà condamnées à Rome, furent frappées par cette censure; mais les plus remarquables, je veux dire les plus choquantes, sont les mêmes qui, ayant été dénoncées depuis longtemps, étaient étalées tout le long des *Provinciales*, dans ce qu'elles avaient d'odieux ou de ridicule.

Voici le péché qui n'est plus péché, s'il est commis sans remords. (Lettre 4.)

Voici la doctrine de la probabilité et les fameuses opinions probables, à la fois si perfides et si risibles. (Lettre 5.)

Voici la proposition sur le vol domestique, qui devient innocent, s'il est employé comme moyen de compensation pour suppléer à des gages que celui qui vole a estimés insuffisans. (Lettre 6.)

Voici celle qui permet au fils de faire des vœux pour la mort de son père, pourvu que ce ne soit qu'en considération de l'héritage à recueillir; — celle qui permet aux valets de rendre à leurs maîtres, sans péché, certains services peu honorables; — celle qui autorise un homme, menacé par une dénonciation qui peut le perdre, à tuer le dénonciateur, et par-dessus le marché les témoins eux-mêmes, et aussi le juge, tout cela en sûreté de conscience; — celle qui reconnaît à un religieux le droit de tuer l'homme qui le diffame ou qui diffame sa communauté. (Lettre 7.)

Voici celle qui prononce qu'un juge peut se faire payer pour juger par la partie en faveur de laquelle il décide, pourvu qu'il décide suivant le droit. (Lettre 8.)

Voici les restrictions mentales, avec leur réjouissante mécanique. — Voici le faux serment qui n'est plus un faux serment si on l'a prêté sans intention de le tenir. — Voici le calcul qui établit qu'on satisfait à l'obligation d'entendre la messe, quand on assiste à la

fois à deux, trois ou quatre portions de messe dites en même temps.

Voici le casuiste qui reconnaît que le chrétien est obligé de faire l'aumône de son superflu, mais qui ajoute que personne n'a jamais véritablement de superflu, de sorte que personne n'est plus obligé de faire l'aumône; — celui qui autorise un homme qui a obtenu une charge à prix d'argent, à jurer qu'il n'a rien payé, si ce serment est exigé par la loi. (Lettre 12.)

Voici enfin la permission donnée à un homme qui peut craindre qu'on ne parle mal de lui, de calomnier si bien celui qui pourrait parler ainsi, qu'il lui ôte absolument tout crédit (Lettre 14); etc., car je ne prétends pas tout relever.

Tous ces traits ont passé du livre de Pascal dans la censure de l'assemblée de 1700 (1). Ce qui ne paraissait être que l'invective de l'adversaire est devenu le réquisitoire du ministère public; mieux encore, le motif des juges. Moins de cinquante ans après les *Provinciales*, c'est avec les textes des *Provinciales* que Bossuet a rédigé l'arrêt dont les casuistes ont été frappés.

Je ne veux pas dire, bien entendu, que ni l'assemblée ni Bossuet aient visé les *Provinciales*. Les propositions censurées sont généralement les mêmes (l'assemblée le déclare tout d'abord) qui avaient été condamnées à Rome sous l'autorité d'Alexandre VII et d'Innocent XI; mais lorsqu'à la suite de cette censure romaine, qui, d'après les idées du temps, ne pouvait être promulguée en France, Bossuet obtient de l'épiscopat français une condamnation solennelle, prononcée dans le pays des *Provinciales* contre les mêmes doctrines que les *Provinciales* avaient flétries, j'ai droit de dire que Pascal a gagné son procès (2).

Voilà ce que méconnaissent absolument ceux qui parlent légèrement des *Provinciales*, et qui affectent de n'y voir que l'emportement de la verve de Pascal. Ce n'est donc pas à Pascal seulement que les jésuites ont eu affaire : ses sarcasmes et son éloquence sont à lui, mais sa plainte est celle de la catholicité. Ce n'est pas Pascal, c'est l'église de France qui a relevé, comme étant bien dans les

(1) Bossuet, *OEuvres complètes*, tome II, pages 615-622.

(2) Les casuistes cependant n'ont pas toujours tort, et il y a des occasions, quoique bien rares, où on est tenté de prendre parti pour eux. On peut excuser, par exemple, certaines propositions sur le duel. Si on considère qu'aujourd'hui encore la loi positive n'a pu venir à bout du duel et est réduite à le ménager, il n'est pas étonnant que les casuistes aient transigé, eux aussi, avec le point d'honneur. Ils sont plus excusables encore sur la question de l'usure. L'église avait eu le tort d'accepter du monde ancien une erreur économique, en confondant sous le même mot, *usura*, une chose légitime, qui est l'intérêt de l'argent, et les extorsions coupables que nous flétrissons aujourd'hui sous ce nom d'usure. En condamnant d'une manière absolue l'intérêt de l'argent, elle allait contre la nature des choses. De là les tours d'adresse auxquels la casuistique était condamnée pour se tirer de cet embarras.

casuistes et comme reproduites fidèlement, tant de décisions scandaleuses. Ce n'est pas Pascal, c'est l'église de France qui a reconnu dans la casuistique, non les bizarreries isolées de quelques esprits singuliers, mais tout un système de corruption et de mensonge fonctionnant au profit de la redoutable société. Les curés de Paris l'ont crié plus haut que Pascal, et si les évêques y ont mis un peu plus de ménagemens, il suffit cependant de lire les procès-verbaux de l'assemblée de 1700 pour voir clairement où va leur pensée :

« Mgr l'évêque de Meaux, chef de la commission, après avoir imploré l'assistance de Saint-Esprit dans une matière si importante, a dit que, pour entrer dans l'esprit de l'assemblée qui avait établi cette commission, *il fallait également attaquer les erreurs, même opposées*, qui mettaient la vérité en péril; que, si l'on n'avait à consulter que la sagesse humaine, *on aurait à craindre de s'attirer trop d'ennemis de tous côtés*, mais que... » Et après une protestation contre les disputes du jansénisme, c'est-à-dire contre les cinq propositions : « *Que l'autre sorte d'erreurs, qui regardent le relâchement de la morale*, n'était pas moins digne du zèle des évêques; que chacun savait le dessein de l'assemblée de 1682, et qu'on ne pouvait rien faire de plus utile que d'en reprendre les projets. » Tout cela était parfaitement clair aux contemporains, et tout le monde savait que c'étaient les jésuites que condamnait l'assemblée (1).

Il est vrai que, neuf ans après cette censure, le règne du père Tellier commençait et que jamais les jésuites ne parurent plus forts ni plus malfaisans; mais cette force n'est qu'une apparence. Avant la fin du siècle qui venait de s'ouvrir, on les vit chassés par les gouvernemens de tous les états de l'Europe, et enfin, le 1er juillet 1773, le pape Clément XIV abolissait la société de Jésus. C'est en

(1) *Procès-verbal du 26 août. OEuvres complètes de Bossuet*, tome III, page 603. L'assemblée de 1682, on l'a vu, n'avait fait en cela que répondre aux plaintes des curés, et c'est ce qui est reconnu dans le préambule du *Decretum de morali disciplina* préparé alors par Bossuet, et qui n'aboutit pas : *Fratres quoque nostri*, etc. « Nos frères aussi, les curés des églises, ont élevé la voix dans les rues de Sion, et s'adressant aux évêques établis dans un poste plus élevé, nous ont réveillés par leurs cris répétés. » (*Ibid.*, p. 584.) Ce que dit Bossuet dans le procès-verbal de l'assemblée, il l'avait exprimé plus clairement encore par d'autres paroles non publiées, mais dont l'abbé Le Dieu a conservé l'analyse : « Que si, contre toute vraisemblance, et par des considérations qu'il ne voulait ni supposer ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'église gallicane, seul il élèverait la voix dans un si pressant danger; seul il révélerait à toute la terre une si honteuse prévarication; seul il publierait la censure de tant d'erreurs monstrueuses. » (Bausset, *Histoire de J.-B. Bossuet*, 1814, tome IV, p. 20.)

Si quelqu'un aujourd'hui pouvait encore avoir des doutes sur le sens de ces démonstrations, il lui suffirait pour y voir clair de relire les pages amères et irritées par lesquelles Joseph de Maistre, dans son livre *de l'Église gallicane*, a rendu compte de cet acte de l'assemblée de 1700. (Livre II, chap. XI, p. 252, dans l'édition de 1821.)

vain qu'ils avaient détruit Port-Royal et fait passer la charrue sur ses ruines : l'esprit de Port-Royal, ou plutôt l'esprit laïque, fut le plus fort.

Le bref *Dominus ac redemptor noster*, lancé par Clément XIV, rappelle toutes les plaintes et toutes les récriminations que la société avait soulevées contre elle. Il nous montre l'univers rempli (*universum fere orbem pervaserunt*) des plus fâcheux débats sur sa doctrine, « que plusieurs ont dénoncée comme contraire à la foi orthodoxe et aux bonnes mœurs. » Il dit aussi les accusations qui ont couru de toutes parts sur ses convoitises à l'égard des biens terrestres. Il rappelle les avertissemens et les règlemens des papes, et les efforts mêmes que la Société avait faits pour essayer de satisfaire à ces plaintes; mais il ajoute que tous ces remèdes n'ont servi à rien, et que les mêmes griefs subsistent toujours, soit à l'égard des affaires temporelles, soit au sujet des luttes de la société avec les ordinaires ou avec les autres communautés religieuses, etc.; « soit en ce qui touche l'usage qu'elle fait et l'interprétation qu'elle donne de décisions qui ont été justement proscrites par le saint-siége, comme scandaleuses et manifestement préjudiciables à une bonne morale; soit enfin par rapport à d'autres points, d'une très grande importance, et tout à fait nécessaires pour maintenir la pureté des dogmes chrétiens. » Et concluant qu'il n'y a plus de ressource que dans la suppression pure et simple d'un ordre dont l'existence a entraîné tant de maux, il prononce solennellement cette suppression (1).

Ce n'est donc pas Pascal, encore une fois, ni Port-Royal, c'est le pape lui-même, par un acte souverain, qui impute aux jésuites la corruption de la morale chrétienne et celle du dogme. Le pape sans doute, non plus que l'assemblée du clergé de France de 1700, ne vise pas les *Provinciales ;* il ne relève que des condamnations déjà prononcées à Rome contre les casuistes; mais ce ne sont pas ces décisions obscures qui ont fait tout le bruit dont parle le bref de Clément XIV, et cette clameur universelle à laquelle il veut répondre. Je ne dirai pas non plus que ce soit Pascal tout seul, mais il y a eu certainement la plus belle part.

Pie VII, en 1814, a rétabli la société de Jésus par sa bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*. Clément XIV avait supprimé les jésuites sur la demande des gouvernemens catholiques (son bref le dit en termes exprès), pour conjurer sans doute les dangers qui lui paraissaient menacer l'église : seize ans après la révolution avait éclaté. En 1814, la révolution semblait vaincue, et on pouvait croire

(1) Le bref de Clément XIV se trouve au tome IV du recueil intitulé : *Bullarii romani Continuatio*. Rome, 1841.

que toutes les restaurations d'alors, à commencer par celle du pape lui-même et celle des Bourbons, devaient entraîner en général la restauration du passé, et par conséquent celle des jésuites. La bulle de Pie VII, qui est fort courte, abroge le bref de Clément XIV dans ce que nous pouvons appeler son dispositif; mais elle ne touche pas à ses considérans, et cela n'était pas possible, car un pape ne peut déclarer qu'un autre pape s'est trompé dans ses jugemens. De sorte que ces considérans subsistent comme une pièce justificative des *Provinciales* (1).

Ainsi donc la polémique de Pascal a été aussi droite et aussi honnête que puissante, et elle n'a été si puissante qu'à force d'être honnête. Mais si cette puissance a été grande sur l'église et sur le monde, il est vrai qu'à l'égard des jésuites eux-mêmes elle a été nulle, et ils ne se sont repentis de rien. Tout récemment M. Paul Bert, dans sa *Morale des jésuites* (2), a eu le courage de dépouiller leur casuistique d'aujourd'hui, d'après quatre gros volumes latins du père Gury, professeur au collège de Jésus à Rome. Le père Gury s'abstient de soutenir dans cet ouvrage telle ou telle proposition particulière qui a été condamnée, et il avertit qu'elle l'a été; mais l'ensemble de la doctrine n'est nullement changé, et à la lecture de ces livres les honnêtes gens ressentent la même impression de dégoût qu'ils ressentirent au milieu du XVIIe siècle quand Pascal traîna au grand jour, dans ses *Provinciales*, les oracles des casuistes d'autrefois, également ridicules et misérables. Ou plutôt lorsqu'on suit tout le travail de cette casuistique et qu'on le saisit dans son ensemble, les *Provinciales* elles-mêmes paraissent trop faibles et ne suffisent plus à ce que cette étude nous fait éprouver.

D'abord il y a une portion considérable de la casuistique qui, dans les *Provinciales*, est restée dans l'ombre, celle qui se rapporte à ce que la langue théologique appelle la luxure. C'est à peine si Pascal a indiqué, dans sa 9e Lettre, de la manière la plus discrète, certaines questions, *les plus extraordinaires et les plus brutales qu'on puisse s'imaginer*, qui ont fourni des in-folio aux casuistes (3). Il en a craint, je crois, le scandale; il a eu peur que la confession elle-même et la religion tout entière ne fussent atteintes par la révolte que soulèveraient ces saletés. Il s'est abstenu, non-seulement d'en rien donner sous une forme quelconque, mais encore de faire aucun renvoi à des textes de ce genre, de peur (c'est lui qui le dit) que des lecteurs moins scrupuleux n'allassent les chercher dans les livres mêmes.

(1) *Bullarii romani Continuatio*, tome XIII. Rome, 1847.
(2) Librairie Charpentier, 1880.
(3) On a supprimé *et les plus brutales* dans les éditions postérieures.

On ne peut que respecter cette pudeur, mais, en y cédant, Pascal a certainement affaibli son réquisitoire. Il était bon qu'on se résignât à aborder ces ordures (du moins à l'aide du latin), et à nous renseigner ainsi sur la maladie érotique dont cette casuistique est dévorée, et qui s'accuse d'un bout à l'autre par un tel appétit des choses obscènes, et par de tels tours de force dans l'art de les présenter et de les assaisonner.

Mais, en dehors même de ces turpitudes plus voyantes, le reste, au fond, n'est pas moins honteux. Partout règne une morale également bête et odieuse, qui ne tend qu'à rapetisser et à dégrader l'homme et l'état au profit du prêtre, et ne tient aucun compte ni de la loi, ni de la justice, ni de l'honneur. Et le père Gury peut être tranquille, il n'a pas à craindre d'être censuré par aucune autorité religieuse, car les siens sont maîtres dans l'église. Mais l'église ne juge plus aujourd'hui, elle est jugée, et qu'elle absolve les jésuites, ou même qu'elle les glorifie, ils n'en sont pas moins condamnés sans retour. Du reste, si j'ai relevé tout à l'heure les condamnations ecclésiastiques prononcées contre le jésuitisme, on comprend bien que c'est dans un intérêt historique, et par rapport à Pascal. Je tenais à montrer combien était injuste et absurde, à son égard, l'imputation de mauvaise foi, et il importait de faire voir que son éloquence, comme toute grande éloquence, n'avait été que l'écho de la conscience de tous. Mais si on prend en elles-mêmes ces décisions d'autrefois si solennelles, qui est-ce qui en tient compte maintenant? qui est-ce même qui s'en souvient? qui est-ce qui lit encore la censure de Bossuet et de l'assemblée de 1700, ou le bref de Clément XIV? Il n'y a que les *Provinciales* qui restent toujours en vue et ineffaçables. Je me hâte d'y revenir, et pour ce qui regarde les jésuites d'aujourd'hui, je renvoie simplement au livre de M. Paul Bert.

Dans un morceau que j'ai déjà cité, Marguerite Perier nous apprend que, comme on demandait à Pascal, alors bien près de sa mort, s'il ne se repentait pas d'avoir fait les *Provinciales*, il dit : « Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire maintenant, je les ferais encore plus fortes. » Pascal ne pouvait parler autrement. Quand il a commencé ses Lettres, à l'occasion de la censure d'Arnauld en Sorbonne, il n'avait nullement pratiqué les casuistes et ne connaissait qu'imparfaitement le jésuitisme, comme quelque chose de déplaisant, dont il se détournait par un instinct naturel, mais qu'il n'avait pas approfondi. Pendant la lutte, il apprit à le connaître, et nous, aujourd'hui, nous le connaissons encore mieux. Personne sans doute ne pensera jamais à refaire le chef-d'œuvre de Pascal; lui seul, s'il revenait, pourrait y prétendre. Mais si l'imagination se laisse aller à cette supposition de Pascal

refaisant les *Provinciales*, elle ne se le figurera pas autrement que les faisant, comme il l'a dit, encore plus fortes, et ce sera là ma conclusion (1).

Parmi les critiques qu'on a faites de la polémique des *Provinciales*, il n'y en a qu'une qui me semble juste : c'est que cette polémique était un danger pour l'église elle-même. Mais je ne crois pas que cette objection ait été faite au temps où parurent les *Provinciales*, car personne alors ne prévoyait ce danger. Il est vrai, et cela est curieux, que les jésuites reprochèrent alors à Pascal de parler comme un protestant; ils dirent que les griefs de Port-Royal contre les casuistes étaient les mêmes que les calvinistes avaient allégués les premiers en attaquant l'église catholique. Et dans le recueil de leurs *Réponses aux Lettres provinciales* (2), on lit, à la page 67, un morceau intitulé : « Sur la conformité des reproches et des calomnies que les jansénistes publient contre les pères de la compagnie de Jésus avec celles que le ministre Du Moulin a publiées devant eux contre l'église romaine, dans son livre *des Traditions*, imprimé à Genève en l'année 1632. » Il est naturel, d'une part, que les protestans, qui attaquaient l'église, en aient dénoncé les scan-

(1) Je reproduirai ici *in extenso* le témoignage de Marguerite Perier. (Faugère, *Pensées de Pascal*, tome I, page 367, 1844.)

« Récit de ce que j'ai ouï dire par M. Pascal, mon oncle, non pas à moi, mais à des personnes de ses amis en ma présence. J'avais alors seize ans et demi. — (Elle avait exactement, au moment de la mort de Pascal, seize ans quatre mois et demi.)

« 1° On me demande si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire présentement, je les ferais encore plus fortes.

« 2° On me demande pourquoi j'ai nommé les noms des auteurs où j'ai pris toutes les propositions abominables que j'y ai citées. Je réponds que, si j'étais dans une ville où il y eût douze fontaines, et que je susse certainement qu'il y en a une qui est empoisonnée, je serais obligé d'avertir tout le monde de n'aller point puiser de l'eau à cette fontaine, et comme on pourrait croire que c'est une pure imagination de ma part, je serais obligé de nommer celui qui l'a empoisonnée, plutôt que d'exposer toute une ville à s'empoisonner.

« 3° On me demande pourquoi j'ai employé un style agréable, railleur et divertissant. Je réponds que, si j'avais écrit d'un style dogmatique, il n'y aurait eu que les savans qui l'auraient lu, et ceux-là n'en avaient pas besoin, en sachant autant que moi là-dessus. Ainsi j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière propre à faire lire mes *Lettres* par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions, qui se répandaient alors partout, et auxquelles on se laissait facilement persuader.

« 4° On me demande si j'ai lu moi-même tous les livres que j'ai cités. Je réponds que non : certainement il aurait fallu que j'eusse passé ma vie à lire de très mauvais livres; mais j'ai lu deux fois Escobar tout entier, et pour les autres, je les ai fait lire par de mes amis; mais je n'en ai pas employé un seul passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste. »

(2) *Réponses aux Lettres provinciales*, etc. Liége, 1658.

dales, et de l'autre, que Port-Royal, dont l'esprit peut se définir par cette formule : « la réforme dans l'orthodoxie, » se soit indigné, en proportion même de son zèle pour la foi catholique, contre ce qui donnait tant de prises aux ennemis de cette foi. Les jésuites avaient beau jeu à montrer qu'en morale comme en théologie ils avaient également contre eux calvinistes et jansénistes; ils ne pouvaient pas, pour cela, faire méconnaître les vrais sentimens de Port-Royal, qui en réalité détestait à la fois et du même cœur les jésuites et les protestans (1). Les jésuites, aujourd'hui, ne reprochent pas tant à Pascal d'avoir continué les protestans que d'avoir montré le chemin aux incrédules; mais nous ne trouvons pas cette plainte dans le recueil de leurs *Réponses*. Ce qui en approche le plus est un passage de leur préface (page 16), où, se plaignant qu'il raille et qu'il fasse rire, car c'est là ce qu'il y avait de plus terrible pour eux, du moins jusqu'à l'éloquence de la 14e Provinciale et des suivantes, ils disent que ces railleries ou bouffonneries, comme ils les appellent, quoiqu'il n'y ait rien de moins bouffon que Pascal, sont le procédé des hérétiques, des impies et des blasphémateurs. Mais ce n'est qu'un mot en passant, et ni eux, ni Pascal, ni personne ne se doutait alors que cette ironie *laïque* (2), qui se licenciait avec tant de succès aux dépens d'Escobar et des pères jésuites, ne tarderait pas à atteindre beaucoup plus loin, et que c'est l'église elle-même qui serait grièvement blessée par cette artillerie dont Pascal avait le premier joué si bien. Lerminier a résumé cela en ces termes: « Pascal a préparé les voies; Voltaire peut venir (3). » Lerminier parlait en général, mais cela est vrai quelquefois dans le détail même. Voici un passage de la 16e Provinciale : « Qu'il est digne de ces défenseurs d'un si grand et si adorable sacrifice d'environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieillis tout sortans de leurs infamies, et de placer au milieu d'eux *un prêtre que son confesseur même envoie de ses impudicités à l'autel* (4) pour y offrir, en la place de Jésus-Christ, cette victime toute sainte au Dieu de sainteté, et la porter de ses mains souillées dans ces bouches toutes souillées! » En voici un maintenant, pris dans le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, IIe entretien : « Un gueux, qu'on aura fait prêtre, *un moine sortant des bras d'une prostituée,*

(1) Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée,
Arnauld à Charenton devenir huguenot, etc.
(Boileau, I, *Sat.*)

(2) Page 52 « un homme lay; » page 278 « un homme laïque. »

(3) L'abbé Maynard, les *Provinciales*, 1851, tome Ier, page 62.

(4) Allusion à une décision scandaleuse du P. Bauny. Voir la 6e *Provinciale*.

vient pour douze sous, revêtu d'un habit de comédien, me marmotter dans une langue étrangère ce que vous appelez une messe, etc. » Peut-on douter que la phrase cynique n'ait été suggérée par la phrase sévère? Tout à l'heure c'était un saint qui lapidait un prêtre profanateur; maintenant ce sont les profanes qui ont ramassé les pierres et qui s'en servent pour lapider le sanctuaire même.

A la fin du conte de *Jeannot et Colin*, de Voltaire, on lit ce passage : « Le jeune homme, plus désespéré que jamais, courut chez le confesseur de sa mère; c'était un théatin très accrédité, qui ne dirigeait que les femmes de la première considération... Le pauvre malheureux lui conta le désastre de sa famille. A mesure qu'il s'expliquait, le théatin prenait une mine plus grave, plus indifférente, plus imposante... Adieu, mon fils, il y a une dame de la cour qui m'attend. » N'y a-t-il pas là encore un souvenir de la fin de la 4ᵉ Provinciale (1)?

IV. — DU SUCCÈS DES PROVINCIALES.

Le succès des *Provinciales* fut immense; on en trouvera l'histoire dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, qui doit être lu de quiconque étudie Pascal. J'ajouterai que ses adversaires eux-mêmes furent éblouis de l'éclat des coups qu'il leur portait. « Il faut, dit la préface des *Réponses* (p. 5), il faut donner aux lecteurs de ces infâmes Lettres du contre-venin, afin que le poison qu'on leur a présenté *dans la coupe d'or de Babylone*, ainsi que parle l'Écriture (Apoc., XVII, 4), c'est-à-dire sous l'agrément de quelques paroles bouffonnes et railleuses, n'ait pas le malheureux effet, etc. » Cependant l'auteur de cette préface est un déclamateur assez lourd, qui, en général, ne donne la mesure de l'effet qu'a produit Pascal que par sa colère, et qui va tout de suite aux gros mots : « Cela n'empêche pas que leurs livres ne soient dignes du feu et des flammes, *aussi bien que leurs personnes*, si la première sévérité de nos lois avait lieu, et qu'on n'eût quelque espérance de leur amendement » (p. 8.) Une autre pièce (car ces *Réponses* sont de plusieurs mains) est plus fine et part d'un homme de plus d'esprit et de goût. Voici ce qu'il écrit (p. 62), à propos de ce que Pascal avait dit, au début de la 8ᵉ Lettre, qu'il n'était ni docteur ni prêtre : « Au reste, s'il a eu raison de se défaire de la qualité de docteur,.. ne vous semble-t-il pas qu'il a encore mieux fait de quit-

(1) « Le père me parut surpris... mais comme il pensait à ce qu'il devait dire, on vint l'avertir que madame la maréchale de... et madame la marquise de... le demandaient. Et ainsi, en nous quittant à la hâte... »

ter celle de prêtre? Il voyait bien que cette manière d'écrire pleine de rencontres ingénieuses, où il excelle certainement et qui lui réussit à merveille, n'était pas autrement convenable à une personne sacrée qui approche des autels, et que, s'il eût pris la qualité d'ecclésiastique (on voit qu'ils ont peine à croire qu'il ne le soit pas), il eût été obligé, pour garder quelque bienséance, de parler un peu plus sérieusement et d'abandonner le personnage qu'il fait le mieux, qui est celui de plaisant et de railleur (cela est écrit avant la 14ᵉ Provinciale). Car il faut avouer qu'il sait mieux qu'homme du monde l'art du ridicule, et qu'il s'en sert avec toute la perfection qu'on peut souhaiter. Se peut-il rien dire de plus délicat que *le pouvoir prochain* de sa 1ʳᵉ Lettre, de plus surprenant que le *mohatra* de la 8ᵉ, de plus falot que l'histoire de Jean d'Albe (6ᵉ Lettre), de plus nouveau que la simplicité de ce père jésuite, qu'il sait si bien entretenir, qu'il lui fait croire qu'il ne rit pas lorsqu'il fait rire tout le monde à ses dépens?.. Or vous savez qu'un prêtre, un ecclésiastique, n'eût pas osé se donner cette liberté; elle eût été plus indécente à sa personne, et n'eût été si bien reçue. » Cette page est évidemment d'un connaisseur en fait de style (1), et j'ajoute que l'observation qu'elle contient est excellente. J'ai déjà dit que l'esprit laïque est au fond des *Provinciales*; mais il est aussi dans la forme et il en fait le piquant. Cet enjouement, ce ton « cavalier, » comme dit Sainte-Beuve, qui enlève les esprits dès la première page de la première lettre, n'eût pas été possible à un prêtre. Il convenait au contraire à un homme qui, deux ou trois ans avant cette date, était encore un mondain, nullement dévot, se promenant en carrosse à quatre ou six chevaux, fréquentant le chevalier de Méré et faisant le galant auprès des dames (2). Celui-là pouvait parler en grand public. Il était à l'abri de certaines habitudes d'esprit, qui mettent quelquefois aux dévots de profession de véritables orbières, de manière à les empêcher de voir autour d'eux. Je lisais dernièrement, dans les mémoires manuscrits du docteur Hermant, ardent janséniste, un chapitre sur le père Bauny, de qui il est parlé plusieurs fois dans les *Provinciales*. Il relève tout ce que le zèle de Port-Royal a dénoncé de relâché et d'irréligieux dans la *Somme des péchés* de ce jésuite; mais croirait-on qu'au milieu d'autres propositions suspectes, il

(1) Et d'un connaisseur si détaché, que je me demande si ce ne serait pas Bussy, qui avait, à ce qu'il paraît, commencé à travailler à une réponse aux *Provinciales*, pour le compte du P. Nouet, son confesseur. (*Port-Royal*, t. III, p. 151 (1ʳᵉ édition). On voit que le critique a été particulièrement touché du rôle de bon père jésuite, si heureusement créé et si habilement conduit. Tout l'art que Pascal a mis dans ce rôle a été expliqué supérieurement par M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française* (4ᵉ édit., t. II, p. 175 et suiv.)

(2) Voir mon édition des *Pensées*, t. Iᵉʳ, p. CIV, CVII.

lui reproche celle-ci avec un grand sérieux : « Que l'on peut dire avec vérité qu'ôté la colère, il n'y a nulle faute ni vénielle ni mortelle à maudire les chiens, les oiseaux et autres telles choses qui sont sans raison ? » Maudire est ici dans un sens que nous n'entendons même plus : il signifie vouer à la malédiction de Dieu, ou encore, vouer à l'esprit du mal, au diable. Le père Bauny donc avait dit qu'on pouvait sans péché envoyer son chien au diable : Hermant en est indigné; nous restons calmes; nous trouvons même que le père Bauny est bien scrupuleux quand il ajoute : « Oté la colère (1). » Il est clair que, si Pascal, dans les *Provinciales*, l'avait pris sur le ton du docteur Hermant, il aurait manqué son effet.

Sans aller jusqu'à la naïveté de Hermant, je dis qu'un prêtre aurait reculé, non-seulement devant l'enjouement de Pascal, mais même devant telles paroles très sévères, mais où on sent cependant une certaine liberté de l'esprit, comme par exemple devant cette admirable antithèse (7e Provinciale) : « Et je ne sais même si on n'aurait pas moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés, que de se sentir poignarder consciencieusement par des gens dévots. » *Des gens dévots,* cela n'est plus style de prêtre.

Il aurait manqué quelque chose au succès des *Provinciales* si elles n'avaient été condamnées. Elles le furent par divers pouvoirs. Le parlement d'Aix les condamna d'abord, à titre de libelle diffamatoire; puis elles furent condamnées à Rome (en septembre 1657) comme entachées d'hérésie et enfin, sur le rapport d'une commission d'évêques et de docteurs, elles furent frappées en France par un arrêt du conseil d'état (23 septembre 1660). C'est la traduction latine de Nicole qui avait été déférée au conseil d'état. L'arrêt ordonnait, et il fut exécuté, que le livre serait brûlé en place publique par la main du bourreau (2).

Je n'ai pas besoin de dire que les *Provinciales* ne furent jamais condamnées par l'assemblée du clergé de France. Elle les aurait plutôt adoptées, si elle avait pu adopter décemment ce qui était

(1) Aussi scrupuleux que Tartuffe (act. I, sc. 5) :

Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser
D'avoir pris une puce en faisant sa prière
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

(2) On est étonné de lire dans l'arrêt que le livre est déclaré « outrageux à la réputation du feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, et à celle des principaux ministres qui ont eu la direction de ses affaires. » Je ne prendrai pas la peine d'expliquer ces prétendus outrages, parce qu'ils ne se trouvent pas dans le texte de Pascal, mais dans les notes de Nicole. Et là même, je ne les aurais pas aperçus, si je n'avais pas été mis sur la voie par une note manuscrite (en français) qui se trouve en tête d'un exemplaire de la première édition des *Provinciales* latines, appartenant à la bibliothèque de l'Arsenal.

condamné à Rome, et surtout si elle n'avait été arrêtée par les quatre premières Lettres, celles qui parlent théologie, et qui vont directement contre les bulles d'Innocent X et d'Alexandre.

Enfin un grand signe de la fortune des *Provinciales*, c'est que, quarante ans après qu'elles avaient paru, le père Daniel ne crut pas arriver trop tard pour essayer encore d'y faire une réponse, comme à un livre nouveau (1).

Revenons au temps où elles parurent. Quand on connut le nom de l'auteur (à quel moment précis, je ne puis le dire), il n'y en eut pas dès lors de plus éclatant. Plus tard, pour exprimer l'admiration que lui causaient les *Pensées,* Tillemont disait : « Ce dernier écrit a surpassé ce que j'attendais d'un esprit *que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle* (2). Les témoignages de M[me] de Sévigné et ce qu'elle raconte de Boileau disputant contre un jésuite sur les *Provinciales* sont choses trop souvent citées pour que je les cite encore ; je me contente d'y renvoyer (3). Voltaire dit tenir de l'évêque de Luçon, fils de Bussy, « qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : « Les *Lettres provinciales* (4). » Et Bossuet lui-même n'a-t-il pas dit, en propres termes, dans un petit écrit composé pour l'instruction du jeune cardinal de Bouillon : « J'estime les *Lettres au provincial,* dont quelques-unes ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse. » La Bruyère, voulant exprimer cette idée que la mort égale les esprits comme elle égale les conditions, écrivait qu'alors « l'âme d'Alain (qu'est-ce qu'Alain? Est-ce celui de *l'École des femmes*, un esprit simple jusqu'à la bêtise?) ne se distingue plus d'avec celles du grand Condé, de Richelieu, de Pascal. » Ce sont là les trois plus fortes têtes, en divers genres, qui lui viennent à la pensée (5).

Pascal étant mort en 1662, la postérité a commencé pour lui de

(1) Sur le livre du père Daniel, voir *Port-Royal,* tome III, pages 151 et 154 (et aussi, p. 64.)

(2) *Port-Royal*, t. III, p. 311.

(3) Lettre du 21 décembre 1689 et autres. Et surtout, Lettre du 15 janvier 1690. Il faut remarquer que les *Provinciales* datant alors de plus de trente ans, cela ôte au discours de Boileau ce qu'il aurait eu de blessant si on avait parlé ainsi à un jésuite dans la première déroute de la société.

(4) *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXII.

(5) *Caractères*, de l'Homme, 143. La phrase complète de La Bruyère est celle-ci : « Du grand Condé, de Richelieu, de Pascal et de Lingendes. » On est fort étonné de ce quatrième. Je crois, quant à moi, que Lingendes ici n'est qu'un chiffre, qui signifie Bossuet. La Bruyère ne pouvait nommer Bossuet, qui n'était pas mort, et pour lui garder la place en quelque sorte, il prenait le nom d'un vieil orateur de la chaire, Jean de Lingendes, connu par des oraisons funèbres, nom chargé seulement de faire entendre à qui il pensait ; je dis de le faire entendre à ceux qui ont des oreilles, suivant l'expression de l'Écriture. (Marc, IV, 23, etc.)

bonne heure; elle l'a mis aussi haut que possible, et cela pour les *Provinciales* aussi bien que pour les *Pensées*. Voltaire a dit cette fois ce qu'il fallait dire, et il n'y a qu'à répéter après lui : « Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées (1). » En 1768, après la suppression des jésuites en France, il ajoutait cette phrase : « Elles ont beaucoup perdu de leur piquant lorsque les jésuites ont été abolis et les objets de leurs disputes méprisés. » On pourrait dire que depuis 1768 les jésuites ont reparu et qu'ils ont trouvé le moyen de rajeunir les *Provinciales*. Il est vrai cependant que, quoiqu'elles ne soient pas aujourd'hui moins admirées, elles sont lues moins avidement qu'autrefois. Aussi bien il en est ainsi de tous les chefs-d'œuvre. Le plaisir de surprise que cause d'abord la nouveauté du talent et celle de certains effets s'use à la longue. Et puis nous sommes maintenant à plus de deux cents ans de Pascal et de son public, et il y a des choses que nous ne voyons plus comme ils les voyaient. Dans les premières Lettres, les débats sur la grâce ne nous touchent guère, et les discussions quasi juridiques des deux dernières moins encore. Dans les autres même, nous ne nous passionnons pas toujours de la même manière que Pascal. Nous sommes choqués de certains accens de fanatique ou de sectaire. Quand nous l'entendons parler sérieusement des sorciers et du diable (Lettre 8), cela nous fait peine. Nous nous attristons quand il se montre dupe du miracle de la sainte-épine et nous assure que la guérison de la petite Perier est la voix même de Jésus-Christ, « cette voix sainte et terrible, *qui étonne la nature* et qui console l'église (Lettre 16) (2). » Tout cela sent encore le moyen âge, dont cette belle langue pourtant est déjà si loin. Pascal est un génie du même ordre que Démosthène par la logique passionnée, mais Démosthène ne parlait pas théologie, et son éloquence est comprise des hommes de tous les temps.

Et cependant c'est bien un esprit nouveau qui souffle dans les *Provinciales* et qui leur a donné tant de puissance. Nul n'a plus contribué que Pascal à nous affranchir de ces influences du passé dont il n'est pas entièrement dégagé lui-même. Ce besoin de netteté et de lumière qu'il porte jusque dans la théologie, cette indépendance à l'égard de l'autorité même spirituelle, ce sentiment si vif du ridicule et cette antipathie à l'égard de la sottise et de la bassesse, cet amour profond du vrai et de l'honnête, voilà ce qui a fait des *Provinciales* un chef-d'œuvre tout à fait à part et une époque dans notre littérature. L'esprit français, après s'être éveillé avec tant d'éclat à la grande date de la renaissance, avait été arrêté dans son travail par les misères auxquelles le pays tomba en proie.

(1) *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII (1756).

(2) Sur le miracle de la sainte-épine, voir mes *Pensées* de Pascal, t. I, p. LXXIII et CVIII.

La France ne trouve alors la paix que dans l'obéissance ; mais dans cette paix elle se recueille, et sous l'influence de la grande littérature du siècle précédent, elle prépare, conduite par Descartes, l'émancipation du siècle suivant. Pascal se place au premier rang parmi ces préparateurs de l'avenir. L'auteur des *Provinciales* est bien le même qui a écrit dans les *Pensées :* « La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître ; car en désobéissant à l'un, on est malheureux, et en désobéissant à l'autre, on est un sot. » Quand il mêle à cette ferme raison des illusions et des chimères théologiques, nous les lui pardonnons parce qu'il est malade et surtout parce qu'elles tiennent chez lui aux sentimens les plus élevés. Si le jansénisme a été une secte, c'était celle des âmes les plus ardentes et les plus saintes, de ceux, comme dit l'Écriture, qui n'ont pas fléchi devant Baal (I Rois, XIX, 18), qui se sont opiniâtrés à rêver et qui rêvent peut-être encore à l'heure qu'il est une église intelligente et généreuse, et la France, qui depuis longtemps a renoncé à les suivre, n'a pas cessé de les respecter. Voilà les principes qui ont mis dans l'éloquence des *Provinciales* une vertu que le temps n'use pas et qui s'y sent toujours.

On écrivait dernièrement, en relevant ce qu'on appelait les qualités juridiques de Pascal dans les *Provinciales :* « C'est un avocat, à qui Port-Royal a remis un dossier, qui le dépouille et le débrouille, a la risposte vive, plaide clairement et discute serré. » Cela est spirituellement dit, pourvu qu'on ajoute que cet avocat est d'une espèce fort rare, aussi convaincu et aussi touché que ses cliens, ou plutôt les dépassant de beaucoup pour l'énergie de sa conviction, l'ardeur de sa passion, la sincérité et la conscience de toutes ses démarches, de sorte qu'ils ne le suivront pas jusqu'au bout dans son zèle pour la cause qu'il a plaidée. Il ne faut pas oublier que la pièce fameuse publiée par Condorcet, que Pascal portait constamment dans la doublure de son habit, ce memento d'une vision qui l'avait précipité dans l'amour de Dieu, est antérieur de plus d'un an aux *Provinciales.* L'éloquence puisée à de telles sources n'est pas ce qu'on entend d'ordinaire par une éloquence d'avocat.

Sainte-Beuve s'est plaint que la grâce y manque, au sens profane, bien entendu, au sens grec (1); mais en vérité, qu'aurait à faire la grâce dans cette défense énergique de la dignité humaine? Alceste non plus, dans Molière, n'a pas la grâce : pour ceux qui livrent de tels combats, le grâce suprême est la vigueur, et cellelà, tout le monde l'y a reconnue. Cependant Joseph de Maistre a écrit : « Aucun homme de goût ne saurait nier que les *Provinciales* ne soient *un fort joli libelle* (2). » Quand on songe que, sous le

(1) *Port-Royal,* tome III, page 55.
(2) *De l'Église gallicane,* livre Ier, chap. IX.

poids de ce libelle, les jésuites gisent écrasés, on s'étonne qu'il se soit donné le ridicule de parler ainsi, sans s'apercevoir qu'il refaisait un vers de Boileau :

A mon gré le Pascal est joli quelquefois (1) !

Mais il y a certaines gageures que les plus brillans esprits ne peuvent soutenir sans s'exposer à dire des sottises.

On ne trouve pas dans les *Provinciales* ce haut vol de l'imagination qui nous emporte dans les *Pensées :* mais M. Janet a fait récemment le parallèle des *Provinciales* et des *Pensées* de manière qu'on ne pense pas à le refaire après lui. Je n'y ajouterai que cette remarque, que les deux monumens sont venus dans leur ordre naturel. Pour s'élever jusqu'à la grandeur et à la hardiesse des *Pensées*, il fallait que Pascal eût fait reconnaître sa force, et que lui-même il en eût une pleine conscience. C'est la puissance qu'il a exercée dans les *Provinciales* qui lui a ouvert les profondeurs de son génie. Après son éclatante victoire, et quand il en eut fini avec ses adversaires, il n'y avait de lutte digne de lui que celle de Jacob, luttant dans la nuit contre les apparitions d'en haut. C'est alors qu'il pousse ces grands cris : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, » et qu'il plonge avec une passion avide dans l'abîme de la nature, dans celui de la mort, dans celui du doute. Mais il s'était d'abord glorieusement acquitté des tâches de la vie, et de son devoir de chrétien et d'honnête homme. Il avait commencé par un travail d'Hercule, celui de nettoyer les écuries d'Augias.

Dans l'histoire des *Provinciales*, il ne faut pas oublier qu'elles ont un jour inspiré Racine, qui avait tout l'esprit qu'il fallait pour profiter des leçons de Pascal. On vit ce jour-là un disciple de Port-Royal tourner contre Port-Royal la verve et l'ironie qui dix ans plus tôt avaient si bien servi la sainte maison. Nicole, dans une polémique théologique contre un adversaire qui se trouvait avoir fait des pièces de théâtre, s'était emporté à une invective contre les poètes de théâtre, qu'il traitait d'*empoisonneurs publics* et de *gens horribles parmi les chrétiens*. Le jeune Racine, qui n'était pas en cause, avec l'irritabilité des poètes, une irritabilité toute féminine, se sentit d'autant plus blessé que sa conscience délicate n'était peut-être pas bien tranquille ; et puis il n'était pas encore entré dans la gloire, car cela se passait avant l'éclat d'*Andromaque*. Il prit la plume de Pascal ; il n'avait plus à craindre de trouver en face de lui Pascal lui-même, qui était mort depuis quatre ans, et

(1) Le personnage de Boileau disait : *le Corneille*. (*Sat.*, III, vers 183.)

lança une lettre des plus vives contre les petits ridicules du jansénisme. On lui répondit, il répliqua, et la seconde lettre valait la première. Toutes les deux sont très piquantes, mais toutes piquantes qu'elles sont, elles ne servent, si on les met en comparaison avec Pascal, qu'à faire éclater la supériorité de son génie. Je dirais volontiers qu'elles sont aux *Provinciales* ce que sont *les Plaideurs* aux comédies de Molière. Cela est plein d'esprit et de gaîté, mais cela ne fait pas grand mal. Que l'on mette en face de ces trois actes sur les ridicules de la justice une seule scène de Molière, celle où Scapin détourne Argante de plaider. Molière pénètre au fond des choses, et il n'a pas un mot qui ne morde; tandis que la comédie de Racine est aussi innocente que charmante. De même dans ses Lettres Racine regimbe contre Port-Royal, mais au fond il l'aime et il le respecte; il le dit fort bien lui-même à la fin de la seconde : « Il se pourrait faire qu'en voulant me dire des injures, vous en diriez au meilleur de vos amis. » Il l'a assez montré, puisqu'il a regretté la première Lettre et supprimé la seconde, qui n'a été connue qu'après sa mort. Racine donc, un moment piqué contre les maîtres de sa jeunesse, ne pouvait égaler Pascal châtiant les jésuites, et il fallait avoir des jésuites à châtier pour écrire les *Provinciales* (1).

Je terminerai par une réflexion : c'est que Pascal n'a eu d'autre force à employer contre les jésuites que sa conscience et son talent. Celles dont disposent les gouvernemens, c'est-à-dire les décrets, les expulsions, les rigueurs de toute espèce, dont les jésuites eux-mêmes usèrent contre leurs adversaires si durement et si impitoyablement, n'étaient pas à son service. Je ne l'en plaindrai pas; je l'en féliciterai plutôt, car c'est lui qui s'est trouvé avoir les meilleures armes. Je crois qu'on peut y avoir confiance et que les *Provinciales*, qui ont si bien défendu dans le passé la liberté de l'esprit français, peuvent suffire encore aujourd'hui à cette défense. Qu'on les relise; qu'on y ajoute, au besoin, des appendices; mais qu'on n'oublie pas que le jésuitisme est chose qui ne peut être vaincue et détruite au dehors que si elle l'est d'abord dans les esprits : et on n'agit sur les esprits que par la parole, c'est-à-dire par la raison. La parole et la raison sont, je le crois, bien puissantes; seulement elles n'ont toute leur puissance que dans le milieu de la liberté.

ERNEST HAVET.

(1) Ce mot de châtier m'est suggéré par Pascal lui-même : « Et les auteurs d'un écrit diffamatoire... sont condamnés par le pape Adrien à être fouettés, mes révérends pères, *flagellentur*, tant l'église a toujours été éloignée des erreurs de votre doctrine, » etc. N'est-il pas vrai que ce vocatif, *mes révérends pères*, ainsi placé entre deux virgules, fait tomber le fouet du pape Adrien sur leurs épaules mêmes?

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

I.

N. MILUTINE ET L'ÉMANCIPATION DES SERFS.

Dans nos longues études sur la Russie, nous avons maintes fois été obligés de constater combien de tergiversations et d'atermoiemens, combien d'inconséquences et de contradictions dans les lois et dans la pratique avaient entravé les effets des meilleures réformes. J'ai dû montrer que de lacunes dans la législation, que d'abus dans l'administration provenaient de ce primordial défaut de cohérence; à quel point il était responsable des déceptions de la société ou des gouvernans, et par suite responsable des désordres et des angoisses des dernières années (1). Dans ce gouvernement autocratique qui de loin offre aux yeux le maximum de concentration des pouvoirs, ce qui, sous le règne actuel, a le plus manqué, ce qui, jusqu'au début de l'année courante et à la dictature provisoire attribuée au général Loris-Mélikof, a le plus fait défaut, c'est l'unité dans les vues, dans la direction, dans l'exécution.

(1) Voyez particulièrement la *Revue* du 15 février 1880.

C'est là une découverte, nous l'avouons humblement, qui, pour notre part, n'a pas laissé que de nous surprendre; car en abordant la terre de l'autocratie, nous nous attendions à tout autre chose. Cette absence d'harmonie et d'unité qui nous a frappés malgré nous, dans les lois et les institutions de l'empire, ressort encore plus clairement de l'examen rétrospectif des faits, de l'étude historique des actes du gouvernement impérial. Rien à cet égard ne saurait être plus instructif qu'un récit détaillé, nous montrant par le menu et jour par jour de quelle façon s'élaborent les lois dans un état absolu, nous faisant pour ainsi dire pénétrer, derrière l'imposante devanture officielle, au fond du bureau des ministres et comme dans les coulisses de la vie politique, pour nous laisser voir au milieu de quels conflits d'influence et de quel enchevêtrement d'intrigues ont été enfantées les plus belles de ces réformes qui, à leur naissance, ont fait la juste admiration du monde civilisé. De quelle valeur serait pour nous un pareil tableau représentant dans leur cadre habituel, non sur la scène théâtrale de l'histoire officielle, mais dans les proportions, dans le costume, dans la vérité de la vie réelle et quotidienne, les principaux acteurs du grand règne d'Alexandre II? Ne serait-ce pas là le complément naturel et le meilleur commentaire de toutes nos études sur cet immense et énigmatique pays qui, en dépit de tous ceux qui travaillent à le faire connaître, reste encore par tant de côtés si obscur pour l'Europe et pour lui-même?

C'est un tableau de ce genre, ou mieux c'est un coin de ce vaste tableau, mais non le moins curieux, que nous prétendons esquisser ici. Cela, nous le ferons à l'aide de notes et de souvenirs puisés à des sources sûres, à l'aide de documens originaux et de lettres authentiques que des circonstances, indifférentes au lecteur, ont fait passer par nos mains et dont nous croyons nous pouvoir servir sans tromper la confiance de personnes amies. Une pareille étude d'histoire contemporaine, alors que les héros en sont encore vivans ou sont morts d'hier, est naturellement chose délicate : je me garderai de l'oublier. Des documens tombés sous mes yeux j'userai avec réserve, d'une main discrète dans son apparente indiscrétion même. Je raconterai les anecdotes, je traduirai et citerai certaines lettres, mais en omettant souvent les noms et en supprimant toujours ce qui pourrait être blessant pour les personnes. Dans ce travail tout historique, tout objectif, étranger à tout esprit de coterie et de polémique, les personnes doivent rester hors de cause; ce qui nous intéresse, ce que nous voulons peindre et montrer, c'est le pays, c'est l'époque des grandes réformes, c'est le système et le régime.

I.

A cette étude rétrospective d'un passé si récent encore je donnerai la forme d'une biographie, — grâce aux lettres et aux souvenirs en ma possession, je pourrais presque dire d'une autobiographie. — Le héros est une des plus hautes et plus caractéristiques figures de la Russie contemporaine, l'un des hommes dont, pendant la période d'active fécondité du règne actuel, l'influence a pénétré le plus avant dans la nation; celui de tous, par contre, qui, encore aujourd'hui, passionne le plus ses compatriotes, excite le plus de d'admirations et de colères. Je veux parler de Nicolas Milutine, dont le nom reste indissolublement lié aux plus nobles réformes de la Russie et aux navrantes affaires de Pologne.

Mort à Moscou en 1872, à peine âgé d'une cinquantaine d'années et déjà paralysé et retiré des affaires, N. Milutine a longtemps été signalé à l'étranger comme le plus pur représentant du *tchinovnisme* et le chef incontesté du parti national et démocratique (1). Je n'ai pas besoin de rappeler ce qu'en Russie ont d'équivoque ou de conventionnel toutes les dénominations et classifications de ce genre. Ce qui est certain, c'est que Milutine pourrait personnifier quelques-unes des tendances les plus marquées ou des aspirations les plus fréquentes de l'esprit russe contemporain. Une chose le distinguait avant tout : son amour du peuple et sa haine des privilèges. C'était pour les masses si longtemps opprimées qu'il voulait travailler, gouverner, légiférer. Or, nous avons dû plusieurs fois le remarquer, si, entre les multiples réformes du règne actuel, grandes et petites, il y a, en dépit même de leur incohérence, un trait commun qui en fasse l'unité, c'est que toutes tendent plus ou moins directement à l'abolition des privilèges du rang, de la naissance ou de la fortune, au renversement de toutes les barrières de castes ou de classes. N. Milutine a été l'un des plus ardens inspirateurs de cet esprit de justice et d'égalité qui, sur un sol raviné par le servage et hérissé de privilèges, s'appliquait à effacer toutes les aspérités sociales. Chez un peuple où les inégalités et les iniquités de toute sorte s'étaient, en dépit du vieux fonds démocratique, enracinées dans les mœurs, cela seul eût suffi pour que Milutine et ses amis fussent taxés de rouges, de niveleurs, de révolutionnaires. En France, avant 1789, il n'en a pas fallu autant pour que, dans la cour et les salons, on traitât de même les hommes tels que

(1) Voyez par exemple, *Aus der Petersburger Gesellchaft von einem Russen*, ouvrage traduit en français sous ce titre : *la Société russe par un Russe* (1878), et le volume anglais de l'Allemand Eckardt : *Modern Russia* (1870).

Turgot, qui, pour prévenir la révolution, tentaient de la devancer et de la rendre inutile.

Le nom de Milutine, doublement illustré sous le règne actuel, avait peu de notoriété avant notre époque. Tout son éclat lui vient des deux frères Nicolas et Dmitri, qui, l'un au service civil, l'autre au service militaire, se sont tous deux élevés au premier rang. Si, comme les annuaires russes en font foi, les relations de famille et les protections de cour sont toujours en Russie la meilleure clé de la fortune, le mérite peut aussi monter parfois aux plus hauts échelons de la hiérarchie bureaucratique, sans être, comme chez nous avant la révolution, arrêté au sommet par l'inique barrière des préjugés. Les deux Milutine ont ainsi pu attacher leur nom, jusque-là obscur, aux plus grandes mesures du règne d'Alexandre II. C'est le frère de Nicolas Alexèiévitch, Dmitri Milutine, aujourd'hui encore et depuis dix-huit ans déjà ministre de la guerre, qui a étendu à tous les Russes, sans distinction de classe ou de fortune, l'obligation du service militaire, accomplisant ainsi dans l'armée une réforme analogue à celles suggérées par son frère dans le domaine civil.

Pour être étranger à la haute aristocratie, à la *znat*, N. Milutine n'en appartenait pas moins par sa naissance à la noblesse, ou à ce qu'on désigne de ce nom en Russie, au *dvorianstvo*. On l'a souvent représenté comme d'extraction bourgeoise, marchande ; c'est là une erreur qu'il serait puéril de relever, si l'on n'avait parfois fait de cette origine plébéienne la cause secrète de son antipathie pour les privilèges, le principe de ce qu'on appelait sa haine pour la noblesse. En réalité, comme tous les hommes civilisés de leur génération, comme aujourd'hui encore la plupart des démocrates ou des nihilistes de leur pays, les Milutine sortaient de la noblesse, fort nombreuse et mêlée comme on le sait, et par là même moins que partout ailleurs portée aux préjugés de caste ou de naissance. La vérité, d'après nos renseignemens, est que la famille des Milutine est déjà ancienne. Comme tant des plus illustres maisons russes, elle provient de l'étranger, non point de l'Occident latin ou germanique, mais bien d'une terre slave étroitement apparentée à la Russie, et peut-être cette origine a-t-elle été pour quelque chose dans les tendances ou les sympathies de Nicolas Alexèiévitch. C'est de Serbie, un pays à mœurs démocratiques, où, de même qu'en Biscaye, tous les hommes libres se considèrent comme nobles, que les Milutine font sortir leur famille. Dans cette primitive patrie, ils avaient eu la plus grande gloire qu'on puisse rêver en une contrée patriarcale, ils avaient, nous assure-t-on, donné à la Serbie un saint du nom de Stephane Milutinovitch. C'est vers la fin du XVIIe siècle que paraît remonter leur établissement

en Russie. Pierre le Grand, qui se plaisait à envoyer des jeunes gens s'instruire à l'étranger, chargea un jeune Milutine d'aller à Lyon et en Italie étudier les manufactures de soieries. A son retour, le voyageur fut autorisé à élever une fabrique de ce genre, la première, semble-t-il, érigée en Russie. De là sans doute, dans le public, l'opinion que les Milutine étaient d'origine marchande. Le contemporain de Pierre le Grand fit de bonnes affaires et laissa une fortune considérable. Ses descendans, outre des terres à la campagne, possédaient de nombreuses maisons dans les deux capitales. Une rue de Moscou porte encore aujourd'hui, si je ne me trompe, le nom de Milutine; et à Pétersbourg, le même nom avait été donné à une rangée de boutiques de la perspective Nevski (*Milutinye Lavki*).

Sous la nièce de Pierre le Grand, Anna Ivanovna, un Milutine fut, dit-on, appelé à une charge de cour dont le titre, bizarre pour nous, s'explique par le climat; il fut nommé *istopnik*, c'est-à-dire chauffeur de poêle. Cette dignité tout honorifique, comme ailleurs les charges d'échanson ou de maître de la garde-robe, donnait aux titulaires libre accès auprès de la personne du souverain. Quoi qu'il en soit de ces origines, Nicolas Milutine, dont des esprits, enclins à voir partout des mobiles bas, ont attribué la politique à une jalousie de parvenu, se rattachait à la haute noblesse titrée par des alliances avec plusieurs des meilleures familles de l'empire. Nicolas et Dmitri Alexèiévitch descendaient par les femmes des comtes Kisselef et des princes Ouroussof. Dans ce pays où, grâce aux mœurs de cour, la protection et le népotisme ont d'habitude tant d'empire, cette proche parenté avec les Kisselef semble cependant avoir eu peu d'influence sur la carrière des deux frères.

Au moment où vinrent au monde les enfans qui devaient illustrer le vieux nom serbe, la fortune de leur famille, mal administrée depuis longtemps, était déjà bien réduite. Les Milutine possédaient cependant encore une terre et des serfs; comme beaucoup de propriétaires endettés, ils continuaient à mener un certain train, et c'est dans sa famille, durant son adolescence, par le spectacle même qu'il avait sous les yeux, que Nicolas Alexèiévitch conçut la première idée de l'émancipation des paysans. Il le disait lui-même quelques semaines avant sa mort, un jour où il éprouvait un de ces mieux trompeurs qui, dans les maladies mortelles sont souvent un des signes précurseurs de la fin. A l'un des nombreux visiteurs qui, à Moscou, se pressaient autour de son fauteuil de paralytique, il racontait au commencement de 1872 comment, pour la première fois, il avait songé à l'émancipation des serfs. On était au mois de janvier, et ce jour-là il gelait très fort. Comme il arrive souvent, on parla du temps : « Ce froid, dit Milutine, me rappelle un incident de ma jeunesse, insignifiant en lui-même, mais qui dans ma

mémoire a laissé une impression ineffaçable (1). Je venais d'avoir seize ans; pour la première fois je portais un habit, et on m'avait permis d'aller à une matinée dansante de l'assemblée de la noblesse, c'était un samedi de carnaval. Dehors il faisait très froid, 25 degrés (Réaumur), mais, dans mon traîneau et ma chaude pelisse, je ne songeais pas au froid. A l'heure indiquée, j'étais au bal, je dansai jusqu'à six heures, et de là j'allai dîner dans une famille de ma connaissance avec une personne pour qui j'avais une passion d'adolescent. Après le dîner, nous imaginâmes de danser de nouveau en petit cercle, puis vint le souper. Quand je regagnai la maison, il était trois ou quatre heures du matin. Le lendemain, naturellement je me levai tard, et lorsque je descendis, mon père et ma mère étaient à déjeuner. Ils me demandèrent ce que la veille j'avais fait de mon cocher; — je ne m'en étais pas occupé. Ma mère me représenta avec vivacité toute la cruauté de ma conduite envers ce pauvre homme, que, par la plus forte gelée, j'avais tenu quinze heures sur son siège. Il faut croire qu'en me dépeignant ainsi, sans en avoir conscience, tout le sombre côté de ce lien servile qui faisait dépendre un homme du caprice d'un écervelé de seize ans, ma mère fut éloquente, car elle me fit une impression profonde. Depuis cette heure j'ai commencé dans ma jeune tête à rêver de l'émancipation, et cette pensée ne m'a plus quitté. Du reste, continuait Milutine, ma légèreté d'enfant n'a eu, grâce à Dieu, aucune suite fâcheuse pour notre pauvre cocher. Il m'a fait une visite ces derniers temps, et quoique de beaucoup mon aîné par l'âge, ajoutait avec un triste sourire Nicolas Alexèiévitch en regardant son bras droit paralysé, auprès de moi, il semble aujourd'hui un jeune homme. »

On voit l'influence qu'à l'époque de la vie où se forment les idées peuvent avoir sur une âme noble les leçons de la famille et des événemens en apparence sans importance. Milutine demeura toute sa vie sous cette première impression. Ce qui le distinguait de la plupart des démocrates de principe ou de tempérament, c'est que chez lui, loin d'être uniquement le fruit d'une théorie ou d'une doctrine abstraite, l'amour du peuple partait autant du cœur de l'homme que de l'esprit de système ou des calculs du politique. Milutine avait à cet égard une chaleur communicative et une foi convaincue qui lui donnaient un naturel ascendant sur autrui. L'affranchissement du peuple était pour lui comme une secrète vocation à laquelle toute sa vie il resta passionnément dévoué.

(1) Ce récit se rencontre dans une brochure publiée à Moscou en 1873, sous le titre : *N.-A. Milutine, Nekrologi*. L'exactitude nous en a été confirmée; mais peut-être a-t-on exagéré l'importance de cet incident en le représentant comme ayant eu seul (à l'exclusion d'autres faits du même genre) une influence décisive sur Milutine.

Peu de temps après ce joyeux carnaval de Moscou, le futur homme d'état, à peine âgé de dix-sept ans, perdait sa mère, et cette mort mettait à nu la ruine de la famille. Comme il arrivait souvent alors, on avait jusqu'à la dernière heure vécu largement à Moscou et à la campagne. L'un des défauts du servage était de faire illusion aux propriétaires obérés, de leur masquer longtemps leur propre ruine. Il fallut vendre à l'encan le bien patrimonial situé dans le gouvernement de Toula. Élevé dans une trompeuse aisance, le jeune Nicolas Alexèiévitch, tout à coup sans fortune, dut subvenir à sa propre existence et à celle de son père. On était au milieu du règne de Nicolas, vers 1840 ; grâce à son oncle maternel, le comte Kisselef, alors ou depuis ministre des domaines, Milutine entra avant vingt ans au ministère de l'intérieur où il devait faire toute sa carrière, échelon par échelon, grade par grade, selon la hiérarchie du *tableau des rangs*. Cette carrière de *tchinovnik* fut toute bureaucratique, toute renfermée dans les chancelleries et les bureaux des ministères; à nos yeux cela lui donne un intérêt de plus. On voit par cet exemple combien les conditions de la vie politique, ou pour mieux dire de la vie publique, diffèrent en Rusie de ce qu'elles sont chez nous et dans la plupart des pays de l'Occident. C'est dans l'ombre silencieuse du cabinet, et dans la lourde atmosphère des massifs édifices de Saint-Pétersbourg que s'écoula toute la jeunesse de Milutine, sans autre témoin que l'œil de ses chefs, sans autre événement que les promotions du ministère. Dans cet obscur monde du tchinovnisme, où un esprit de discipline presque militaire éteint trop souvent toute personnalité, où les traditions bureaucratiques et le formalisme officiel engendrent trop fréquemment une routine favorable au triomphe de la médiocrité, Nicolas Alexèiévitch devait, en dehors d'une capacité de travail peu commune, se distinguer par deux qualités plus rares et plus dangereuses en Russie que partout ailleurs, par l'esprit d'initiative et par la trempe du caractère. En ce milieu où l'on parvient d'ordinaire par la flexibilité des manières, par l'élasticité des principes et l'indécision des vues, où la première condition de la fortune est moins l'intelligence des choses ou la pénétration des affaires que la connaissance des personnes et l'entente des intérêts particuliers, Milutine apportait, avec une intelligence singulièrement nette, un cœur résolu, une énergie patiente que rien ne rebutait, des convictions arrêtées et une inébranlable fidélité à ses convictions. Ces qualités, peu ordinaires dans un monde gouverné par l'habitude et l'intrigue, lui ont valu ses succès et ses déboires; elles lui devaient attirer toutes les difficultés, toutes les inimitiés et les luttes qui ont donné quelque chose de dramatique

et parfois presque de tragique aux péripéties ignorées de cette carrière bureaucratique, aux ingrats et obscurs combats soutenus dans l'ombre des silencieux couloirs des chancelleries pétersbourgeoises.

II.

Les débuts de la carrière de Nicolas Alexèiévitch avaient été heureux et rapides. A peine entré au ministère de l'intérieur, le jeune Milutine était distingué par le ministre d'alors, le comte Strogonof, qui vingt ans plus tard se plaisait à lui rappeler « qu'il avait été le premier à découvrir sa valeur. » Le ministre avait un jour été frappé d'un mémoire sur les disettes, sujet pour la Russie d'une actualité toujours persistante. Il voulut faire la connaissance de l'auteur : c'était Milutine, alors âgé de vingt-deux ans. Plus tard, Nicolas Alexèiévitch racontait en riant qu'en se voyant ainsi subitement mandé dans le cabinet du ministre, il craignait d'avoir commis quelque crime involontaire et se préparait déjà au voyage de Sibérie. Le comte Strogonof eut peine à croire qu'un si jeune homme fût l'auteur d'un mémoire d'une telle maturité; pour éprouver la précoce capacité de ce nouvel employé, il lui enjoignit de revenir le lendemain, et lui fit faire dans son propre cabinet un travail sur les premiers projets de chemins de fer dans l'empire. Il va sans dire que l'épreuve tourna au profit du jeune homme.

Sous le comte Pérovsky, successeur de Strogonof, Milutine sut également mériter la confiance de son chef. A vingt-huit ans, en 1846, il préludait à ses grands travaux législatifs par une des trop rares réformes accomplies sous Nicolas, celle de la *douma*, ou municipalité de la capitale. Il avait déjà la haute main dans le *département économique* (*khoziaïstvenny departament*) et, grâce à lui, le ministère de l'intérieur devint bientôt la terreur de tous les propriétaires enclins à abuser de leur autorité sur les paysans. A en croire les mauvaises langues, Pérovsky, dénué de tout talent oratoire, recourait au procédé de certain personnage de Le Sage dans *Gil Blas:* il chargeait son jeune subordonné de lui composer des discours qu'il récitait ensuite au conseil de l'empire ou ailleurs, si bien qu'il finit par se faire ainsi une réputation d'intelligence et de hardiesse.

C'est sous ce ministre, en 1847, que fut formé par l'empereur le premier *comité secret* pour améliorer la condition des serfs. Malgré le bon vouloir du souverain et du ministre, les travaux de ce comité n'aboutirent à rien. La sourde opposition des hauts fonctionnaires, secondée à point par l'explosion soudaine de la révolution de 1848, triompha de toutes les velléités émancipatrices de Nicolas. Depuis

cette époque, Milutine eut en aversion tous ces comités secrets qui, n'étant pas soutenus par l'opinion publique, n'osent rien entreprendre contre les influences de cour. Aussi, lorsqu'après la guerre de Crimée, l'heure de l'émancipation vint enfin à sonner, fit-il tous ses efforts pour donner aux travaux préparatoires le plus de publicité possible; il sentait que c'était le meilleur moyen de lier le gouvernement et en cas d'hésitation de lui couper toute retraite. C'est pour cela que sous Alexandre II il n'épargna rien pour engager publiquement l'autorité, pour la compromettre même si l'on veut et lui interdire tout recul (1).

En moins bienveillans rapports avec le successeur de Pérovsky, M. Bibikof, Nicolas Alexèiévitch se retrouva bientôt en intime liaison et en habituelle conformité d'opinion avec M. Lanskoï, appelé au ministère en 1855 lors de l'avènement de l'empereur Alexandre II. Lanskoï avait dans sa jeunesse fréquenté les *dékabristes,* qui, en décembre 1825, à la mort d'Alexandre Ier, avaient tenté de s'opposer à l'avènement de Nicolas et d'installer en Russie un gouvernement constitutionnel. De ses relations avec les conspirateurs de décembre, Lanskoï gardait, après trente ans, des convictions libérales et des penchans réformistes. Par malheur, il avait près de soixante-dix ans lorsque fut soulevé le grand problème de l'émancipation; soit faiblesse de l'âge, soit plutôt lassitude ou indolence naturelle, manque d'initiative ou d'énergie, il eût plus d'une fois cédé aux menaces des adversaires de la réforme s'il n'eût été constamment soutenu par l'inflexible Milutine, dont il avait fait son principal conseiller, et bientôt son second et son associé officiel sous le titre d'adjoint du ministre (*tovarichtch ministra*). Aussi, dans toutes les luttes de ces premières années, si remplies et si agitées, du règne d'Alexandre II, les accusations et les colères des adversaires du ministre passaient-elles d'ordinaire par-dessus la tête blanche de Lanskoï pour aller frapper Milutine, regardé non sans raison comme le véritable inspirateur du ministère.

Cette période de 1856 à 1861 est, on le sait, une des plus curieuses et l'une des plus fiévreuses qu'aient traversées la Russie et aucun peuple. Moins les troubles de la rue et les désordres matériels, c'était une époque révolutionnaire avec toutes les illusions et les contradictions des esprits à de pareilles époques. En province comme à Pétersbourg, une réaction générale contre les trente années de despotisme qui avaient amené les défaites de Crimée et rendu inutile l'héroïsme des soldats paralysé par la corruption bureau-

(1) C'est à lui, nous assure-t-on, qu'on doit en grande partie la publication du fameux *rescrit* à Nasimof qui à l'improviste posa officiellement les bases de l'émancipation dans tout l'empire.

cratique et, selon le mot même de Milutine, par un système d'administration militaire qui, en plein XIXe siècle, rappelait la guerre de trente ans (1). Après une longue apathie de la société et du pays, une activité folle, mal réglée, sans direction ni voie tracée. La Russie semblait s'être soudain éveillée d'un sommeil léthargique; tout un monde jusque-là silencieux et immobile s'animait, parlait, gesticulait en même temps. A la guerre extérieure avaient succédé dans la presse, dans les salons, à la cour, des luttes intérieures non moins vives et acharnées. Partout on proclamait la nécessité des réformes; mais par qui les faire élaborer? par qui les faire exécuter? Des hommes qui entouraient le trône, tous vieillis ou grandis à la cour de Nicolas, les uns par instinct ou par principe répugnaient à tout changement; les autres par faiblesse ou par ignorance s'épouvantaient des difficultés et ne se sentaient pas la force de les vaincre. Si, à son lit de mort, l'empereur Nicolas avait légué à son fils la tâche d'émanciper les serfs, il n'avait pu se flatter de lui laisser des hommes capables de l'y aider. Les idées ne manquaient point; comme à toute époque analogue, il y en avait à foison, l'atmosphère en était remplie et pour ainsi dire obscurcie; elles volaient et bourdonnaient dans l'air, nombreuses, bariolées et papillotantes, vagues, troublées et confuses, se croisant en tous sens et usant bruyamment de la précaire tolérance d'un pouvoir indécis. Ce qui faisait défaut, ce n'étaient point les idées, c'étaient des yeux pour distinguer entre elles, des mains pour les trier et les coordonner; c'étaient des hommes capables de tirer des aspirations de la société et des velléités du pouvoir des lois et des institutions vivantes.

Ce manque d'hommes, particulièrement fâcheux à l'ouverture d'un règne où l'on avait tant à renouveler, se faisait sentir à tous les degrés de l'échelle. On le voit par les lettres de Milutine, qui jusqu'à ses derniers jours ne devait cesser de se plaindre de cette pénurie (2). Ce défaut d'hommes capables et d'agens intègres

(1) « Le cœur saigne en lisant vos dépêches, écrivait Milutine, le 17 mars 1856, au comte Strogonof, gouverneur-général de la Nouvelle-Russie; — je puis dire que c'est l'impression générale, mais tout ce que nous pouvons faire ici (à Pétersbourg) servira bien peu le pays, tant qu'il sera abandonné sans contrôle à la merci d'une armée administrée à la façon de Wallenstein. »

(2) Le 23 mai 1856, par exemple, N. Milutine écrivait au comte Strogonof, gouverneur-général de la Nouvelle-Russie :

« Si j'ai tardé pendant quelque temps à répondre à la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sur le choix des employés pour la chancellerie de votre excellence, c'est que je tenais à m'entourer de tous les renseignemens possibles. Malheureusement nous ne sommes pas sous ce rapport beaucoup plus riches à Pétersbourg que vous ne l'êtes en province. Jamais peut-être il n'y eut une aussi grande disproportion entre les besoins et les moyens. Les premiers ont grandi au contact un peu forcé de la civilisation européenne, les seconds, il faut l'avouer, n'ont pas suivi la

était et reste encore une des constantes difficultés de la Russie. En réalité cependant, alors comme aujourd'hui, cette disette d'hommes était peut-être plus sensible aux rangs inférieurs ou secondaires de la hiérarchie bureaucratique qu'au sommet, plus sensible surtout à la cour que dans la société. Le vaste empire, les événemens même allaient bientôt le montrer, possédait les élémens d'un haut personnel administratif; le malheur devait être que, parmi les ouvriers des grandes réformes, beaucoup, et non les moindres pour le talent et le caractère, allaient, comme Milutine lui-même, être congédiés avant d'avoir terminé leur œuvre ou, comme Milutine encore, être usés prématurément en d'ingrates besognes.

Ce ne sont pas toujours les hommes qui manquent en Russie, c'est le système en usage pour le recrutement des hauts fonctionnaires qui est peu favorable au mérite. Et ici je ne veux pas seulement faire allusion aux exigences du *tableau des rangs* et du *tchine*, qui, en classant militairement tous les fonctionnaires civils d'après leur grade et leurs états de service, semblent avoir pour but la création d'une sorte de mandarinat intéressé à la routine. Avec le système en vigueur, l'avancement au choix n'est pas toujours plus éclairé que l'avancement à l'ancienneté. L'intelligence et l'instruction, la supériorité naturelle ou acquise est pour les chefs hiérarchiques qui en peuvent prendre ombrage autant un motif de défiance et de suspicion qu'un titre de recommandation. Un Russe, quelque peu humoriste, qui connaissait bien les ressorts habituels du mécanisme bureaucratique, disait qu'en Russie le gouvernement devait fatalement tomber un jour des mains des incapables aux mains des idiots. Voici comment il justifiait cette boutade. A Saint-Pétersbourg, chaque ministre a près de lui un assistant ou adjoint (*tovarichtch*) qui le plus souvent devient à la longue ministre à son tour. Or d'ordinaire les ministres en fonctions cherchent un adjoint dont les talens ne puissent leur inspirer de jalousie; une fois parvenu au premier rang, ce dernier fait naturellement de même, en sorte que le niveau des hauts fonctionnaires, le niveau du personnel ministériel en particulier, semble destiné à s'abaisser progressivement de titulaire en titulaire, pour descendre peu à peu de la médiocrité à l'incapacité. Les choses se passeraient ainsi en effet si, par bonheur pour l'empire, les calculs égoïstes des hommes en place n'étaient souvent déjoués par les intrigues de leurs concurrens et par l'intervention du souverain qui, au risque de compromettre l'unité des services, impose parfois à ses ministres des collaborateurs dont ils n'eussent pas fait choix.

même progression, et nous voilà dans cette situation étrange : d'un côté, le pays demande tout de suite des réformes; de l'autre, il ne fournit pas assez d'hommes capables de les mettre à exécution. »

Lanskoï, ministre de l'intérieur à un moment où le ministère avait à préparer l'émancipation, agit en pareille occurrence d'une façon qui fait le plus grand honneur à son caractère et à son patriotisme. Homme droit, modeste, sincèrement dévoué au bien public, il était justement effrayé de l'immensité de la tâche qui officiellement pesait sur lui. Pour l'étude de la grande réforme, il voulut s'assurer le concours d'un homme d'intelligence et d'énergie. Loin de redouter un mérite qui pouvait éclipser le sien, il s'adressa à Milutine, il lui offrit ce poste de ministre-adjoint qui devait assurer à Nicolas Alexèiévitch la haute main dans l'élaboration de l'affranchissement des serfs.

Ce choix, justifié au point de vue bureaucratique par vingt ans de service, ne fut pas ratifié sans difficulté. Milutine comptait déjà de puissans ennemis; déjà il s'était fait une réputation d'indépendance et de libéralisme qui, pour plusieurs hauts personnages, faisait de son nom une sorte d'épouvantail. A l'heure même où son ministre pensait à se l'associer officiellement, Milutine, en butte à de violentes attaques, se voyait un moment sur le point de quitter le service public.

Ici se place un épisode peu connu qui éclaire d'un jour singulier les mœurs politiques et la carrière de Milutine. Nous avons dit en passant que, sous le règne précédent, il avait été le principal rédacteur du statut sur la *douma* ou municipalité de Saint-Pétersbourg. Cette première réforme, où l'on voit déjà percer ses tendances libérales avec ses principes égalitaires, avait naturellement fait des mécontens et donné des ennuis au jeune directeur du ministère de l'intérieur. Jusqu'en 1846, en dépit de quelques formes de *self-government* importées sous Catherine II, les affaires municipales se trouvaient entièrement entre les mains des gouverneurs locaux et de leurs employés. Les villes étaient en fait taxées à volonté par la bureaucratie, qui ne rendait aucun compte des sommes perçues par elle. Les abus étaient tels à Saint-Pétersbourg même que, malgré son peu de goût pour les innovations, l'empereur Nicolas avait cru devoir y mettre un terme. Milutine, sur qui était retombé ce travail, avait cherché à introduire dans la capitale une sérieuse autonomie administrative. Par là ce bureaucrate de profession donnait d'avance un démenti à ceux qui si souvent l'ont représenté comme épris du despotisme bureaucratique. D'après le statut élaboré par ses soins, les affaires urbaines étaient débattues par les élus de la population, pris à la fois parmi les marchands patentés et parmi les gentilshommes propriétaires dans la ville. La nouvelle organisation se heurtait également à l'incurie des marchands et à leur ignorante négligence pour des intérêts qui avant tout étaient les leurs, aux préjugés et à la paresse de la noblesse,

aux rancunes et à l'arbitraire incorrigible du tchinovnisme. Les nobles, jusque-là considérés comme classe essentiellement rurale, et à ce titre exclus de la municipalité, se montraient pour la plupart peu flattés de délibérer en commun et sur un pied d'égalité, dans l'*assemblée générale de la ville* (1), avec des marchands ou des artisans. Plusieurs dédaignaient d'assister en personne à ces assemblées et n'y envoyaient que leurs intendans. Les gouverneurs et les autorités administratives s'irritaient de ne pouvoir plus disposer à leur gré des finances de la capitale et puiser librement dans la caisse de la ville. Bref, cette réforme si urgente, conduite sous le règne le plus conservateur et qui depuis a servi de point de départ au nouveau statut municipal, contribua singulièrement à faire à Milutine un renom de révolutionnaire.

Aux débuts du règne de l'empereur Alexandre II, à l'heure même où tout en Russie semblait à la veille d'un renouvellement, ce statut de 1846, déjà vieux d'une dizaine d'années, n'était pas accepté de tous les hauts fonctionnaires. Le général I., en particulier, alors gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, ne cachait pas son aversion pour la *douma*. En 1858, un minuscule incident, plus digne d'occuper Lilliput que le plus grand empire du globe, et comme d'ailleurs presque toute chose en Russie, compliqué d'une mince question de personnes, souleva entre le gouverneur-général et la municipalité pétersbourgeoise une sorte de conflit dont les éclats atteignirent Milutine, l'inventeur et le défenseur attitré de cette subversive institution. Il s'agissait de la publication par un journal d'un protocole de la *douma* en réponse à une lettre impertinente d'un gentilhomme, M. B., fort bien apparenté en cour. On s'indignait de voir la municipalité s'arroger sans autorisation le droit de publicité interdit sur toute la surface de l'empire.

Cette sotte affaire, en elle-même d'une petitesse ridicule, fut déférée au comité des ministres, — en Russie, on dit officiellement et non sans raison *comité* au lieu de conseil. Le gouverneur-général de la capitale avait été spécialement convoqué à cette séance extraordinaire. L'empereur présidait; la plupart des ministres, particulièrement le fameux général Mouravief, ministre des domaines, partageaient les colères du gouverneur-général de Saint-Pétersbourg. La *douma* était taxée de rébellion, et l'on faisait retomber la responsabilité de cette funeste création sur Milutine. On demandait avec ironie à Lanskoï, fort embarrassé de défendre son directeur, comment il pouvait tolérer un tel homme. Une seule voix, dit-on, s'éleva en faveur de la *douma* et de Milutine, celle du prince Gortchakof. L'empereur, jusque-là silencieux, l'interrompit avec

(1) *Obchtchoe sobranie doumy.*

impatience : « Ce Milutine, dit-il, a depuis longtemps la réputation d'un rouge; c'est un homme à surveiller. »

Dans le pays de l'autocratie, on comprend sans peine la portée d'une telle parole. De quelque côté que vînt à l'empereur cette prévention contre Nicolas Alexèiévitch, que ce fût de la cour ou de la IIIe section, Milutine en devait jusqu'à la fin porter le poids. Quant à l'affaire de la *douma*, le comité des ministres décida d'infliger une sévère réprimande à la municipalité et en même temps de faire remettre à une commission spéciale, présidée par le gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, l'adversaire même de la *douma*, le soin de réviser le statut municipal.

Une telle décision atteignait Milutine dans sa personne et dans son œuvre. Le coup porté à une réforme qui était l'honneur de sa jeunesse le frappait plus profondément qu'une disgrâce personnelle. Croyant deviner que les adversaires de la *douma* en voulaient autant à sa personne qu'à l'institution, il espérait désarmer leur colère en sacrifiant lui-même son avenir. « Puisqu'aux yeux de l'empereur je suis un homme dangereux, dit-il à Lanskoï qui lui contait les détails de la séance du comité, — ma présence au ministère ne doit plus être tolérée. » Et, séance tenante, il offrit sa démission. Trois mois auparavant, en août 1858, Lanskoï avait failli présenter la sienne à la suite du mauvais accueil fait par le souverain à un mémoire contre l'institution de nouveaux gouverneurs-généraux, mémoire rédigé sur le conseil et par la plume de Milutine (1).

Nicolas Alexèiévitch, nous l'avons dit, ne possédait aucune fortune personnelle. Ses 5,000 roubles de traitement étaient tous ses moyens d'existence. En sortant du ministère, il avait l'intention de se consacrer à la presse, qui prenait vers ce moment une influence jusque-là inconnue. Milutine comprenait mieux que personne la haute mission de la presse périodique en un pays dépourvu de droits politiques; il croyait avoir là un moyen de servir son pays avec non moins de profit pour le public et plus d'indépendance pour lui-même. Bien qu'entré fort jeune au ministère, il n'eût pas été tout à fait un novice dans cette carrière nouvelle. Durant les premières années, alors que ses travaux bureaucratiques n'occupaient pas encore tous ses loisirs, il avait, pour subvenir à son entretien ou à celui de son père, écrit quelques articles de revue. Ce genre

(1) Il s'agissait, en vue des désordres qu'on redoutait à la veille de l'émancipation, de créer sur toute la surface de l'empire des gouverneurs-généraux investis de pleins pouvoirs, un peu comme on devait le faire vingt ans plus tard à la suite des attentats nihilistes. Milutine était très opposé à cette création de « pachas ou de satrapes » en vue d'un danger qui lui paraissait imaginaire. La patience du peuple durant trois ans d'attente et le calme avec lequel s'effectua l'émancipation allaient lui donner raison. L'empereur, d'abord fort mécontent de l'opposition faite à ce projet de son entourage par le ministère de l'intérieur, devait lui-même finir par y renoncer.

de travail avait toujours eu pour lui beaucoup d'attrait, et à certaines heures il rêvait de fonder et d'éditer lui-même une nouvelle feuille. En attendant, il était décidé à reprendre la plume. Sa résolution était arrêtée; déjà il comptait partir pour la campagne chez les parens de sa femme, lorsqu'une entrevue du ministre avec le souverain vint renverser tous ses plans.

Les ministres en Russie travaillent chacun à tour de rôle avec l'empereur pour lui soumettre les affaires de leur ressort. Quelques jours après l'orageuse séance du comité des ministres, Lanskoï faisait au souverain son rapport ou *doklad;* naturellement il fit part à sa majesté de la démission de Milutine. Alexandre II en demanda les motifs; le ministre répondit en rapportant les paroles de Nicolas Alexèiévitch. Le cœur toujours bon, mais l'esprit encore prévenu, l'empereur répéta qu'il avait ses raisons de se méfier de Milutine. « C'est, dit-il, un homme qui passe pour dangereux; en tous cas, il fait trop parler de lui. » Le ministre expliqua de son mieux pourquoi Milutine avait des ennemis et fit observer qu'en tout cas ce n'était pas là le fait des gens médiocres. L'empereur en convint: « Serge Stépanovitch, dit-il à Lanskoï en manière de conclusion, peux-tu répondre de lui? — Comme de moi-même, sire, » répondit l'excellent homme. Le souverain sembla désarmé et répliqua qu'en ce cas il ne voyait pas la nécessité d'accepter la démission de Milutine.

Lanskoï, qui un moment avait craint de subir l'amputation de son bras droit et qui en outre avait une sincère amitié pour son directeur, sortit tout joyeux et réconforté. Il fit de son mieux pour faire partager ses sentimens à Nicolas Alexèiévitch, mais la tâche, on le comprend, n'était pas facile. La blessure de Milutine était trop profonde pour être si vite guérie, et les paroles impériales, rapportées par Lanskoï, étaient plus faites pour la rouvrir que pour la fermer. Sur les instances du ministre, il se résigna cependant à demeurer à son poste, tout en sentant douloureusement qu'il avait contre lui, non-seulement l'hostilité de la cour, mais la défiance d'un prince qu'il était le premier à aimer et à estimer. Il se savait suspect au maître et, malgré ses services, il le devait rester longtemps et en souffrir presque jusqu'à la fin. L'importance des affaires à traiter, le noble désir de contribuer à la plus grande réforme du siècle le faisaient seuls passer par-dessus de justes considérations personnelles.

Une haute et bienfaisante influence, l'amitié d'une femme qui tenait de près au souverain, contribua non moins que les instances de Lanskoï à le retenir au ministère. Je veux parler de la grande-duchesse Hélène, veuve du grand-duc Michel, et tante d'Alexandre II. Cette princesse qui, par son mariage, avait échangé la modeste et

gaie petite cour de Stuttgart contre la somptueuse et froide cour impériale, jouait à Saint-Pétersbourg, depuis la mort de son mari, en 1849, depuis la mort de son beau-frère Nicolas surtout, un rôle particulier et tout nouveau en Russie. Instruite et sérieuse, curieuse de toutes les choses de l'esprit, mettant son plaisir ou son amour-propre à tout connaître et à tout comprendre, elle était d'autant plus jalouse d'encourager les arts et les idées qu'elle ne pouvait prétendre à une influence politique directe. Lasse du vide fastueux de la vie de cour, plus solennelle et plus vaine peut-être à Pétersbourg que partout ailleurs, elle avait fait de sa demeure, — le beau palais Michel, — le rendez-vous d'artistes, d'écrivains, de hauts fonctionnaires, d'hommes distingués de toute sorte. C'était ce qu'au XVIII[e] siècle on appelait un salon, et naturellement, au milieu de l'effervescence et de l'incessante ébullition d'idées des premières années du règne, ce salon princier était le rendez-vous de tous ceux qui se piquaient de libéralisme.

La grande-duchesse connaissait Milutine depuis longtemps déjà, depuis 1846, époque du statut municipal de Saint-Pétersbourg. Le ministre Pérovsky lui avait parlé du jeune bureaucrate, et la princesse avait demandé à l'oncle de Milutine, le comte Kisselef, alors ministre des domaines, de lui présenter son neveu. La belle-sœur de Nicolas se connaissait en hommes; elle distingua vite Nicolas Alexèiévitch, et jusqu'à la mort de ce dernier, durant plus de vingt ans, elle lui témoigna une bienveillance qui ne se démentit jamais. La faveur dont jouissait Milutine au palais Michel ne pouvait manquer de faire des envieux. La petite cour, comme on disait dans le monde pétersbourgeois, n'était pas sans exciter les railleries et les médisances de la grande. Les calomnies n'épargnaient pas toujours la grande-duchesse elle-même, et la malveillance se permit des insinuations injurieuses sur les relations de Nicolas Alexèiévitch et de sa haute protectrice. Ces bruits ridicules, semés par la malveillance et répandus par des natures basses ou frivoles, disposées à chercher partout le romanesque ou incapables de concevoir une sérieuse amitié entre personnes de sexe différent, étaient démentis par le caractère même de la princesse, femme toute tournée vers les choses de l'esprit, d'une imagination ardente et vive, mais d'un tempérament plutôt froid, et en tout cas au-dessus de tout vulgaire soupçon.

Les entretiens de la grande-duchesse et de Nicolas Alexèiévitch roulaient d'ordinaire sur les sujets les plus graves et les plus ennuyeux au point de vue mondain. Mettant sa gloire à s'intéresser à tout ce qui touchait sa patrie d'adoption, la grande-duchesse ne se laissait pas rebuter par les matières les plus arides. Administration, législation, économie politique, finances étaient des domaines

où elle ne craignait pas de mettre le pied et qu'elle parcourait volontiers sous la direction de guides qui, par leur science ou leur position, lui inspiraient confiance. Dans un billet de 1859 par exemple, Milutine lui recommande un mémoire sur la création d'une banque de Russie à l'imitation de la banque de France; la princesse était habituée à recevoir de pareils mémoires, elle se les faisait lire ou analyser par une de ses demoiselles d'honneur qui avait la spécialité de ce genre de travail. Entre elle et Milutine cependant le principal sujet d'entretien, on pourrait dire le principal lien, était la grande question du jour, l'émancipation, qui depuis que le nom en avait été solennellement prononcé à Moscou, passionnait la grande-duchesse. A ses yeux, la présence de Milutine au ministère était indispensable au succès de la réforme, dont, de concert avec elle, il avait de longue date médité les conditions. Pour le retenir à son poste, elle traitait ses projets de retraite, à la veille de la bataille décisive, comme une sorte de désertion ou de trahison des intérêts du peuple.

A ses encouragemens la tante de l'empereur ne laissait pas de mêler quelques conseils et remontrances. Avec un tact de femme joint à une longue expérience des cours, elle représentait à Milutine qu'il était en partie responsable des préventions qu'il rencontrait. Ce qu'elle lui reprochait depuis longtemps, c'était de trop s'absorber dans son service, de trop s'isoler, et, dans un pays où les relations personnelles sont toutes-puissantes, de se tenir trop à l'écart de la société, du monde, de la cour. Le meilleur moyen, disait-elle, de lutter contre ses détracteurs, c'était de se faire voir, de montrer « que le diable n'était pas aussi noir que sa réputation. » Malgré son peu de goût pour le monde, dont la frivolité lui répugna toujours, les circonstances obligèrent peu à peu Milutine à se conformer aux leçons de la princesse; il y gagna quelques amis, mais peut-être aussi quelques envieux et quelques adversaires de plus.

Trois ou quatre jours après la séance du comité des ministres mentionnée plus haut, la grande-duchesse donnait dans ses petits appartemens une soirée intime où n'étaient invitées que vingt-cinq ou trente personnes. Fidèle à son programme, elle y présenta Milutine à l'impératrice et au prince Gortchakof, que Milutine put remercier de son attitude au comité des ministres. L'impératrice, femme modeste, moins brillante ou moins libre au premier rang que la grande-duchesse au second, l'impératrice, morte le printemps dernier, a durant toute sa vie cherché à se tenir à l'écart de toute coterie et de toute intrigue de cour. D'une cordiale bonté et d'un tact exquis, elle accueillit Milutine avec bienveillance, s'entretint quelques minutes avec lui et le comte B., de l'affranchissement des serfs, exprimant le regret que plusieurs hauts fonc-

tionnaires cherchassent plutôt à ébranler l'empereur qu'à le soutenir dans ses généreuses résolutions. Le comte B., parlant d'un grand propriétaire et l'ayant traité de « conservateur enragé, » l'impératrice sourit, et avec une délicatesse toute féminine, comme si elle eût voulu panser la plaie faite involontairement par son royal époux, elle dit en se tournant vers Milutine : « Il m'a toujours semblé que ces grands mots de conservateurs, de rouges, de révolutionnaires n'avaient pas de sens dans notre pays, où à vrai dire il n'existe pas de partis. » L'observation était aussi juste que bien placée, aujourd'hui encore elle garde une bonne part de vérité.

De toute cette tempête dans un verre d'eau, à propos de la *douma*, il ne résulta en somme que quelques coups de canif bien vite effacés dans le statut municipal, et pour Milutine lui-même, une notoriété agrandie, et une soudaine popularité parmi les plus impatiens partisans des réformes.

Peu de jours après la soirée du palais Michel, Milutine était appelé à une audience impériale. Au mois de juillet précédent, il avait, pour divers travaux au ministère, reçu le cordon de Sainte-Anne et, d'après le conseil de Lanskoï, il s'était fait inscrire pour offrir ses remercîmens au souverain. C'était la première fois qu'il était présenté à l'empereur, et soit mauvaise chance, soit calcul de quelque ennemi de cour, l'audience demandée l'été précédent tombait huit jours après le conseil où l'empereur l'avait traité de révolutionnaire. Cette présentation se passa mieux que n'eût osé l'espérer Milutine, qui, craignant d'être devant témoins l'objet d'injustes reproches auxquels il n'eût pu répondre, en était un moment revenu à ses projets de retraite. « L'empereur a voulu être dur, dit-il, en revenant du palais d'hiver, mais sa bonne nature a pris le dessus. » En effet, au nom de Milutine, Alexandre II avait brusquement changé de ton et d'une voix sèche : « Enchanté de vous voir; il paraît que vous possédez la confiance de votre ministre : j'espère que vous saurez la justifier. » Ces mots dits rapidement, le tsar avait tourné les talons et après avoir salué les assistans il allait sortir, lorsqu'arrivé à la porte de son cabinet il avait appelé Nicolas Alexèiévitch. Sans lui parler d'affaires, il lui avait demandé des nouvelles de D. Milutine (1), alors au Caucase, auprès du prince Bariatinsky, comme si, par cette marque d'intérêt, le souverain eût voulu effacer l'impression de ses premières paroles.

Moins de trois mois après cette froide réception, Milutine était enfin nommé adjoint du ministre et, comme tel, il devenait de fait sinon de droit, le chef réel de l'administration intérieure, et qui

(1) Le général Dmitri Milutine, frère de Nicolas et depuis 1863 ministre de la guerre.

plus est, le secret moteur des grands travaux législatifs, qui, avec l'affranchissement de vingt millions de serfs, allaient renouveler toute l'organisation rurale de l'empire.

Cette nomination ne s'était pas faite sans tiraillemens. La première fois que Lanskoï en avait osé parler, six semaines à peine après les affaires de la *douma*, il s'était heurté à un refus catégorique. Alexandre II lui avait opposé la réputation de Milutine et les animosités qui le poursuivaient. Ne voulant pas du candidat de son ministre, le tsar lui avait désigné le prince Dmitri O., alors attaché au ministère de la marine. Ce dernier, quoique intelligent et instruit, ne se sentait pas fait pour un tel poste en un pareil moment. C'était un habitué des soirées de la grande-duchesse Hélène; Nicolas Alexèiévitch et lui s'étaient au palais Michel liés d'une sincère et réciproque amitié. En vrai gentilhomme, avec un désintéressement et une délicatesse rares en tout pays, il refusa le poste qui lui était offert, disant à Lanskoï que cette place revenait de droit à Milutine. Le ministre, fort du refus du prince O., mit de nouveau en avant le nom de Milutine. « Cela ferait crier, dit l'empereur; il faut attendre et chercher. » On attendit sans trouver, paraît-il, car, deux ou trois semaines plus tard, Lanskoï dînant au palais impérial, Alexandre II lui annonçait dans son cabinet qu'il consentait à la nomination de Milutine, mais à *titre temporaire*.

Pour Lanskoï, qui, tout joyeux, lui en vint porter la nouvelle, c'était une victoire; pour Milutine, c'était presque autant un affront qu'un succès. Il sentait amèrement ce qu'il y avait de blessant dans un procédé qui semblait ne lui laisser occuper une place difficile qu'en attendant la découverte d'un candidat agréable. La carrière des honneurs ressemblait singulièrement pour lui à une sorte de calvaire; il ne s'élevait qu'avec des humiliations et de mortifians succès. En dépit des apparences cependant, cette nomination, malgré les haines excitées contre lui, malgré les répugnances mêmes du maître, était un involontaire hommage à la supériorité de son mérite. Le mal, non-seulement pour son amour-propre, mais pour la bonne gestion des affaires, c'est qu'alors comme plus tard encore, il allait se trouver dans une position équivoque, avoir la charge et la direction réelle de grandes mesures dont ostensiblement il n'avait ni l'honneur ni la responsabilité. Cette nomination à titre provisoire était un de ces compromis qui ne satisfont personne; en soulignant officiellement les défiances du souverain, elle laissait la porte ouverte aux intrigues, au lieu de la leur fermer. Milutine dut rester dans cette situation ambiguë durant les deux longues et mémorables années où s'élabora le nouveau statut des paysans. Les ennemis qui n'avaient pu l'écarter des affaires restèrent assez puissans pour lui infliger un affront que le persiflage frivole du monde

ne lui laissait pas oublier. On disait de lui qu'il était un adjoint temporairement constant (*vremenno-postoianny*). Et de fait il ne devait quitter le ministère qu'avec Lanskoï lui-même, lorsque, la charte d'émancipation achevée, on en sacrifia les artisans aux rancunes de leurs adversaires.

Au commencement du carême de 1859, Milutine dut se présenter au souverain dans ses nouvelles fonctions. L'empereur l'accueillit avec plus de bienveillance ; il ne manqua pas cependant de lui rappeler que l'opinion publique (dans la bouche impériale cela signifiait l'opinion de la cour) lui était hostile, qu'on le considérait comme révolutionnaire. Il ajouta qu'en le nommant, sur les instances de Lanskoï, à ces nouvelles fonctions, il lui donnait l'occasion de se *réhabiliter*. On voit que d'épines douloureuses rencontrait Nicolas Alexèiévitch à chacun de ses pas sur ce qu'on est convenu d'appeler le chemin des honneurs. Si, dans nos démocraties, l'homme public est exposé à d'indécentes avanies, aux outrages et à l'ingratitude d'un peuple ignorant ou prévenu, dans les monarchies absolues il doit, pour le bien de l'état, se résigner à des souffrances souvent non moins pénibles, se courber silencieusement sous des affronts immérités ou d'injustes leçons.

Milutine répondit modestement à son maître qu'il envisageait lui-même sa récente nomination comme une épreuve, qu'il priait seulement sa majesté de ne point le juger d'après les on-dit du dehors, mais d'après ses actes, qui seraient toujours conformes au bien et à la dignité de l'état. L'empereur répliqua que tout le monde s'accordait à le considérer comme un homme capable et qu'il pourrait ainsi rendre des services pour les *détails* de l'émancipation. Cet embarrassant prélude terminé, le souverain s'entretint immédiatement avec Milutine du grand problème dont, après trois ans d'attente, il était pressé d'assurer enfin l'exécution.

Nicolas Alexèiévitch allait, dans l'ombre des commissions, prendre en toute cette affaire une part beaucoup plus large que ne le prévoyait le souverain. Grâce à son ascendant sur son ministre et à son autorité sur ses futurs collègues, il allait en réalité, sans bruit ni fracas, être la cheville ouvrière de la grande réforme. Lanskoï n'était que le Louis XIII du ministère dont Milutine était le Richelieu, mais un Richelieu discret et modeste (1). Dans tous les travaux

(1) La *Rousskaïa Starina* (février 1880) a publié, à l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur Alexandre II, un fragment des mémoires inédits du sénateur Solovief sur la période de l'émancipation. Dans ce récit, d'ailleurs intéressant, le premier rôle, conformément aux apparences, revient à Lanskoï. La vérité est que N. Milutine s'effaçait systématiquement derrière son chef hiérarchique ; quand Solovief écrit le *Ministère de l'intérieur*, il faut, croyons-nous, d'ordinaire, lire Milutine.

concernant l'émancipation, Nicolas Alexèiévitch avait sur ses collaborateurs un inappréciable avantage. Tandis que d'autres abordaient cette redoutable question sans préparation et sans plan, Milutine l'étudiait dans ses détails depuis deux ans au moins; il y apportait des idées mûries, un système tout arrêté.

III.

C'est en 1856, à Moscou, lors de son couronnement, que l'empereur Alexandre avait exprimé devant la noblesse l'intention d'émanciper les serfs. L'émotion soulevée par la parole impériale s'était bien vite calmée. L'exécution était loin d'avoir immédiatement suivi la promesse de Moscou. Le problème, il ne faut pas l'oublier, était le plus grave qui se puisse poser devant un gouvernement : il était compliqué de périlleuses questions agraires qui touchaient aux fondemens mêmes du droit de propriété. Aussi ne saurait-on s'étonner si, troublé par les appréhensions et les cris des propriétaires, le gouvernement s'est arrêté avec effroi au bord d'une révolution dont l'œil avait peine à sonder sans vertige la profondeur et où toute la Russie risquait de s'engloutir.

Au premier rang des personnes impatientes de voir mettre la main à l'œuvre se distinguait la grande-duchesse Hélène. Cette princesse, à l'imagination vive, s'était prise d'un zèle ardent pour la cause des paysans. Dans sa généreuse passion pour le bien des serfs, peut-être aussi par ambition de frayer une voie nouvelle, elle s'était décidée à devancer l'initiative du gouvernement et à émanciper immédiatement les paysans de sa grande propriété de Karlovka, dans le gouvernement de Poltava. Elle s'en était ouverte à Milutine dès le mois de septembre 1856 et lui avait demandé un mémoire à ce sujet. Toutes les sympathies de Nicolas Alexèiévitch étaient acquises à une telle résolution, mais en véritable homme public, toujours préoccupé des intérêts généraux, il craignait que par trop de précipitation la grande-duchesse ne compromît le succès de l'œuvre qu'elle voulait hâter. A ses yeux, qui ne perdaient jamais de vue l'ensemble de la question, la tante de l'empereur ne devait pas se contenter de donner un exemple de générosité personnelle en libérant ses serfs d'un trait de plume; si elle prétendait à l'initiative en pareille matière, il fallait dans la charte d'affranchissement de Karlovka essayer de poser les bases d'une législation nouvelle qui pût s'appliquer à la Russie entière. Au lieu d'un acte de bienfaisance privée et isolée, Milutine voulait que le projet de libération, rédigé pour un domaine particulier, pût servir de modèle et comme de maquette pour la grande charte d'émancipation attendue par vingt millions de serfs.

Ce souci de l'avenir perce à chaque ligne dans la lettre suivante, où deux ans avant la convocation du comité de rédaction, on voit les premières idées de Milutine sur la marche à suivre prendre forme et couleur. On y voit combien d'obstacles il apercevait de tous côtés et combien il tenait à ne procéder qu'avec l'autorisation impériale, — comment, tout en conseillant de faire appel à l'initiative des propriétaires, il refusait d'abandonner la solution de la question aux comités de la noblesse dont il se méfiait, — comment enfin, sentant le besoin d'un appui sur les marches mêmes du trône, il songeait déjà à faire appel au grand-duc Constantin. A plus d'un égard, cette lettre privée, sans caractère officiel, pourrait être regardée comme un programme anticipé de ce qui deux ou trois ans plus tard devait être effectué en grand.

Nicolas Milutine à la grande-duchesse Hélène.

« 19 octobre 1856.

« Madame,

« Je serais heureux de justifier la haute confiance dont Votre Altesse Impériale a daigné m'honorer ; mais plus je me pénètre de la gravité de mes devoirs, plus je sens l'insuffisance de mes moyens. Pour ne pas s'égarer dans les appréciations et les jugemens que l'on porte sur les événemens du jour, il faut avoir des données positives qui me manquent complètement. Dans ma position isolée, je connais à peine le terrain sur lequel il nous faut agir, et pour m'exprimer sur une question aussi grave et aussi délicate, je dois me pénétrer du souvenir de la bienveillance habituelle à Votre Altesse.

« D'après la pensée exprimée dans le mémoire que j'ai l'honneur de présenter ici, il s'agirait (en cas d'autorisation) d'ouvrir préalablement des négociations avec quelques propriétaires du gouvernement de Poltava pour arrêter d'abord l'organisation d'un comité provincial (1). Ce n'est qu'après avoir reçu cette autorisation qu'on pourrait procéder à l'installation définitive de ce comité. Cette marche, d'ailleurs toute régulière et avantageuse sous plus d'un rapport, devra être confirmée par l'empereur. En ce moment, il ne s'agirait donc que d'entrer en rapports officiels avec les propriétaires les plus libéraux et les plus influens, comme par exemple le prince Kotchoubei et M. Tarnovsky, de demander leur avis sur la

(1) Première idée d'organiser des comités de province pour discuter les bases de l'émancipation.

manière de régler les travaux du comité et de choisir le personnel pour ce comité. Leurs réponses pourraient faciliter la rédaction du mémoire, qui serait ensuite présenté à la sanction impériale. Si ces messieurs exprimaient en même temps leurs idées sur le fond de la question, je crois qu'il serait plus prudent de ne pas discuter leurs vues afin de se réserver toute liberté d'action dans l'avenir (1).

« Ces premières ouvertures exigeraient peut-être dans l'intérêt de la cause un appui moral solide, pour fixer dès l'origine des idées et des convictions encore si chancelantes. Un simple particulier comme celui que Votre Altesse a bien voulu me désigner ne saurait posséder ni l'autorité ni l'indépendance nécessaires à une pareille mission. Il compromettrait son avenir sans atteindre le but. Puis-je désigner la seule personne qui possède tous les titres à être le dépositaire des pensées de Votre Altesse?.. Ne connaissant pas les vues de Mgr le grand-duc (Constantin), je n'ose insister davantage et je demande pardon à Son Altesse d'avoir énoncé une idée peut-être en dehors de ma compétence. D'ailleurs, avant de connaître les termes de l'autorisation souveraine, il est bien difficile de juger des chances et des conditions dans lesquelles se présenterait l'affaire. Vous me permettrez, madame, d'y revenir après de plus amples informations; je serai heureux de pouvoir m'associer en simple et obscur ouvrier à l'œuvre que Votre Altesse n'a pas hésité à entreprendre (2). »

Deux ans plus tard, en décembre 1858, Milutine adressait à la grande-duchesse un nouveau mémoire. D'après le désir de sa noble correspondante, ce travail, complet et détaillé, devait être placé sous les yeux de l'empereur; aussi Nicolas Alexèiévitch, alors fort mal en cour et traité de révolutionnaire, s'était-il abstenu de le signer (3). Le modeste avant-projet, rédigé par Milutine pour un

(1) Dans sa pensée, les comités provinciaux devaient être purement consultatifs comme ils l'ont été en effet.

(2) Le premier comité de gouvernement qui se mit à l'œuvre fut en effet celui de Poltava.

(3) Lettre de Milutine à la grande-duchesse Hélène :

« 24 décembre 1858.

« Madame,

« Je me suis pressé de compléter le projet pour Karlovka, et d'y ajouter quelques remarques sur la situation financière de ce bien. J'aurai l'honneur de le présenter à Votre Altesse demain ou après-demain au plus tard. Si Sa Majesté doit l'examiner en qualité d'avant-projet, je pense qu'il est inutile de le signer, non plus que la lettre qui doit l'accompagner officiellement.

« De Votre Altesse, etc., etc.

simple domaine, allait bientôt dans ses traits essentiels être étendu à tout l'empire, mais alors même l'œuvre de Milutine allait, aux yeux du monde, rester en grande partie officiellement anonyme.

Quelques semaines après l'achèvement du projet pour Karlovka, au commencement du carême de 1859, Nicolas Alexèiévitch, nommé enfin adjoint du ministre, était reçu en audience privée par l'empereur et conférait en tête-à-tête avec lui des préliminaires de l'émancipation. Alexandre II venait de remettre la direction de l'affaire entre les mains du général Rostovtsef, son homme de confiance. En tout autre pays un tel choix, pour une pareille œuvre, eût été une surprise; en Russie, où l'on se préoccupe peu des aptitudes et des spécialités, le choix le plus bizarre ne saurait surprendre. Milutine ne connaissait Rostovtsef que de réputation; ce qu'il savait de ce personnage, accusé d'avoir acquis son crédit sous Nicolas en dénonçant les *décembristes*, aurait suffi pour l'en tenir éloigné. Peu d'hommes lui eussent semblé par leur passé aussi peu préparés à être les instrumens d'une telle révolution; mais, en politique pratique, il savait prendre les choses et les hommes tels que les présentaient les événemens. Il se contenta de suggérer au souverain une idée déjà exprimée à Lanskoï. Il avança timidement que, « pour faciliter la tâche du général Rostovtsef et lui fournir des données pratiques, » il serait peut-être utile d'appeler en consultation, avec les délégués des divers ministères, quelques grands propriétaires de province. La proposition parut agréer à l'empereur, et quelques jours plus tard Rostovtsef, nommé président du comité de rédaction, recevait officiellement l'ordre de la mettre à exécution. Le lendemain, le général invitait Milutine à passer chez lui.

La joie de Nicolas Alexèiévitch n'était pas sans mélange; outre son ancienne répugnance à entrer en relations avec Rostovtsef, il doutait qu'on pût mener à bonne fin une aussi vaste entreprise sous la direction d'un homme qui, d'après tous ses antécédens, semblait aussi incompétent. A cet égard, Milutine rencontra chez le général de meilleures dispositions qu'il n'eût osé en attendre. S'il le trouva peu au fait de la question, il put se convaincre que le président de la commission prenait son rôle au sérieux et, pour plaire au tsar, désirait sincèrement effectuer l'émancipation. Milutine crut aussi s'apercevoir que Rostovtsef sentait parfaitement la grandeur de sa tâche, qu'il n'était pas sans en redouter la responsabilité et que, pour ce motif, il saisissait avec empressement toutes les indications qui lui venaient du dehors. Cette disposition, dont Nicolas Alexèiévitch sut habilement profiter, lui facilita singulièrement les choses au début; plus tard elle devait devenir pour lui une source d'ennuis, car dans ses incertitudes et ses anxiétés,

Rostovtsef s'abandonnait tour à tour aux influences opposées. N'ayant ni assez de connaissances ni assez d'énergie pour dominer les partis qui s'agitaient autour de lui, le pauvre général devait être la première victime de leurs luttes et mourir au bout d'un an avant d'avoir terminé sa tâche.

Grâce à l'incompétence et à l'indécision du général, Milutine eut une grande part au choix du personnel de la *Commission de rédaction* qui, sous un nom modeste, était chargée d'une œuvre énorme. Elle avait en effet non-seulement à rompre le lien séculaire du servage, mais à trancher les plus délicates questions de propriété, et en même temps à élaborer pour les campagnes du vaste empire, encore presque tout rural, un nouveau système d'administration, de police, de justice. Jamais peut-être en Europe aucune chambre législative n'a eu devant elle une besogne aussi ardue. Les séances de cette commission, divisée d'ordinaire en sous-commissions, se passèrent bientôt sans cérémonial. On laissa de côté l'uniforme et l'étiquette pour discuter à l'aise en prenant le thé, le cigare ou le *papyros* aux lèvres.

L'assemblée était peu nombreuse, comme il convient pour un travail sérieux, vingt ou vingt-cinq membres en tout. Selon les projets mêmes de Milutine, elle était composée de deux classes de personnes différentes, de *tchinovniks* et de propriétaires ruraux. Les premiers étaient de hauts fonctionnaires des divers ministères, tels que Milutine lui-même, qui, naturellement, était le premier représentant du ministère de l'intérieur. Les propriétaires ou *experts* avaient été choisis parmi la minorité libérale des comités provinciaux de la noblesse, et non élus par ces comités qui, malgré les réclamations de certains de leurs membres, n'obtinrent que le droit d'envoyer des délégués déposer devant la commission centrale. La plupart des propriétaires appelés à siéger dans cette commission, les Tcherkaski, les Samarine, les Galagane, les Tarnovski, les Galitsyne, les Tatarinof, avaient été désignés à Rostovtsef par Milutine. Ils formèrent le noyau du groupe qui soutint le ministère de l'intérieur dans sa lutte avec une majorité fréquemment hostile, et parfois appuyée par le président lui-même. Chose à noter, en effet, dans cette assemblée, où par le nombre et l'influence prévalait l'élément bureaucratique, Milutine, si souvent représenté comme l'incarnation des instincts niveleurs du *tchinovnisme,* trouvait son plus ferme et son plus constant appui dans le groupe des propriétaires.

Sauf un, ces auxiliaires, venus de tous les coins de l'empire, étaient personnellement inconnus de Milutine au moment où, sur leur attitude dans les comités provinciaux, il les faisait agréer du général Rostovtsef. Le seul avec lequel il fût en relation était G. Sama-

rine, l'écrivain slavophile, assurément l'un des plus brillans publicistes de l'Europe contemporaine. Leur connaissance, qui allait devenir de l'intimité, remontait à de longues années, mais les premiers nœuds de leur amitié avaient été noués par leur commun dévoûment à la cause des paysans. Un jour de l'année 1857, Samarine, déjà célèbre par d'importans travaux sur la question même du servage, était venu à l'improviste faire une visite à Milutine, alors en congé dans une propriété de la famille de sa femme, au fond du gouvernement de Moscou. L'écrivain venait pour s'entretenir avec le fonctionnaire de l'émancipation qui n'était encore qu'à l'état de vague projet. Le domaine où se rencontraient ces deux hommes d'éducation et de caractères si différens portait le nom de Raïki, ou *petit Paradis*, nom qui lui avait été donné par Alexandre Ier dans un voyage de Moscou à Vladimir; il était situé sur la Kliazma, autrefois la rivière des Grands-Princes, et depuis longtemps éclipsée par sa voisine, la Moskva. De la rive élevée et boisée, l'œil découvrait un de ces vastes horizons de prairies, de champs, de forêts, qui ne se rencontrent qu'en Russie. En face, par un singulier hasard, la seule maison seigneuriale que l'on aperçût au loin était Varino, propriété de Lanskoï, le ministre et l'ami de Milutine. C'est dans ce riant domaine, comme tant d'autres en Russie, vendu depuis lors à un marchand qui l'a dépecé et dépouillé de ses bois, que Milutine et Samarine se lièrent d'une amitié durable; c'est en arpentant la grande salle du manoir, aujourd'hui délaissé et tombant en ruines, que durant les longues heures où les pluies d'automne fouettaient les doubles vitres, ces deux hommes, alors sans autre mandat que leur amour du peuple, arrêtèrent en principe les grandes lignes de l'émancipation, et, quatre ans avant le manifeste impérial, posèrent entre eux les bases de la réforme qui devait régénérer la Russie.

Lorsque vint enfin l'heure de l'exécution, Nicolas Alexèiévitch n'oublia pas Iouri Féodorovitch, qui, non moins bien doué comme orateur que comme écrivain, devait par son éloquence se distinguer entre tous les hommes d'élite qui composaient la commission.

Voici en quels termes Milutine fit appel au dévoûment de Samarine pour la chose publique.

N. Milutine à George Samarine.

« Pétersbourg, 9 mars 1859.

« En complément de l'invitation officielle qui vient de vous être adressée, je suis, Iouri Féodorovitch, chargé de vous faire de mon

côté un appel amical. Je le fais avec une joie sincère, dans l'assurance que vous ne déclinerez pas le pénible, mais agréable devoir d'accomplir l'œuvre à laquelle nous sommes tous deux voués depuis longtemps. La commission dont on vous engage à faire partie est ouverte depuis peu de jours (1). . . . .

« Vous voyez qu'on a choisi des hommes dévoués à la cause. Les *experts* et les membres des ministères auront exactement les mêmes droits et les mêmes obligations. Quant aux députés des comités de province, ils n'auront probablement que voix consultative. Je puis vous assurer que les bases du travail sont larges et raisonnées. Elles peuvent être acceptées en toute conscience par ceux qui cherchent une régulière et pacifique solution du problème du servage. Rejetez toute méfiance à ce sujet et arrivez hardiment. Sans doute nous ne serons pas sur des roses; nous serons vraisemblablement en butte à la haine, à la calomnie, à des intrigues de tout genre; mais pour cela précisément, il nous est impossible de reculer devant la lutte sans trahir toute notre vie passée. En entrant dans la commission, je comptais beaucoup sur votre collaboration, sur votre expérience, sur votre savoir. Malgré la fermeté de mes convictions, je me heurte à mille doutes qui ne peuvent être dissipés que par les indications et les conseils d'hommes pratiques. Vous êtes plus nécessaire ici que partout ailleurs (2)... »

La fin de cette lettre montre combien Milutine méritait peu le reproche de faire fi des lumières de l'expérience et de n'avoir confiance que dans les travaux du cabinet. Enfermé depuis sa première jeunesse dans les chancelleries des ministères, il sentait mieux que personne ce qui lui manquait du côté des connaissances pratiques. Ce bureaucrate avait été l'un des premiers à réclamer les conseils de grands propriétaires au courant des usages et des besoins du peuple, et c'est parmi ces *pomêchtchiks,* dont il passait pour l'ennemi, qu'il devait trouver ses deux plus intimes et plus fidèles amis, ceux dont le nom reste à jamais inséparable du sien.

Avant Samarine, et le premier de tous les *experts* de province, était arrivé à Pétersbourg un homme d'un esprit également résolu et depuis également célèbre, qui, lui aussi, devait pour la vie se lier avec Milutine d'une amitié fondée sur la communauté des principes et exempte de toute vulgaire jalousie, le prince Vladimir Tcherkaski. Dans le comité du gouvernement de Toula, Tcher-

(1) Ici vient l'énumération des personnes composant le noyau primitif de la commission.

(2) Le texte russe de cette lettre a été récemment publié dans la *Rousskaïa Starina* (février 1880) à l'occasion du 25ᵉ anniversaire de l'avènement de l'empereur Alexandre II.

kaski avait, par son zèle en faveur des paysans, soulevé parmi la noblesse une véritable tempête. Brillant et éloquent, d'un tempérament belliqueux et fait pour la lutte, il allait jouer dans les premières escarmouches le rôle de tirailleur, et c'est à lui qu'étaient réservés les plus grands succès oratoires lorsque entrèrent en lice les députés récalcitrans des comités provinciaux.

Milutine ne s'était pas trompé en offrant comme appât à Samarine des luttes, des calomnies et des ennuis de toute sorte. La commission siégea près de deux ans, et durant ces deux années, ce ne fut dans son sein qu'une longue guerre civile compliquée de combats incessans contre les adversaires du dehors. Sans parler de l'opposition, tour à tour sourde et bruyante, de la cour et de la noblesse de province, les comités de rédaction étaient eux-mêmes loin d'être unis et homogènes. Le personnel en reflétait toutes les incertitudes et les anxiétés du pouvoir suprême. Aux représentans des intérêts aristocratiques ou des traditions autoritaires tels que le général Mouravief, on avait accolé des hommes suspects de radicalisme tels que Milutine, et pour couronner le tout, à la tête d'une assemblée divisée était un président indécis et flottant, inutilement conciliant, ballotté entre des opinions contraires et, par ses propres hésitations, peu capable d'imprimer aux travaux une ferme direction.

Au moment où siégeait cette sorte de constituante rurale, un esprit aigri et sarcastique qui, sur la jeunesse russe, devait avoir une pernicieuse influence, l'un des doctrinaires du radicalisme, Tchernychevski, récemment mort en Sibérie après quatorze ans d'exil, décrivait à sa manière dans ses *Lettres sans adresse*, les procédés et les méthodes de la commission (1). Avec la naïve ingénuité d'un sectaire ou la mensongère duplicité d'un libelliste, l'apôtre du nihilisme représentait ces commissions si tourmentées comme obéissant militairement aux injonctions du président. Tchernychevski se plaisait à décrire, à ce propos, ce qu'il appelait avec ironie l'*ordre bureaucratique*. Rien au fond n'était plus contraire à la vérité. Si cet ordre bureaucratique, qui consiste à remplacer les convictions par un mot d'ordre, a trop souvent régné en Russie, il faisait entièrement défaut dans les comités de rédaction. Il faut le dire à l'honneur des Russes de l'un et l'autre parti, avocats et adversaires des paysans défendaient leur sentiment avec autant d'énergie et de liberté qu'en un libre parlement d'Occident, et le gouvernement, en raison même de ses propres incertitudes, ne fermait la bouche à personne.

(1) *Pisma bez adressa*. Ces Lettres, qui n'ont jamais été terminées, n'ont paru qu'en 1873, à l'étranger, dans le *Vpéred* (revue révolutionnaire de Lavrof).

Les adversaires de la réforme, dans la commission ou au dehors, n'étaient pas tous des conservateurs aveugles, ennemis systématiques de toute émancipation. Loin de là, plusieurs se piquaient d'être libéraux et de l'être à la manière occidentale, qui leur paraissait la seule bonne. Ce qu'ils repoussaient, ce n'était pas l'affranchissement des serfs, c'était l'autonomie, à leurs yeux au moins prématurée, d'ignorantes communes rurales, c'était surtout la dotation territoriale des paysans au moyen d'une expropriation partielle des seigneurs ; et cette loi agraire, beaucoup la combattaient moins parce qu'elle lésait leurs intérêts privés, que parce que, à leur sens, toute atteinte au droit de propriété était un dangereux précédent, chez un peuple surtout habitué au régime des communautés de village. On comprend que, placé entre ces adversaires des lois agraires et les défenseurs des droits du paysan, qui se croyait, lui aussi, un titre traditionnel à la possession du sol, un souverain équitable, désireux de ne sacrifier aucun intérêt et aucun droit légitime, ait pu être cruellement perplexe, hésiter souvent dans ses choix et, par honnêteté même, s'embarrasser parfois dans ses scrupules. Les données du problème étaient telles qu'aucune solution ne pouvait entièrement sauvegarder tous les droits et les intérêts en jeu. Le grand mérite d'Alexandre II, c'est en présence de telles difficultés et de pareilles divergences, de n'avoir pas reculé devant une tâche aussi âpre, aussi troublante, non-seulement pour son repos personnel, mais pour sa conscience d'homme et de souverain. Par cela seul, il a rendu à la Russie un service inappréciable et fait preuve d'un courage moral qu'auraient eu peu de princes à sa place.

Au milieu de pareils conflits d'opinion, avec un gouvernement aussi peu décidé, la victoire, dans une assemblée ainsi abandonnée sans direction, devait rester aux plus convaincus ou aux plus résolus. C'est ce qui explique l'action de Milutine dans les comités de rédaction. Représentant du ministère de l'intérieur, président de la commission chargée des règlemens locaux et en outre membre actif des commissions de finance et d'administration, il eut sur toute l'œuvre commune une influence bien supérieure à sa position officielle et à son rôle légal. C'est qu'il possédait à un haut degré les rares qualités qui font l'autorité de l'homme d'état dans les conseils de gouvernement. A côté de lui brillaient des hommes tels que Tcherkaski et Samarine, qui, par l'éclat ou le mordant de la parole, eussent pu remporter des triomphes plus bruyans dans une nombreuse et tumultueuse assemblée ; mais Milutine avait sur les mieux doués de ses amis comme de ses adversaires l'avantage que donnent seules la netteté des vues et la décision du caractère jointes au tact politique. Il avait le sens de ce qui, à une heure donnée, était possible et pratique. Il avait en outre l'ascendant personnel, cette

autorité naturelle, pour ainsi dire innée, qu'il est plus facile de sentir que de décrire et d'expliquer. Tranchant et impérieux parfois peut-être, mais sachant inspirer aux autres sa foi et sa résolution; conscient de sa supériorité sans doute, mais, en homme vraiment supérieur, incapable de jalousie et de tout sentiment mesquin, ayant en répulsion les petits moyens et les petites intrigues, il savait grouper autour de lui les cœurs et les dévoûmens, non moins que les esprits et les idées. Désintéressé pour lui-même et pour les siens, il était d'une probité qui allait souvent jusqu'à la négligence de ses légitimes intérêts; ambitieux, disaient ses ennemis, mais, comme les natures puissantes, plus épris de l'action et du pouvoir réel que des dehors et des avantages matériels du pouvoir. Partout à la recherche de l'intelligence et des esprits distingués, il aimait à faire ressortir le mérite et les services de ses collaborateurs au lieu, comme tant d'autres, de s'en parer à leurs dépens. Bref il possédait les facultés qui font le chef de parti, et il y joignait les qualités qui font aimer de ses partisans et estimer de ses adversaires. Ainsi s'explique comment il a pu conquérir tant de nobles et durables amitiés, comment, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, il a trouvé tant d'esprits distingués prêts à lier leur sort à sa politique. On ne saurait s'étonner qu'un tel homme ait eu la direction effective des comités de rédaction, dont la présidence appartenait à d'autres. Sur les plus graves questions, sur le maintien des communautés de village et sur l'autonomie des communes rurales, comme sur le partage et le rachat des terres, ce furent, en dépit des modifications de détail, ses avis qui l'emportèrent. D'une assemblée où le *moujik* n'avait pas de représentans, Milutine et ses amis obtinrent pour le paysan non-seulement la liberté personnelle, la liberté toute nue pour ainsi dire, mais l'émancipation administrative et économique, l'une par l'acquisition de la terre, l'autre par l'indépendance de la commune rurale en dehors de la tutelle des anciens seigneurs. Sur ces deux points les plus contestés de la réforme, ils avaient l'opinion pour eux et, grâce à elle, ils triomphèrent de toutes les résistances comme des objections de leurs adversaires.

Au commencement de l'année 1860, alors qu'après des luttes ardentes les travaux de la commission de rédaction semblaient enfin sur le point d'aboutir, un événement imprévu venait soudainement mettre en péril tous les résultats obtenus et redonner du courage aux adversaires de Milutine et des paysans. Le général Rostovtsef, président de la commission, épuisé par les assauts incessans qui lui étaient livrés des deux côtés, succombait en quelques jours à une maladie soudaine. En février 1860, il mourait d'un abcès à la nuque dont ses amis attribuaient l'issue fatale à la fatigue

et aux ennuis de toute sorte. Chose singulière, la perte du général, dont à l'origine ils attendaient si peu, frappa d'un coup subit Lanskoï, Milutine, et ce qu'on pourrait appeler la gauche du comité. Au ministère de l'intérieur comme au palais Michel, Rostovtsef laissait des regrets qu'un an plus tôt on n'eût pas crus sincères. Lanskoï appelait immédiatement Milutine comme en un péril pressant (1). On craignait qu'à un président incertain et hésitant, mais déjà en grande partie gagné ou converti, en tout cas sincèrement désireux de mener l'affaire à bien, ne succédât un président ouvertement ou sourdement hostile. Ces appréhensions n'étaient pas vaines. Le comte Panine, bientôt désigné comme successeur de Rostovtsef, s'était rangé parmi les adversaires de la réforme telle que l'entendait le ministère de l'intérieur. Les railleries et les attaques de *la Cloche* de Herzen en avaient fait un des hommes les moins populaires de l'empire. Sa nomination était pour le parti conservateur et aristocratique une victoire qui devait retarder de plusieurs mois l'achèvement des travaux du comité. Il est vrai, comme Lanskoï en informait immédiatement Milutine, que le nouveau président ne devait rien changer à la marche suivie jusqu'alors (2). Il semble qu'au moment où, par principe, on allait donner gain de cause aux défenseurs des paysans, on ait voulu faire dans les personnes une concession au parti des grands propriétaires. Soit calcul, soit indécision, cette manière de compensation et de balance allait devenir presque un système. En acceptant leurs idées, on devait bientôt écarter Milutine et ses amis pour désarmer la noblesse.

A peine nommé, le comte Panine, bien qu'il passât justement pour peu favorable aux bases de la réforme, demandait à conférer avec Milutine. Lanskoï en informait son adjoint en des termes qui ne déguisaient pas ses défiantes inquiétudes.

Le ministre Lanskoï à N. Milutine.

« 13 février 1860.

« Le comte Panine désire vous voir pour avoir des renseignemens exacts sur l'état et la marche des travaux des deux commis-

(1) « Rostovtsef est mort ce matin à sept heures; venez me voir aussitôt que vous le pourrez; il faut nous concerter sur ce qu'il y a à faire. » (Lanskoï à Milutine, 4 février 1860.)

(2) « C'est Panine qui remplace Rostovtsef à la présidence de la commission, à la condition de ne rien changer à la marche des affaires ni au personnel. » (Lanskoï à Milutine, 11 février 1860.)

sions, celle de rédaction et celle de l'organisation de la police. Quand je lui ai dit que vous étiez malade — Milutine avait la grippe, — il a offert d'aller vous trouver chez vous dans le courant de la semaine prochaine; lorsque vous pourrez le recevoir, il se permettra de fixer le jour. Il tient, dit-il, à être instruit par vous de la direction des travaux. On dirait qu'il l'ignore! Faites provision de patience et mettez dans vos idées autant de calme que possible. »

Pour Nicolas Alexèiévitch et pour le statut d'émancipation, la situation ne laissait pas que d'être critique. On en jugeait ainsi en province comme à Pétersbourg (1).

On redoutait un soudain revirement de la volonté impériale. Ces appréhensions étaient heureusement mal fondées. Comme la grande-duchesse Hélène exprimait au souverain sa surprise de la nomination de Panine et ses craintes que les opinions du nouveau président ne fussent guère favorables à la réforme : « Bah! répondit Alexandre II, vous ne connaissez point Panine, il n'a d'autre opinion que d'exécuter mes ordres. » Le comte en effet se soumit aux ordres du maître; mais non sans susciter à Milutine de nombreuses difficultés, non sans faire introduire dans les statuts des paysans plusieurs articles peu en harmonie avec les principes de la réforme (2).

La situation de Milutine, en butte depuis des mois aux traits de nombreux et puissans adversaires, pouvait paraître ébranlée. Si ses ennemis s'étaient flattés de le contraindre à la retraite, ils devaient bientôt perdre cette illusion. Tout en donnant aux conservateurs la satisfaction de voir l'un des leurs à la tête de la commission, l'empereur, avant tout désireux d'achever la réforme, était décidé à ne pas laisser écarter du comité l'homme qui contribuait le plus à en avancer les travaux. Dans une soirée, chez la grande-duchesse Hélène, le souverain crut devoir s'en exprimer avec Milutine et l'in-

(1) La preuve en est le billet suivant, daté du 20 février 1860, que Milutine recevait de M. Dmitrief, professeur à Moscou.

« J'entends parler de vous souvent; votre nom est sur toutes les lèvres, accompagné de mille invectives et d'expressions de haine de la part des vieux (*korennikh*) propriétaires russes. Il y a peu de temps encore, et sur la violence même de ces invectives, je devinais qu'à Pétersbourg les affaires marchaient bien et je m'en réjouissais fort. Mais il paraît que de sombres nuages se rassemblent de nouveau, s'il est vrai que Panine est nommé à la place de Rostovtsef... »

(2) Par un de ces contrastes qu'on ne rencontre guère qu'en Russie, le fils unique du comte Panine fut compromis dans la première agitation nihiliste. Arrêté en 1861 lors des troubles universitaires et gracié à cause de son père, ce jeune homme mourut à vingt-six ans. Sa veuve, issue d'une des meilleures familles de l'empire, a été arrêtée à Kief, en 1879 ou 1880, et internée dans ses terres comme complice de la propagande révolutionnaire.

viter à demeurer à son poste. Je retrouve le souvenir de ce curieux entretien dans un billet de Nicolas Alexèiévitch à Lanskoï (1) :

« 25 février 1860.

« L'empereur m'a ce soir honoré de quelques paroles bienveillantes; il s'est d'abord informé de la santé de Votre Excellence et a écouté avec intérêt ce que je tenais de vous... Quant à l'émancipation, Sa Majesté a daigné exprimer le désir que je continuasse à prêter mon concours au nouveau président, et cela dans des termes très flatteurs pour moi. J'ai dit que nous étions tous animés du désir de terminer l'œuvre avec le plus de célérité possible, — que nous rédigions en ce moment un rapport détaillé sur ce qui restait à faire, — que les députés (2) seuls seraient une cause de retard, mais que nous espérions néanmoins finir le tout pour le mois de juillet, si aucun empêchement imprévu ne s'y opposait. L'empereur a terminé la conversation en désignant le mois d'octobre comme le dernier terme de la décision définitive. Je m'empresse de rendre compte à Votre Excellence de cet entretien, qui ne peut que me donner une nouvelle ardeur au travail (3). »

Sans les entraves et les retards inutilement apportés par le nouveau président, le code émancipateur eût été prêt aussitôt que l'annonçait Milutine. Grâce aux manœuvres des adversaires du projet, les travaux de la commission, presque systématiquement traînés en longueur, devaient encore se prolonger près d'une année entière. On voulait hâter la marche des affaires et en même temps on en confiait la direction à des hommes moins désireux de l'accélérer qu'enclins à y mettre obstacle. Les mois s'écoulaient et les statuts ne s'achevaient point, toutes les instances du ministère de l'intérieur et du souverain lui-même paraissaient inutiles.

« Sa Majesté a appelé Panine ce matin pour lui recommander plus d'activité. Elle se plaint des lenteurs, écrivait Lanskoï à Milutine le 17 septembre. Panine a promis de porter son travail au comité pour le 10 octobre. » — Le mois d'octobre venait, et l'œuvre de la commission, enfin terminée, était soumise à une autre instance, à ce qu'on appelait le *haut comité* (*glavnyi komitet*), où elle eût pu

(1) Cette lettre, comme beaucoup de celles de Milutine à Lanskoï et de Lanskoï à Milutine, a été écrite en français.

(2) Délégués élus par les comités provinciaux de la noblesse.

(3) Le bon Lanskoï répondit le lendemain : « Votre billet d'hier m'a fait grand plaisir. La dernière entrevue a été plus satisfaisante que la première. Il paraît qu'à présent la glace est rompue. » Allusion sans doute à la première audience de Milutine.

être indéfiniment ajournée, si à la tête de cette sorte de tribunal d'appel l'empereur n'eût placé son frère, le grand-duc Constantin, prince favorable à la réforme et admirateur du travail de Milutine et de ses amis. Voici en quels termes la grande-duchesse Hélène faisait annoncer cette nouvelle à Milutine par une de ses demoiselles d'honneur, Edith de R. :

« Je suis chargée de vous annoncer une bonne nouvelle secrète encore, c'est que le grand-duc Constantin est nommé président du grand comité et qu'à son retour l'empereur présidera lui-même. Avais-je raison ce matin de croire à une providence spéciale pour la Russie et pour vous tous ? — Mille amitiés (1). »

Quelques jours plus tard, la grande-duchesse écrivait elle-même à propos du même sujet à Nicolas Alexèiévitch, alors souffrant à la suite d'excès de travail (2) :

« 14 octobre 1860.

« J'ai dit au grand-duc Constantin que la discrétion seule vous empêchait de vous présenter chez lui pour le remercier de l'intérêt qu'il vous avait témoigné pendant votre maladie. — « Je le ferai venir, dit-il avec beaucoup d'aménité, je dois et veux le voir ; si je ne l'ai pas fait encore, c'est que je voulais parcourir les *pologenia* (statuts) afin de pouvoir les discuter. Je les ai lus à présent, c'est un monument qui à jamais fera le plus grand honneur à la commission, de quelque opinion qu'on puisse être. » — « Le grand-duc est indigné du procédé de Panine envers vous tous. Je l'ai vu ce matin (Panine) et je lui ai dit mon opinion là-dessus. Il répond par de mauvaises raisons. »

Quinze jours plus tard, l'empereur en personne remerciait solennellement la commission de rédaction « de l'immense travail accompli par ses membres, » sans lui dissimuler pourtant « que, toute œuvre humaine étant imparfaite, il faudrait peut-être faire quelques changemens à la sienne (3). » On en fit en effet plus d'un ; le parti des propriétaires parvint à introduire quelques amendemens qui, sans être tous heureux, apportèrent de nouvelles lenteurs. Aux derniers jours de janvier 1861, on en était enfin à la rédaction du manifeste impérial, et le grand-duc Constantin en faisait demander communica-

(1) Lettre en français du 8 octobre 1860, signée R.

(2) Lettre écrite en français comme presque toutes celles de la grande duchesse Hélène.

(3) Discours inédit prononcé le 1er novembre 1860.

tion à Milutine (1). A cette heure même et jusqu'au dernier moment, les partisans de la réforme n'étaient pas sans inquiétudes sur la promulgation de la charte nouvelle. Moins d'une semaine avant le jour, qui dans l'histoire marque à jamais l'ère de la liberté des paysans, le 13 février 1861, Milutine recevait de la grande-duchesse Hélène le singulier avis que voici :

« Je crois devoir vous prévenir que les gens de ma maison ont répété que, s'il n'y avait rien pour le 19, la *tchern* (la populace) viendrait devant le palais demander une solution. Il faudrait faire, je crois, quelque attention à ce bavardage : une démonstration serait funeste. »

Heureusement pour les promoteurs de l'émancipation, les sinistres rumeurs dénoncées par la grande-duchesse n'eurent pas lieu d'être suivies d'effet. Le 19 février, jour anniversaire de l'avènement de l'empereur, ne se passa point sans la proclamation de la charte d'affranchissement. Il est vrai qu'à la fin on ne négligea rien pour être prêt à la date fixée. Après avoir si longtemps procédé avec lenteur, on agit presque avec précipitation dans les dernières semaines. Au conseil de l'empire, qui sert de corps législatif, le statut d'émancipation ne fut guère soumis que pour la forme. Le sixième anniversaire de l'avènement d'Alexandre II au trône tint la promesse faite à Moscou au couronnement. Le 19 février 1861, les paysans entendaient lire dans les églises le manifeste qui leur annonçait la bonne nouvelle. Après tant de luttes et d'anxiétés, la noble tâche était terminée. Malgré quelques concessions de détails, les Milutine, les Samarine, les Tcherkaski l'avaient emporté, mais ils devaient payer de leur crédit le triomphe de leurs idées.

L'achèvement de la réforme qui reste le premier titre de gloire du règne actuel allait être, pour ceux qui y avaient pris la principale part, le signal de la disgrâce. Quelques semaines à peine après la proclamation des lois qui leur avaient coûté tant de soucis, Lanskoï et Milutine devaient être congédiés, comme si, en acceptant leur œuvre, on eût voulu en rejeter la responsabilité et infliger une sorte de désaveu aux hommes qui en avaient pris l'initiative. Nous verrons comment et par quels ressorts s'est accomplie cette soudaine évolution de la politique impériale, et quelles en ont été les conséquences pour Milutine et pour sa patrie.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) « Le grand-duc vous demande de lui apporter le projet de manifeste, dimanche à deux heures et demie. » (Billet du 30 janvier 1861, écrit à Milutine par M. G..., sur l'ordre du grand-duc Constantin.)

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

II[1].

O'CONNELL ET L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES.

I. Lord Stanhope, *the Life of William Pitt.* — II. *The Life and Times of Henry Grattan*, by his son. — III. *Memoirs and Correspondence of viscount Castlereagh.* — IV. Pellew, *the Life of lord Sidmouth.* — V. *Diary of James Harris, first earl of Malmesbury.* — VI. Stapleton, *the Life of Canning.* — VII. *Poetry of the Anti-Jacobin*, by George Canning, the earl of Carlisle, marquis Wellesley, William Pitt, and others. — VIII. *The Life and Speeches of Daniel O'Connell*, by his son. — IX. Spencer Walpole, *History of England from the conclusion of the Great War, in 1815.* — X. Duke of Buckingham and Chandos, *Court and Cabinets of George III, — of the Regency, — of George IV.* — XI. Lord Holland, *Memoirs of the whig party.* — XII. Lord Campbell, *the Lives of the Lord high Chancellors of England*, etc.

Dans la pensée de Pitt, l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande devait avoir pour conséquence l'émancipation des catholiques. C'était une compensation qu'il n'avait pas formellement promise aux catholiques d'Irlande, mais qu'il leur avait fait espérer et qu'il désirait sincèrement leur accorder. Déjà, en 1792 et en 1793, un premier soulagement avait été apporté à leur situation. Depuis cette époque, ils pouvaient entrer au barreau, faire élever leurs enfans dans des écoles catholiques, acquérir des terres, occuper les emplois inférieurs dans l'administration ou dans l'armée.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Enfin ils étaient électeurs. C'était l'émancipation partielle : ce n'était pas l'émancipation complète. Ils restaient exclus de tous les postes importans dans l'armée, dans la marine, dans l'administration et dans la magistrature. Ils ne pouvaient siéger dans les deux chambres. C'étaient ces incapacités qu'il fallait faire disparaître, non-seulement en Irlande, mais en Angleterre, si l'on voulait mettre enfin les catholiques sur le pied de l'égalité avec les protestans et faire disparaître de la législation les dernières traces des discordes religieuses du XVIe et du XVIIe siècles.

Pitt ne pouvait se dissimuler la difficulté qu'il aurait à faire accepter par le roi une réforme de cette nature. George III était un singulier mélange des qualités morales les plus hautes et des faiblesses intellectuelles les plus regrettables. Tandis que d'autres connaissent leur devoir et ne le font pas, George III était homme à faire héroïquement le sien. Malheureusement il le voyait souvent là où il n'était pas. Il avait juré à son couronnement de défendre la foi protestante : il se mit en tête que ce serment lui interdisait d'adoucir les rigueurs d'une législation injuste et tyrannique. A ses yeux, l'intolérance était un devoir : plus qu'un devoir, un point d'honneur. On essaya de lui prouver qu'il pouvait rester un fidèle défenseur de la foi protestante tout en améliorant la condition de ses sujets catholiques : on ne réussit pas à le convaincre. Très probablement il regrettait les premières réformes accomplies en 1792 et 1793. En tout cas, il était décidé à ne pas aller plus loin. Il aurait cru commettre un parjure. Un jour, il lut à sa famille le serment du couronnement, et il ajouta : « Si je viole ce serment, je perds tous mes droits à la couronne ; ils passent à la maison de Savoie. » En parlant ainsi, les larmes lui venaient aux yeux. C'était à la fois absurde et touchant.

Voilà l'homme que Pitt devait convertir à la cause des catholiques. L'entreprise n'était pas aisée, et il semble que le premier ministre aurait dû la préparer de longue main. Tout au contraire, il attendit la dernière heure pour poser la question. Reculait-il devant la nécessité de faire à son souverain une communication désagréable ? Espérait-il lui faire accepter plus facilement la mesure en n'ayant pas l'air d'y attacher trop d'importance ? Ou bien encore était-il complètement absorbé par les soucis de la guerre contre la France ? On ne pourra jamais faire que des conjectures sur les motifs de la conduite de Pitt dans cette circonstance, puisqu'il n'a laissé, pour les expliquer, ni mémoires ni papiers secrets. Les contemporains ont cru que, regardant la paix comme nécessaire et ne voulant pas la signer lui-même, il n'avait cherché, dans la question catholique, qu'un prétexte honorable pour quitter le pouvoir. Cette supposition ne peut plus être admise aujourd'hui que nous connaissons

les efforts faits par Pitt pour empêcher la formation d'un nouveau ministère et pour retirer sa démission. Mais ne devançons pas les événemens.

I.

Nous sommes dans l'automne de 1800. Les chambres sont en vacances. Avant de se séparer, elles ont voté l'acte d'union, qui a été sanctionné le 2 juillet par le roi. La mesure est donc définitive, et le premier parlement du royaume-uni va se réunir au commencement de 1801. Le moment est venu pour Pitt de réaliser la seconde partie de son plan pour la pacification de l'Irlande. Les catholiques, ou du moins un certain nombre d'entre eux, ont donné leur appui à l'acte d'union. En échange, ils attendent les lois réparatrices qui leur ont été refusées jusqu'alors, mais que le premier ministre, le vice-roi, lord Cornwallis, et le secrétaire principal pour l'Irlande, lord Castlereagh, leur ont fait espérer. La question ne peut plus s'ajourner, elle se pose d'elle-même.

Il ne serait pas juste de dire que le cabinet avait attendu jusque-là pour commencer à s'occuper de l'émancipation des catholiques. Dans l'automne de 1799, au moment où le vote de l'acte d'union paraissait encore douteux, on avait parlé à diverses reprises de la nécessité d'assurer le concours des catholiques à la mesure projetée. Castlereagh, venu en Angleterre pour donner des renseignemens sur la situation de l'Irlande, avait assisté à plusieurs conseils de cabinet et avait naturellement soutenu les idées de Pitt, auxquelles les siennes étaient d'ailleurs parfaitement conformes. Aucune proposition précise n'avait été faite, mais tous les ministres avaient paru d'accord sur le fond de la question, et Castlereagh, esprit très froid et très pratique, peu enclin aux illusions, avait emporté de ces délibérations une excellente impression. Il ignorait, comme tout le monde, qu'un des membres les plus importans du cabinet s'était déjà engagé dans une voie opposée à celle du premier ministre par une démarche extrêmement imprudente, pour ne rien dire de plus.

On n'a pas oublié qu'en 1795 Grattan avait présenté au parlement irlandais un bill pour l'émancipation des catholiques. George III craignit, bien à tort, que son ministère ne soutînt la proposition, et il se préoccupa de la conduite qu'il aurait à tenir en pareil cas. Il consulta deux magistrats intègres et honorables, mais fort attachés à la suprématie de l'église protestante, le maître des rôles, lord Kenyon, et le procureur-général, sir John Scott, plus tard lord Eldon. Il leur demanda si son serment lui permettait de donner son assentiment à une mesure semblable. Connaissant les idées

de ces deux personnages en politique et en religion, il s'attendait à une réponse négative. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque tous deux lui dirent qu'ils n'approuvaient pas la réforme proposée, qu'ils la croyaient très fâcheuse, mais qu'ils ne la considéraient pas comme constituant une violation du serment prêté par sa majesté! Peu satisfait de la réponse de ses deux conseillers, le roi s'adressa au chancelier, lord Loughborough, dont le caractère lui inspirait moins de confiance, mais chez lequel il espérait trouver plus de complaisance pour ses idées. En cela il ne se trompait point.

Alexandre Wedderburn, lord Loughborough, le premier Écossais qui se soit élevé à la dignité de grand-chancelier d'Angleterre, était un homme d'une intelligence supérieure, mais d'un caractère médiocrement honorable. Sa vie n'avait été qu'une longue suite de palinodies politiques et religieuses. Dans sa jeunesse, il s'était lié, à l'Université d'Édimbourg, avec David Hume, Adam Smith et Robertson, et il avait créé avec leur concours une première *Revue d'Édimbourg* qui n'eut que deux numéros, mais qui servit de modèle à celle que fondèrent plus tard Jeffrey et Sidney Smith. A cette époque, il ne se posait pas en défenseur ardent de la foi, et dans l'assemblée générale de l'église d'Écosse, il lui arriva de plaider la cause de son ami Hume, accusé d'irréligion. En politique, on le vit tour à tour tory avec lord Bute, qui l'avait fait entrer dans la chambre des communes, whig avec lord Chatham, démagogue avec Wilkes; ami de la cour quand elle lui donnait des places, ami du peuple quand il trouvait la cour trop lente à reconnaître et à récompenser son mérite. Avec cela, certaines qualités qui lui faisaient pardonner ses faiblesses par bien des gens, une grande aménité dans les relations privées, une libéralité rare chez un parvenu: ouvrant sa bourse promptement et largement pour soulager les infortunes, homme de goût, lettré et protecteur des lettrés. Après avoir longtemps visé au poste de grand-chancelier, il avait fini par l'atteindre au moment où il n'y comptait plus. On était aux premiers jours de 1793; les whigs modérés, effrayés des excès de la révolution française, songeaient à se rapprocher du gouvernement. Wedderburn, par bonheur pour lui, était redevenu whig depuis quelques années: il pouvait donc se rallier. Pitt voulait quelque chose de plus et demandait qu'il amenât avec lui un certain nombre des membres importans du parti. Wedderburn s'y employa activement; mais les choses ne marchaient pas vite. Le duc de Portland, lord Fitzwilliam, d'autres encore, hésitaient à se séparer de leur vieil ami Fox quand un tragique événement vint précipiter la rupture. La convention nationale prononça la condamnation de Louis XVI. Du même coup, elle brisa le parti libéral en

Angleterre et s'enleva toute chance de paix avec le gouvernement britannique. Le duc de Portland et ses amis passèrent avec armes et bagages au camp ministériel, et Wedderburn fut chancelier le 28 janvier, juste huit jours après la mort du roi. Les grands événemens ont parfois de petites conséquences.

Devenu gardien de la conscience royale (car c'est là une des fonctions du grand-chancelier), l'ancien défenseur de David Hume se crut obligé de montrer un zèle intempérant en matière religieuse, et quand George III lui soumit le cas de conscience qu'il venait de poser à lord Kenyon et à sir John Scott, lord Loughborough se prononça sans hésiter pour l'interprétation du serment royal dans le sens le plus rigoureux. Il remit au roi une note résumant les argumens en faveur de son opinion, le tout en secret, sans avertir ses collègues, sans rien dire à Pitt, qui l'avait fait entrer dans le ministère deux ans auparavant et qui devait s'attendre à de tout autres procédés de sa part.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis lors, et rien n'avait transpiré de la démarche du roi auprès du chancelier et de la réponse de ce dernier, lorsque la question catholique se posa de nouveau. George III était allé passer quelques semaines, au bord de la mer, à Weymouth et il avait justement auprès de lui le chancelier. Les autres ministres étaient restés à Londres : Pitt et Grenville, sur lesquels reposait le triple fardeau des finances, de la guerre et des négociations, n'avaient pas pu s'éloigner. Le chef du cabinet, plein de confiance dans lord Loughborough, entretenait avec lui une correspondance suivie. Pendant ce temps, le grand-chancelier continuait secrètement sa campagne contre les idées libérales de Pitt en matière religieuse. Il trouva de précieux auxiliaires dans les prélats anglicans, notamment dans l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, et dans le primat d'Irlande. Il en trouva un dans lord Auckland, membre influent de l'administration, quoiqu'il ne fît point partie du cabinet. Enfin, le 30 septembre, étant revenu à Londres pour un conseil de cabinet où devait être spécialement traitée la question catholique, il se crut assez fort pour démasquer ses batteries et il attaqua ouvertement le projet de Pitt. Ce dernier temporisa encore : il ajourna la solution de la question et chargea Castlereagh d'avertir le vice-roi d'Irlande des difficultés qu'il rencontrait. Loughborough, encouragé par ce demi-succès, mit à profit le temps qui lui était laissé. En décembre, il présenta au roi un mémoire détaillé qui fortifia George III dans ses répugnances contre le projet. Le moment décisif approchait. La question ne pouvait plus être indéfiniment ajournée. Le parlement du royaume-uni, le parlement *impérial* allait se réunir pour la première fois

en janvier 1801. Lord Cornwallis renvoya en Angleterre Castlereagh pour réclamer une décision devenue nécessaire. Pitt posa nettement la question devant le cabinet. Il se vit abandonné non-seulement par lord Loughborough, mais par le duc de Portland, par lord Westmoreland et par son propre frère, lord Chatham. Cependant il avait encore pour lui la majorité du ministère : il n'abandonna pas son projet.

Bien qu'il n'eût été fait encore aucune communication officielle à George III, le roi était très exactement renseigné par lord Loughborough sur ce qui se passait dans le cabinet. Il n'attendit pas que Pitt lui parlât de la question. Le 28 janvier, à une réception officielle, ayant aperçu Dundas, un des membres les plus influens du ministère, il le questionna sur les intentions de ses collègues, et dès que son interlocuteur lui eut avoué qu'il était question d'émanciper les catholiques, il se prononça en termes très vifs contre ce projet. Le ministre ayant essayé de combattre par le raisonnement ses scrupules et ses répugnances : « Assez, lui dit-il, monsieur Dundas; assez de votre casuistique écossaise. » Dès le lendemain, il chercha les moyens d'éviter la proposition dont il était menacé. Il ne voulait à aucun prix de l'émancipation des catholiques, mais il craignait la retraite de Pitt, qui occupait depuis dix-sept ans le poste de premier ministre et qui lui avait rendu d'immenses services. Il se flatta de lui faire abandonner son projet en lui dépêchant un de ses amis intimes, Addington, alors président de la chambre des communes. Cette démarche, au lieu de prévenir la crise, la précipita. Pitt, sentant grandir l'opposition qu'il rencontrait chez le roi et dans son propre entourage, résolut de brusquer les choses. Il fit parvenir à George III une lettre très respectueuse, mais très ferme, dans laquelle il demandait l'autorisation de présenter aux chambres un projet pour l'émancipation des catholiques, ajoutant que, dans le cas où cette autorisation lui serait refusée, il serait obligé de demander à sa majesté la permission de se retirer. Plusieurs lettres furent échangées entre le souverain et son ministre. Des deux côtés on était décidé à ne pas céder. Le 3 février, la démission de Pitt devenait définitive; le 5, elle était acceptée par le roi. Selon l'usage anglais, le premier ministre démissionnaire avait à désigner le personnage politique qu'il considérait comme le plus propre à prendre sa succession. Pitt indiqua le président de la chambre des communes. Il pensait avec raison que ce choix serait agréable à George III. Il croyait en outre trouver dans Addington un ami sûr, qui continuerait sa politique sur tous les points, sauf sur la question spéciale qui avait nécessité sa retraite.

Henry Addington était fils d'un médecin de talent qui avait donné des soins à lord Chatham et à sa famille. Il s'était fait recevoir

avocat et il était entré à la chambre des communes. Là il fut très heureux de rencontrer la bienveillance de Pitt, qui le fit arriver au poste fort envié de *speaker* ou président de la chambre des communes. Il est rare, en Angleterre, que le président de la chambre devienne ministre. Cependant le prédécesseur d'Addington, Grenville, était entré dans le cabinet de Pitt, d'abord comme secrétaire d'état de l'intérieur, puis comme ministre des affaires étrangères. Si Grenville n'était pas un homme de premier ordre, Addington était plus médiocre encore. Aussi son arrivée au ministère provoqua-t-elle une surprise générale. Le hasard avait voulu qu'il fût président de la chambre au moment de la crise ministérielle et qu'il fût mêlé aux incidens de cette crise. L'amitié de Pitt avait fait le reste.

Le bruit de la démission du ministère se répandit immédiatement dans les cercles politiques et dans la Cité. L'émotion fut très vive. Les fonds publics baissèrent brusquement de 5 pour 100, pour se relever ensuite, mais sans cependant reprendre leur ancien niveau. Cette crise ministérielle, survenant d'une manière si imprévue, était l'objet de toute sorte de commentaires. On ne voit pas souvent un premier ministre, à la tête d'une majorité incontestée et en pleine possession de la faveur de la couronne, abandonner volontairement le pouvoir. Pitt voulut mettre un terme aux interprétations diverses que l'on donnait de sa conduite. Dans la séance du 16 février, il fit connaître lui-même à la chambre des communes le motif si honorable de sa retraite. Il ne parvint pas à convaincre tout le monde. Aujourd'hui, après quatre-vingts ans écoulés, en présence des mémoires de tous les hommes d'état contemporains, en présence de la correspondance échangée entre George III et son premier ministre, l'histoire doit rendre à Pitt la justice qui lui est due et reconnaître que la vraie, l'unique cause de sa démission fut l'absurde résistance opposée par le roi à l'émancipation des catholiques.

Un incident pénible retarda de quelques semaines la formation du nouveau cabinet. La faible tête de George III ne résista pas à l'ébranlement que lui avait causé la crise ministerielle. Une attaque de folie se déclara le 21 février. Heureusement elle fut beaucoup moins longue que celle de 1788, qui avait failli nécessiter l'établissement d'une régence. Dès les premiers jours de mars, George III rentra en possession de ses très médiocres facultés intellectuelles. En retrouvant la mémoire, il se plaignit amèrement de Pitt, qu'il accusa d'avoir été la cause de son accès de démence. L'accusation était fort injuste; cependant elle fit impression sur le ministre démissionnaire. Pour calmer l'agitation du roi et probablement aussi pour ne pas se fermer à tout jamais l'entrée du pouvoir, Pitt eut la fai-

blesse de promettre à George III que jamais, pendant son règne, il ne soulèverait de nouveau la question catholique. Dès lors il n'y avait plus de dissentiment entre le roi et le ministre. Puisque Pitt devait en fin de compte se résigner à cette regrettable concession, que ne la faisait-il un mois plus tôt! Il n'aurait pas amené la chute de son ministère et la désorganisation de sa majorité.

Au fond, il ne quittait pas le pouvoir sans regret, et il fit quelques démarches pour y rentrer, ce qui prouve bien qu'il ne répugnait pas à signer la paix avec la France. En présence des nouvelles dispositions de Pitt, Addington aurait dû s'effacer devant l'homme éminent auquel il devait en grande partie sa situation politique. Des amis communs lui suggérèrent cette idée. Malheureusement, il commençait, lui aussi, à prendre goût au pouvoir; il était très avancé dans les négociations pour la formation de son ministère; il lui en aurait coûté beaucoup d'annoncer à ses amis, à ses futurs collègues, qu'il résignait le mandat dont le roi l'avait chargé. George III, de son côté, malgré le dévoûment et les services de Pitt, ne regrettait plus qu'à moitié le départ d'un ministre qui était presque un maître. Pitt connaissait trop bien les hommes pour ne pas deviner ce qui se passait dans l'esprit d'Addington et du roi. Il était fier; il avait le droit de l'être. Il défendit à ses amis de poursuivre leurs démarches, et le 14 mars il prenait définitivement congé de son souverain. Le nouveau ministère était prêt. Addington était à la fois premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, comme Pitt. Il gardait plusieurs membres de l'ancien cabinet, choisis parmi ceux qui s'étaient prononcés contre l'émancipation des catholiques. Cependant lord Loughborough n'obtint pas la récompense de ses intrigues. Il dut même quitter le poste de chancelier, qui fut donné à sir John Scott, élevé à la pairie sous le nom de lord Eldon. Loughborough fut nommé comte de Rosslyn. Il trouva la compensation insuffisante.

Cette crise ministérielle amena des modifications importantes dans l'état des partis. Au moment où elle éclata, il existait dans le parlement et dans le pays une majorité nombreuse et compacte dont Pitt était le chef incontesté. A la suite de la formation du cabinet Addington, la situation changea. L'ancienne majorité se divisa en trois groupes, dont les chefs furent Addington, Pitt et enfin Grenville, le ministre des affaires étrangères du cabinet démissionnaire. Quant au parti libéral, réduit depuis plusieurs années à une infime minorité, il restait groupé autour de Fox. Il y eut donc quatre partis : les partisans d'Addington, qu'on appelait les amis du roi, les pittites, les grenvillites et les foxites. Sur les deux grandes questions du jour, la paix et l'émancipation des catholiques, voici quelle était l'attitude de chacun de ces partis : les amis

du roi étaient pour la paix et contre l'émancipation; les pittites étaient pour la paix et pour l'ajournement de l'émancipation; les grenvillites étaient contre la paix et pour l'émancipation; les foxites étaient pour la paix et pour l'émancipation.

La nouvelle classification des partis ne se fit pas en un jour. Pendant les premiers temps, on put croire que l'ancienne majorité se grouperait tout entière autour d'Addington. Pitt lui-même encourageait ses amis à entrer dans cette voie. Pour le moment, il était disposé à se contenter du rôle de protecteur du ministère. On lui témoignait de la déférence, on le consultait sur les questions les plus importantes, on le tenait au courant des négociations avec la France. Tout marcha bien jusqu'à la signature du traité d'Amiens. A ce moment, les grenvillites se prononcèrent contre la paix. C'était à prévoir. Grenville, Wyndham et tous les hommes importans de ce groupe avaient toujours été les plus ardens adversaires de la France : Fox et ses amis votèrent, au contraire, pour la paix; mais c'était le seul point sur lequel ils fussent en accord avec le ministère; et du moment que la question se trouvait réglée, ils pouvaient parfaitement s'allier aux grenvillites, dont rien ne les séparait plus. Addington voulut prévenir cette coalition. Il avait encore une majorité très suffisante, à la condition de conserver le concours de Pitt; mais évidemment il songeait à s'affranchir de ce protectorat, qu'il trouvait un peu humiliant. Il essaya donc de détacher de l'opposition une partie des libéraux. Il fit des avances, non pas à Fox, mais à Sheridan et à Tierney, qu'il croyait ou moins désintéressés ou moins scrupuleux. Sheridan, en effet, était besogneux; Tierney était ambitieux : on pouvait croire que la séduction du pouvoir agirait sur eux. Cependant ils ne se montrèrent pas désireux, pour le moment du moins, d'entrer aux affaires. Ils se contentèrent d'appuyer le ministère de leur parole et de leur vote. Le parti libéral ne les suivit pas dans cette évolution. Ni l'un ni l'autre n'avait une autorité morale suffisante pour lutter contre celle de Fox. D'un autre côté, Pitt fut extrêmement blessé de voir Addington chercher des amis de ce côté. Fox n'était pour lui qu'un adversaire politique. Sheridan et Tierney étaient presque des ennemis personnels, Tierney surtout, avec lequel il s'était battu en duel quelques années auparavant. Son mécontentement bien naturel fut entretenu et envenimé par plusieurs de ses amis, notamment par un homme sur lequel nous devons maintenant donner quelques détails, car il est destiné à tenir une place importante dans la suite de ce récit.

George Canning, bien qu'il n'eût encore que trente-deux ans, avait pris depuis plusieurs années déjà une place importante dans la majorité conservatrice de Pitt. A la différence de Castlereagh, dont il fut tour à tour le collègue et l'adversaire, il n'avait ni nais-

sance ni fortune. Son père mourut quand il était encore en bas âge et sa mère demanda au théâtre des moyens d'existence. Un oncle, Stratford Canning, riche négociant de la Cité, s'intéressa à l'enfant et le fit élever comme un fils de lord à Eton et à Oxford. Là il étonna ses maîtres et charma ses condisciples par la vivacité de son esprit, par la séduction de son extérieur et surtout par le don, naturel chez lui, d'écrire et de parler. A Eton, il fut le rédacteur principal d'une petite revue, le *Microcosm*, dont un camarade plus riche faisait les fonds. On peut lire aujourd'hui encore avec agrément quelques-uns des morceaux de ce recueil, œuvres d'un écolier de seize ans. Quand il sortit de l'université, les deux grands partis politiques qui divisaient l'Angleterre se disputèrent ce jeune homme d'un si grand avenir. Fox et Sheridan avaient déjà entamé des démarches auprès de lui. Pitt leur enleva littéralement Canning. Il n'était pas comme certains ministres qui par jalousie ou simplement par indifférence laissent les hommes de valeur s'engager dans l'opposition et ne s'entourent que de subalternes sans valeur et de courtisans sans caractère. Canning, livré à lui-même, se serait peut-être tourné du côté du parti libéral, vers lequel l'attiraient quelques-unes de ses idées. Pitt s'empara de lui et l'entoura de toutes les séductions de la toute-puissance et du génie. Plus tard, Canning rappelait en termes émus, dans un de ses discours, l'influence que le grand ministre avait exercée sur ses débuts : « Dans son tombeau, disait-il, est ensevelie mon allégeance politique. »

Par l'appui de Pitt, Canning entra à la chambre des communes. Sous son influence, il rédigea avec quelques autres jeunes membres du parti, un journal satirique en prose et en vers, *l'Anti-Jacobin*, qui poursuivit de ses railleries, non-seulement les révolutionnaires français, mais les hommes politiques qui, en Angleterre, les justifiaient ou les excusaient. Au bout de peu d'années, il était devenu un des plus brillans orateurs de la majorité; il avait déjà occupé quelques-uns de ces emplois de second ordre qui sont considérés en Angleterre comme des postes de début pour les hommes d'avenir. Il pouvait donc se flatter d'entrer bientôt dans le cabinet, lorsque la question catholique amena la démission de Pitt et la dislocation de la majorité. Sa carrière, jusque-là si rapide et si heureuse, se trouva brusquement arrêtée. Il crut d'abord que Pitt ne tarderait pas à rentrer au pouvoir. Quand il vit les semaines et les mois se succéder sans amener une nouvelle révolution ministérielle, il perdit patience et commença contre Addington une guerre acharnée. Il serait injuste d'attribuer sa conduite uniquement à des motifs intéressés. Canning sans doute avait de l'ambition et même une ambition un peu intempérante : cependant il faut dire à son

honneur qu'il était sincère dans son dévoûment pour Pitt aussi bien que dans son hostilité contre Addington. Ce fin lettré, ce *scholar* accompli, ne pouvait avoir la moindre sympathie pour le médiocre et lourd avocat qui occupait alors le poste de premier ministre du royaume-uni. Il le cribla d'épigrammes. Il le surnomma le *docteur*, en souvenir de la profession, fort honorable cependant, de son père. Il remua ciel et terre pour décider Pitt et ses amis à prendre la tête de l'opposition. Addington, de son côté, commettait fautes sur fautes. Le *Times*, son organe officieux, attaquait personnellement Pitt, qui jusque-là pourtant avait toujours donné son appui au cabinet.

La rupture allait éclater lorsque, des difficultés graves s'étant élevées entre la France et l'Angleterre, Addington, en présence de la menace d'une crise extérieure, fit un effort pour se rapprocher de Pitt. Un des vieux amis de ce dernier, Dundas, récemment promu à la pairie sous le nom de lord Melville, fut chargé de la négociation. Il échoua complètement. Addington avait imaginé une combinaison singulière : Pitt et lui auraient été secrétaires d'état, le poste de premier ministre étant attribué à un troisième personnage politique. Ce n'était pas sérieux. Pitt pouvait rester en dehors du ministère ; mais dès qu'il y rentrait, aucun autre que lui n'en pouvait être le chef. C'est ce que comprenaient les amis les plus intelligens d'Addington. Par leur entremise une nouvelle négociation fut ouverte sur les bases suivantes : Pitt, premier ministre, se concertant avec Addington sur la politique à suivre et lui faisant, pour lui et pour ses amis, une part importante dans la composition du cabinet. La négociation marcha bien jusqu'au jour où les deux principaux intéressés furent mis en présence. On vit alors que leurs prétentions étaient inconciliables : Addington ne se résignait pas à servir sous Pitt, et ce dernier ne voulait pas être sur le pied de l'égalité avec Addington. Les pourparlers furent rompus. Cette fois la scission était définitive.

La situation extérieure s'aggravait de jour en jour. Une nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre était imminente. Le faible ministère Addington n'était pas en état de la conduire. Sa chute était inévitable. Il ne s'agissait plus de savoir qui lui succéderait. Fox, sans aspirer encore au pouvoir, profitait des divisions de l'ancienne majorité conservatrice pour relever l'influence du parti libéral. Il avait noué des relations avec les grenvillites. Dans les débats parlementaires, il cherchait les occasions de se montrer courtois envers Pitt. En mai 1803, au moment de la rupture de la paix d'Amiens, il y eut une belle discussion, dans la chambre des communes, sur la question de paix ou de guerre. Pitt prit la parole, rompant à cette occasion un silence de plus d'une année. L'effet de

son discours fut immense. On venait d'avoir des élections générales, et beaucoup de membres nouveaux de la chambre des communes n'avaient jamais entendu l'ancien chef du gouvernement. Quand il se rassit au milieu des applaudissemens, Fox, prenant à son tour la parole, rendit un hommage éclatant à son ancien adversaire : « Nous venons d'entendre, dit-il, un discours que Démosthène eût admiré et que peut-être il eût envié. » Quoique le discours fût remarquable, l'éloge était excessif. Le Démosthène de l'Angleterre n'était pas Pitt : c'était Fox.

Grenville faisait de grands efforts pour amener un rapprochement entre Pitt et Fox. Après avoir longtemps combattu ce dernier, il s'était trouvé avec lui depuis deux ans dans les rangs de l'opposition, et il avait été séduit, comme tous ceux qui l'approchaient, par la loyauté de son caractère et la sûreté de son commerce. Pitt hésitait à entrer dans la coalition qui lui était proposée, non point par prévention personnelle contre Fox, dont il appréciait autant qu'homme du monde les généreuses qualités, mais par le sentiment des difficultés qu'il rencontrerait pour s'entendre sur un programme politique avec son ancien adversaire. Il craignait surtout que Fox n'exigeât une solution immédiate de la question catholique. Il refusa donc de conclure une alliance formelle ; mais de plus en plus irrité contre Addington, qui venait de nommer Tierney trésorier de la marine et qui faisait des ouvertures à Erskine et à Sheridan, il rompit ouvertement avec le ministère, persuadé qu'il serait nécessairement soutenu par Grenville et par Fox. Le 15 mars 1804, il ouvrait le feu par une motion sur l'état de la marine. Combattu par Sheridan et par Tierney, il se trouva en minorité de 70 voix. Après les vacances de Pâques, nouvelle attaque de Pitt contre le ministère, à propos d'un projet de loi sur l'organisation de la milice. Cette fois Addington n'a plus que 21 voix de majorité. Il sent peu à peu le terrain manquer sous ses pieds. Dans la chambre des communes, il lui faut tenir tête aux *debaters* les plus redoutables, à Pitt, à Fox, à Canning. Erskine et Sheridan, sur le conseil du prince de Galles, ont refusé d'entrer dans son ministère. Cependant il continue encore la lutte pendant quelques jours. Enfin le 26 avril, à la suite d'un nouveau vote dans lequel il n'a eu qu'une majorité de 24 voix, il donne sa démission.

Le roi s'attendait à ce dénoûment, et depuis quelques jours déjà il avait fait faire secrètement des ouvertures à Pitt par le chancelier, lord Eldon. Lorsqu'il eut reçu la démission d'Addington, ce fut encore lord Eldon qu'il envoya chez Pitt pour lui offrir formellement le ministère. Pitt adressa au roi ses propositions par écrit. Il voulait faire entrer dans le ministère Grenville et Fox. Il prévoyait que ce dernier nom serait difficile à faire accepter. En

effet, George III entra dans une violente colère et déclara qu'il accepterait bien les amis de M. Fox, mais non pas M. Fox lui-même. Avec de la fermeté, Pitt aurait eu certainement raison de la résistance du roi. Ce qui le prouve, c'est que deux ans plus tard, après la mort de Pitt, George III subit parfaitement Fox comme ministre des affaires étrangères. Malheureusement, Pitt n'était pas en disposition de lutter énergiquement contre la volonté royale. Il se reprochait toujours sa rupture avec George III, en 1801, à propos de l'émancipation des catholiques. Il craignait de provoquer chez le souverain un nouvel accès de folie. Il céda sur le nom de Fox; il ne prit même pas avantage de cette concession pour obtenir du roi quelque chose en faveur des catholiques. Bref, il subit la loi sur tous les points. L'irritation fut grande parmi les amis de Grenville et de Fox quand on apprit le résultat de cette négociation. Fox seul, avec sa générosité habituelle, se déclara prêt à se sacrifier et pressa ses amis d'entrer dans le ministère. Il lui fut répondu par un refus unanime. Pitt, brouillé avec Addington, qu'il venait de renverser, brouillé avec les grenvillites et les foxites par suite de son excessive condescendance envers le roi, fut réduit à former un ministère extrêmement faible. Il conserva une partie des collègues d'Addington; peu de temps après, il se réconcilia avec Addington, qu'il éleva à la pairie sous le nom de vicomte Sidmouth et qu'il nomma président du conseil privé. Ses meilleurs amis déplorèrent ces arrangemens, qui livraient le pouvoir au vieux parti protestant. De fait, il était impossible de discerner une différence sérieuse entre le cabinet Addington et le nouveau cabinet, sauf que celui-ci avait à sa tête un homme de premier ordre. Quant au programme politique, il était exactement le même, et l'un des principaux points de ce programme était la résistance aux réclamations des catholiques.

La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre avait naturellement fait renaître chez un certain nombre d'Irlandais le désir et l'espoir de l'indépendance. Il en résulta, sous le ministère Addington, un commencement d'insurrection dont nous devons dire quelques mots. Un jeune homme de vingt-quatre ans, Robert Emmett, frère de ce Thomas Emmett qui avait joué un rôle dans le complot des Irlandais-Unis, se flatta de renouveler avec plus de succès la tentative de 1798. Les moyens d'action dont il disposait étaient extrêmement limités. Il n'avait pas entre les mains la puissante organisation des Irlandais-Unis, détruite après la grande insurrection. Il n'avait pour complices que des gens d'une médiocre situation sociale, Dowdall, un ancien employé subalterne de la chambre des communes de Dublin, Allen, un fabricant de laines ruiné, Redmund, un petit commerçant, Quitley, un mécanicien,

Russel, un ancien militaire. Quelle différence entre ce complot et celui qui avait eu à sa tête des hommes comme lord Édouard Fitz-gerald, Arthur O'Connor, Wolfe Tone !

Si l'audace pouvait suppléer à la faiblesse des ressources, les chefs de la nouvelle conspiration n'en manquaient pas. Le malheureux Robert Emmett surtout ne doutait de rien. Avec quelques centaines d'hommes dont il disposait, avec un petit dépôt d'armes qu'il avait établi dans une maison de Dublin et qui avait échappé aux recherches de la police, il se crut en état de tenter un coup de main contre la garnison anglaise. Il espérait s'emparer par surprise de la ville et du château, armer la population et former à Dublin le centre d'un gouvernement insurrectionnel autour duquel toute l'île ne tarderait pas à se grouper. Il ne réussit qu'à faire couler un peu de sang et à rendre encore plus dure la condition de l'Irlande. Sa folle tentative eut lieu le 23 juillet. Par un incroyable bonheur, son secret, qui était entre les mains de près de cent personnes, n'avait point été trahi. Il put, sans rencontrer de résistance, distribuer des armes à ses partisans et les lancer à travers les rues les plus populeuses de la ville. L'autorité ne se doutait de rien. Quand elle fut avertie, elle manqua de sang-froid et de décision. Il aurait pu lui en coûter cher si elle s'était trouvée en présence d'une insurrection sérieuse. Emmett et ses partisans étaient si peu nombreux, si mal organisés, ils furent si peu soutenus par la population que quelques bas officiers, avec une poignée de soldats et d'agens de police, suffirent pour arrêter le mouvement. On pénétra dans le dépôt d'armes d'Emmett. On y trouva des proclamations préparées pour l'impression avec un plan de gouvernement. Tout cela était plus enfantin que dangereux. Malheureusement le sang avait coulé. Un colonel Browne avait été tué. Le président de la cour des *common pleas,* lord Kilwarden, magistrat estimé de tous, rentrant à Dublin avec sa famille, avait été déchiqueté à coups de piques, ainsi que son neveu, M. Yorke. Il était bien difficile de ne pas sévir. Robert Emmett, découvert quelques jours après l'échec de l'insurrection, fut condamné et exécuté. Il mourut avec beaucoup de courage, après s'être déclaré membre de l'église anglicane et avoir accepté les secours d'un clergyman. Pendant longtemps il n'y eut plus en Irlande de nouvelle tentative de ce genre. Déjà, depuis quelques années, un homme commençait à se faire connaître qui avait entrepris de substituer l'agitation légale à l'insurrection et qui devait réussir à entraîner dans cette voie nouvelle l'Irlande presque tout entière.

II.

Il existait, dans le comté de Kerry, une famille catholique qui avait son principal établissement à Darrynane. L'un des membres de cette famille, Daniel O'Connell, né en 1742, s'était engagé dans un régiment irlandais au service de la France. Il fit une brillante carrière, devint colonel du régiment de Salm-Salm et inspecteur-général. Ayant refusé de servir la république, il émigra, entra dans l'armée des princes, puis revint en Angleterre, où il organisa une brigade irlandaise, qu'on envoya au Canada et dans les Indes. Sous la restauration, il servit de nouveau la France et fut fait maréchal de camp.

Un de ses neveux, qui s'appelait Daniel comme lui, était destiné à jeter un plus grand éclat sur sa famille. Né en 1775, il fut adopté par un oncle célibataire qui lui légua plus tard la terre patrimoniale de Darrynane. Il fut élevé d'abord dans une école clandestine, la liberté d'enseignement n'existant pas à cette époque en Irlande. En 1791, il fut envoyé sur le continent pour achever ses études au collège catholique de Saint-Omer avec l'un de ses frères. Une année s'était à peine écoulée, que la révolution dispersait les ordres religieux. Le collège de Saint-Omer fut fermé. Daniel O'Connell et son frère, n'ayant pas pu, pour une raison quelconque, s'embarquer immédiatement, se rendirent à Paris, où ils passèrent quelques mois. Là ils assistèrent à quelques-unes des plus terribles scènes de la révolution. Ils quittèrent enfin Paris le jour même de l'exécution du malheureux Louis XVI et allèrent s'embarquer à Calais. Il était temps pour les deux jeunes gens de partir. Peu de jours après, la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre.

Daniel O'Connell, sur lequel sa famille fondait de brillantes espérances, justifiées par son intelligence précoce, se destinait à la profession d'avocat. Il se fit inscrire au barreau de Dublin en 1798, l'année même où éclatait la formidable insurrection des Irlandais-Unis. Son séjour en France et le spectacle des désordres de 1792 et de 1793 lui avaient inspiré une profonde horreur pour l'emploi des procédés violens et des moyens révolutionnaires. Il désapprouva hautement la prise d'armes de 1798. Son patriotisme n'en était pas pour cela moins ardent ni son opposition à l'Angleterre moins passionnée. Dès que le projet d'union fut connu, il le combattit avec énergie. En 1799, dans une réunion de catholiques, il prononça contre cette mesure un grand discours qui commença sa réputation oratoire. L'année suivante, toujours pour protester contre l'union, il organise un grand *meeting* catholique, qui se tient le 13 janvier à la Bourse de Dublin. Quoique bien jeune encore, c'est lui qui

dirige cette réunion, qui prononce le discours le plus important, qui propose les résolutions. Préoccupé dès cette époque de l'idée de créer une organisation permanente, non pas en vue d'un mouvement insurrectionnel, mais en vue d'une agitation légale, il fonde le Bureau catholique, qui est dissous en 1804 après le complot de Robert Emmett. Privé de cette arme, il cherche d'autres moyens d'action. Par son conseil, une pétition est adressée à Pitt pour lui rappeler les espérances données aux catholiques à l'époque du vote de l'acte d'union. Pitt venait de rentrer au pouvoir, et l'on n'ignorait pas que le roi lui avait fait promettre de ne plus soulever cette question, sa vie durant. Le premier ministre était donc dans une situation extrêmement fausse. Lorsque la pétition lui fut présentée par les lords Fingall, Shrewsbury, Kenmare, Trimleston, par sir Edward Bellew, par MM. Scully et Ryan, il ne put répondre que par des paroles évasives. Naturellement on ne s'en tint pas là. On porta la question devant le parlement. Grenville, dans la chambre haute, Fox dans la chambre des communes, soutinrent les réclamations des catholiques. Pitt n'eut pas le dessus dans la discussion; il n'en obtint pas moins une majorité considérable. Le moment n'était pas favorable pour les plaintes des Irlandais. Le roi était contre eux, les chambres étaient contre eux. On était en pleine guerre contre la France. Pitt était considéré comme le ministre nécessaire. Il y aurait eu folie à essayer de le renverser.

Cependant ce ministère n'était pas destiné à une longue durée. Pitt était épuisé par le travail, par les veilles, par les préoccupations. La nouvelle de la bataille d'Austerlitz lui porta le dernier coup. Il mourut dans les premiers jours de 1806 en répétant, dans son délire : *O mon pays!* Privé d'un pareil chef, le cabinet n'avait plus d'âme et plus de vie. Les pittites quittèrent le pouvoir. Les grenvillites, les foxites et les amis de lord Sidmouth formèrent ce ministère que ses partisans appelèrent orgueilleusement le cabinet de tous les talens. Grenville était premier ministre, Fox secrétaire d'état des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes. Erskine devenait grand-chancelier. Deux jeunes gens sur lesquels le parti whig fondait de grandes espérances, lord Henry Petty, plus tard marquis de Lansdowne, et lord Howick, plus tard lord Grey, entrèrent dans le cabinet, le premier comme ministre des finances, le second comme chef de l'amirauté. Les autres postes furent occupés par lord Sidmouth, lord Spencer, lord Fitzwilliam, lord Moira, lord Ellenborough, et enfin par Wyndham qui, comme ministre de la guerre, montra des aptitudes remarquables. Cette fois les catholiques se trouvaient en présence d'un ministère sympathique à leur cause. Ils n'avaient que deux adversaires dans le cabinet : Sidmouth et Ellenborough. Ils s'em-

pressèrent d'envoyer une nouvelle députation à Londres pour exposer leurs griefs et faire connaître leurs vœux. Le ministère leur répondit avec raison que sa situation était difficile, qu'on ne pouvait pas douter de ses bonnes dispositions, mais qu'il fallait lui laisser le temps de s'affermir avant de l'obliger à soulever une question qui pouvait compromettre son existence. Cette crainte n'était que trop fondée, comme l'événement le prouva bientôt. Le cabinet, affaibli déjà par la mort de Fox, voulut cependant, en mars 1807, faire quelque chose pour les catholiques. Il proposa seulement de les admettre à tous les emplois militaires. Cette modeste réforme révolta George III. Qu'aurait-il dit si on lui avait proposé une mesure plus large? Le cabinet donna sa démission. Pour la deuxième fois, la question catholique avait provoqué une crise ministérielle.

Le cabinet qui venait de tomber était un cabinet de coalition. Lord Sidmouth y représentait les amis du roi; les autres ministres étaient des grenvillites ou des foxites. Un seul parti en avait été exclu, le parti pittite. Ce fut naturellement ce dernier qui revint au pouvoir. L'administration que forma le duc de Portland en mars 1807 ne comprenait que d'anciens collègues ou des élèves de Pitt. Canning fut ministre des affaires étrangères; Castlereagh redevint secrétaire d'état de la guerre et des colonies; Spencer Perceval, attorney-general sous le dernier ministère de Pitt, prit le poste de chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire de ministre des finances, et fut en même temps chargé du rôle très envié de *leader* de la chambre des communes. Perceval, né en 1762, était le deuxième fils du comte d'Egmont. Après avoir débuté au barreau sans grand éclat, il entra en 1796 au parlement et vota avec la majorité de Pitt. Solicitor-general sous le ministère Addington, il fut bientôt promu au poste d'attorney-general, qu'il conserva après la rentrée de Pitt aux affaires. Inférieur à Castlereagh pour le jugement, à Canning pour le talent, il leur fut cependant préféré pour la *leadership* des communes. Il avait un grand mérite aux yeux du vieux parti tory : il était passionnément hostile aux revendications des catholiques. La bigoterie protestante s'incarnait en lui dans la chambre basse, comme elle s'incarnait en lord Eldon dans la chambre haute. Avec de pareilles opinions il ne pouvait manquer d'avoir la faveur du roi, de la cour, de la chambre des lords et de l'épiscopat anglican. Le chef du ministère lui-même, le duc de Portland, ne jouissait pas d'autant de crédit auprès du parti protestant. Dans sa jeunesse, il avait été libéral; en 1793, en se ralliant à Pitt, il avait demandé et obtenu quelques concessions en faveur des catholiques d'Irlande. C'étaient autant de taches qui n'avaient été que bien imparfaitement effacées par sa conduite ultérieure.

Ce ministère ne dura que deux ans. Constamment travaillé par

la rivalité de Castlereagh et de Canning, il s'effondra en 1809. Le duc de Portland était mourant. Castlereagh et Canning, à la suite de longs démêlés inutiles à raconter ici, donnèrent leur démission pour vider leur querelle sur le terrain. Castlereagh reçut une balle dans la cuisse. On avait vu en Angleterre, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe siècle, bien des duels politiques. On avait vu Pitt, premier ministre et chef d'une coalition européenne, risquer sa vie dans une rencontre avec Tierney, *leader* de l'opposition. On avait vu Grattan, à cinquante ans passés, échanger deux balles avec Isaac Corry à l'issue d'un débat dans la chambre des communes d'Irlande. On n'avait jamais vu deux collègues, deux membres importans d'un même cabinet compromettre dans une aventure de ce genre leur avenir politique, celui de leur parti et l'existence du gouvernement dans lequel ils tenaient une place considérable. Cette incroyable légèreté eut les conséquences qu'elle devait avoir. Le cabinet tout entier donna sa démission. Le duc de Portland, déjà gravement malade, ne survécut que peu de jours à la démission de son ministère.

George III avait pu apprécier depuis deux ans la fermeté des convictions protestantes de Perceval. Il avait trouvé là le premier ministre qu'il rêvait. Pitt n'était ni intolérant ni dévot. Addington était intolérant sans être dévot. Perceval était à la fois intolérant et dévot. Ce fut lui que le roi chargea de former un ministère, Malheureusement il fallait lui trouver des collègues. On avait bien lord Eldon pour le grand sceau; mais on ne pouvait pas réunir entre les mains de Perceval tous les autres ministères. Au surplus, George III n'élevait d'objections personnelles, en ce moment, que contre Castlereagh et Canning, qui après leur esclandre, ne pouvaient évidemment pas rentrer de sitôt dans le ministère. Il était disposé à prendre pour ministres même des whigs, à condition que les whigs, en entrant au pouvoir, consentissent à suivre une politique tory. Par exemple, il ne voulait entendre parler à aucun prix de l'émancipation des catholiques; mais il fit faire des ouvertures à lord Grenville et à lord Grey, qui étaient absolument engagés avec les catholiques. C'est ce qu'il appelait former un ministère large et conciliant. Grenville et Grey refusèrent naturellement de se prêter à cette bizarre combinaison. On se rabattit alors sur lord Sidmouth (Henry Addington). Sidmouth n'avait rien à objecter aux principes politiques de Perceval et de lord Eldon; mais il était prudent, il ne croyait guère à la durée du nouveau cabinet, et peut-être était-il un peu humilié de la pensée de servir sous son ancien attorney-general. Il refusa.

Perceval ne se découragea pas. Il réunit entre ses mains la trésorerie et l'échiquier, comme l'avaient fait Pitt et Addington. Il

remplaça Castlereagh au ministère de la guerre et des colonies par le ministre de l'intérieur, lord Hawkesbury. Enfin, pour fortifier un peu ce faible cabinet, il y fit entrer comme ministre des affaires étrangères un homme de grande valeur, mais dont la réputation s'était faite principalement en dehors des débats parlementaires, lord Wellesley, récemment revenu de l'Inde, où il avait rempli avec éclat les fonctions de gouverneur-général. Lord Wellesley était l'aîné de cinq frères dont quatre firent une brillante carrière. Le troisième, qu'on appelait alors sir Arthur Wellesley, fut plus tard le célèbre duc de Wellington. Les Wellesley descendaient d'une famille anglo-irlandaise dont le nom patronymique était Cowley; ils avaient hérité des biens de la famille Wesley, à laquelle ils étaient alliés, et, depuis cette époque, ils s'étaient appelés Cowley-Wesley. Le grand-père de lord Wellesley et du duc de Wellington devint pair d'Irlande sous le nom de Mornington; son fils fut fait comte de Mornington. Enfin son petit-fils, Richard Cowley-Wesley, celui dont nous nous occupons en ce moment, devint marquis de Wellesley, en récompense de ses services dans l'Inde. Dès sa première jeunesse, il avait annoncé les plus brillantes dispositions. Il fut un des *scholars* les plus distingués d'Eton et d'Oxford. Ses vers latins, comme ceux de Canning, sont restés célèbres parmi les amateurs de ce genre de littérature. Après avoir rempli dans l'administration plusieurs emplois secondaires, il fut nommé à trente-huit ans gouverneur-général de l'Inde. C'était le poste qui convenait à ses aptitudes et à son caractère. Né pour commander, incapable de partager le pouvoir ou de s'astreindre à des concessions, il se considéra comme souverain temporaire, mais absolu de l'empire anglo-indien. Pendant sept ans, la compagnie des Indes et le ministère n'existèrent pas pour lui. Il entreprit, poursuivit et termina de grandes guerres sans en avoir même averti le gouvernement dont il était le mandataire. De temps en temps, on apprenait qu'il avait réuni aux possessions anglaises un pays plus grand que la France et plus peuplé que l'Irlande; puis on restait pendant un an sans nouvelles. Après cinq ans de ce système, Wellesley avait doublé l'étendue de l'empire anglo-indien. Il avait rendu un autre service à son pays. Il avait donné à son jeune frère, Arthur Wellesley, un avancement qu'on trouva scandaleux. Grâce à ce passe-droit, le jeune officier révéla ses hautes qualités militaires, gagna la bataille d'Assaye et se prépara à ses campagnes contre Napoléon.

De tout ce qui précède, on conclura sans peine que Wellesley était plus fait pour gouverner despotiquement une nation de l'Orient que pour débattre des questions dans un parlement avec les représentans d'un pays libre. Aussi ne réussit-il jamais dans les ministères dont il fit partie. Ses habitudes d'autocratie lui enlevè-

rent même l'autorité que son talent et sa situation auraient dû lui assurer. Il ne brilla ni comme orateur, ni comme secrétaire d'état des affaires étrangères. Il échoua misérablement comme vice-roi d'Irlande. Il ne parvint pas à former un cabinet. Son frère, Wellington, après la conclusion de la paix, réussit mieux que lui dans la vie parlementaire.

La reconstitution du ministère sous la présidence de Perceval exaspéra les catholiques irlandais. C'était un défi jeté à leurs réclamations. On ne leur demandait pas de prendre patience, comme on l'avait fait à plusieurs reprises : on leur signifiait nettement qu'ils n'avaient plus rien à espérer. On reculait bien en arrière de la politique de Pitt : on revenait aux beaux jours de Guillaume III et de la reine Anne. O'Connell releva le gant. Il forma, sous le nom de comité catholique, une nouvelle association, analogue à celle qui avait été dissoute en 1804. Il rechercha l'alliance de l'opposition protestante. Celle-ci était moins passionnée pour l'émancipation des catholiques que pour le rappel de l'union. O'Connell, qui voulait tout à la fois l'émancipation et le rappel, trouva de bonne politique, vu les circonstances, d'insister surtout sur la seconde de ces deux questions. Le conseil municipal de Dublin, élu par une corporation exclusivement protestante, s'étant prononcé en faveur du rappel, un grand *meeting* se tint dans la salle de la Bourse. O'Connell s'y rendit. Il appuya énergiquement les résolutions proposées et prononça un grand discours dans lequel il alla jusqu'à dire : « Je foule aux pieds les réclamations des catholiques si elles doivent retarder d'un jour le rappel de l'union. »

Cette alliance ne tarda pas à porter ses fruits. Une agitation sérieuse s'organisa. La coalition tenait des *meetings;* elle avait un organe, le *Freeman's Journal.* Elle commençait à remuer l'opinion publique. Fidèle au système préconisé par O'Connell, on s'efforçait de ne pas sortir de la légalité. Le gouvernement se trouvait fort embarrassé en présence de cette forme d'opposition. Après avoir longtemps hésité, il se décida cependant à intenter des poursuites contre les orateurs des *meetings.* La plupart furent acquittés : un seul fut l'objet d'un verdict de culpabilité. En présence de ce résultat misérable, le gouvernement n'osa pas réclamer l'application de la peine. Depuis la formation du cabinet Perceval, il s'était produit un événement fâcheux pour le vieux parti protestant. En octobre 1810, George III avait été frappé d'une troisième attaque de folie infiniment plus grave que les deux premières. Cette fois, on jugea nécessaire d'établir une régence. Toutefois les pouvoirs du prince de Galles, proclamé régent, étaient soumis à certaines restrictions qui devaient disparaître le 1er février 1812, si à cette époque sa majesté n'était pas rétablie.

En fait, George III ne recouvra jamais la raison. Sous le nom de régence, ce fut donc un règne nouveau qui commença. Si l'événement s'était produit dix ans plus tôt, il est très probable que le prince-régent aurait immédiatement constitué un cabinet libéral : à cette époque, il était complètement sous l'influence de Fox et de Sheridan. Depuis, Fox était mort; Sheridan s'était maintenu dans l'intimité du prince, mais son crédit commençait à baisser, et lui-même d'ailleurs avait fait quelques infidélités au parti libéral. En arrivant au pouvoir, le prince-régent trouva d'abord commode de ne faire aucun changement. Puis, étant constamment en rapport avec des ministres tories, il adopta insensiblement leurs idées. Il ne se passionna pas pour le torysme : il ne se passionnait pour rien. Les opinions que son père avait embrassées avec conviction et soutenues avec passion, il les accepta, lui, moitié par indifférence et moitié par intérêt personnel. Perceval et lord Eldon n'étaient pas seulement des adversaires ardens de la liberté religieuse, c'étaient en même temps des défenseurs zélés de la prérogative royale. Par ce côté, ils convenaient à merveille au régent. Cependant il ne voulut pas rompre complètement avec les whigs, dont il pouvait un jour avoir besoin. Il déclara qu'il conservait le cabinet « par déférence pour son père. » Cette déclaration, consignée dans une lettre qu'il adressa au premier ministre, dut faire sourire ceux qui savaient à quel point le prince de Galles avait depuis longtemps foulé aux pieds tous les devoirs de famille. Mauvais fils, mari détestable, il avait empoisonné la vie de son père par ses désordres et ses prodigalités, il avait compromis à tout jamais le repos et la dignité de son ménage par les tristes exemples qu'il avait donnés à sa femme et par le dédain qu'il lui avait témoigné dès le lendemain de ses noces. Père égoïste et indifférent, il ne s'était jamais intéressé à l'éducation de sa fille, la gracieuse princesse Charlotte, et il la laissa entre les mains de subalternes jusqu'au jour où, songeant à la marier, il fut obligé de la placer dans une situation plus digne de l'héritière du trône d'Angleterre.

Le parti protestant ne se senti qu'à moitié rassuré par le maintien du cabinet Perceval. On considérait toujours le régent comme attaché au parti libéral, avec lequel il avait été en relations pendant sa jeunesse. D'un autre côté, connaissant sa nature égoïste et indifférente, l'on doutait qu'il fût capable, comme son père, de défendre avec acharnement ses idées. Aussi se demandait-on quelle attitude il prendrait le jour où expireraient les restrictions apportées à son pouvoir. Le cabinet avait la majorité dans les deux chambres; mais à cette époque l'influence de la couronne était telle encore qu'on avait vu deux fois la volonté personnelle de

George III renverser un ministère en pleine possession de la confiance du parlement. Le cabinet Perceval était d'ailleurs travaillé par des dissensions intérieures. Wellesley, peu satisfait du rôle effacé qu'il jouait comme secrétaire d'état des affaires étrangères, avait annoncé, dès le mois de janvier 1812, l'intention de se retirer. Il aspirait en secret à de plus hautes destinées et rêvait de devenir le chef d'un nouveau cabinet. Sa démission précipita la crise. Le prince-régent se décida à faire des ouvertures aux whigs. Le 13 février, le lendemain du jour où expiraient les restrictions apportées à son pouvoir, il adressa au duc d'York, l'un de ses frères, une lettre destinée à être communiquée aux lords Grenville et Grey. Cette démarche était-elle sincère? Grenville et Grey ne le crurent pas, et après s'être concertés avec leurs amis, ils déclinèrent les ouvertures qui leur étaient faites. Il est certain qu'on ne leur donnait aucune garantie sur la question catholique. La situation était donc la même qu'avec George III. Le régent affecta une grande irritation contre les whigs et ordonna à Perceval de reconstituer le cabinet. Wellesley maintint sa démission. Perceval en profita pour faire rentrer Castlereagh comme ministre des affaires étrangères. Lord Sidmouth accepta le poste de président du conseil privé. Ces deux nominations fortifiaient incontestablement le cabinet. Castlereagh avait une réelle valeur personnelle. Sidmouth apportait l'appui d'un groupe peu nombreux, mais compact et discipliné.

La crise ministérielle venait à peine de se terminer lorsqu'elle fut rouverte par un incident douloureux. Le premier ministre, en entrant dans la chambre des communes, fut tué d'un coup de pistolet tiré presque à bout portant. L'assassin fut arrêté, jugé et exécuté. C'était un nommé Bellingham, ancien employé de l'administration des finances, qui croyait avoir à se plaindre personnellement de Perceval. Le parti protestant jouait de malheur. Deux événemens absolument accidentels venaient de lui faire perdre ses deux plus puissans appuis. George III était fou; Perceval était mort. Après diverses tentatives pour faire entrer dans le ministère Wellesley et Canning, puis pour former un cabinet sous la présidence de Wellesley avec le concours de Grenville et de Grey, on se décida à reconstituer purement et simplement le ministère Perceval sous la présidence de lord Hawkesbury, devenu, par la mort de son père, comte de Liverpool et membre de la chambre des lords. Ce personnage politique, sans grand talent, mais servi par les circonstances, s'était élevé assez rapidement aux postes les plus importans. Membre du bureau de l'Inde, sous Pitt, puis directeur de la Monnaie, il était devenu secrétaire d'état des affaires étrangères sous Addington et avait signé en cette qualité la paix d'Amiens. Dans le

cabinet Perceval, il occupait le poste de ministre de l'intérieur, qu'il céda à lord Sidmouth lorsqu'il prit la direction du gouvernement et le titre de premier lord de la trésorerie. Sauf quelques remaniemens peu importans, le ministère resta composé à peu près comme il l'était au moment de la mort du malheureux Perceval. Les quatre membres les plus importans du cabinet étaient lord Liverpool, lord Eldon, et lord Sidmouth, dans la chambre haute, lord Castlereagh dans la chambre des communes. Et pourtant ce ministère, si peu modifié dans sa composition, n'était plus le même ministère. Un changement s'était produit dans son programme, changement peu considérable en apparence, mais dont les conséquences ne devaient pas tarder à se faire sentir. Il avait été décidé que la question catholique ne serait pas une question de cabinet, qu'elle resterait *ouverte*, comme on dit en Angleterre, c'est-à-dire que chacun des membres de l'administration conserverait sur ce sujet la liberté de sa parole et de son vote. Cet arrangement bizarre avait été nécessité par la situation particulière de plusieurs membres du ministère, notamment de Castlereagh, qui non-seulement gardait le portefeuille des affaires étrangères, mais qui devenait *leader* de la chambre des communes. Nos lecteurs savent que Castlereagh était d'origine irlandaise. A son entrée dans la vie politique, il avait pris devant les électeurs du comté de Down l'engagement d'appuyer les réclamations des catholiques. Plus tard, à l'époque où fut votée l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, il dut renouveler cette promesse. On lui a souvent reproché de n'avoir pas montré beaucoup d'ardeur pour l'exécution de ses engagemens en faveur de la liberté religieuse. O'Connell, qui ne brillait point par la modération du langage, l'accusa un jour de trahison envers les catholiques et lui appliqua, dans une véhémente philippique, le terrible hémistiche de Virgile : *Vendidit hic auro patriam.* La vérité nous oblige à dire que, si Castlereagh resta fidèle à la lettre de ses engagemens, il en oublia peut-être un peu l'esprit. Toutes les fois que la question catholique fut portée devant la chambre des communes, il vota scrupuleusement en faveur de la liberté religieuse; mais là se bornèrent ses efforts en faveur d'une cause qui était celle de son pays natal. Il fut presque sans interruption membre du cabinet depuis le vote de l'acte d'union jusqu'à sa mort, qui arriva en 1822. Dans le cabinet de lord Liverpool, il fut ministre des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes, c'est-à-dire presque aussi puissant que le premier ministre. En 1814 et en 1815, il représenta l'Angleterre au congrès de Vienne, et le rôle qu'il joua dans cette réunion de diplomates et de souverains lui donna dans son pays une situation sans précédent. Si, à cette époque, il avait employé en faveur des catholiques une partie

seulement de l'énorme influence dont il disposait, nul doute qu'il n'eût avancé de dix ans le triomphe de la liberté religieuse. Malheureusement Castlereagh était peu capable de se dévouer avec désintéressement à une grande idée. Il était perspicace, avisé, persévérant. La hauteur des vues et la générosité du cœur lui faisaient défaut.

Son ancien collègue Canning était un tout autre homme. Avec moins de jugement que Castlereagh, moins de suite dans les idées, moins d'habileté à conduire sa vie, il était plus capable d'élans généreux. Depuis longtemps il avait pris nettement parti pour les catholiques. Petit-fils d'un Irlandais, il n'oubliait pas son origine. Surtout il n'oubliait pas que la résistance du vieux parti tory à la liberté religieuse avait arrêté sa carrière en brisant le ministère de Pitt. La froideur même que Castlereagh montrait à l'égard des catholiques ne faisait qu'exciter le zèle de Canning en leur faveur. Il détestait ce rival, dont les talens étaient moins brillans que les siens, mais dont la carrière avait été plus heureuse, cet ancien collègue avec lequel il s'était battu en duel, cet homme qu'il était destiné à rencontrer toujours sur son chemin et qui pendant près de vingt ans barra le passage à son ambition et à son génie. Tout se réunissait donc pour le jeter du côté des catholiques : ses bons et ses mauvais sentimens, ses convictions et ses passions, ses amitiés et ses haines.

Canning avait refusé de rentrer aux affaires après la mort de Perceval, parce que lord Liverpool ne voulait pas faire de l'émancipation des catholiques une question de cabinet. Il ne s'en tint pas là. Dans le cours de la session, il saisit la chambre de la question. Son discours produisit un grand effet. Une majorité de plus de cent voix se prononça en faveur de sa proposition. Dans la chambre des lords, elle ne fut repoussée qu'à une voix de majorité. Les catholiques semblaient donc à la veille du triomphe. Malheureusement pour eux, les élections générales qui eurent lieu à la fin de l'année renforcèrent le parti protestant dans la chambre. On était au plus fort de la lutte contre Napoléon. Le ministère Liverpool bénéficiait des succès remportés en Espagne par sir Arthur Wellesley. Il bénéficia encore de la retraite de Russie, de la bataille de Leipzig et de la campagne de France. L'opposition, qui n'avait cessé de prédire des échecs, était réduite à l'impuissance par ces succès inespérés. La cause du cabinet se confondait avec celle du patriotisme. Les catholiques, qui avaient toujours eu pour défenseurs les adversaires de la guerre, étaient frappés de la même réprobation que ces derniers. L'opposition était qualifiée de parti anti-national, de parti français. O'Connell, dans les meetings catholiques, était obligé de protester contre cette dangereuse accusation. En pareil cas, les pro-

testations font peu d'effet. Quand le courant de l'opinion a pris une direction, ce ne sont pas des paroles qui peuvent la modifier. Les événemens seuls ont ce privilège. Le sentiment public était de plus en plus avec lord Liverpool et ses collègues. Chaque victoire des armées alliées affermissait le ministère, chaque défaite de Napoléon affaiblissait l'opposition et enlevait des chances aux revendications des partisans de la liberté religieuse.

Sous l'influence de ces dispositions, une nouvelle proposition en faveur des catholiques, présentée par Grattan et soutenue par Canning, ne fut plus votée que par une majorité de 40 voix. C'étaient 60 voix de moins que l'année précédente. Il se produisit d'ailleurs, après la deuxième lecture du bill, un incident qui déconcerta complètement les défenseurs de la liberté religieuse. La chambre s'était formée en comité pour examiner les détails du bill. Le *speaker*, M. Abbott, avait cédé sa place au président des comités. Il pouvait donc prendre part à la discussion. Il présenta un amendement portant que les catholiques auraient tous les droits, sauf celui de siéger et de voter dans le parlement. C'était détruire de fond en comble la proposition de Grattan. Telle était l'influence personnelle de M. Abbott que la chambre, se déjugeant, vota l'amendement à une faible majorité (251 voix contre 247). L'intervention du *speaker* dans cette occasion fut blâmée par bien des gens. Le bill n'en était pas moins perdu. Grattan et ses amis l'abandonnèrent. Ils n'avaient pas même eu le bonheur de voir leur proposition approuvée par ceux en faveur de qui elle était faite. Dans leur désir de faire passer le bill, ils avaient multiplié les précautions pour rassurer les protestans. Pour remplacer l'ancien serment qu'un catholique ne pouvait prêter sans abjurer sa foi, ils avaient imaginé une nouvelle formule qu'ils croyaient acceptable et qui pouvait paraître telle en effet à des hommes politiques. Malheureusement les prélats catholiques d'Irlande n'en jugèrent pas ainsi. Le comité catholique de Dublin, dirigé par O'Connell, se prononça dans le même sens que les prélats. La cour de Rome était disposée à se montrer plus conciliante, mais elle dut s'incliner devant des scrupules assurément très respectables. Les prélats déclarèrent que la nouvelle formule de serment contenait des déclarations incompatibles avec la discipline de l'église catholique et qu'on ne pouvait y adhérer sans devenir schismatique. Si donc le bill avait été voté, il est extrêmement probable que la question n'aurait pas été résolue, puisque les catholiques ne se seraient pas crus en droit de prêter le nouveau serment.

La protestation des évêques contre le bill de Grattan donna au parti protestant un prétexte pour affirmer que les catholiques

avaient des exigences déraisonnables et qu'il ne fallait plus songer à les satisfaire. La cause de la liberté religieuse perdit donc encore du terrain. En 1814, on n'osa même pas porter la question devant la chambre. En 1815, on risqua une nouvelle tentative. On se trouva en minorité de 80 voix. Il n'y avait plus rien à faire tant que durerait cette chambre. Elle fut enfin dissoute en 1818, après six ans d'existence, et l'on put espérer que des jours meilleurs allaient se lever. La paix générale était rétablie depuis trois ans. L'Angleterre, délivrée du cauchemar d'une invasion étrangère, revenait peu à peu aux idées libérales. La politique de compression à outrance, pratiquée par lord Liverpool et par lord Eldon, fatiguait même les jeunes membres du parti tory, comme lord Palmerston, alors secrétaire de la guerre. Grattan, vieilli, fatigué, mais non découragé, recommença la lutte. Il avait d'autant plus de mérite à persévérer dans cette voie, qu'il venait d'éprouver un cruel déboire. Aux élections générales, certains catholiques intolérans, qui ne lui pardonnaient pas son malheureux bill de 1813, avaient ameuté contre lui la populace de Dublin. Il avait été hué, insulté, il avait failli être assommé. Il répondit à ces indignités de la manière la plus noble, en présentant dès la première session du nouveau parlement une nouvelle proposition en faveur des catholiques. Il fut appuyé par Canning, qui venait de rentrer aux affaires comme président du bureau de contrôle (ministre de l'Inde) et par deux autres membres du gouvernement, Castlereagh et Croker. 241 voix se prononcèrent pour sa proposition et 243 contre. N'être en minorité que de deux voix, c'était un succès relatif, après les échecs des années précédentes.

Le parlement de 1818 n'était pas destiné à une longue existence. George III étant mort au commencement de 1820, il fallut procéder à de nouvelles élections. Grattan fut réélu sans difficulté à Dublin, mais l'état de sa santé ne lui permit pas de paraître sur les *hustings*. Dans le courant de l'automne précédent, il avait pris un refroidissement en visitant la région des lacs dans le comté de Wicklow, et depuis cette époque il avait la poitrine assez sérieusement atteinte. Son âge (il avait près de soixante-quinze ans), augmentait les inquiétudes que causait cette maladie, et les médecins lui conseillèrent de ne pas se rendre à Londres pour l'ouverture du parlement. Il crut que la force morale suppléerait chez lui à la vigueur physique et qu'il pourrait encore une fois prendre la parole dans la chambre des communes en faveur de la grande cause à laquelle il s'était voué depuis de longues années : « Je mourrai à mon poste, » dit-il. Le 20 mai, malgré les supplications de sa famille, il s'embarquait à Dublin, après avoir reçu une députation

de catholiques dont O'Connell faisait partie et après avoir annoncé qu'à son arrivée à Londres il soulèverait de nouveau la question catholique dans le parlement. Les fatigues du voyage aggravèrent son état. Les médecins de Londres, comme ceux de Dublin, lui défendirent de paraître à la chambre des communes. Lui-même sentait ses forces s'affaiblir rapidement, et il comprit qu'il n'avait plus qu'à se préparer à la mort. Il passa ses derniers jours au milieu de sa famille et de ses amis politiques, donnant à ces derniers les instructions qu'il croyait les plus propres à assurer le triomphe de la liberté religieuse, parlant de sa mort prochaine avec une rare fermeté et réglant la question de ses funérailles avec autant de liberté d'esprit que s'il se fût agi d'un autre que de lui-même. Il avait d'abord demandé d'être enterré à Moyanna, en Irlande, où il possédait une propriété achetée et offerte en 1782, moyennant la somme de 50,000 livres sterling, par le parlement irlandais. Sur ces entrefaites, le duc de Sussex, l'un des frères du roi, dont les opinions étaient celle du parti libéral, lui fit dire que ses amis politiques avaient l'intention de demander que ses funérailles fussent faites à Westminster. Il accepta cette offre, puis il recommença à parler de l'émancipation des catholiques, remit à ses amis un écrit contenant ses dernières instructions politiques, en recommandant de le faire lire dans la chambre des communes par Plunkett. Tout étant ainsi réglé, il s'éteignit le 4 juin à six heures après une courte agonie. Il fut enterré à Westminster, près de Fox, dont il avait partagé les opinions. Le duc de Sussex, le duc de Wellington, le marquis de Wellesley, le duc de Norfolk, le chef de la plus grande maison catholique d'Angleterre, assistèrent à ses funérailles. Les catholiques d'Irlande y envoyèrent une députation.

III.

En choisissant Plunkett pour lire son testament politique dans la chambre des communes, Grattan l'avait en quelque sorte désigné comme son successeur. William Plunkett, né à Enniscorthy, en 1765, était fils d'un ministre protestant de la secte unitaire. Inscrit au barreau de Dublin, il y avait conquis sans contestation possible la première place. En politique, il appartenait au petit groupe des amis de lord Grenville, qui l'avait nommé attorney-général d'Irlande lorsqu'il forma le ministère de tous les talens. A la chute de Grenville et à l'avènement du duc de Portland, il abandonna ses fonctions, mais dans l'intervalle il était entré à la chambre des communes, où il siégea sans interruption pendant vingt ans, jusqu'à son élévation à la pairie sous le ministère de Can-

ning. Son appui était d'autant plus précieux pour les catholiques, qu'il n'était pas un whig pur, comme Grattan. Sur certaines questions il était d'accord avec le ministère Liverpool. Comme tout le groupe des grenvillites, il avait appuyé le cabinet dans sa politique répressive après 1815. On le considérait comme un des hommes que le gouvernement voudrait probablement s'adjoindre à la première occasion favorable.

Le 28 février 1821, Plunkett proposait à la chambre de se former en comité pour examiner les réclamations des catholiques. La discussion fut courte. Elle tint presque tout entière dans deux grands discours, l'un de Plunkett en faveur de sa proposition, l'autre de Robert Peel pour la combattre. La chambre, par 227 contre 221 voix, décida qu'elle se formerait en comité. C'était un premier succès. Il fallait maintenant présenter à la chambre, réunie en comité, une série de résolutions, puis, après avoir fait voter ces résolutions, les transformer en un ou plusieurs bills. La proposition de Plunkett traversa victorieusement cette série d'épreuves. Moins éloquent que Grattan, mais plus avisé, Plunkett conduisit toute cette discussion avec une habileté consommée. Les deux bills qu'il présenta dans la séance du 3 mars étaient infiniment mieux conçus que celui de Grattan en 1813. Le premier, le *Relief-Bill,* déclarait les catholiques aptes à remplir tous les emplois publics, sauf celui de grand chancelier d'Angleterre et celui de lord lieutenant d'Irlande. Le second donnait à la couronne un droit de *veto* sur la nomination des évêques par la cour de Rome et imposait aux prêtres catholiques un serment politique qui ne pouvait faire naître chez eux aucun scrupule de conscience.

La deuxième lecture du *Relief-Bill* avait été fixée au 7 mars. Elle donna lieu à un grand débat dans lequel les orateurs les plus considérables de la chambre prirent la parole. Canning prononça un de ses plus beaux discours en faveur de la proposition. Il rappela les mesures d'émancipation partielle votées en faveur des catholiques sous le ministère de Pitt et demanda s'il était logique de s'arrêter à mi-chemin : « Vous avez donné aux catholiques le droit électoral, et vous leur refusez l'éligibilité ; vous appelez à vous les classes inférieures, tandis que vous repoussez les classes supérieures. Croyez-vous que ce soit un bon moyen d'inspirer à l'Irlande des sentimens d'attachement pour l'empire britannique ? Quel motif vous empêche de rendre l'union plus étroite et plus complète ?.. Vous avez déjà diminué la distance qui sépare l'Irlande de l'Angleterre. Les Irlandais ont des places dans la représentation de l'empire britannique, et vous leur refusez le droit de faire occuper ces places par des catholiques ! Nos pères, il y a bientôt trois

siècles, ont élevé une digue entre les deux pays, non pour seconder l'œuvre de la nature, mais pour la combattre et la violenter. Pendant longtemps cette digue a défié les efforts de tous ceux qui tentaient de l'ébranler, mais enfin elle a cédé. Elle ne forme plus aujourd'hui qu'un isthme peu élevé, qui sépare deux mers amies. Les eaux se rapprochent de jour en jour et cherchent à se réunir. Voulons-nous relever cette digue aujourd'hui presque en ruines? Voulons-nous la laisser s'effondrer par l'action du temps ou par un accident, événement qui arrivera tôt ou tard, mais qui ne nous vaudra pas la moindre gratitude? Ou bien voulons-nous, quand il en est temps encore, percer l'isthme, ouvrir un libre passage aux deux mers et faire flotter, sur leurs eaux désormais confondues, l'arche d'alliance de notre commune constitution? »

La chambre éclata en applaudissemens. La deuxième lecture fut votée par 254 voix contre 243, la troisième par 216 voix contre 197. Les partisans de l'émancipation gagnaient donc du terrain à chaque discussion. La majorité, qui n'était que de 6 voix au début, avait fini par atteindre le chiffre de 19 voix. Cependant la partie n'était pas gagnée. La chambre des lords restait hostile à l'émancipation des catholiques. Peut-être aurait-elle cédé si le ministère avait pris en main la cause de la liberté religieuse. Malheureusement les ministres qui faisaient partie de la chambre haute, lord Liverpool, lord Eldon, lord Sidmouth, partageaient à cet égard les préjugés qui dominaient dans la pairie. Plus malheureusement encore l'un des frères du roi, le duc d'York, devenu l'héritier présomptif du trône depuis la mort de la princesse Charlotte, en 1817, vint apporter au parti protestant l'appui de son influence, de son vote et de sa parole : « Je suis profondément convaincu, dit-il dans le discours qu'il prononça à cette occasion, des dangers que présente la mesure proposée; mon hostilité contre elle se fonde sur des principes que j'ai embrassés depuis le jour où j'ai été en état de penser par moi-même, et auxquels j'espère rester attaché jusqu'au dernier jour de ma vie. » Une déclaration si vigoureuse raffermit le courage des partisans de l'intolérance. Le *Relief-Bill* fut rejeté par 159 voix contre 120.

Ce vote mémorable, qui ajourna de sept années le triomphe des partisans de la liberté religieuse, fut suivi d'un remaniement important dans le cabinet et dans l'administration. Le ministère de lord Liverpool comptait déjà dix ans d'existence. Il disposait encore de la majorité dans les deux chambres. Cette majorité toutefois avait été affaiblie par les élections générales de 1818 et de 1820. Le parti whig, dirigé par lord Grey dans la chambre haute, et par lord Althorp dans la chambre basse, formait un bataillon compact, qu'il était impossible de songer à entamer et qui avait des chances

de grossir à chaque élection générale. Le parti tory, au contraire, était divisé en un certain nombre de groupes dont quelques-uns, dans diverses circonstances, avaient fait alliance avec l'opposition. En dehors de ces groupes, certaines personnalités isolées gardaient une attitude expectante qui pouvait, à un moment donné, se changer en une hostilité déclarée. De ce nombre étaient Canning et Robert Peel; Canning, qui avait précédemment accepté la présidence du bureau de l'Inde, mais qui en 1820 avait abandonné ce poste pour ne point partager la responsabilité du scandaleux procès intenté par le gouvernement à la reine Caroline; Robert Peel, qui après avoir rempli pendant quelques années les fonctions de secrétaire en chef pour l'Irlande, s'était séparé d'un ministère qui ne se pressait pas de lui faire une situation en rapport avec son talent grandissant et sa précoce expérience. Lord Liverpool attachait un grand intérêt à faire rentrer dans l'administration deux hommes de cette valeur, dont le concours aurait fortifié le ministère dans les débats de la chambre des communes et soulagé Castlereagh d'une partie du fardeau écrasant qui pesait sur lui. Le roi malheureusement ne voulait pas de Canning comme ministre; il lui gardait rancune de son attitude dans le procès de la reine. Canning de son côté n'était peut-être pas très soucieux de servir de nouveau sous Castlereagh. Il accepta le poste de gouverneur-général des Indes. C'était un magnifique exil. Peel, auquel on avait proposé la présidence du bureau de l'Inde, ne trouva pas cette situation suffisante pour lui. Il fallut que lord Sidmouth lui cédât sa place de secrétaire d'état de l'intérieur et se contentât de rester dans le cabinet sans portefeuille.

Lord Liverpool tenait en outre à s'assurer l'appui du groupe des grenvillites, qui oscillait sans cesse entre le ministère et l'opposition. Il n'y serait peut-être pas parvenu s'il avait eu à traiter avec lord Grenville, que ses idées et ses sympathies attiraient du côté des whigs. Mais lord Grenville, vieilli, fatigué, découragé, avait à peu près renoncé à la politique, et la direction de son groupe venait de passer aux mains de son neveu le marquis de Buckingham. Ce dernier vendit sans vergogne l'appui de ses amis et le sien. Il ne stipula rien pour ses opinions, uniquement occupé de réclamer des satisfactions d'influence, d'intérêt ou de vanité. Pour lui-même le titre de duc, pour un de ses cousins, Charles Wynn, la présidence du bureau de l'Inde, pour un autre Wynn, le poste de chargé d'affaires en Suisse, pour ses amis Freemantle et Phillimore des places secondaires dans l'administration, telles furent les conditions de ce trafic, qui révolta même les gens les moins scrupuleux en pareille matière. Si c'était un marché cynique du côté de lord Buckingham, c'était un marché de dupe du côté du premier ministre.

Jamais on n'avait payé si cher le concours d'un groupe si peu nombreux. « Lord Buckingham, disait quelqu'un, pourrait compter tous ses partisans sur ses dix doigts. — Tout est à bas prix en ce moment, écrivait lord Holland, excepté l'appui des grenvillites. »

Liverpool était-il satisfait ? Non, il lui fallait encore le concours du marquis de Wellesley, l'ancien gouverneur-général des Indes, l'ancien ministre des affaires étrangères du cabinet Perceval. Wellesley, dix ans auparavant, avait essayé de s'allier aux whigs et de former avec eux un ministère. C'était donc un homme à ménager. Wellesley fut nommé vice-roi d'Irlande. Plunkett, encore un membre du groupe des grenvillites, fut envoyé dans le même pays comme attorney-général. Le premier ministre par ces deux choix croyait calmer l'Irlande. Il ne faisait que renouveler la faute commise par Pitt en 1794 lorsqu'il envoya lord Fitzwilliam à Dublin en qualité de vice-roi. Wellesley et Plunkett étaient notoirement favorables aux réclamations des catholiques. Et on les envoyait en Irlande pour représenter un gouvernement qui refusait aux catholiques l'égalité politique ! Et on laissait à côté d'eux Manners et Goulburn, l'un chancelier d'Irlande, l'autre secrétaire en chef, tous deux attachés aux doctrines les plus exclusives et les plus intolérantes du vieux parti protestant ! C'était établir l'antagonisme le plus dangereux dans la haute administration irlandaise. Et à quel moment commettait-on cette imprudence? Au moment où la population était plus agitée que jamais, au moment où les catholiques étaient exaspérés par le rejet du *Relief-Bill*, au moment où les protestans étaient épouvantés par une explosion subite de mauvaises passions, par un débordement inattendu de crimes contre leurs personnes et leurs propriétés.

Depuis l'insurrection des Irlandais-Unis, en 1798, aucune prise d'armes générale n'avait eu lieu en Irlande. Depuis le complot de Robert Emmett, en 1803, aucune tentative n'avait été faite contre la domination anglaise. Les circonstances n'étaient pas favorables à des entreprises de ce genre. Les hommes importans, à la suite d'O'Connell, étaient entrés dans la voie de l'agitation légale et n'auraient pas prêté leur concours à une révolte à main armée. L'esprit insurrectionnel cependant n'était pas éteint dans les classes inférieures, mais il avait pris une nouvelle direction. Les hommes qui dans un autre temps se seraient enrôlés parmi les Irlandais-Unis étaient entrés dans une association mystérieuse connue sous le nom d'Enfans-Blancs (*Whiteboys*) (1). La lutte politique avait fait place à

(1) Les *Whiteboys* étaient ainsi nommés parce que, dans leurs expéditions, ils se cachaient la figure avec un morceau d'étoffe blanche. Quelquefois ils mettaient tout simplement leur chemise sur leur tête.

la guerre sociale. Les *Whiteboys* ne cherchaient pas à s'emparer de Dublin, à mettre la main sur les forts, les arsenaux, les dépôts d'armes, et à établir en Irlande un gouvernement républicain. Ils n'en auraient pas eu les moyens, s'ils en avaient eu l'idée. Toute leur ambition se bornait à faire la guerre aux propriétaires protestans, surtout à ceux qui avaient la réputation, méritée ou non, d'user rigoureusement de leurs droits à l'égard des fermiers et des paysans. Un propriétaire était-il signalé comme ayant commis un abus de pouvoir ou un acte d'inhumanité, un matin, en sortant de chez lui, il trouvait devant sa porte un cercueil. C'était la manière de lui signifier l'arrêt de mort prononcé contre lui par la terrible association. Peu de jours après il tombait sous les coups d'une bande de *Whiteboys*. La population était complice des assassins. Parfois le crime avait eu lieu en plein jour, devant des centaines de personnes. Et cependant la justice ne trouvait jamais un témoin pour constater l'identité des coupables. Près de Limerick, un nommé Torrance et sa femme furent attaqués un dimanche, sur une grande route, à coups de bâtons et de pierres. La femme mourut sur place; le mari survécut à ses blessures. Le chef de la police de Limerick fut assassiné en plein jour, et sa mort fut immédiatement annoncée à vingt lieues à la ronde par des feux de joie allumés de village en village. Des crimes encore plus horribles furent commis. Près de Tipperary, la maison d'un nommé Shea fut cernée la nuit par une bande qui y mit le feu. Le propriétaire, sa femme, ses sept enfans, trois servantes et cinq garçons de ferme, en tout dix-sept personnes, étaient à l'intérieur. Ces malheureux se précipitèrent au dehors pour échapper à l'incendie. On les repoussa au milieu des flammes. Ils furent brûlés vifs jusqu'au dernier, sous les yeux de leurs bourreaux, qui prenaient un féroce plaisir à contempler leurs contorsions. Une jeune fille de seize ans, presque une enfant, fut enlevée de la maison de son frère, retenue en captivité pendant trois semaines, et ne fut enfin remise en liberté qu'après avoir subi les plus odieux outrages.

A la nouvelle de ces atrocités, dignes des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, un cri d'indignation s'éleva en Angleterre. Pour arrêter ce débordement de crimes, des mesures exceptionnelles furent jugées nécessaires. Le parlement, à la demande du ministère, suspendit en Irlande l'*habeas-corpus* et vota une loi sur l'insurrection *(Insurrection-Act)* pour autoriser le lord-lieutenant à déclarer en état de troubles tout comté ou toute partie de comté et à y faire juger sommairement par des magistrats, sans l'assistance du jury, toute personne accusée d'avoir troublé l'ordre. Ces deux mesures n'étaient votées que pour six mois, mais on fut obligé par la suite de prolonger d'un an les effets de la loi sur l'insurrec-

tion. Une autre loi, votée pour sept ans, apportait des restrictions à la fabrication et à la vente des armes à feu. Armé de ces pouvoirs extraordinaires, Wellesley réprima énergiquement les désordres. Près de quatre cents personnes furent traduites devant une commission spéciale instituée à Cork. Vingt-cinq condamnations à mort furent prononcées. Plusieurs exécutions eurent lieu. L'ordre se rétablit peu à peu. Les crimes contre les personnes et les propriétés, sans cesser complètement, devinrent plus rares. Cependant d'autres calamités étaient à la veille d'atteindre l'Irlande. Les désordres provoqués par l'association des *Whiteboys* avaient apporté sur plusieurs points des obstacles aux travaux agricoles et réduit dans une certaine proportion la surface des terres cultivées. Pour comble de malheur, l'automne de 1821 fut exceptionnellement humide, et dans beaucoup de parties de l'Irlande la pomme de terre pourrit au lieu de mûrir. Il en résulta que, dans les premiers mois de 1822, le prix de cette denrée, qui forme la base de la nourriture des Irlandais de la classe inférieure, s'éleva dans la proportion de un à quatre. Les paysans mouraient littéralement de faim. Les classes moyennes étaient atteintes par le non-paiement des fermages. Les deux tiers de la population dans les villes, les cinq sixièmes dans les campagnes, étaient réduits à la mendicité. Cette épouvantable misère engendra d'épouvantables maladies. La population fut décimée par le typhus. Tous les maux s'abattaient à la fois sur ce malheureux pays.

L'Angleterre s'émut au spectacle de tant de détresse. Les souffrances de 1822 firent oublier les crimes de 1821. On cessa de penser aux *Whiteboys* et à leurs attentats; on ne songea plus qu'à secourir les malheureux qui mouraient sans asile, sans vêtemens et sans pain. La première manifestation de ce sentiment de charité, cependant, ne fut pas heureuse. L'aristocratie de Londres organisa au profit des Irlandais un bal qui produisit, tout compte fait, 3,500 livres sterling. Danser pour secourir les affamés, dépenser 1 ou 2 millions en toilettes pour distribuer en aumônes une centaine de mille francs, c'était une idée maladroite qui aboutissait à un résultat dérisoire. Le bal avait donné lieu d'ailleurs, comme il n'arrive que trop souvent, à de regrettables démêlés entre les dames patronnesses. Heureusement on eut recours à des moyens d'action plus sérieux et plus efficaces. Une souscription publique, rapidement couverte, produisit 6,250,000 francs. Une somme égale, votée par les chambres, fut mise à la disposition du vice-roi pour être consacrée à des travaux publics. Les bras inoccupés furent employés ; les bouches vides furent nourries. Le ciel à son tour se montra plus clément. La récolte fut passable, et la pomme de terre revint à son prix normal.

Si les troubles matériels avaient cessé en Irlande, l'agitation morale y renaissait à chaque occasion. Depuis la fin du XVIII[e] siècle, les protestans de Dublin avaient pris l'habitude de célébrer tous les ans l'anniversaire de la fameuse bataille de la Boyne, qui avait rendu définitive la conquête de l'Irlande par l'Angleterre et la prédominance de la religion protestante sur le catholicisme. Le 4 novembre de chaque année, ils se rendaient processionnellement auprès de la statue de Guillaume III, à College-Green, ils la décoraient de rubans couleur orange et prononçaient des discours qui ne pouvaient que surexciter leurs propres passions et celles de leurs adversaires. Wellesley pensait avec raison que des manifestations de ce genre présentaient plus d'inconvéniens que d'avantages. Il décida le lord-maire de Dublin à interdire la fête du 4 novembre. Le parti protestant fut indigné. Il prit sa revanche en faisant émettre par la corporation de Dublin, c'est-à-dire par les électeurs municipaux, un vote de blâme contre le lord-maire. Il est bon de noter qu'en vertu des lois existantes la corporation de Dublin, comme celles de toutes les autres villes du royaume-uni, était exclusivement composée de protestans. Quelques jours après cet incident, Wellesley fut l'objet d'une autre manifestation dirigée personnellement contre lui. C'était le 14 décembre. Il était au théâtre, dans sa loge. La grande majorité des spectateurs appartenait au parti protestant. Le vice-roi fut sifflé. Une bouteille fut lancée dans sa loge. La représentation fut interrompue. La police fut obligée de pénétrer dans la salle et d'arrêter un certain nombre de perturbateurs. Wellesley n'était pas d'un caractère endurant. Il avait gouverné l'Inde en souverain absolu. L'opposition l'irritait et les offenses l'exaspéraient. Dans cette circonstance, il perdit toute mesure. Au lieu de réclamer contre les perturbateurs une légère condamnation que tout le monde aurait approuvée, il les fit traduire devant le jury sous l'inculpation d'attentat contre sa vie. Plunkett soutint l'accusation avec son habileté ordinaire. La défense, de son côté, composée de quinze avocats choisis parmi les sommités du barreau, lutta avec acharnement. L'audition des témoins et les débats du procès se poursuivirent pendant cinq jours au milieu d'une affluence énorme de spectateurs. L'excitation était à son comble. Protestans et catholiques étaient là en face les uns des autres, comme sur un champ de bataille. Enfin le cinquième jour, à quatre heures du soir, les jurés entrèrent dans la salle des délibérations. A neuf heures, ils déclaraient qu'ils n'avaient pas pu se mettre d'accord. Le lendemain, à dix heures du matin, la situation n'avait pas changé; à trois heures de l'après-midi, on en était encore au même point. Plunkett comprit que la partie était perdue et qu'il n'obtiendrait jamais un verdict de culpabilité. Il abandonna l'accusation. C'était

un fâcheux échec pour le vice-roi. Ses amis eux-mêmes blâmèrent son imprudence. Canning, l'un des plus terribles railleurs de ce temps, se moqua de ce qu'il appelait le complot de la bouteille. Le mot fit fortune. Il fut répété dans les cercles de Londres, reproduit par les journaux. Le conquérant de l'Inde, le vainqueur de Tippoo-Saïb, ne fut plus connu d'un bout à l'autre du royaume-uni que comme le héros ridicule du complot de la bouteille.

Pendant que l'Irlande se débattait sous la triple étreinte de la famine, de l'épidémie et des discordes civiles, Canning, dans le parlement anglais, faisait une nouvelle tentative en faveur des catholiques. Cette fois, il n'aborda pas la question dans son ensemble. Il se contenta de plaider la cause des pairs catholiques, qui, depuis le vote de l'acte du test sous Charles II, ne pouvaient plus siéger dans la chambre des lords sans se parjurer et qui, par conséquent, se trouvaient implicitement déchus de leur dignité. Parmi ces pairs se trouvaient les chefs de quelques-unes des premières familles du royaume. Il espérait que leur situation toucherait la chambre des lords et qu'elle ne refuserait pas de leur rouvrir ses portes. Il pensait d'ailleurs avec raison que cette concession, une fois obtenue, en entraînerait d'autres et que, les catholiques étant admis dans la chambre des lords, il ne serait pas possible de les exclure longtemps de la chambre des communes. Cette conséquence, qui était évidente, devait frapper tout le monde et par conséquent faire échouer le plan de Canning. Son bill fut rejeté dans la chambre des lords par une majorité de 42 voix. Dans la chambre des communes, il n'obtint qu'une majorité de quelques voix. Et pourtant le grand orateur déploya toutes les séductions de son éloquence. Il commença par faire un tableau saisissant des circonstances dans lesquelles avait été votée la loi qui excluait de la chambre des lords les pairs catholiques. Il rappela les luttes religieuses de cette époque, les craintes qu'éprouvait l'Angleterre protestante à la pensée de voir un prince catholique succéder à Charles II, la terreur produite par l'annonce d'un complot reconnu plus tard imaginaire, la procédure dirigée contre lord Stafford et solennellement annulée depuis par le parlement. Il fit remarquer que les lois rigoureuses de cette époque avaient été partiellement abrogées en 1791, puisque le parlement avait restitué aux pairs catholiques le droit de se présenter devant le roi et d'être reçus par lui, en leur qualité de conseillers héréditaires de la couronne, sous la seule condition de déclarer qu'ils ne reconnaissaient pas au pape une juridiction temporelle ou civile en Angleterre : « Ainsi, dit Canning, un pair catholique peut se rendre à Saint-James et demander à être admis en présence du roi. Les mots cabalistiques de *juridiction temporelle ou civile* suffisent pour

lui ouvrir les portes du palais. Si maintenant, en sortant de Saint-James, il fait tourner sa voiture du côté de Westminster et se présente pour réclamer sa place dans la chambres des lords, le talisman a perdu toute son efficacité. Les mots de *juridiction temporelle ou civile* n'ont plus de vertu. Il faut qu'il tienne un langage différent; il faut qu'il refuse au pape la juridiction ecclésiastique et spirituelle. Quelle contradiction! quel manque de logique! Et cependant ce n'est ni la seule ni la plus étrange anomalie que je rencontre dans la situation des pairs catholiques. Nous avons assisté, il n'y a pas bien longtemps, au couronnement du souverain. Qui a marché en tête des barons du royaume? Lord Clifford, un pair catholique. Qui a rendu hommage à sa majesté au nom des membres les plus élevés de la pairie? Le duc de Norfolk, un pair catholique. Qui a été désigné par le roi pour remercier cette brillante réunion du toast qui avait été porté à sa majesté? Encore le duc de Norfolk. Vous figurez-vous les ambassadeurs des puissances étrangères transmettant à leurs gouvernemens les détails de cette cérémonie? Peut-il leur entrer dans l'esprit que le duc de Norfolk, lord Clifford, d'autres encore, qui représentent comme ces deux personnages une longue et illustre série d'ancêtres, vont être mis de côté le lendemain de la cérémonie en même temps que les bannières qui ont orné la salle et les lustres qui l'ont éclairée? Peut-il leur entrer dans l'esprit que le premier duc d'Angleterre n'a d'autre rôle et d'autre utilité que de figurer dans une cérémonie, et qu'après avoir marché aujourd'hui à la tête des pairs du royaume, il n'a pas le droit demain de prendre place au milieu d'eux comme leur égal? »

En prononçant ce discours, Canning croyait faire ses adieux à la chambre des communes. Il devait quitter l'Angleterre, après la clôture de la session, pour aller prendre possession du gouvernement général de l'Inde. La carrière du parlement avait été pleine pour lui de triomphes oratoires, mais aussi d'échecs politiques et de déboires personnels. Il était donc très sérieusement décidé à donner une autre direction à sa vie et un autre cours à son ambition. L'Inde offrait un vaste champ à l'activité d'un homme de cette valeur. Il n'y avait plus de grandes conquêtes à faire; mais tout était à créer ou à renouveler, au point de vue matériel et moral, dans le vaste empire fondé par Clive, Hastings et Wellesley. Canning était admirablement propre à cette tâche. Les questions économiques et financières, qu'il avait étudiées avec son ami Huskisson, lui étaient aussi familières que les questions de politique intérieure ou étrangère. Pendant qu'il se passionnait pour l'œuvre nouvelle qui lui était confiée et qu'il espérait trouver enfin dans l'Inde le grand rôle vainement poursuivi en Angleterre, un événement imprévu vint bouleverser tous ses projets. Au commencement

du mois d'août, peu de jours après la clôture de la session, une tragique nouvelle se répandait dans les cercles de Londres. Castlereagh s'était coupé la gorge dans un accès de fièvre chaude. Sa famille, son médecin, ses amis avaient cependant veillé sur lui avec la dernière sollicitude. Ils avaient éloigné de sa main les armes à feu, les couteaux, les rasoirs. Un canif, un misérable canif oublié sur une table et quelques instans d'isolement : il n'en avait pas fallu davantage pour terminer la vie du plus heureux homme d'état de l'Angleterre, du tout-puissant ministre qui, au congrès de Vienne, avait traité presque d'égal à égal avec le tsar de toutes les Russies.

On a souvent parlé du grain de sable de Cromwell. Le canif de Castlereagh n'a guère eu moins d'influence sur la marche des événemens. D'ordinaire le décor de l'histoire change insensiblement : cette fois il était brusquement renouvelé par un véritable changement à vue. Castlereagh personnifiait à l'intérieur la réaction politique et religieuse, au dehors l'entente avec les gouvernemens despotiques. Il était l'âme, la vie, la politique du cabinet Liverpool. Sa perte était irréparable pour le vieux parti tory. Robert Peel était trop jeune et n'avait pas encore assez d'autorité pour devenir *leader* de la chambre des communes. Un seul homme était qualifié pour occuper cette situation, et cet homme, bien qu'officiellement considéré comme un tory, ne partageait sur aucune des grandes questions du jour les idées de lord Liverpool, de lord Eldon et de lord Sidmouth. Fallait-il donc subir la dure nécessité de s'adresser à Canning? Son talent hors de pair le désignait. L'opinion publique en dehors du parlement le réclamait. Lord Liverpool eut le bon sens de l'accepter. Canning cependant n'avait point derrière lui un grand parti dans les Chambres : à peine un petit groupe d'amis dévoués. Il était en butte à de nombreuses et puissantes inimitiés qu'il s'était attirées par son ambition intempérante, par son talent dangereux pour la raillerie, et enfin, car il faut tout dire, par sa supériorité même, qui offusquait le troupeau des médiocrités parlementaires. Le roi l'avait en horreur, et quelques mois auparavant il avait déclaré qu'il ne l'accepterait jamais comme ministre. Le mot *jamais* devrait être exclu de la langue politique. George III, en 1804, se flattait de ne jamais laisser Fox reparaître dans le cabinet : deux ans après, Fox était son ministre des affaires étrangères. George IV n'avait pas à beaucoup près l'énergique volonté de son père. Il ne fallut pas un mois pour triompher de ses résistances. Canning fut ministre des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes. A peine entré dans le cabinet, il y prit le ton d'un maître. Ce fut la destinée de lord Liverpool d'être quinze ans pre-

mier ministre sans jamais diriger la politique du gouvernement. Pendant les dix premières années, il fut le prête-nom de Castlereagh; pendant les cinq dernières, il fut le prête-nom de Canning.

Nous n'avons pas à raconter en détail ces cinq années de ministère qui ont renouvelé, au dedans comme au dehors, la politique de l'Angleterre. Ce récit a été fait ici même par M. Blerzy dans un remarquable travail que nos lecteurs n'ont certainement pas oublié. La sainte-alliance battue en brèche, le Portugal sauvé de la réaction et de l'absolutisme, la Grèce et les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud favorisées dans leurs efforts pour conquérir l'indépendance, les réformes commerciales inaugurées par Huskisson, la vieille législation pénale de l'Angleterre, reste d'un âge de barbarie, réformée, améliorée, mise en rapport avec l'adoucissement des mœurs, tels furent les principaux résultats d'une politique qui donna enfin à Canning la popularité, l'influence et la gloire depuis si longtemps rêvées par lui. L'ancien rédacteur de *l'Anti-Jacobin*, l'élève de Pitt, le collègue de Castlereagh, était devenu l'espoir des libéraux et des réformateurs, non-seulement en Angleterre, mais en Europe, non-seulement en Europe, mais dans le monde entier. Son nom était répété avec sympathie, avec respect, avec admiration sur les rives de l'Orénoque comme à l'embouchure du Tage, aux pieds de la Cordillère des Andes comme au fond du golfe d'Athènes, partout enfin où une nation, un parti, un groupe d'hommes luttait pour l'indépendance politique ou pour la liberté religieuse.

Nul doute que l'émancipation des catholiques ne fît partie du programme dont Canning se proposait la réalisation. Les circonstances malheureusement n'étaient pas favorables à la réalisation d'un tel projet. Ministre des affaires étrangères, Canning était engagé au dehors dans de grandes entreprises auxquelles il s'était attaché avec passion. Ces entreprises, qui auraient besoin de plusieurs années pour être conduites à leur terme, il craignait à chaque instant de les voir entravées ou compromises par le mauvais vouloir du gouvernement ou du parti gouvernemental. Une majorité hostile dans la chambre des lords, douteuse dans la chambre des communes, un ministère divisé, un roi mécontent, tels étaient les écueils au milieu desquels Canning devait naviguer. Il ne triomphait de ces difficultés qu'en remuant, en passionnant l'opinion publique, en prononçant discours sur discours, en consumant ses forces, en usant son tempérament, en abrégeant sa vie. Par son éloquence il dominait la chambre des communes; par la chambre des communes il dominait le gouvernement. Sa politique extérieure, d'abord contestée, était devenue trop populaire et avait trop brillamment réussi pour qu'on essayât sérieusement de la battre

en brèche. Presque inattaquable de ce côté, il évita de s'engager sur le terrain dangereux de la question religieuse. Il n'osa pas faire de l'émancipation catholique une question de cabinet. Il craignait de compromettre l'existence du cabinet et de fournir à ses ennemis l'occasion, toujours cherchée par eux, de se débarrasser de lui.

Il se contenta donc d'appuyer personnellement, en 1825, une motion de sir Francis Burdett en faveur des catholiques, motion qui, comme d'habitude, fut votée par la chambre des communes et rejetée par la chambre des lords. Il se flattait de l'espoir que, sa situation se fortifiant et les circonstances devenant plus favorables, il pourrait un jour mettre au service de la liberté religieuse le poids de l'influence gouvernementale. Les événemens semblèrent donner raison à ses prévisions. Le duc d'York, un des adversaires les plus acharnés de l'émancipation des catholiques, mourut au commencement de 1827. Après lui, l'héritier présomptif du trône se trouvait être le duc de Clarence, qui n'avait point de parti-pris dans la question. C'était un obstacle de moins. Peu après, lord Liverpool, malade et se sentant mortellement atteint, donna sa démission, Canning devint nominalement le chef du ministère qu'il dirigeait effectivement depuis cinq ans. Les chefs du vieux parti tory, Wellington, lord Eldon, Robert Peel, quittèrent le cabinet. Canning aurait voulu garder Robert Peel, dont il appréciait le talent et dont il estimait le caractère. Peel refusa de rester quand il apprit, de la bouche du premier ministre lui-même, que le moment lui paraissait venu de résoudre la question catholique.

La résolution de Canning, cette fois, était prise. Pouvait-il l'exécuter immédiatement? On lui a reproché de n'avoir pas procédé de la sorte. Il aurait couru au-devant d'un échec. Il ne dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer : la résistance de George IV, l'hostilité de la chambre des lords. Pour triompher de ces obstacles, il commença par fortifier son ministère. Il y fit entrer, non-seulement des amis personnels, comme Palmerston et Huskisson, mais des tories ralliés à sa politique, comme lord Lyndhurst, et des whigs disposés à faire alliance avec lui, comme lord Lansdowne et Tierney. Décidé à modifier la politique gouvernementale, il lui fallait déplacer l'axe de la majorité dans la chambre des communes et regagner d'un côté ce qu'il perdait de l'autre. Tous ces arrangemens, qui ne se firent pas sans beaucoup de tiraillemens, le conduisirent jusqu'à la prorogation du parlement, qui eut lieu le 2 juillet. Canning était malade depuis le commencement de la session. Il lui avait fallu de suprêmes efforts de volonté pour diriger jusqu'au dernier jour les débats de la chambre des communes. Le chef d'une des grandes familles du parti whig, le duc de Devonshire, lui offrit de venir prendre quelques jours de repos dans sa

résidence de Chiswick-House. « N'y allez pas, lui disait lady Holland, cette maison vous portera malheur : c'est là qu'est mort M. Fox. » Presque en arrivant, Canning dut se mettre au lit. Peu de jours après, à la suite d'une longue et douloureuse agonie, il rendait le dernier soupir dans la chambre où Fox était mort vingt ans auparavant.

Son œuvre restait inachevée. Ses collègues, sans lui, étaient hors d'état de la mener à bonne fin. Ils essayèrent cependant de se maintenir au pouvoir, sous la présidence du faible lord Goderich. Au bout de quelques mois, il leur fallut céder la place aux tories, qui rentrèrent triomphalement au pouvoir, avec Wellington comme premier ministre et Robert Peel comme *leader* de la chambre des communes. Le petit groupe des amis personnels de Canning, Palmerston en tête, se fondit définitivement dans le parti libéral. Du haut en bas de l'administration, l'esprit protestant redevint tout-puissant. Lord Wellesley fut remplacé comme vice-roi d'Irlande par un des compagnons d'armes de Wellington, le marquis d'Anglesey. Tout le monde croyait et devait croire que les catholiques n'avaient plus rien à espérer. Ils étaient à la veille du triomphe. C'est ainsi que les événemens parfois déjouent tous les calculs et démentent toutes les prévisions. Canning était arrivé au pouvoir à l'heure même où, cédant au découragement, il allait partir pour l'Inde. Les catholiques allaient obtenir d'un ministère entièrement tory ce qui leur avait été refusé sous une administration semi-libérale. Comment s'opéra ce revirement? C'est ce que nous allons expliquer; mais pour cela il faut reprendre les choses d'un peu plus haut et remonter à quelques années en arrière.

En 1823, l'infatigable O'Connell avait fondé l'association catholique pour remplacer le bureau catholique et le comité catholique précédemment dissous par l'autorité. Pour ne pas tomber sous le coup des lois qui avaient été édictées contre les précédentes associations et notamment contre la fameuse société des Irlandais-Unis, O'Connell, dans cette organisation nouvelle, avait évité tout ce qui ressemblait à une élection. Le comité directeur était permanent. Sous cette forme, l'association vécut pendant deux ans et fit d'immenses progrès. Les protestans, de leur côté, avaient établi des loges orangistes, constituées de manière à éluder les dispositions de la loi. Toute la population de l'île se groupa bientôt autour de ces deux organisations rivales. Cinq millions de catholiques obéissaient à l'association dirigée par O'Connell : 800,000 protestans recevaient le mot d'ordre des loges orangistes. Il y avait donc deux gouvernemens en Irlande, sans compter le troisième, le gouvernement légal, qui n'avait personne autour de lui. En 1825, on essaya de mettre un terme à cette situation. Une loi plus sévère et plus pré-

cise fut votée contre les associations irlandaises. On trouva moyen de l'éluder comme les précédentes. Les loges orangistes ne disparurent pas. L'association catholique, après s'être dissoute pour la forme, se reconstitua sous couleur de s'occuper uniquement d'œuvres de charité.

Les loges orangistes n'étaient qu'un embarras pour le gouvernement; l'association catholique pouvait devenir un danger fort sérieux. Elle disposait de fonds considérables, recueillis par voie de souscription volontaire; elle avait des journaux, des orateurs; elle publiait des manifestes, organisait des *meetings*. Enfin elle s'incarnait dans un homme qui était arrivé à exercer sur les catholiques d'Irlande un empire presque absolu. O'Connell était un adversaire d'autant plus redoutable pour le gouvernement anglais qu'il unissait à une rare audace dans les desseins une remarquable prudence dans l'exécution. Avocat consommé, procureur subtil et délié, il se cantonnait soigneusement sur le terrain légal, et rien au monde ne l'en aurait fait sortir. Orateur entraînant, il dominait les masses populaires et savait à son gré les surexciter, les calmer, les enflammer de nouveau, puis les apaiser encore. En 1826, il voulut faire l'essai de son influence dans une élection. Il choisit pour champ de bataille le collège de Waterford, qui passait pour un fief électoral de la famille des Beresford.

Le corps électoral était relativement plus nombreux en Irlande qu'en Angleterre. Dans les deux pays, le droit de suffrage appartenait à tout individu qui possédait en pleine propriété un morceau de terre donnant un revenu d'au moins 40 shillings (50 fr.) Cette législation identique avait produit des résultats différens. En Angleterre, pays de droit d'aînesse et de grande propriété, les petites parcelles de terre ne s'étaient pas multipliées. En Irlande au contraire, à part les grandes familles d'origine anglaise, l'ensemble de la population pratiquait le système de l'égalité des partages. De là une infinie division de la propriété et la constitution d'une véritable démocratie rurale. Pendant longtemps cette démocratie ne se douta pas de sa force ou n'essaya pas d'en user. Les malheureux ne pouvaient pas vivre avec leurs 50 francs de revenu. En même temps qu'ils cultivaient leur petit lopin de terre, il leur fallait se mettre au service du *landlord*, comme fermiers ou comme ouvriers agricoles. C'est par là qu'on les tenait. Aussi les électeurs à 40 shillings, comme on les appelait, furent-ils pendant longtemps le corps électoral le plus docile que l'on pût trouver. C'étaient les classes moyennes qui luttaient contre le *landlord*. Les classes inférieures suivaient docilement le mot d'ordre venu du château.

O'Connell changea tout cela. Il révéla leur force aux électeurs à 40 shillings. Par les agens de l'association catholique, par les

prêtres surtout, si influens en Irlande, il donna aux petits propriétaires le courage de se révolter contre les *landlords*. L'élection de Waterford fut le premier essai de son pouvoir. Les classes inférieures votèrent en masse pour un candidat protestant, mais recommandé par l'association catholique et acquis à la cause de la liberté religieuse. Lord George Beresford, qui se regardait comme député par droit de naissance, cessa de représenter Waterford.

Enhardi par ce succès, O'Connell osa davantage. En 1828, un Anglo-Irlandais, Vesey Fitzgerald, ayant accepté dans le cabinet de Wellington le poste de président du bureau de commerce, en remplacement d'Huskisson, se trouva soumis à la réélection dans le comté de Clare. O'Connell résolut de faire nommer contre lui un catholique. L'élection serait annulée. Peu importait à O'Connell. Ce qu'il cherchait, c'était un grand effet moral, une manifestation retentissante en faveur de la liberté religieuse. La tentative pouvait paraître téméraire. Le comté de Clare était un de ceux où les protestans étaient en nombre; Fitzgerald était considéré et même populaire; on le savait personnellement favorable aux réclamations des catholiques. Il avait donc bien des chances pour lui. Un seul homme pouvait battre Fitzgerald : c'était O'Connell lui-même. Il posa sa candidature. Ce n'étaient plus seulement deux hommes qui se trouvaient en présence : c'était le gouvernement anglais dans la personne de ses membres et l'association catholique représentée par son chef. Personne ne se méprenait sur l'importance de la partie engagée. La lutte fut chaude. A cette époque, le vote était public. Il en résultait une grande animation dans les opérations électorales. Pendant cinq jours, on vit les électeurs à 40 shillings se rendre à Ennis, chef-lieu du comté, enrégimentés par paroisses, avec leurs curés en tête; pendant cinq jours, on vit s'aligner en colonnes serrées, sur le *poll-book*, les votes favorables à O'Connell. A la fin du cinquième jour, Fitzgerald abandonnait la partie.

Le gouvernement était battu, et la défaite était décisive. Ce que n'avaient pu obtenir ni l'autorité de Pitt, ni la persévérance de Grattan, ni l'éloquence de Canning, les électeurs à 40 shillings l'avaient enlevé de haute lutte et emporté d'assaut. Désormais il dépendait d'O'Connell, dans une élection générale, de faire nommer quarante catholiques ou de se faire nommer quarante fois lui-même. Un gouvernement sensé ne s'expose pas sans une absolue nécessité à des manifestations de ce genre. Robert Peel le comprit, et dès lors son parti fut pris. Jusqu'à l'ouverture de la session de 1829, il ne s'occupa que de préparer ses collègues et le roi lui-même à une concession devenue indispensable. Le vieux parti protestant se refusa tout d'abord à croire que Peel l'orangiste, Peel l'ancien secrétaire en chef pour l'Irlande, Peel qui s'était séparé de Canning en

1827 à propos de la question catholique, Peel enfin, l'espoir de la réaction politique et religieuse, reniât à ce point son passé. Quand le doute ne fut plus possible, la colère éclata : elle fut sans bornes. Peel fut traité d'apostat. On déclara que le pape lui devait une place dans le calendrier et qu'on allait bientôt apprendre la canonisation de saint Peel. Des manifestations protestantes s'organisèrent. Le cri de : *A bas le papisme!* retentit dans les rues, comme au temps de Charles II et de la reine Anne. Des pamphlets furent répandus à profusion pour exciter les passions populaires contre les catholiques, en rappelant les massacres de la Saint-Barthélemy et les horreurs de l'inquisition. Peel, imperturbable et froid, ne se laissa pas ébranler par cette agitation. Il avait rallié le gouvernement à son opinion, il avait obtenu, non sans peine, l'assentiment du roi ; il était assuré de la majorité dans les chambres : la moitié du parti tory le suivait dans son évolution, et le parti libéral ne pouvait lui refuser son concours dans cette occasion. Dès l'ouverture de la session, il proposa la grande mesure qui mettait enfin les catholiques sur le pied de l'égalité avec les protestans et transformait l'émancipation partielle, commencée par Grattan et Pitt, en une émancipation complète. Les catholiques, moyennant la prestation d'un serment qui ne pouvait à aucun degré alarmer leur conscience, avaient désormais le libre accès à tous les emplois militaires ou civils, à l'exception de la vice-royauté d'Irlande et des deux postes de chancelier d'Angleterre et de chancelier d'Irlande. Peel profita de cette grande réforme pour obtenir deux mesures qu'il jugeait nécessaires : l'association catholique fut nominativement et formellement dissoute; les électeurs à 40 shillings furent supprimés en Irlande et le cens électoral porté à dix livres (250 francs). Le parti libéral vota ces deux propositions en silence. C'était la rançon de l'émancipation des catholiques. Personne ne se permit de la marchander; on aurait trop craint de compromettre le grand résultat qu'on allait obtenir.

Ainsi se terminait enfin, par le triomphe du droit et de la liberté, une des luttes politiques les plus longues et les plus acharnées dont l'histoire fasse mention. Quarante ans s'étaient écoulés depuis que Burke avait réclamé l'émancipation des catholiques, depuis que Pitt avait ambitionné l'honneur d'attacher son nom à cette grande réforme. Pendant ces quarante ans, la face du monde avait été renouvelée. La première république française avait eu le temps de naître et de mourir. Napoléon avait eu le temps de parcourir le cycle entier de sa prodigieuse destinée, depuis Toulon jusqu'à Sainte-Hélène. La Pologne avait disparu; le saint-empire romain germanique s'était dissous; les républiques de Venise et de Gênes

avaient péri. Cornwallis et Wellesley avaient terminé la conquête de l'Inde, commencée par Clive et par Hastings. Pitt avait posé en Australie les fondemens d'un nouvel empire colonial destiné à remplacer un jour celui que l'Angleterre avait perdu dans l'Amérique du Nord. Canning avait décrété l'indépendance des colonies espagnoles du Nouveau-Monde et préparé l'affranchissement de la Grèce. Au milieu de ces guerres, de ces révolutions, de ces remaniemens de territoire, la question catholique était restée posée dans les mêmes termes que le premier jour, parce qu'elle était de celles qui, relevant de l'ordre moral, ne changent pas au gré des événemens, ne se plient pas aux combinaisons passagères de la politique et ne peuvent se résoudre que par le triomphe d'un grand principe. Elle avait été agitée, discutée, élucidée par une génération d'orateurs et d'hommes d'état telle que le monde n'en avait jamais vu et telle qu'il n'en reverra peut-être jamais une pareille. Burke, Pitt, Fox, Sheridan, Castlereagh, Grattan, Canning, Grey, O'Connell, Robert Peel, Wellington, vingt autres, qui auraient été les premiers en un temps ordinaire, mais qui dans cette époque exceptionnelle devaient se contenter du deuxième ou du troisième rang, tous à des titres divers, avec plus ou moins de talent, plus ou moins d'éclat, plus ou moins de bonheur, avaient joué un rôle dans ce grand drame politique qui commence en 1789 pour finir en 1829, avaient figuré dans ce long conflit entre la vieille théorie de la religion d'état et le principe nouveau de la liberté de la foi.

L'historien n'a pas toujours la bonne fortune de rencontrer sur sa route des questions d'un ordre aussi élevé. Dans la vie quotidienne des nations, les intérêts matériels tiennent naturellement une grande place. Ils ont leur importance, ces intérêts; ils ont même leur grandeur, pour qui cherche dans leur étude et dans leur développement le secret de diminuer les souffrances de l'humanité et d'assurer au plus grand nombre la plus grande somme de bien-être compatible avec l'infirmité de notre nature. Combien cependant ces intérêts sont inférieurs à ceux de l'ordre moral! combien les passions qu'ils soulèvent sont moins nobles! combien les débats qu'ils provoquent sont moins émouvans! combien les dévoûmens qu'ils inspirent sont moins touchans! Jusqu'à l'émancipation partielle des catholiques par Grattan et Pitt, des millions d'êtres, plutôt que de renier leur foi, ont souffert dans leur tranquillité, dans leur fortune, dans leurs affections, ils se sont résignés à ne point acquérir de terres, ils se sont condamnés à faire élever leurs enfans à l'étranger. Jusqu'à la grande mesure de 1829, les chefs de quelques-unes des plus illustres familles de la pairie anglaise, les Norfolk, les Clifford, les Petre, ont laissé vides les places qui leur

étaient toujours réservées dans la chambre des lords et se sont privés d'exercer le pouvoir que leur assuraient la naissance, la tradition et la loi, plutôt que de prononcer quelques paroles qui, dans leur bouche, auraient été une apostasie ou un parjure. Leurs adversaires de leur côté, sauf l'égoïste George IV, obéissaient à des mobiles du même ordre, à des mobiles désintéressés et honnêtes. Quand George III repoussait avec acharnement l'émancipation des catholiques, il ne cédait pas à des préoccupations vulgaires, à des motifs personnels et bas. Il s'inspirait d'une idée fausse, mais d'un sentiment respectable. Lui aussi se croyait lié par la religion; lui aussi voulait se garder de ce qu'il considérait comme un parjure; lui aussi obéissait à sa conscience.

L'émancipation des catholiques marque une date dans l'histoire de l'Angleterre. Elle ouvre la série des grandes réformes qui, en un demi-siècle, ont transformé la constitution politique, sociale et religieuse de nos voisins. A partir de 1829, le mouvement libéral se poursuit presque sans interruption par la réforme électorale, par l'abolition de l'esclavage, par l'émancipation des colonies, par le renouvellement de tout le système économique, commercial et financier de l'empire britannique. Si importantes que soient ces réformes, si indispensables qu'elles aient paru aux hommes d'état de la Grande-Bretagne, aucune d'elles n'est plus pure de tout alliage, plus indiscutable dans son principe, plus inattaquable dans ses conséquences que la grande mesure d'apaisement de 1829. Les systèmes politiques, les systèmes économiques prêtent toujours aux discussions; ils n'ont pas un caractère de généralité absolue et d'infaillible certitude qui leur permette de s'appliquer à toutes les nations et de se prêter à tous les états sociaux. La liberté de la foi, au contraire, est une nécessité d'ordre supérieur à laquelle il n'est plus permis de se soustraire. On ne doit pas à tous les peuples la même somme de droits politiques; on leur doit, à tous, au même titre, au même degré, avec le même caractère d'impérieuse obligation, ce bien suprême, aujourd'hui universellement réclamé par la conscience du genre humain : la paix religieuse.

ÉDOUARD HERVÉ.

P. LANFREY

II[1].

SA CARRIÈRE DE POLÉMISTE ET D'HISTORIEN.

Œuvres complètes et Correspondance inédite.

Quand une femme se met à écrire un roman, c'est ordinairement celui de sa propre vie, et, tout naturellement, elle en est l'héroïne. Est-il bien sûr que pour les hommes il n'en soit pas ainsi ou à peu près? Parmi les plus célèbres auteurs de mémoires combien en compterons-nous qui aient tout emprunté à leurs souvenirs et rien à leur imagination! Se voir en beau, s'exalter plus ou moins sur soi-même, n'est-ce pas la pente commune? Quel écrivain de talent s'est refusé, de nos jours, l'innocent plaisir de tracer de sa personne, sous une forme plus ou moins déguisée, un portrait idéal où domine la fantaisie? Nul doute qu'en publiant les *Lettres d'Éverard*, Lanfrey n'ait cédé à une tentation de ce genre. Il est d'ailleurs juste de reconnaître qu'en créant de toutes pièces, pour son usage particulier, cet être purement imaginaire, l'auteur avait l'avantage de se procurer du même coup la possibilité de faire passer par les lèvres de son héros certaines libertés de langage et de jugement que, sorties de sa bouche, le gouvernement d'alors n'aurait certainement pas supportées. Grâce à cette transparente fiction, couvert

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

d'un masque qui cache à peine son visage, et avec un accent qu'il ne déguise qu'à moitié, le jeune émigrant de Chambéry se donne le plaisir de faire entendre les plus dures vérités non-seulement aux hommes du pouvoir, mais à cette société parisienne au milieu de laquelle il végète depuis quatre ans, et dont il a soigneusement noté, avec une colère méprisante, toutes les défaillances. Personne n'est à l'abri des sarcasmes qu'il décoche contre la génération dont il fait partie. Signaler les symptômes des maladies qui la travaillent, tel est le but évident de Lanfrey. On sent qu'il a souffert cruellement de la contrainte imposée par les circonstances du temps et de l'impossibilité où il s'est trouvé de traduire en actes virils les sentimens d'indignation qui l'assiègent. L'inaction à laquelle il lui faut se résoudre est pour lui un supplice insupportable. « Lorsque l'homme n'a plus le droit d'agir, fait-il dire à Éverard, l'écrivain n'a qu'à se taire. Dans un temps de servitude, la littérature, quand elle n'est pas une conspiration, n'est plus qu'une complicité. Écrire pour écrire est une faiblesse, écrire pour se distraire serait presque une trahison... L'événement n'est point un juge dont les arrêts soient sans appel, car il se charge presque toujours de les réviser lui-même. Rien ne se perd en ce monde, et lorsqu'on poursuit un but légitime, la défaite et l'échec sont parfois les gradins par lesquels on arrive à la victoire. » C'est Éverard qui est chargé de nous dévoiler la cause des tristesses de Lanfrey :

Souvent une époque paraît morte parce qu'elle sommeille, mais la vie, éteinte dans la masse, persiste dans quelques êtres privilégiés qui en conservent le dépôt sacré. Il en est ainsi de la nôtre. Telle âme sert de refuge à son génie, telle autre à sa vertu, telle autre à la science... Eh bien! moi, je suis l'hôte de sa honte et de ses regrets.

En fait de profession, le héros dans lequel Lanfrey se personnifie n'hésite pas à se décider pour le rôle de « candidat grand homme à perpétuité. »

Tandis qu'une voix lui souffle à l'oreille : Reste isolé, souffre en silence, retrempe ta volonté dans le travail sans gloire, mais non sans récompense, une autre voix lui crie: Notre époque veut des soldats et non des solitaires. Attends-tu, pour te décider, que ton cœur refroidi ait cessé de battre, ou que ta main débile ne puisse plus soulever une épée? Non, marche, lutte, dévoue-toi, espère, aime, souffre, mêle ton sang et tes pleurs à ceux de tes frères, et si tu tombes avant le temps, ce sera du moins avec l'orgueil d'avoir accompli ton destin... ...Se résigner, c'est s'avouer deux fois vaincu, car la résignation est la défaite de l'âme... Lutte enfin soit avec la plume, soit avec l'épée.

Mais la lutte est-elle possible? se demande Éverard :

...On lutte contre un homme, contre un parti, contre une armée; on ne lutte pas contre une société, contre une époque! Qu'un tyran me mette un bâillon sur la bouche, qu'il enchaîne ma main et ma pensée, je n'aurai besoin que d'un regard pour me créer des complices et réveiller la haine endormie au fond des cœurs. Mais si ce tyran s'appelle tout le monde, si au pouvoir politique il joint cette force formidable sur laquelle vous n'avez pas plus de prise qu'un moucheron sur une montagne, si telle est la puissance qui m'écrase, je me réfugie en moi-même et je me tais. Le mépris est un grand consolateur.

Avec les sentimens dont il l'a doté, l'auteur des *Lettres d'Éverard* était à son aise pour prêter à son héros les appréciations les plus sévères sur les partis politiques, sur les coteries et sur tous les personnages plus ou moins fameux avec lesquels il le fait se rencontrer à Paris. La malice contemporaine n'a pas manqué de mettre des noms propres sur la plupart des figures esquissées par ce crayon moqueur. Elle a cru reconnaître Pierre Leroux, Proudhon et plusieurs de leurs adeptes sous les traits dont Lanfrey s'est amusé à affubler les sectaires de l'école socialiste et radicale. Les sommités les plus éminentes de la littérature n'auraient pas davantage été épargnées. Ni M. Cousin, ni M. Sainte-Beuve n'auraient échappé à sa verve caustique. C'était eux qu'il aurait visés lorsque, par la bouche d'Éverard, il reprochait aux plus illustres esprits de son temps d'employer leur incomparable talent, les uns « à réduire la philosophie à une sorte de fatalisme politique, » les autres « à décorer du nom de grande critique un scepticisme sans originalité et sans grandeur qui lui semblait n'obéir, au contraire, qu'à des aspirations assez petites. »

Ces suppositions étaient-elles bien fondées? Nous ne le pensons pas. En réalité, Lanfrey a plutôt songé à reproduire des types généraux qu'à tracer aucun portrait individuel. Dans le rôle de censeur où il se complaît, ce Caton de vingt ans procède par des exécutions en masse, mais il y a des catégories de personnes contre lesquelles il s'acharne plus volontiers. Les jeunes gens et les femmes de son temps ont eu la malchance d'exciter particulièrement ses colères les plus vives et de servir de cible habituelle à ses plus implacables railleries. Mais voyez la singularité! ce furent précisément les jeunes gens et les femmes qui firent d'abord le succès des *Lettres d'Éverard*. N'avait-on pas vaguement entendu dire qu'à l'exemple de son héros, allant, de parti-pris, chercher la mort dans une entreprise désespérée sur les côtes de la Sicile, Lanfrey avait été au moment de s'engager parmi les volontaires italiens? C'était plus que

n'en demandaient les littérateurs, les artistes et quelques dames douées d'imagination pour identifier l'auteur avec son héros et saluer en lui un nouveau « Werther de la liberté.

C'était de leur part une étrange erreur. Il n'y avait nulle trace de rêvasserie allemande chez Lanfrey. Loin de vouloir se dérober aux épreuves de la vie, il n'aspirait qu'à les affronter. Les *Lettres désespérées d'Éverard*, par tout le bruit qu'elles suscitèrent lors de leur apparition, servirent à point ses desseins, car elles eurent justement pour effet d'ouvrir devant leur auteur cette arène politique dans laquelle, depuis longues années, il ambitionnait d'essayer enfin ses forces. C'était le moment où se fondait la *Revue nationale*, destinée à prendre la place de l'ancien *Magasin de la librairie*, imprimé de vieille date dans la maison de M. Charpentier. Le gouvernement impérial, qui se jugeait affermi par l'issue de sa campagne d'Italie et par l'annexion de Nice et de la Savoie à la France, laissait parfois percer la velléité de se relâcher quelque peu de ses premières rudesses envers la presse. D'après l'avis de M. Laboulaye et par l'intermédiaire de M. Ulbach, M. Charpentier offrit à Lanfrey de rédiger la chronique de quinzaine. Il s'agissait, en appréciant rapidement les faits courans de la politique et de la littérature, de donner en quelque sorte un corps aux doctrines communes aux rédacteurs du nouveau recueil dans lequel écrivaient également M. de Pressensé, M. de Ronchaud, M. Despois, et d'en faire, autant que les circonstances le permettaient, l'organe des tendances du parti républicain modéré. La fortune souriait ainsi pour la première fois au jeune émigré de Chambéry. Elle rachetait d'un même coup toutes ses rigueurs passées, car elle lui apportait avec la faveur du public, avec l'aisance dans sa vie matérielle, l'occasion si vivement souhaitée et jusqu'alors si vainement poursuivie d'épancher quelque part, à ses risques et périls, l'ardeur longtemps contenue de ses convictions politiques.

Sauf à de rares intervalles, Lanfrey a écrit les chroniques de la *Revue nationale* pendant trois années consécutives, depuis le mois de novembre 1860 jusqu'en décembre 1864. La tâche n'était ni facile à remplir, ni insignifiante en elle-même, à une époque où le sort de tous les écrits périodiques dépendait uniquement de l'humeur assez fantasque de M. le duc de Persigny, ministre de l'intérieur en 1861, ou des dispositions moins changeantes, mais toujours fort ombrageuses, de ses nombreux successeurs dans le même département. Sachant trop bien qu'elles ne devaient pas s'attendre à rencontrer l'expression d'une pensée tant soit peu indépendante dans les articles de la presse quotidienne, c'était alors l'habitude des personnes éclairées gardant encore, en France, quelque souci des

affaires publiques, d'aller curieusement chercher dans les revues les rares indices du mouvement d'opinion qu'elles ne désespéraient pas de voir sourdre un jour malgré l'indifférence devenue presque générale. Parmi les étrangers résidant à Paris, au sein du corps diplomatique, chez nos propres agens du dehors, partout où l'on était attentif à se tenir au courant de la marche des événemens et désireux de deviner la direction que les esprits français pourraient bien prendre au sortir de la léthargie dans laquelle ils semblaient présentement endormis, la chronique de la *Revue des Deux Mondes* était en train de conquérir une autorité incontestable et presque exclusive. C'était le temps où, par l'exactitude de ses informations, par la multiplicité de ses connaissances, par la sagacité et la profondeur de son coup d'œil, par l'habileté et la modération jamais démenties de sa plume, M. Forcade prêtait la forme la plus brillante (je ne voudrais pas dire aux protestations, le mot n'eût pas été de mise à cette époque), mais aux timides réserves, aux revendications modestes, mais persistantes toutefois du parti constitutionnel contre les théories absolues et les pratiques arbitraires des détenteurs du pouvoir. Prendre dans un autre recueil la parole au nom de ses coreligionnaires politiques, et produire les griefs du parti républicain contre le régime impérial, telle était l'ambition de Lanfrey.

Quoiqu'elles ne soient pas sans mérite, quoiqu'elles n'aient pas laissé que d'avoir leur influence sur l'attitude et la ligne de conduite d'un certain groupe politique plus important par la valeur des chefs que par le nombre des adhérens, nous ne nous étendrons pas longuement sur les chroniques de Lanfrey dans la *Revue nationale*, et nous nous bornerons à indiquer quels en furent le caractère général et les tendances. La nouvelle recrue de M. Charpentier était bien résolue à n'abaisser devant aucun autre le drapeau des hommes de son parti; mais obéir aveuglément à des mots d'ordre mystérieux, recevoir avec soumission des consignes toutes faites, voilà ce dont il ne pouvait être question avec lui. Autant il tenait à honneur de rester fidèle à la cause qu'il avait embrassée, autant Lanfrey fut pressé de bien établir qu'on lui demanderait vainement de sacrifier ses convictions libérales à des passions de sectaires ou d'accepter, sous prétextes de prétendues nécessités politiques, des compromis qui répugnaient à sa conscience. Les occasions de manifester l'attitude indépendante qu'il entendait maintenir envers et contre tous, particulièrement à l'égard des meneurs de la démocratie, ne lui firent pas d'ailleurs longtemps défaut. C'est ainsi qu'au moment où la plupart des journaux avancés jugeaient à propos de prendre parti pour M. le duc de Persigny contre les sociétés charitables de Saint-Vincent de Paul, Lanfrey refusa absolument de les suivre dans cette triste cam-

pagne. Il se prononça hardiment contre les oppresseurs, revendiquant le droit commun et la liberté d'association en faveur des personnes dont il ne partageait pas les croyances religieuses, nous donnant ainsi le droit de constater sans hésitation de quel côté, s'il vivait encore, il se rangerait aujourd'hui.

C'est en l'honneur des principes, lisons-nous dans la chronique du 8 novembre 1861, que les écrivains libéraux sont intervenus dans la discussion et ont essuyé le feu de la démocratie gouvernementale, conduite qui paraîtra plus désintéressée encore, si l'on considère qu'ils n'ont pu rester fidèles à leur cause qu'à la condition de couvrir leurs adversaires ultramontains... Ceux qui leur adressent ces reproches se croient sans doute de profonds calculateurs, parce qu'ils se réjouissent des mésaventures qui arrivent à leurs ennemis, et parce qu'ils prêtent main forte pour les frapper. Les sauvages ne raisonnent pas autrement et ne se croient pas pour cela des hommes d'état. Où cette haine aveugle finit, là seulement la politique civilisée commence... Peu importe à nos démocrates qu'on les malmène, pourvu qu'on frappe encore plus fort sur le voisin. C'est là ce qu'en France on a, de tout temps, appelé l'esprit d'égalité. Réjouis-toi donc, Jacques Bonhomme ! tu as de quoi être fier de ta perspicacité et de tes progrès en tout genre.

Aux élections législatives de 1863, il se montra peu disposé à soutenir les candidatures ouvrières et réprouva hautement la bassesse et le mensonge des avances faites sans conviction au puéril amour-propre de quelques individualités sans valeur. L'exclusion formulée par les comités démocratiques de Paris contre des hommes tels que « MM. Laboulaye, Dufaure, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne » révoltait son bon sens. Il n'avait pas de paroles assez sévères pour « flétrir cette franc-maçonnerie des sots et des badauds... » — « Il est peu de spectacles plus démoralisans, écrivait-il avec dégoût, que celui de la médiocrité couronnée par l'acclamation populaire, et nous voudrions voir notre pays éviter cet écueil des démocraties. » Quand apparut le manifeste de décentralisation publié à Nancy par un groupe d'écrivains modérés, ralliés de divers côtés à ce programme si sage et si libéral, il y adhéra énergiquement, s'efforçant de dissiper l'ombrage qu'il inspirait, bien à tort suivant lui, à l'austère M. Jourdan, du *Siècle*, et à M. Peyrat, le plus doux de ses contradicteurs. Pour son compte, il n'éprouve aucun scrupule à se joindre aux conservateurs libéraux, fussent-ils royalistes, quand ils réclament ce qu'il juge être fondé en droit, utile en soi et opportun : c'est un partisan déclaré de l'*Union libérale*.

Sur la politique extérieure, il s'en fallait aussi de beaucoup que

Lanfrey fût toujours d'accord avec les écrivains qui, dans *le Siècle* ou les *Débats*, prenaient sous leur protection, avec un égal enthousiasme, l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne. Lié dès les premiers instans de son séjour à Paris avec le sage patriote italien Manin, qui l'avait nommé l'un de ses exécuteurs testamentaires, et grand admirateur de Cavour, il avait été heureux de s'associer à ses amis, MM. Henri Martin, Ferdinand de Lasteyrie et Legouvé, soit pour rendre hommage à l'illustre défenseur de Venise, soit pour souhaiter d'heureuses destinées à la jeune monarchie qui se fondait de l'autre côté des Alpes sous les auspices du ministre très conservateur d'un prince parfaitement constitutionnel. Cependant il est loin d'approuver tous les moyens employés pour venir en aide aux opprimés d'Italie que, dans une de ses lettres, il appelle ses frères, « honteux, ajoute-t-il, » que sa mauvaise fortune ne lui ait jamais permis de verser pour eux autre chose que de l'encre (1). » La paix de Villafranca lui causa un tel désappointement que dans un accès d'indignation, avec cette rudesse de langage qui lui était trop habituelle et que nous serons plus d'une fois obligé de reproduire sans accepter la responsabilité de ses trop violentes appréciations, il écrivait à l'une de ses correspondantes, amie comme lui de Manin : « Il faut avoir ce dilettantisme de lâcheté qu'on possède au journal des *Débats* pour se réjouir en présence des douleurs et des déceptions de tant de nobles cœurs. » Il se console un peu toutefois en pensant « que les Italiens auront au moins acquis un noyau de résistance qui leur permettra de recommencer bientôt l'entreprise. Ils auront appris à ne plus compter que sur eux-mêmes, et l'idée de l'unité nationale ne pourra faire que de grands progrès en présence de l'impuissance des nouvelles combinaisons. Quelque regrettables que soient leurs mécomptes, il y aurait eu de grands inconvéniens à ce que leur libération s'accomplît par des mains étrangères et trop vite. Les peuples ne tiennent qu'à ce qu'ils ont payé très cher (2). »

On pressent, d'après ces derniers mots, que la façon dont s'accomplit finalement l'unité de l'Italie par la victoire des Prussiens à Sadowa n'ait pas donné grande satisfaction à Lanfrey. Jamais il ne consentit à considérer comme un triomphe pour la France la cession solennelle de la Vénétie à Napoléon III, afin qu'il en fît, à son tour, cadeau, avec non moins d'apparat, au souverain du Piémont. A ses yeux, cette vaine comédie dans laquelle la presse opposante acceptait trop complaisamment de jouer son rôle, et que la niaiserie parisienne avait eu l'enfantillage de fêter à grand renfort

(1) Lettre à Mme Plunat de Faye, 30 janvier 1861.
(2) Lettre à Mme X..., août 1860.

de drapeaux et d'illuminations, recouvrait assez mal la décadence désormais avérée de cette influence française que la malheureuse issue de l'expédition du Mexique avait déjà compromise. L'engouement inattendu manifesté près de lui par des optimistes incorrigibles pour le futur fondateur d'un immense empire allemand destiné à réduire à néant la rétrograde Autriche et à transporter, pour le plus grand bien du genre humain, la suprématie dans les affaires germaniques des rives du Danube aux bords de la Sprée, le trouvèrent de bonne heure fort récalcitrant. Les avances faites secrètement par le comte de Bismarck aux passions des démocrates de tous les pays, les grossières amorces jetées aux convoitises territoriales du rêveur ambitieux qui disposait alors de la France lui apparurent d'abord comme une sorte de mascarade politique dont il suffisait de faire justice par le ridicule. Plus tard, quand se dévoilèrent moins confusément les projets de celui qu'un trop grand nombre de Français abusés nommaient avec éloge « le Cavour du Nord, » M. Lanfrey, plus clairvoyant que ses confrères de la presse démocratique, ne cessa plus de dénoncer en lui le plus irréconciliable et le plus dangereux de nos ennemis.

Comment le gouvernement impérial aurait-il pu tarder à tenir en grande suspicion le polémiste républicain qui, dans les questions intérieures, se montrait le plus souvent disposé à s'entendre avec les libéraux du parti conservateur et refusait absolument de se laisser prendre au mirage des questions de politique agitées, par manière de diversion, devant les yeux de la foule ? Toute la réserve qu'à grand'peine il avait essayé de s'imposer ne devait lui servir de rien. Deux avertissemens reçus à quelques mois de distance pour des causes assez futiles firent comprendre à Lanfrey qu'en dépit des ménagemens que, de bonne foi, il cherchait à garder, ses chroniques éveilleraient toujours les susceptibilités de l'omnipotente direction de la presse. Un troisième avertissement aurait infailliblement amené la suppression du recueil dans lequel il avait trouvé un asile et des amis. Il préféra donc renoncer de lui-même à continuer une tâche qui d'ailleurs avait presque cessé de lui plaire et dont les exigences ne convenaient guère à la nature de son talent. L'improvisation n'était pas son fait. Il avait certainement trop de conscience et peut-être pas assez de légèreté d'esprit pour effleurer en passant plusieurs sujets à la fois. Son esprit, ennemi des lieux-communs et de toute déclamation, avait besoin d'étude, de réflexion et d'une certaine largeur de développemens pour bien rendre ses pensées et leur donner l'expression et le tour propres à les mettre à valeur. Il en était lui-même si convaincu que, tout en rédigeant ses chroniques pour la *Revue nationale*, il avait pris soin d'insérer en même

temps dans ce recueil des articles de plus longue haleine. Réunis plus tard en un volume sous le titre d'*Etudes et Portraits politiques*, ces morceaux détachés méritent d'arrêter notre attention parce que le choix des sujets et la façon dont ils sont traités jettent un certain jour sur le caractère de M. Lanfrey et sur ses procédés de composition.

I.

Un professeur de lycée, esprit libéral et distingué tel que l'université en a toujours compté, entamant, en 1867, dans le *Journal d'Alençon*, une série d'articles sur l'*Histoire de Napoléon* par Lanfrey, débute par signaler comme un trait caractéristique du talent de l'auteur son âpreté juvénile. Là-dessus, Lanfrey, d'ordinaire peu sensible aux félicitations, écrit, de premier mouvement, à ce critique, qu'il ne connaît pas, afin de le remercier, mais surtout pour dire que personne ne l'a jamais aussi bien compris. Ce jugement si volontiers accepté par Lanfrey, je crois qu'on peut le généraliser et l'étendre à tous les ouvrages sortis de sa plume. C'est l'âge et l'expérience qui nous ramènent peu à peu à l'indulgence. Dans sa fière honnêteté, la jeunesse est plus exigeante parce qu'elle n'a pas encore été obligée de rien rabattre de son idéal. Resté jeune toute sa vie et le cœur haut placé, Lanfrey a pratiqué pour lui-même le conseil qu'il donnait un jour à l'un de ses amis : « de ne jamais abaisser sa pensée devant les Béotiens. » Il se serait senti diminué dans sa propre estime s'il n'était pas entré en guerre contre les personnes et les choses qui froissaient ses convictions morales, demeurées toujours fort rigides et très ombrageuses. Il était né avec des instincts de justicier.

Si nous sommes parvenus à bien faire saisir quels étaient les traits principaux du caractère de Lanfrey, à quels instincts élevés mais un peu moroses il obéissait, avec quelle conviction il s'était donné la tâche de redresser dans ses deux premiers ouvrages des erreurs, des torts ou des faiblesses de conduite qui remontaient assez loin dans le passé de notre histoire, on s'étonnera moins de le trouver armé de la même sévérité dans les études qu'il a publiées sur les hommes de l'empire, de la restauration et du gouvernement de juillet. Cette sévérité, il ne songe point à s'en défendre. « Par ce temps de critique relâchée, écrit-il dans l'Avant-propos mis en tête des *Études et Portraits*, ce qui semble excès de rigueur pourrait bien n'être que stricte justice. Au reste, je n'aurai pas été sans payer aussi mon tribut au goût de notre génération pour les apo-

logies... Mon livre a son unité ni plus ni moins qu'une fiction, et par lui j'aurai eu, moi aussi, mon héros. Mon héros, c'est la liberté! »

Il reste à expliquer comment il a pu se faire que la série des *Études et Portraits* s'ouvrit précisément par une appréciation plus qu'acerbe et, dans quelques-unes de ses parties, injuste même, de l'*Histoire du consulat et de l'empire,* c'est-à-dire de l'œuvre capitale de celui qui a mené la rude campagne que chacun sait contre le second empire, si détesté par Lanfrey; et n'est-il pas curieux que ses plus violentes récriminations aient été d'abord dirigées contre l'homme d'état dont la ligne politique devait par la suite se confondre si bien avec la sienne, et qui était destiné à le choisir un jour pour représenter à l'étranger leur commun et secret accord sur la préférence à donner à la forme républicaine? L'étonnement cesse quand on y regarde de près avec la connaissance des dates, des circonstances et de certaines particularités propres aux deux personnes.

A l'époque où l'article de Lanfrey paraissait dans la *Revue nationale,* 10 juin 1861, M. Thiers ne siégeait pas encore au corps législatif. Il n'avait donc pas prononcé son discours sur les libertés nécessaires. A vrai dire, il était assez peu préoccupé des questions soulevées à l'intérieur par le régime auquel la France était soumise; ses pensées étaient ailleurs. Celui qui écrit ces lignes et tous ceux qui fréquentaient alors son salon peuvent se rappeler que, sans s'en désintéresser complètement, il n'attachait qu'une assez médiocre importance à des griefs qui excitaient la plus vive réprobation des anciens parlementaires. Les doléances de quelques-uns d'entre eux sur les conditions déplorables faites à la presse le touchaient assez médiocrement, et je me souviens, par expérience, qu'il était plutôt enclin à se moquer un peu de ceux qui témoignaient trop de sympathie pour les journalistes si malmenés par les ministres de l'empire. Les projets de décentralisation si chaudement approuvés par Lanfrey lui faisaient hausser les épaules. En revanche, sa sollicitude patriotique toujours si grande, le plus souvent si perspicace, était, au contraire, fort éveillée sur tout ce qui regardait les affaires du dehors, et le malheur voulait que, dans toutes les questions alors agitées, sa manière de comprendre les intérêts de notre pays fût diamétralement opposée à celle du chroniqueur de la *Revue nationale.* M. Thiers était loin de voir d'un œil favorable la formation de l'unité de l'Italie. Il défendait avec intrépidité la cause de la souveraineté temporelle du pape, et s'indignait à l'idée de l'atteinte qui serait portée à notre influence en Europe le jour où nous cesserions d'être partout considérés comme les protecteurs attitrés du catholicisme. C'étaient là autant de divergences fondamentales que Lanfrey

ne pouvait se résoudre à lui pardonner. Personnellement, il ne connaissait pas encore M. Thiers. Il n'avait pas eu la chance d'assister à ces causeries familières dont, plus que personne, malgré les désaccords, il aurait subi le charme indéfinissable. Il n'avait donc pas été à même de deviner, en 1861, à quel point, en dépit de quelques fantaisies d'esprit assez arriérées, avec un certain fond de scepticisme, quand le salut du pays n'était pas en jeu, et grâce à pas mal d'inconséquences dont il n'avait nulle conscience, M. Thiers, qui n'était libéral, ni de principe ni de tempérament, n'en représentait pas moins alors, mieux que qui que ce fût, comme l'événement l'a bien prouvé, et Dieu sait avec quel éclat, les aspirations un peu confuses, souvent presque contradictoires, de notre société moderne. Hostile comme il l'était par sa nature à toute autorité prédominante, on comprend que Lanfrey ait été tenté d'analyser une admiration qu'il reprochait à ses contemporains de ressentir sans oser la contrôler. « D'ordinaire, écrit-il dans sa mauvaise humeur, ce sont les esprits d'élite qui imposent leurs arrêts au grand nombre ; cette fois, c'est le grand nombre qui leur a fait la loi. Ils ont dû accepter ce favori de la foule et se courber en ceci, comme en toute chose, devant l'infaillibilité du suffrage universel. Aujourd'hui, quand paraît un nouveau volume de l'*Histoire du consulat et de l'empire*, toute la critique fait la génuflexion (1). »

Certes, il n'est à propos de s'agenouiller devant aucune idole, mais il y a autant de mesure à garder dans le dénigrement que dans l'enthousiasme quand il s'agit de certaines figures qui, s'élevant sans contestation possible fort au-dessus du niveau commun, ont eu le don de parler à l'imagination de la foule. M. Thiers a été de ce nombre, et Lanfrey ne méconnaît-il pas étrangement les qualités les plus saillantes de l'œuvre du grand historien quand il affirme qu'elle manque de mouvement et de vie ? Rien de moins exact. Si, comme M. Thiers a pris soin de le déclarer lui-même, ce qui l'intéresse le plus vivement dans le spectacle des choses humaines, « c'est la quantité d'hommes, d'argent, de matière qui a été remuée ; » s'il est vrai qu'il se soit complu à entasser dans son récit une masse énorme de faits et de documens, d'exposés financiers et diplomatiques ; si ses descriptions de batailles sont parfois démesurément prolixes ; si l'on peut dire avec Lanfrey, qu'à force d'en exposer tous les détails, les affaires arrivent à lui « cacher l'humanité, » n'est-il pas injuste d'ajouter : « qu'il n'a pas compris le *Mens agitat molem* ? » La postérité sur laquelle M. Thiers avait raison de compter, quoi qu'en dise un peu étourdiment son critique

(1) *Études et Portraits politiques.*

dans les dernières lignes de l'article qu'il lui a consacré, ne ratifiera pas ce jugement. Avec une émotion pareille à la nôtre et que le temps n'affaiblira point, elle croira, en les lisant, avoir assisté aux glorieuses journées de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, aux sanglans désastres d'Aboukir et de Trafalgar; ces pages où des bataillons innombrables se heurtent les uns contre les autres, où l'on voit chefs et soldats avancer, reculer, se précipiter en masses profondes suivant les lois savantes de la tactique moderne, d'où l'on entend sortir pêle-mêle, ainsi que dans un chant d'Homère, les cris de joie des vainqueurs et les imprécations des vaincus, demeureront immortelles, et mon ami, M. Doudan, a bien eu raison de dire que le récit de M. Thiers semble, comme le Simoïs, rouler encore dans ses flots les armes des combattans.

Pourquoi faut-il malheureusement que les critiques de Lanfrey se rapprochent davantage de la vérité, quand il accuse l'historien du *Consulat et de l'Empire* d'avoir montré trop peu de souci du droit, de la justice, de la morale et de la liberté, dont il fait si cavalièrement litière, au cours de son ouvrage, sous les pieds de son héros? Lanfrey tient au contraire à honneur d'être de « ces imbéciles (paroles de Napoléon au général Mathieu Dumas) qui ont cru et qui croient encore à la puissance de ces dons sacrés que Dieu fit à l'homme en le créant. » Ce n'est pas lui qui se serait jamais écrié avec le chef de l'école romantique :

Napoléon, ce dieu dont je serai le prêtre!

Ce n'est pas lui qui aurait parlé « du cœur généreux de Napoléon » à propos du meurtre du duc d'Enghien, en plaignant les « malheureux juges plus affligés qu'on ne peut dire, dans cette douloureuse affaire où tout le monde était en faute, même les victimes. » Ce n'est pas lui qui aurait dit, en parlant des conférences de Bayonne en 1808 : « Assurément, si l'on jugeait ces actes d'après la morale ordinaire, il faudrait les flétrir... Mais les trônes sont autre chose qu'une propriété privée ; » ou bien encore, à propos de la guerre d'Espagne : « Si elle eût réussi, elle eût été *juste*, car la grandeur du résultat aurait absous Napoléon de la *violence* et de la *ruse* qu'il aurait fallu y employer. » Comme Lamartine, il trouve que, si bien composés qu'ils puissent être, les tableaux de M. Thiers sont des tableaux « sans ciel. » Il lui reprocherait volontiers avec l'auteur des *Girondins* d'avoir écrit l'histoire de Napoléon avec une plume arrachée au plumet d'un grenadier. Pour lui, la gloire, si grande qu'elle soit, ne suffit pas à couvrir les atteintes portées à la morale. Il soutient comme M. de Chateaubriand, « que, si l'on sépare la vérité

morale des actions humaines, il n'y a plus de règles pour juger ces actions. » Il comprend le rôle de l'historien ainsi que M. Quinet l'a tracé dans son ouvrage sur *la Révolution* : « L'historien doit remplir, au milieu du drame des événemens, l'office du chœur antique chargé de maintenir la justice en dépit de la bonne ou de la mauvaise fortune. Mais si, au lieu d'être le gardien des lois morales, l'historien achève lui-même de les abolir en détruisant la conscience, il détruit la trame de la justice dans l'avenir plus encore que dans le passé. » C'est à peu près le rôle du chœur antique dans les tragédies de la Grèce que Lanfrey s'est proposé de remplir à l'égard de M. Thiers, en signalant au cours de son travail, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les défaillances morales qu'il croit rencontrer dans les appréciations de l'historien du *Consulat et de l'empire;* ou peut-être faudrait-il dire, car la comparaison serait alors plus exacte, qu'il a voulu prendre à son compte la mission de celui qui avait charge à Rome de suivre en l'apostrophant le char du triomphateur.

Après M. Thiers venait tout naturellement le tour de M. Guizot. L'ancien président des conseils du roi Louis-Philippe ne s'était-il pas permis, lui protestant, de donner son avis dans les discussions pendantes au sujet de la question romaine? Il touchait ainsi à ce qu'il y avait de plus vif dans les sentimens de Lanfrey. Aussi est-il pris à partie pour avoir signalé « le danger commun qui menacerait de nos jours toutes les églises chrétiennes, » et parce qu'il indique comment « les bases communes de leur foi (le surnaturel) étant attaquées, elles ont à les défendre le même intérêt et le même devoir, car elles périraient également dans la ruine de l'édifice sous lequel elles vivent toutes. » Il en veut beaucoup à M. Guizot de ce qu'il a cherché à prouver « que, le pouvoir temporel constituant la partie la plus essentielle des libertés du catholicisme, le protestantisme est appelé à le défendre en même temps que les siennes propres, et qu'il a une occasion admirable de faire acte de fidélité libérale comme de charité chrétienne, et de donner ainsi à l'église catholique un de ces exemples qui confèrent à ceux qui les donnent le droit de réclamer un juste retour. » Ces conseils, qui n'étaient probablement pas tout à fait dépourvus de sagesse, puisque leur esprit général règle encore l'attitude de beaucoup de protestans dans les difficultés nouvelles, mais pas trop différentes, suscitées aujourd'hui au clergé catholique, eurent le malheur d'exciter les plus violentes colères de Lanfrey. Il saisit cette occasion de juger à la hâte, avec sa rudesse acccoutumée, toute la carrière politique de l'homme dont il prit plaisir à parler plus tard avec beaucoup de calme et d'équité.

Cependant Lanfrey aurait manqué à ses habitudes de justice distributive si, après ces deux exécutions sommaires, il ne s'était tourné du côté de ses amis les démocrates. La lecture de l'*Essai* de Daunou sur les *garanties individuelles* et la publication des *Mémoires sur Carnot* par son fils lui fournirent le moyen, qu'au besoin il aurait cherché, de bien établir son impartialité. Il n'était pas homme à se laisser arrêter par la crainte de froisser les susceptibilités trop naturelles de l'homme de bien, justement estimé dans le parti républicain, dont la piété filiale avait voulu élever un monument à la gloire du vainqueur de Wattignies, de cet infatigable membre du comité de salut public qui correspondait de sa main avec les chefs de nos quatorze armées, et que, dans le langage déclamateur du temps, on appelait « l'organisateur de la victoire. » Mais, dans l'intervalle entre ses dépêches, Carnot ne se faisait pas scrupule de mettre couramment son nom, sans jamais y regarder, au bas des nombreux arrêts de mort que ses redoutables collègues ne se lassaient point de présenter à sa signature. Aux yeux de Lanfrey, il a sa part de responsabilité et de complicité dans leurs actes. Pas plus pour le membre du salut public que tout à l'heure pour le chef du premier empire, il ne consent à admettre cette théorie de certains historiens : « Il a sauvé la patrie, donc il est innocent. » Si Carnot, au lieu d'être un héros, répond Lanfrey n'eût été qu'un caractère pusillanime, il n'aurait pas agi autrement qu'il n'a fait. Si une telle réhabilitation est acceptée (et il y a beaucoup de gens intéressés à ce qu'elle le soit), il ne faut plus parler de *morale politique.* » Il n'hésite pas un instant entre les deux démocraties de la convention, « dont l'une, celle de la gironde, était, suivant lui, libérale autant qu'égalitaire, et celle de la montagne, qui faisait de la souveraineté populaire un despotisme mille fois pire que celui de l'ancien régime, un arbitraire illimité auquel tous les droits individuels étaient sacrifiés. »

Dans l'étude sur Daunou, il constate non plus avec amertume, mais avec tristesse, les dispositions morales qui faisaient de cet ancien oratorien, « naturellement timide, renfermé, passif, dont la sagesse était toute bourgeoise, un caractère plus fait pour les études solitaires que pour les agitations de la vie publique. » Il explique par cette faiblesse incurable de l'honnêteté qui transige parce qu'elle n'est point soutenue par « *le point d'honneur, cet admirable supplément à la vertu,* la conduite de l'ancien girondin à l'époque du 18 brumaire, l'insuffisance et la pauvreté de son opposition sous le consulat et surtout sous l'empire. » Il trouve qu'elle a je ne sais quoi de contraint et d'humilié qui lui répugne. « Daunou, ajoute-t-il, ne fut pas élu sénateur, mais il fut éliminé du tribu-

nat... Sous le coup de cette mesure, devenu l'objet d'une surveillance menaçante, l'imagination frappée de dangers que sans doute il s'exagérait,.. il donna, en quelque sorte, sa démission d'homme public. Son opposition ne fut plus désormais qu'une conspiration à voix basse couverte par une de ces adhésions de situation qui sont plus explicites qu'aucune profession de foi parce qu'elles parlent toujours. » Comment douter qu'en traçant ce portrait, Lanfrey n'ait songé à désigner les transactions complaisantes, les compromis hasardés, les ménagemens souvent excessifs que plus d'un de ses contemporains, attaché cependant aux idées libérales, apportait près de lui dans la campagne engagée contre le second empire?

L'étude sur Armand Carrel est de beaucoup celle que Lanfrey a développée avec le plus d'étendue. On devine qu'il a trouvé une secrète satisfaction à analyser le talent de cet écrivain de fière allure, emporté « avant le temps en laissant de lui-même l'idée qu'il était appelé à quelque chose de grand et qu'il n'avait pas donné sa vraie mesure. » On sait qu'il se complaisait à lui être comparé et qu'il a cherché à renouveler dans ses procédés de polémique les traditions de ce journaliste à la parole agressive, au ton hautain, indépendant vis-à-vis de tout le monde, mais surtout à l'égard de ses propres amis, et qui ne regardait pas à rendre parfois justice à ses adversaires. De même que Carrel avait mis un certain amour-propre, peut-être affecté, à ne point trop médire de la restauration, dont il avait apprécié les tendances avec une sorte d'impartialité dédaigneuse, de même, Lanfrey, sans affectation, mais par pure sincérité, n'hésita pas à dénoncer la faute commise, suivant lui, par l'opposition républicaine dans sa lutte implacable contre le gouvernement de juillet. Il est probable qu'un jour, devenus plus calmes et meilleurs juges que ne peuvent l'être encore aujourd'hui les survivans de ces vieilles querelles, des esprits sages arriveront aux mêmes conclusions que Lanfrey; il n'en est pas moins curieux de les voir sortir de la bouche de ce républicain très convaincu. « La démocratie aurait infailliblement conquis tôt ou tard la majorité en agissant sur l'opinion avec énergie et persévérance. Elle aurait pu arriver ainsi au pouvoir à son tour et par des moyens réguliers. En arborant le drapeau républicain, elle se ferma volontairement cette voie, elle rendit toute transaction impossible. Entre le pouvoir et elle, elle plaça la nécessité d'un coup d'état, la barrière de la guerre civile. Elle mit à la merci des hasards de la force ce qui aurait pu être décidé par un vote. Elle condamna le système de juillet à un exclusivisme et à une immobilité jusque-là accidentels et désormais indispensables à sa défense. Elle rendit impossible en

France l'avènement pacifique, régulier, périodique de chaque parti au gouvernement du pays, qui a fait la force et la grandeur de l'Angleterre. Elle accepta une solidarité funeste et contre nature avec des opinions ennemies de la liberté et auxquelles la république servait de refuge en attendant le jour où elles devaient se retourner contre elle. Où il n'y avait qu'une seule foi politique, elle créa deux partis irréconciliables dont les haines, les agitations, les discordes amenèrent au sein de la nation le désir du repos à tout prix, l'indifférence, le dégoût de la liberté, et finalement la ruine des institutions libres. » Est-il possible de tenir un plus raisonnable langage?

C'est la même inspiration devenue de plus en plus impartiale, calme et modérée, qui lui a dicté plus tard l'article sur *le Régime parlementaire sous le roi Louis-Philippe.* Lanfrey a gardé toutes ses convictions républicaines; il n'en sacrifie aucune, mais il a définitivement laissé de côté les préjugés de parti contre les personnes. Il n'a plus besoin d'aucun effort sur lui-même pour reconnaître, « à côté des erreurs qui leur sont, dit-il, justement reprochées, les rares qualités, les grands prestiges qui ont pu tenir si longtemps enchaînée à la parole de quelques hommes éloquens une nation que d'autres n'ont su garder que par un continuel recours aux armes de la ruse et de la force. Le règne d'une autorité morale a toujours sa grandeur, même lorsqu'il est employé au service d'idées fausses ou incomplètes. Ce mérite, le gouvernement de juillet l'a eu jusqu'au bout. On ne devrait pas l'oublier. » Ainsi se formait peu à peu, au contact des hommes publics qu'il avait plaisir à faire parler sur les affaires auxquelles ils avaient pris part, et sans qu'il reniât jamais aucune de ses premières convictions de jeunesse, l'esprit de cet écrivain, dont M. Laboulaye a pu dire avec raison « qu'à chaque nouvel ouvrage, il avait rompu avec un préjugé d'enfance ou d'école. »

II.

Tant de libertés prises la plume à la main, un si complet affranchissement des mots d'ordre généralement reçus autour de lui, une telle désinvolture dans les jugemens portés sur les événemens passés, sur la conduite actuelle des chefs de tous les partis, et particulièrement des hommes les plus considérables de son propre camp, n'étaient pas pour créer beaucoup d'amis à Lanfrey. Ses conversations ne rachetaient rien. Son attitude dans le commerce habituel de la vie, froide, correcte et polie, n'encourageait pas

beaucoup les avances familières, et lui-même n'en faisait guère. Il n'aimait pas le monde, où peut-être il ne se sentait pas tout à fait à son aise. C'était le temps où l'opposition contre l'empire réunissait, dans les mêmes salons politiques, des esprits d'élite charmés de se rencontrer, malgré quelques divergences, dans un accord rendu plus facile, il faut le dire, par la convention tacite de n'aller pas jusqu'au fond des idées et de se contenter des plus fines ironies, des plus transparentes allusions, des mots les plus acérés contre l'ennemi commun, plutôt impatienté que mis en grand péril par cette petite guerre. Mais ces armes légères n'étaient pas à l'usage de Lanfrey, qui avait plutôt du dédain pour leur trop facile emploi. Il se plaisait mieux dans des sociétés plus restreintes où large part était faite au goût pour la littérature, au culte des arts et surtout de la musique, qu'il aimait passionnément.

Par une conséquence naturelle de ses façons d'être si réservées et de son éloignement pour une existence trop répandue, Lanfrey ne forma jamais de liaison particulière avec les personnages considérables que les groupes politiques de cette époque reconnaissaient pour leurs chefs, non plus qu'avec les écrivains qui suivaient la même carrière que lui. Accepter le patronage d'un supérieur lui aurait extrêmement répugné. A l'exception de quelques camarades d'enfance auxquels il demeura toujours fidèle, restés eux-mêmes très attachés à sa mémoire et qui ne parlent pas encore sans tristesse de l'agrément et de la sûreté de son commerce, Lanfrey n'a jamais paru se soucier beaucoup de conquérir la sympathie des hommes avec lesquels il était en relations. Ses lettres donnent à penser que ses facultés affectives avaient pris un autre cours. On dirait que celui qui les a écrites en est arrivé à ne comprendre l'amitié intime qu'avec les personnes de ce sexe dont il avait commencé par si mal parler. Nous avons remarqué qu'à leur apparition les *Lettres d'Éverard* furent surtout goûtées par les femmes. L'une de ses admiratrices, et des plus spirituelles, à ce que j'ai ouï dire, a très agréablement raconté dans ses *Souvenirs inédits* consacrés à Lanfrey, comment, à la campagne, ayant imposé à ses hôtes la lecture de la lettre où la société parisienne est fort maltraitée, à propos de la prépondérance exercée sur elle par l'élément féminin, tous les hommes furent d'accord pour imputer cette sortie morose à quelque vieillard au teint bilieux. « Vous n'y êtes pas, dit en riant une jolie Anglaise; on m'a montré l'auteur au théâtre. Il est blond, très jeune, tout à fait un bouton de rose. »

Le contraste entre les goûts sérieux, l'humeur un peu sombre et le frais visage de Lanfrey, qui est toujours resté d'une dizaine d'années en arrière de son acte de naissance, était bien fait pour piquer

la curiosité bienveillante de toutes les imaginations tournées au romanesque. Il n'était pas sans recéler tout au fond de lui-même quelques dispositions de ce genre, et les innocentes marques d'intérêt que des personnes intelligentes et belles étaient portées à lui accorder ne risquaient pas de rencontrer chez lui un froid accueil. Le danger était plutôt qu'il n'arrivât, au bout d'assez peu de temps, à se tromper entièrement sur la nature de ses sentimens à leur égard. Cela provient-il des Charmettes, mais il y a quelque chose du style de Jean-Jacques Rousseau dans toutes les lettres qui vont à l'adresse de ces aimables correspondantes. Au langage qu'il prête à l'amitié, on se demande quelle forme il eût donnée à l'expression d'un autre sentiment. On sent qu'il n'est plus sur son terrain quand il écrit aux femmes du monde avec lesquelles il est lié. Avec elles, il cesse d'être parfaitement naturel; c'est une surprise de voir cet ennemi de toute affectation employer, dans des billets écrits au courant de la plume entre deux visites, pour rendre des impressions parfaitement sincères, des phrases presque emphatiques, qui seraient mieux à leur place dans les pages imprimées de quelque roman déclamatoire.

Nous avons raconté que Mme d'Agoult avait fait un gracieux accueil à Lanfrey, après la publication de son ouvrage sur *l'Église et les Philosophes du* XVIIIe *siècle.* Il avait été très sensible au suffrage de la personne distinguée qui signait ses livres du nom de Daniel Stern. Dès les premiers jours de la connaissance, nous ne trouvons pas moins d'une vingtaine de lettres qui lui sont adressées. C'est probablement parce qu'elle avait lieu d'auteur à auteur que la correspondance de Lanfrey avec Mme d'Agoult se monte vite à un ton qui n'est pas toujours parfaitement simple et naturel. On va en juger :

... Je suis fier, madame, de la bienveillance dont vous m'honorez. Je l'ai toujours mise à un si haut prix dans mes rêves de jeune homme épris de votre beau génie, qu'elle m'est pour ainsi dire tombée du ciel, comme un bien inespéré et comme la seule récompense de mes humbles efforts qui me soit vraiment chère et précieuse entre toutes. Elle m'inspire avec l'ambition de m'en rendre digne plus tard un profond sentiment de mon insuffisance présente.

... J'ai à cœur de protester avec toute la vivacité des premières impressions contre deux réticences qui m'ont été très sensibles parce qu'elles semblent mettre en doute la sincérité des sentimens d'admiration et de sympathie dont j'ai osé vous faire l'aveu après bien des hésitations. Non, madame, faites-moi la grâce de le croire, vos amis ne

sont pour rien dans le charme que j'éprouve à venir tous les vendredis attendre ma trop modeste part d'un entretien dont ils me disputent et me dérobent le plus souvent la jouissance. Je leur en voudrais au contraire beaucoup, s'ils n'avaient pas des droits supérieurs aux miens.

Comme il était naturel, Mme d'Agoult a été désireuse de savoir ce que son jeune admirateur pensait de ses ouvrages.

... Quant à mon sentiment *vrai* sur vos ouvrages, puisque vous me faites l'honneur de me le demander, madame, je vous dirai en peu de mots, mais en toute sincérité, que la révélation de votre talent a été une des plus vives et des plus profondes émotions de ma vie littéraire. Je n'ai jamais lu de vous qu'un seul volume, et cette lecture m'a suffi non-seulement pour saluer en vous un des plus grands écrivains de ce siècle, mais pour vous vouer un culte ardent et passionné qui durera autant que moi... Je me sentais en vous lisant en présence d'une âme grande et noble, d'un esprit élevé, généreux, éloquent, et je m'abandonnais tout entier à cet attrait irrésistible, à cette fortune si rare, hélas! et si enviée, sans leur disputer mon admiration et sans me demander si le vulgaire la partageait. Depuis, un de mes grands étonnemens a été de voir que votre génie, si aimé et si apprécié des natures d'élite ne fût pas plus populaire, dans le bon sens de ce mot, et qu'une voix unanime ne vous ait pas encore désigné la place que l'avenir vous destine entre vos deux sœurs de gloire, Mme de Staël et George Sand. En cherchant la cause de cette passagère injustice, qui ne peut vous atteindre, il m'a semblé qu'elle tenait en partie à un côté précieux de votre organisation artistique. Il y a en elle une élégance, une finesse, une distinction exquise qui éloigne et repousse les intelligences vulgaires. Elle ressemble à ces fleurs délicates et pures qui aiment à croître près du ciel, sur les sommets, seules sous l'œil de Dieu et loin du contact des multitudes... *in alta solitudine*. Je vous salue du fond du cœur, madame.

Un jugement si flatteur n'était pas pour déplaire à celle qui en était l'objet; l'intimité s'en accroît entre Mme d'Agoult et Lanfrey. La confiance, une confiance qui s'est d'abord essayée sur les choses de la littérature, s'établit définitivement entre les deux correspondans; elle est très vive et complète de la part de Lanfrey.

... Ce n'est pas moi qui ai prononcé le premier le mot de *confiance*, Si j'avais le droit d'en parler, je dirais que je me confie en vous par cela seul que je vous respecte et vous aime, et un peu aussi peut-être parce qu'il n'y a rien dans mon passé que j'aie intérêt à dissimuler.

Mais que vous importe ma confiance, et qu'en feriez-vous, dieux immortels! Ah! madame, vous m'autorisez à vous le rappeler, vous m'aviez promis d'être indiscrète et vous n'avez même pas été curieuse. Soyez du moins toujours indulgente, puisque l'indulgence est le seul de vos sentimens auquel j'aie des droits parfaitement évidens, et croyez, Daniel, croyez, noble et grand esprit, que votre indulgence m'est plus chère que bien des amitiés.

Laissez-moi le redire, Daniel, ce nom divin et sacré d'ami que j'ai lu tracé de votre main et qu'il n'est plus au pouvoir de personne d'effacer, c'est un acte solennel que d'écrire pour la première fois cette parole divine: « amitié. » Pour moi, je ne l'ai jamais fait sans une émotion profonde, un recueillement tout religieux. Je me sens en présence d'un mystère et de l'une des plus inflexibles lois de la nature humaine. Une fois prononcé entre deux êtres, même par l'indifférence ou la trahison, ce nom leur imprime un caractère indélébile. Il les unit malgré eux par un lien indissoluble, et si leur bouche a menti, cette solidarité devient un châtiment au lieu d'être une récompense. Ils peuvent briser la chaîne, mais non se délivrer de sa fatale étreinte. Ils en traîneront jusqu'à la mort les lourds tronçons à leurs pieds ensanglantés; — ils ont été amis.

Peu de jours après, Lanfrey redouble encore cette chaleureuse protestation d'amitié.

Oui, ils t'aiment, Daniel, ils vous aiment, chère et noble amie, les cœurs épris de la justice et de la liberté, car en vous aimant c'est encore elles qu'ils aiment. Pour moi, je ne saurai jamais séparer votre nom de celui de ces œuvres divines. Elles vous ont récompensée en vous révélant votre génie et en vous faisant participer à ce charme tout-puissant qui est en elle. Elles ont mis sur votre front la sérénité des douleurs vaincues, dans votre regard le rayon de l'éternelle jeunesse, et dans toute votre personne cette harmonie vivante qui annonce un être maître de ses passions et de ses facultés, c'est-à-dire de sa destinée. Mais il y a en vous autre chose qu'une vertu et qu'une abstraction, et vous me permettrez de l'aimer plus vivement encore. Cette autre chose c'est vous-même, vous, âme exquise et charmante, vous, rare et grande nature, virile par l'intelligence, féminine par la grâce, la bonté, la délicatesse. Depuis que je vous connais, depuis que je vous aime, je me sens chaque jour devenir meilleur; mes idées s'élèvent et des horizons nouveaux se découvrent devant moi. Il vous est facile de faire que cette œuvre ne reste pas inachevée: laissez-vous de plus en plus connaître et de plus en plus aimer...

Faut-il convenir que des susceptibilités d'auteur ont un instant projeté de légers nuages bientôt envolés sur cette amitié d'abord contractée dans les pures régions de la littérature qui ne laissent pas toutefois que d'avoir aussi leurs orages? Quelques années après l'envoi des témoignages de sa brûlante admiration, Lanfrey ayant critiqué, en termes vagues, dans la *Revue nationale*, à propos d'un ouvrage de M. Garnier-Pagès, les théories politiques de l'ancien maire de Paris, Mme d'Agoult, qui avait écrit, elle aussi, une *Histoire de la révolution de 1848*, prend pour elle ses critiques et s'en plaint vivement. On s'aperçoit qu'en déplorant un malentendu qu'il ne s'explique pas, en se défendant avec une parfaite sincérité d'un tort qu'il n'a pas eu, Lanfrey, devenu plus cérémonieux, s'il garde l'accent de l'amitié, a perdu la note enthousiaste.

Débuter par l'impétuosité dans l'expression de sa reconnaissance pour les gracieuses amies qui avaient cru pouvoir lui donner sans danger des marques de leur sympathie, telle était sa pratique ordinaire. Si le danger n'existait pas pour elles, il n'en était pas tout à fait de même pour lui, et quand on l'arrêtait court sur la pente, cet acte de raison, raconte une personne qui l'a très bien connu, était facilement transformé par Lanfrey en un *casus belli*. Il semble que ce soit là ce qui serait advenu à la séduisante personne à laquelle furent adressées les lettres qu'on va lire, et que je m'abstiendrai de nommer, parce que malgré la brillante auréole qui entourait le cercle intime de M. Ary Schæffer, où Lanfrey l'a rencontrée, elle s'est toujours appliquée à dérober sa noble et modeste vie à l'indiscrète curiosité du public.

..... Je n'exercerai, madame, aucune représaille contre votre gracieuse malice, féconde en fuites charmantes et en retours imprévus... Je suis et prétends rester votre victime, et ce supplice m'est infiniment doux; mais ce que je ne souffrirai pas, c'est que vous osiez prendre la défense d'un sexe ennemi du genre humain, en vous donnant l'air de le plaindre comme si vous ne connaissiez pas toute la perversité dont il est doué, vous qui après tout en faites partie!..

..... Enfin! le ciel soit loué! il y a donc encore des remords en ce monde, et ce n'est pas seulement pour la triste innocence... Ç'aurait été un joli procédé de ne pas donner de vos nouvelles à un pauvre garçon qui ne passe pas une heure sans penser à vous. Eh bien! vous me rendez si heureux que je vous pardonne tout, jusqu'aux noires méchancetés dont vous assaisonnez votre lettre dans l'espoir de tempérer mon contentement. Elles-mêmes me sont chères; je ne les donnerais pas pour tout au monde, et pour ma vengeance, je veux adorer

la main qui me fait de si douces blessures. Essayez de m'en empêcher si vous pouvez !

..... Pourquoi cette obstination à ne pas vouloir vous laisser guérir, âme capricieuse et rebelle? Quel attrait mystérieux a pour vous la souffrance? Est-ce l'orgueil de la braver et de la vaincre? Est-ce le dédain des joies du monde que vous jugez ne valoir ni un de vos désirs, ni un de vos regrets? Vous plaît-elle par les voluptés qu'elle donne, dit-on, à ceux qui ne la craignent pas, ou bien est-ce le plaisir cruel de voir tous ceux qui vous aiment suspendus à cette inquiétude et de leur faire mieux sentir ainsi le prix de tout ce qu'ils admirent et chérissent en vous?

***

Vous pardonnez trop facilement, voilà ce qui fait qu'on se laisse si volontiers aller à pécher contre vous. On sent que cela vous est bien égal, et que vos rancunes ne sont jamais qu'à fleur de peau. Vous donnez des bénédictions avec une bonté désolante, et si je n'avais pas depuis longtemps renoncé à vous émouvoir dans le sens de l'amitié ou de la haine, je serais bien furieux contre vous. Mais j'ai senti de bonne heure que je ne parviendrais jamais à altérer l'admirable égalité de vos sentimens. J'accepte donc votre absolution d'un cœur reconnaissant, faute des injures bien senties que j'aurais préférées, et de ces égratignures amicales que les femmes savent si bien faire. Vous n'avez rien d'humain; je l'ai toujours dit. Aussi ne suis-je pas étonné de l'état de votre santé. Le ciel est irrité, lui aussi, de vous voir si parfaite.

... Soyez convaincue cependant que ceux qui s'autorisent de votre souffrance pour vous accuser d'égoïsme vous calomnient et vous tourmentent sans motifs. Ceux qui vous conseillent l'étude comme diversion ne vous connaissent pas mieux. La vraie cause de votre ennui n'est pas un manque d'occupations pour votre esprit, c'est un manque d'occupation pour votre cœur. Vous n'avez aucune affection forte et profonde qui vous intéresse à la vie... Si vous ne l'aviez jamais connue, on pourrait vous accuser d'être incapable de la ressentir. Mais qui l'a mieux éprouvée que vous? N'en ai-je pas été mille fois témoin moi-même? Vous aimiez alors, peu importe sous quelle forme, et aujourd'hui vous n'aimez plus; tout votre mal est là. Ce n'est pas dans le temps où respirait encore le grand cœur que j'ai tant aimé moi-même, ce n'est pas alors que vous vous ennuyiez de la vie! Si parmi les amis qui vous restent aucun n'a su, je ne dis pas vous consoler d'une perte dont vous ne devez pas vous consoler, mais réconcilier avec la vie une âme qui a montré de tels sentimens, qu'ils accusent leur insuffisance ou leur malheur, qu'ils ne parlent pas d'égoïsme. Si vous souffrez parce

que rien de ce que vous apercevez autour de vous ne peut combler le vide qui s'est fait dans votre âme, ce tourment même est une preuve que vous ne pouvez vous passer d'une grande affection, ce qui n'est guère, en général, le signe de l'égoïsme. A tout cela, il n'y a malheureusement que des remèdes qui ne dépendent pas de votre volonté.

***

Combien vous avez raison ! Il n'y a de vraiment beau en ce monde que les sentimens calmes, et, pour ma part, j'en raffole. Ils sont commodes, portatifs, point gênans ni compromettans. Ce sont les seuls, en un mot, que puisse avouer une personne prudente et tenant, comme il convient, au repos de son existence. Hors de là il n'y a qu'inquiétudes, combats et déceptions. Les malheureux que la tendresse a choisis pour ses victimes assurent, il est vrai, qu'ils lui doivent des heures qui résumaient pour eux l'infini, et ils l'adorent jusque dans les tourmens qu'elle leur inflige, mais il faut les plaindre, car ils ne savent ce qu'ils disent. S'ils pouvaient goûter un seul instant les délices qu'une âme bien faite trouve dans une estime partagée, ils n'en voudraient plus connaître d'autres. Les affections déréglées sont, — comme dit le Psalmiste, — semblables à ces fruits remplis de vers que le voyageur cueille sur les bords de la Mer-Morte. Elles sont, en outre, ainsi que vous me le faites remarquer avec non moins de philosophie, destinées à finir tôt ou tard, ce qui leur donne un caractère tout à fait à part au milieu des choses humaines. Quant aux sentimens calmes, s'ils prennent fin, c'est par pur accident. En effet, il n'y a pas de raison pour qu'ils finissent; ils se comportent avec une si sage économie qu'on ne conçoit pas qu'ils puissent jamais dépenser leur capital.

A cela j'ajoute avec les saints pères que les passions font rendre à la créature un culte qui n'est dû qu'au Créateur, concurrence criminelle! et qu'elles reposent invariablement sur la très fausse idée qu'on a des perfections de la personne aimée qui n'est que mensonge, poussière et fragilité, comme nous le voyons par l'Écriture... Quelle est l'amante et quel est l'amoureux dont les illusions n'aient été emportées par le temps implacable! Dès lors, ne vaut-il pas mieux commencer par la fin, devancer la destinée, voir les choses d'un œil impartial et froid, devenir vieux avant d'avoir été jeune, aimer avec la modération d'un esprit positif et, selon votre méthode, mettre son cœur dans le bain-marie dont la température d'une éternelle tiédeur est à l'abri des variations du ciel capricieux, et où il n'aura jamais à craindre ni les orages de l'océan ni les fascinations de l'abîme? Oui, vous avez raison; le monde est un tombeau, l'amour une effroyable mystification, et la sagesse consiste à ne

pas vivre. Je vois cela très clairement, et je vois aussi que je suis très malheureux parce que j'aime et parce que je vis.

***

Si vous ne m'avez pas compris, tant mieux. Soyez assez charitable pour faire allumer votre feu avec ma lettre, et oubliez de même les avances plus ou moins sentimentales dont je vous ai ennuyé depuis six mois. Vous avez été avec moi d'une patience admirable, et je suis humilié d'y avoir si mal répondu. Heureusement je sais que vous ne prenez pas toutes ces puérilités au tragique, sans quoi je serais parfois très embarrassé vis-à-vis d'une personne aussi sensée et aussi raisonnable que vous.

... Il est convenu que vous êtes une personne incommensurablement angélique, et que je suis un être malfaisant et indigne de l'énorme affection que vous avez pour moi. Pourquoi laissez-vous supposer que cela puisse être l'ombre d'un doute? C'est le premier article de foi de ma religion. Le second, c'est que vous êtes infiniment bonne et infiniment aimable. Le troisième, c'est que je suis un imbécile. Je m'en console en pensant que j'étais nécessaire pour exercer vos vertus et faire ressortir toutes vos perfections, que j'ai le plaisir de vous révéler à vous-même, comme l'ombre enseigne au soleil qu'il est un corps lumineux. Cette comparaison, qui n'est pas absolument neuve, me plaît beaucoup pour un motif: c'est que cet astre soi-disant bienfaisant, qui incendie autour de lui toutes les pauvres petites planètes qui s'éprennent de sa lumière, est, à ce que disent les astronomes, un corps parfaitement froid qui brûle son prochain sans s'être jamais douté lui-même de ce que c'est que la chaleur. Ce phénomène ne nous paraît-il pas un des plus singuliers qui se puissent imaginer? Je dis donc que je n'ai choisi cette comparaison que pour avoir l'occasion de vous apprendre cette bizarre particularité au cas où vous l'ignoriez. Comme on voit bien par là que ces astres tant vantés sont, après tout, bien loin de vous valoir. Ce n'est pas chez les êtres doués d'une âme immortelle qu'on pourrait rencontrer de pareilles anomalies. — Au contraire !..

... J'ai passé la soirée chez Lamartine. Je ne l'avais jamais vu, et c'est un spectacle qui en vaut bien un autre.

N'ayez donc plus de remords à cause de moi. Je n'en vaux pas la peine. A votre place, j'en aurais fait tout autant. Il faut bien se distraire en ce monde. Les heures sont si longues! les amis si ennuyeux! etc... D'ailleurs qu'est-ce que vous voulez qu'on vous pardonne? Je n'en sais rien, moi. Il faudrait d'abord me dire le mal que vous vous imaginez m'avoir fait. Alors je pourrais entrer en accommodement avec votre conscience bourrelée.

***

... Ma conduite n'est pas si difficile à expliquer que vous croyez. Je sais que vous avez un certain fond d'indulgence pour moi, et j'en abuse quelquefois. Voilà tout. Il vous plaît d'appeler cette indulgence de l'affection et ma conduite de l'ingratitude; c'est en quoi je me permets une appréciation différente de la vôtre. Si je croyais sincèrement, véritablement posséder votre affection, je... Peu importe ce que je ferais, puisque je suis sûr du contraire. Je connais très exactement le genre de sentiment que je vous inspire. J'occupe dans votre vie une place très distinguée entre Popilius et votre terre-neuve. Je ne me plains pas; c'est plus sans doute que je ne mérite. Mais enfin si vous me demandez pourquoi il se présente certaines irrégularités dans mes rapports avec vous, je vous répondrai qu'elles ont peu d'importance à mes yeux parce que je sais qu'elles n'en ont aucune aux vôtres. Je suis toujours sûr d'obtenir mon pardon. On pardonne mille fois plus facilement aux gens qui vous amusent qu'aux personnes qu'on aime, et si vous me demandez pourquoi, en règle générale, je ne vous accable pas de mes visites, vous saurez que c'est parce que je vous crains, parce que je vous sais, par expérience, trop bien à l'abri de cette affection que vous inspirez sans la ressentir, et dont vous parlez sans la connaître.

Vous voulez savoir ce que je fais. Je ne fais rien que me débattre contre des conspirations assommantes qui semblent vouloir emporter ma tête d'un côté et mon cœur de l'autre. C'est un tourment étrange! Si vous le connaissez, je vous plains, mais si vous ne l'avez jamais connu, je vous plains plus encore. Je suis bien bon de plaindre une personne aussi supérieure que vous l'êtes à toutes ces misères terrestres. Je ne puis, je ne veux, je ne dois que vous admirer. Vous voyez bien que c'est là ma véritable destinée. Je finis ainsi après avoir pris la plume avec l'intention de barbouiller d'encre vos belles mains. Il ne me reste plus qu'à les baiser et à me taire.

On le voit, les amitiés n'ont point fait défaut à Lanfrey dans le monde féminin de Paris. Il les a recherchées avec une ardeur de coquetterie qui ne laissait pas que d'étonner de la part de celui qui, très réservé et timide à leur endroit, n'a jamais perdu une occasion de s'exprimer sur le compte des personnes de l'autre sexe avec une dureté plus que voisine de l'injustice. Lui, toujours si froid à l'égard de tout le monde, il cultivait avec des recherches d'une délicatesse infinie, quand il les avait une fois formées, ces liaisons d'un genre si particulier. Le feu de l'engouement passé, il ne leur

en restait pas moins fidèle. Dans la nombreuse correspondance qui est sous mes yeux, j'aurais pu choisir encore de jolies lettres d'un tour enjoué, écrites à une très fine observatrice qui prétendait un jour avoir découvert chez Lanfrey des instincts de chat-tigre à l'égard de son prochain et ne l'appelait en plaisantant que le *ferocino*, surnom très volontiers accepté et dont il a toujours signé depuis les billets familiers qu'il lui adressait, billets qui d'ailleurs ont presque tous été reproduits dans les *Souvenirs inédits* publiés en 1879. Les jeunes femmes n'ont pas d'ailleurs été les seules auxquelles il ait témoigné les égards les plus attentifs. Il a donné également des preuves de son respect attendri pour des personnes d'un âge plus mûr dont les nobles qualités avaient gagné son cœur. Il n'est pas jusqu'à ses modestes parentes de Chambéry auxquelles il n'ait eu l'envie de plaire, de préférence à ses oncles et cousins et à ses propres amis, avec lesquels sa nature réservée avait peine à s'ouvrir. Les lettres pleines d'abandon que je viens de citer portent au contraire l'empreinte d'une exaltation qui peut paraître exagérée. Ajoutons à l'honneur de celui qui les a écrites et de celles qui les ont inspirées qu'elles répondaient à un sentiment réel qui s'est trouvé parfaitement durable. Jamais Lanfrey n'a cessé de témoigner une reconnaissante affection aux deux femmes distinguées qui, en prenant intérêt aux premières difficultés de sa vie, lui ont donné des preuves d'une sympathie plus précieuse pour lui que pour un autre.

III.

A partir du jour où il abandonna, pour ne plus la reprendre, la chronique de la *Revue nationale*, Lanfrey s'est résolûment et à peu près exclusivement adonné à la composition de son *Histoire de Napoléon Ier*. Les deux premiers volumes parurent en 1867, le troisième et le quatrième en 1868 et 1870. Je ne me suis pas proposé d'analyser dans cette étude le talent de l'historien, mais plutôt le caractère de l'homme. C'est pourquoi je parlerai peu des mérites, suivant moi, remarquables de cet ouvrage, d'une inspiration si honnête, dont la facture est grave et ferme, qui a redressé avec autorité beaucoup d'erreurs de fait, et tant d'appréciations superficielles trop accréditées sur les actions et sur les mobiles du grand homme dont le caractère moral y est profondément scruté et jugé, non sans raison, avec la plus stricte sévérité. Si la plupart des griefs de Lanfrey contre les procédés peu scrupuleux du personnage dont la grande figure emplit son cadre entier jusqu'à le

déborder sont parfaitement fondés, il n'en est peut-être pas tout à fait de même de ses réserves sur l'habileté du politique, ou sur les dons incomparables de l'homme de guerre. Les critiques de Lanfrey font l'effet de tomber parfois à faux, comme les éloges qu'il reproche à M. Thiers de lui avoir décernés à tout propos. On dirait que, par représailles, tandis que celui-ci avait tenu à faire gagner à Napoléon toutes ses batailles, même celles qu'il a réellement perdues, Lanfrey s'est efforcé à lui faire presque perdre toutes celles qu'il a effectivement gagnées. De part et d'autre, il y a eu parti-pris, ce dont l'impartiale vérité ne se trouve jamais bien. Dans son article sur l'ouvrage de M. Thiers, déjà Lanfrey avait laissé voir sa disposition à ne vouloir jamais abaisser la morale devant la supériorité du génie, si grande qu'elle fût. Dieu me garde de l'en blâmer ! Mais la morale exige-t-elle que, pour son plus grand honneur, on arrive à nier la supériorité avérée de celui qui a trop méprisé ses lois? Je ne le pense pas. Serait-ce se tromper beaucoup que de reprocher à Lanfrey d'avoir souvent méconnu les prodigieuses facultés de l'homme dont la gloire, quoiqu'elle ait été fatale à plusieurs générations de Français, n'en demeure pas moins le patrimoine de la nation tout entière?

C'est maintenant dans les lettres particulières adressées à ses amis qu'il nous faut chercher les préoccupations politiques de Lanfrey, désormais absorbé par les recherches que lui imposait son travail d'historien. Sur les affaires intérieures, elles ne varient point; elles s'accentuent même dans un sens de plus en plus conservateur et de moins en moins favorable aux violences de l'école jacobine. Sur la politique de l'empereur au dehors, il garde toutes ses méfiances. De Cauterets, où il est allé chercher un peu de soulagement à l'état de ses nerfs toujours fort ébranlés et dont les eaux semblent lui avoir fait quelque bien, il continue à considérer les événemens du jour sous l'aspect le plus lugubre. A l'un de ses compatriotes de Savoie il écrit :

23 juillet 1866.

... Je vois si peu en beau tout ce qui se passe depuis un mois, que je me suis fait scrupule de vous envoyer mes tristes impressions, à vous qui avez bien assez des vôtres et qui n'êtes guère porté non plus à l'illusion... Je me trouve au moral dans un état d'exaspération aiguë, et au physique dans un état de santé luxuriant dont je n'ai que faire pour le moment, mais que je voudrais être sûr de pouvoir conserver pour l'avenir. J'étais habitué à voir aller ces deux parties de mon individu de concert. J'étais malade d'un décret, ou d'un discours, ou

d'une platitude quelconque. Aujourd'hui je suis tout désorienté de m'apercevoir que ma bête ne s'embarrasse nullement de ma situation d'esprit, et se porte fort bien en dépit des douleurs morales. La double apothéose de Bismarck et de Napoléon III ne l'a pas fait maigrir d'une ligne, et le sénatus-consulte a glissé comme un boulet de coton sur mon épaisse carapace. Je vous avouerai que j'en suis quelque peu humilié.

A la même époque, il s'exprimait ainsi avec une de ses amies :

... Je ne parle pas du tout de politique, et je fais mon possible pour n'y point penser, car je suis exaspéré de tout ce qui se passe depuis deux mois et ce qui peut en résulter de bon pour les Vénitiens ne me fait pas oublier le malheur du reste de l'Europe, de plus en plus placée sous les pieds de deux hommes comme Bismarck et Napoléon III. Le triomphe de ces deux misérables et leur consolidation seront, quoi qu'on fasse, une des époques les plus honteuses de l'histoire; c'est un soufflet donné à la justice et à la vérité. Je ne puis perdre cela de vue et j'ai la folie d'en souffrir.

De Chambéry, s'adressant à quelqu'un qui lui demandait s'il aurait des chances aux prochaines élections, il répondait :

12 août 1866.

... Je suis un homme trop compromettant et trop compromis. J'ai su qu'on va mettre en avant un propriétaire de la localité, grand éleveur de cochons, et, du reste, un homme assez distingué, ancien député à Turin. Les cochons n'ayant pas de couleur politique, il a quelque chance d'être élu. Au reste, je regrette peu de ne pas entrer à la chambre dans les circonstances actuelles. Le sénatus-consulte rend la place beaucoup moins tenable encore qu'elle ne l'était, et je crois que je n'y paraîtrais que tout juste le temps de m'en faire exclure violemment, bien que ce ne soit peut-être pas la meilleure conduite à tenir. M. Lanjuinais, avec qui j'ai beaucoup causé de tout cela à Cauterets, est d'avis que l'on doit se barricader dans la constitution et qu'il y a moyen ainsi de leur rendre la vie très dure. C'est à étudier. J'ai trouvé aussi là-bas MM. de Metz et de Foblant, c'est-à-dire le comité de Nancy dans deux de ses meilleurs représentans. Je vous laisse à penser si nous avons été contens de l'apothéose de Bismarck.

Quelques jours auparavant, mécontent de la prépondérance crois-

sante des radicaux dans les élections de Paris, il avait écrit à la même personne :

... La seule particularité qui soit parvenue à ma connaissance est un manifeste du sieur Gambetta, qui m'a semblé une production extrêmement bouffonne. Pour que les attitudes pontificales de ce tribun soient prises au sérieux dans la « capitale de l'intelligence, » il faut évidemment que ce pays soit bien malade. Quant à lui, après son aventure inouïe, après la double élection qui a récompensé une criaillerie de club, il est tout naturel qu'il se considère comme un phénomène et réclame la dictature. C'est de la modestie de sa part de ne pas demander des statues. Ceux qui s'étonnent ou s'affligent de ce résultat après l'avoir préparé par leur stupide engouement, me mettent hors des gonds. Ils ont voulu faire des héros de Gambetta et des autres, qu'ils les subissent maintenant. Il est une chose, mon cher ami, que nous ne devons plus nous dissimuler après ce que nous avons vu, c'est que l'avenir appartient aux braillards et aux flatteurs de la multitude. Ç'a été dans les élections la note dominante et la condition du succès. Avec la pauvreté de caractère qui distingue les Français, tout le monde en passera par là, même ceux qui affectent le plus de dédaigner ces moyens de succès. Avez-vous lu dans les *Débats*, quelques jours avant le scrutin de ballottage, un certain discours de M. Thiers? Ce petit homme, au dire du journal, ayant pris la parole d'un ton *sombre* et *pénétré*, a déclaré à l'auditoire, après quelques préliminaires, que, d'après son opinion, « l'avenir appartenait à la *république économique*. » Si la lutte électorale avait duré huit jours de plus, Thiers aurait fait une profession de foi socialiste. Eh bien! en cela il est le type, l'idéal de ses compatriotes. Une fois sur la pente, tout dégringole, rien ne tient. C'est ce qui réussit qui fait la loi.......

A mesure que les événemens se précipitent, il devient plus inquiet et se lamente en constatant l'état des esprits dans les masses parisiennes.

26 octobre 1869.

... Le voilà donc arrivé, ce fameux 26 octobre! Je méprise tellement ce qui s'est brassé à Paris dans ces derniers temps en fait de manifestation démocratique que je n'ai même pas eu la curiosité d'aller voir ce qui se passe. Comme les choses les plus absurdes sont toujours ici celles qui ont le plus de chance de se réaliser, et comme il y a sur le pavé de Paris cinquante mille bêtes brutes menées par quelques douzaines de fous, il n'est pas impossible qu'il n'y ait quelque affaire; mais cela ne

peut aboutir à rien, si ce n'est à faire casser quelques mâchoires fort peu intéressantes. Qui donc nous délivrera des charlatans, mon cher ami? Cherchez donc cet insecticide, vous qui êtes chimiste!

L'avènement du ministère de M. Ollivier ne lui inspira qu'une médiocre confiance. Il en veut à ceux qui s'y sont ralliés :

30 juin 1870.

Je ne vous parle pas de tout ce qui s'est passé depuis six mois. Si cette crise intérieure a été, après tout, heureuse pour notre pays, il faut convenir que les individus n'y ont pas brillé. On a rarement vu plus de faiblesse et d'inconsistance. Ces mêmes hommes avaient montré de la dignité, de la persévérance pendant ces quinze dernières années, mais ils étaient fatigués de leur propre vertu, et ils ont saisi le premier prétexte venu pour s'en défaire. Cela n'a pas été long. Cela a achevé la décomposition politique de ce pays. Il n'y a plus rien que des conservateurs sans direction et sans principes, ou des violens sans idée; le milieu a péri.

Au vote sur le plébiscite, Lanfrey avait été d'avis de s'abstenir; c'est ce qui résulte d'une lettre adressée de Paris à M. Parent, aujourd'hui sénateur, et insérée dans *le Patriote savoisien*. Dès les premiers jours de l'année 1870, il avait été très frappé du désarroi où les esprits étaient tombés. Le spectacle qu'il avait sous les yeux lui semblait à la fois irritant et attristant pour ceux qui y étaient mêlés.

. . . Ne vous y trompez pas, ce que vous appelez l'agonie du pouvoir impérial, écrit-il à l'un de ses amis résidant à l'étranger, ce sont tout simplement les contorsions d'un peuple incapable d'avoir une pensée et une volonté. La France est aujourd'hui livrée à elle-même. Ceux qui la gouvernent ne lui demandent qu'une chose, c'est de manifester clairement un sentiment quelconque. Elle ne répond que par des agitations contradictoires tantôt dans le sens d'une basse démagogie, tantôt dans celui de la peur. C'est pourquoi, malgré l'incontestable bonne volonté de quelques-uns des hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir, malgré l'avantage énorme d'une situation qui leur offre une foule de réformes toutes prêtes auxquelles il ne manque que la signature, on est autorisé à penser qu'ils feront peu de chose. Ils n'ont pas assez de caractère pour donner l'impulsion au pays, et le pays qui pourrait la recevoir est hors d'état d'en imprimer une quelconque à qui que ce soit.

Au moment où la campagne contre la Prusse va commencer, ses sombres pressentimens redoublent. Il s'amuse un instant d'entendre le président du corps législatif, M. Schneider, emprunter textuellement, sans s'en douter, cette phrase de l'un de ses derniers volumes de l'*Histoire de Napoléon Ier* : « L'auteur d'une guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui l'a rendue nécessaire, » et le plus singulier, c'est que l'empereur lui-même la reprit pour son propre compte en l'attribuant à Montesquieu.

Quand la guerre est déclarée, les tourmens patriotiques qu'il endure lui deviennent impossibles à supporter. Il était alors à Jacob, un joli site près de Chambéry, et de là il les raconte à cette amie de Manin qui a souvent reçu ses confidences.

Vous ne vous trompez pas, chère madame, en supposant que je partage vos sentimens. Je suis vraiment navré de tout ce qui se passe, et ici, dans cette campagne solitaire, au milieu de ce pays paisible, lorsque je vois défiler ces pauvres jeunes gens de la réserve, la mine consternée et chantant à tue-tête pour s'étourdir, je ne puis dire quelle haine et quel mépris m'envahissent contre ces misérables qui, pour une vengeance d'amour-propre blessé, envoient tous ces innocens à l'abattoir. Ce qu'il y a de plus accablant dans cette situation, c'est qu'on ne sait à quelle espérance se rattacher... Certes, notre indigne gouvernement est bien peu fait pour attirer nos sympathies, et son insistance sur une question de forme quand on lui avait tout cédé sur le fond suffit pour faire retomber sur lui tout le sang qui va couler. Mais quel nom donner à ce Bismarck... et que dire de ce roi de Prusse qui autorise comme chef de famille ce qu'il n'eût point autorisé comme roi?.. De quelque côté qu'on se tourne, on n'a que des sujets d'indignation, de regrets et de crainte. On ne peut se résoudre à souhaiter la défaite de son pays, et cependant on hésite à lui souhaiter la victoire, car elle ne lui apporterait à l'intérieur qu'une aggravation du despotisme, à l'extérieur que des conquêtes impossibles à conserver et le germe de cent guerres futures.

Quand la guerre a éclaté, quand surviennent les échecs, il n'hésitera plus et se trouvera prêt à accomplir, comme nous le raconterons prochainement, tous les devoir d'un soldat et d'un citoyen.

Cte D'HAUSSONVILLE.

LA

QUESTION DES ÉGOUTS

Les lecteurs de la *Revue* savent depuis longtemps, grâce aux belles études de M. Maxime du Camp, comment fonctionne cet immense organisme qui s'appelle Paris. Ils savent comment Paris mange, comment il boit, comment il s'éclaire, comment il s'approprie. Ils savent comment il chasse de son sein, par les innombrables canaux de son magnifique réseau d'égouts, l'immense quantité d'eau nécessaire à tous les usages publics et domestiques (1). Mais peut-être ne savent-ils pas assez ce que deviennent, au sortir de cette sorte de Venise souterraine et boueuse, ces eaux surchargées de détritus et d'immondices de toute nature. Il y a là pourtant une question, grave de tout temps, et depuis quelques années véritablement urgente. Si elle n'a jusqu'ici que faiblement ému la masse du public, tandis que, pour ceux qu'elle intéresse, elle est entrée dans la période aiguë, c'est que la presse n'a commencé que récemment à s'en occuper, et encore sans grande insistance. Elle n'en touche pas moins à des intérêts de premier ordre et tous également respectables. Ces intérêts, les solutions actuellement préconisées ne nous paraissent point propres à les satisfaire, pas plus qu'à supprimer les difficultés que suscite la nature même du but à atteindre. On y parviendrait au contraire, nous en sommes con-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1873, *les Égouts de Paris*.

vaincus, si l'on employait certains procédés qu'on a depuis longtemps dédaigneusement écartés, parce qu'ils n'avaient pas tout d'abord touché la perfection, mais dont l'industrie privée se trouve à merveille, pour avoir seulement pris la peine d'y apporter quelques améliorations bien simples. Voilà pourquoi nous demandons aux lecteurs de la *Revue* la permission de les entretenir d'un sujet qui ne se recommande point assurément par son caractère littéraire et poétique, mais qui n'en offre pas moins un sérieux intérêt. Ce n'est pas d'expériences de laboratoire que nous voulons parler. Nous désirons faire connaître des résultats acquis dans des proportions déjà vastes par la pratique quotidienne de procédés dont l'application plus générale serait, croyons-nous, aussi facile que la portée matérielle en serait considérable. Mais avant d'en venir à la solution, il convient de bien établir les termes du problème et d'examiner brièvement par quelles phases successives a passé la question.

I.

Les égouts de Paris débitent, en vingt-quatre heures, une masse d'eaux vannes que dès aujourd'hui les documens officiels évaluent à 262,646 mètres cubes. On peut affirmer que ce chiffre, déjà colossal, montera jusqu'à 300,000 mètres cubes, lorsque, suivant les projets en cours, le volume des eaux distribuées pour les services publics et domestiques sera augmenté, lorsque les 420 kilomètres d'égouts qui restent à construire seront exécutés, lorsque enfin toutes les fosses d'aisances de la capitale devront, comme il est question de le prescrire, déverser directement dans l'égout leur contenu.

C'est dans la Seine que les deux collecteurs d'Asnières et de Saint-Denis précipitent cette trombe de boue liquide : le mot ne paraîtra pas trop fort, si l'on songe que chaque mètre cube d'eau d'égouts charrie plus de 2 kilogrammes et demi de matières suspendues ou dissoutes, et que les matières en suspension comptent dans ce total pour près d'un kilogramme et demi (1).

A quel point un pareil affluent doit infecter les eaux et envaser le lit de la Seine, ces chiffres seuls permettraient de s'en faire une idée. Deux phrases extraites d'un document officiel et par conséquent peu suspect d'exagération le feront mieux concevoir

(1) L'analyse officielle donne les chiffres suivans : Collecteur d'Asnières : matières organiques, 0k,733; matières minérales, 1k,594. Total, 2k,327. — Collecteur de Clichy : matières organiques, 1k,518; matières minérales, 1k,943. — Total, 3k,461.

encore. « Ces dépôts, dit M. le directeur des travaux de Paris (1), parlant des bancs qui se forment dans le lit du fleuve en aval des débouchés des collecteurs, — ces dépôts représentent un volume de 118,000 mètres cubes par an et obligent à des dépenses de dragage montant à près de 200,000 francs. » — Ajoutons que ces dépenses ne sont rien à côté de ce qu'elles devraient être, que loin de suffire à dégager le thalweg de la Seine, elles n'en parviennent même pas à enrayer l'obstruction, et que de jour en jour les dépôts boueux s'étendent plus loin en aval en même temps qu'ils épaississent. Dès 1875, ils atteignaient $0^m,60$, $0^m,80$, souvent même 1 mètre de profondeur, et ils occupaient plus d'un quart du lit du fleuve, depuis Asnières jusqu'au-delà de Chatou. — Voilà pour l'envasement de la Seine. Quant à l'infection des eaux, M. le directeur des travaux de Paris n'est pas moins catégorique. « Le fleuve, depuis Clichy jusqu'aux abords de Poissy, est converti, dit-il éloquemment, en un vaste foyer de fermentation et d'infection, et n'offre plus, dans cette partie de son cours, qu'une eau impropre à tous les usages domestiques, mortelle aux poissons, répandant dans l'atmosphère des émanations fétides, sinon malsaines, et cela aux portes mêmes de la capitale, au milieu de contrées luxuriantes, au pied des élégantes villas qui peuplent la splendide vallée de la Seine (2). »

Comment s'étonner après cela du concert de réclamations que faisaient entendre, avec une vivacité toujours croissante, les riverains de la Seine? Les plaintes étaient trop générales et trop légitimes pour n'être point écoutées à la longue. Les règlemens administratifs imposent à l'industrie privée l'obligation d'assainir et de clarifier les eaux dont elle s'est servie avant de les rendre aux rivières et aux ruisseaux; ce n'était pas trop exiger que d'inviter la ville de Paris à se soumettre à la loi commune. D'autre part, la nature même des eaux d'égouts, évidemment riches en matières fertilisantes, permettait de songer à les utiliser dans l'intérêt de l'agriculture. De cet espoir et de la nécessité d'agir naquirent les essais d'irrigation de la ville de Paris dans la presqu'île de Gennevilliers, essais fondés sur une idée séduisante et juste en principe : à savoir que les eaux d'égouts en pénétrant dans la terre devaient tout à la fois l'engraisser et se faire épurer par elle. En 1866, M. l'inspecteur général Mille choisit avec soin 5 hectares de terrain composé de graviers que recouvrait une mince couche de terre

(1) *Note du directeur des travaux de Paris sur la situation du service des eaux et égouts, et sur les mesures à proposer au conseil municipal*, 1879, page 73.

(2) *Ibid.*, page 72.

rouge : terrain aride évidemment, mais naturellement aussi extrêmement perméable. Ces 5 hectares, largement arrosés d'eau d'égouts à l'aide de rigoles faisant circuler l'engrais liquide autour des billettes qui supportaient les plantes, furent livrés à la culture maraîchère et produisirent bientôt une abondante récolte de choux, de pommes de terre et d'autres gros légumes. Trois ans plus tard, en 1869, la culture libre, encouragée par les résultats obtenus, commença à prendre part à la distribution des eaux. L'usage de cet engrais liquide s'est depuis lors étendu progressivement dans la presqu'île. Lors de l'enquête de 1876, 115 hectares environ de la plaine de Gennevilliers recevaient les eaux d'égouts. Aujourd'hui, les irrigations se répandent sur plus de 300 hectares.

Le succès de la tentative eût donc été complet, en dépit des inconvéniens graves que nous signalerons tout à l'heure, s'il ne se fût agi que de prouver le pouvoir fertilisant des eaux vannes de Paris et la possibilité de les appliquer avec fruit à la culture, — à la culture maraîchère s'entend, car l'expérience a prouvé qu'aux seules plantes vertes doit en être limité l'emploi. — Mais le but principal, il ne faut pas l'oublier, c'était l'assainissement de la Seine, et les cultures de Gennevilliers ne détournaient du fleuve qu'une quantité d'eau insignifiante relativement au débit total des égouts. Aujourd'hui même, malgré leur extension, près des neuf dixièmes des eaux vannes continuent de se jeter directement dans la Seine. Aussi l'infection, loin de diminuer, allait-elle s'aggravant de jour en jour, et avec elle s'accentuait de plus en plus l'ardeur des plaintes des populations riveraines. Frappé de leur juste persistance, le ministre des travaux publics, en 1875, chargea une commission scientifique d'étudier les moyens les plus efficaces de remédier à cette déplorable situation. C'est pour se conformer aux conclusions de cette commission qu'à la même époque MM. les ingénieurs Mille et Durand-Claye, sous la haute direction de l'illustre Belgrand, présentèrent un avant-projet destiné, assurait-on, à débarrasser définitivement la Seine des immondices liquides qui la souillaient.

Voici quelles étaient les bases de cet avant-projet. Aux deux machines à vapeur élévatoires, de la force de 400 chevaux, qui existaient déjà auprès de l'embouchure du collecteur de Clichy et servaient à remonter dans la plaine de Gennevilliers une partie des eaux de ce collecteur, on ajoutait deux nouvelles machines ayant ensemble une force de 600 chevaux environ. « L'eau du collecteur de Clichy ainsi montée en totalité eût été refoulée en conduite forcée, sur un parcours de près de 16 kilomètres, de l'usine de Clichy à la presqu'île de Saint-Germain, en absorbant tout ou partie des

eaux du collecteur de Saint-Denis : cette conduite devait se développer dans la plaine de Colombes et traverser la Seine en siphon à la hauteur de l'île Marante. Elle passait ensuite sur les territoires de Bezons, Houilles, Sartrouville, franchissait encore une fois la Seine en siphon à l'extrémité du parc de Maisons et pénétrait dans la presqu'île de Saint-Germain, où elle arrivait à la cote 35. Il existe, entre la ligne des terres situées à cette cote et la rive de la Seine, une surface de 1,500 hectares de forêts dénudées et de terres presque stériles (1) que l'irrigation par les eaux d'égouts devait fertiliser (2). »

De cette conduite centrale devaient se détacher, comme des embranchemens greffés sur la ligne principale, des conduites secondaires destinées à distribuer les eaux sur les territoires traversés. On espérait irriguer ainsi sur la presqu'île de Gennevilliers 1,500 hectares, sur Nanterre, Colombes et Rueil 1,250 hectares, sur Carrières, Bezons, Argenteuil, Sartrouville et Houilles 1,400 hectares, sur Achères 700 hectares. Bref, au total, avec les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain, la surface irrigable était évaluée par les ingénieurs à 6,300 hectares. — A cette époque d'ailleurs, ils estimaient qu'il n'en fallait pas moins pour absorber la totalité des eaux vannes de Paris.

Les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain devaient jouer dans l'opération un rôle particulier et capital. Cultivés ou pour mieux dire exploités par l'administration de la ville, ils devaient absorber les excédens d'eau que laisserait sans emploi, dans des proportions sans cesse variables, la culture des contrées traversées. Certes on comptait bien que ces reliquats seraient peu considérables. Les cultivateurs ne pouvaient manquer de se disputer les élémens de fortune qu'on leur apportait sous forme liquide ; et les auteurs des projets insistaient, non sans juste raison, sur l'immense intérêt qu'offrait pour la richesse publique l'utilisation agricole des eaux d'égouts. Mais enfin l'empressement pouvait être moins vif qu'on n'aimait à le croire. Puis les cultivateurs, — il fallait bien le prévoir, — soucieux avant tout de la bonne préparation de leurs terres et du succès de leurs récoltes, s'abstiendraient sans doute de toute prise d'eau, à certains jours, à certains mois, en certaines saisons même. Les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain devaient parer à ces éventualités. Ils formeraient comme un immense trop-plein où irait s'engloutir, suivant les cas, tout ou

(1) Les tirés de la forêt de Saint-Germain, et les deux fermes domaniales de la Garenne et de Fromainville.

(2) *Note du directeur des travaux de Paris,* déjà citée, page 125.

partie de l'engrais liquide. Le projet, en un mot, qualifiait ces 1,500 hectares du titre un peu singulier de « vaste régulateur. »

A peine connu, ce projet souleva chez les populations qu'il touchait au passage un *tolle* général. Pays de villégiature, enrichi plus encore par l'habitation de plaisance que par ses cultures, si perfectionnées déjà qu'elles pussent être, et en tous cas abondamment pourvu de fumiers de toutes sortes par le voisinage de Paris, la contrée à laquelle on offrait l'irrigation des égouts comme un bienfait la repoussait avec terreur comme une cause de ruine. Et ce n'était pas sans quelque raison, n'en eût-on d'autre preuve que le discret aveu de M. le directeur des travaux de Paris (1) : « Cette opposition aux projets des ingénieurs de la ville de Paris pouvait paraître justifiée par l'état fâcheux dans lequel se trouvait une partie de la plaine de Gennevilliers à la suite du relèvement de la nappe souterraine, que les populations mal éclairées attribuaient à tort aux irrigations. Elle trouvait un aliment dans les malheureux procès que la ville de Paris avait à soutenir à ce sujet contre les communes et les propriétaires de Gennevilliers. » — Mal éclairées, les communes de Gennevilliers l'étaient-elles? Nous n'en sommes pas certains. Mais inondées surabondamment, elles l'étaient à coup sûr. Dans la plaine, des carrières de sable avaient dû être abandonnées et s'étaient peu à peu transformées en mares. Dans le village même, jusque sur la grand'place, un grand nombre de caves étaient perpétuellement envahies par les eaux jusqu'à $0^m,20$ et $0^m,30$ de hauteur. Enfin, dans une grande usine établie depuis longues années, une pièce d'eau, existant d'ancienne date, voyait son plan d'eau relevé de $1^m,50$, si bien que l'eau noyait le garde-fou autour duquel jadis on circulait à pied sec; un petit tunnel passant sous un chemin était obstrué par les eaux, et pour couronner le tout les cendriers des chaudières étaient également envahis. Il était clair que les caves, dont bon nombre étaient récentes, n'avaient pas été construites de telle sorte que l'eau s'y mêlât constamment au vin; que le tunnel avait été percé pour qu'on y pût passer, et qu'enfin les chaudières de l'usine Pommier n'avaient point été bâties à dessein le pied dans l'eau. MM. les ingénieurs affirmaient, il est vrai, que cette surélévation désastreuse de la nappe souterraine avait pour seule cause les grandes crues de la Seine. Mais la Seine, apparemment, avait de tout temps subi des crues, tandis que les irrigations ne dataient que de quelques années. Or il se trouvait précisément que le relèvement de la nappe avait commencé de se produire trois ans après les premiers essais, c'est-à-dire au moment

(1) *Note* déjà citée, page 128.

où la culture avait elle-même commencé d'employer des quantités notables d'eau d'égouts, et que, sauf quelques variations, il n'avait cessé de s'accroître à mesure que le répandage des eaux vannes augmentait lui-même.

Ce n'est pas tout : les habitans de Gennevilliers se plaignaient encore de certaines fièvres intermittentes fort malsaines, sinon mortelles, pour un grand nombre d'entre eux. A la vérité, MM. les représentans de la ville, après avoir contesté l'existence de ces fièvres, affirmaient, en présence des rapports médicaux, qu'elles avaient toujours sévi dans la presqu'île. Quoi qu'il en pût être réellement, que ce fût par un malheureux hasard ou par une relation naturelle de cause à effet, ce qui paraissait positif, c'est que les cas de fièvre s'étaient multipliés, en même temps que s'étendait l'irrigation des eaux vannes. L'exemple, on le conçoit, n'était pas fait pour séduire, et l'on comprend que les populations jusqu'alors exemptes de ces divers risques n'éprouvassent point un besoin pressant de s'y exposer.

Toujours est-il que l'enquête ouverte conformément à la loi fit éclater une opposition à peu près unanime. La commission nommée par le préfet de Seine-et-Oise au sein du conseil général de ce département s'éleva avec vigueur contre les conséquences désastreuses d'un projet qui ne parviendrait pas à affranchir la Seine de l'infection en raison de l'insuffisance des surfaces destinées à l'irrigation, et qui ruinerait l'un des coins les plus riches du département en introduisant l'insalubrité et la malpropreté au milieu des innombrables et luxueuses villas qui le peuplent. Sur trente-deux communes consultées, vingt-sept protestèrent énergiquement par l'organe de leurs conseils municipaux dans des délibérations fortement motivées (1). Enfin, dans les communes les plus directement touchées, près de huit mille cinq cents signatures répoussèrent individuellement le cadeau qu'on leur voulait faire.

En présence d'un tel accueil, il eût fallu des illusions bien robustes pour espérer trouver dans les demandes de la culture libre le débouché nécessaire aux produits des collecteurs. Le projet, sans être officiellement retiré, rentra donc au bout de quelque temps dans le silence des cartons, abandonnant la Seine et ses riverains à leur malheureux sort. Mais ce n'était qu'une fausse sortie, et la fin de l'année dernière le vit réapparaître. La retraite, il est vrai, l'avait singulièrement changé, et il était amputé de plus d'un

(1) Les cinq autres communes, Argenteuil, Ecquevilly, Meulan, Verneuil et Versailles, ou étaient trop éloignées pour prendre intérêt à la question, ou n'avaient d'intérêt qu'à l'assainissement de la Seine.

membre à la suite sans doute des blessures reçues à la bataille. Plus de conduites secondaires, plus d'irrigations rayonnant sur les territoires traversés : la conduite forcée principale et au bout les 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain, voilà ce qui restait du plan primitif. Le « vaste régulateur » ne régularisait plus rien, mais il absorbait tout.

Un tel projet n'était pas fait pour désarmer les populations, toujours inquiètes depuis 1875. Leur résistance est en effet plus vive que jamais. Les unes, celles dont la conduite forcée traverse le territoire, craignent qu'un jour ou l'autre, en raison de l'insuffisante étendue du « vaste régulateur, » il ne leur faille prêter de gré ou de force leurs terres à un complément d'épuration plus ou moins coloré du nom d'irrigation. Les autres, celles qui sont riveraines de la belle forêt qu'il s'agit de dépecer, comme Saint-Germain, comme Conflans, comme Maisons-Laffitte surtout, — dont le parc, immense agglomération de coûteuses villas, se trouverait à 500 mètres du « vaste régulateur, » — voient avec une terreur légitime établir à leurs portes un véritable dépotoir : le mot est juste, en dépit des protestations contraires. Comment qualifier autrement cette surface immense dont chaque hectare, chaque jour couvert de près de 200 mètres cubes d'eau, devra ainsi recevoir en une année de 60,000 à 70,000 mètres cubes d'immondices délayés ?

Nous n'hésitons pas à nous associer à cette résistance. Mais ce n'est pas seulement par sympathie pour des intérêts locaux, quelque prix que nous attachions à les voir respecter. C'est aussi parce qu'à nos yeux la solution que depuis cinq ans et plus on veut malgré tout faire prévaloir, est impuissante à satisfaire aux données du problème, et que, si elle assurait la désinfection de la Seine, — ce dont il est permis de douter, dans les conditions du moins où elle se présente, — ce ne serait qu'en sacrifiant ces intérêts agricoles dont au début on faisait sonner si haut et si justement l'importance au point de vue de la richesse publique.

II.

Le problème à résoudre consiste en effet essentiellement à remplir ces deux conditions : assainir la Seine, utiliser les riches engrais contenus dans les eaux d'égout. La première, il est vrai, s'impose comme une nécessité absolue, tandis que l'abandon de la seconde ne constituerait qu'une perte pour la prospérité agricole. Mais à quel point cette perte serait regrettable pour la richesse publique, c'est ce qu'ont toujours proclamé, c'est ce que procla-

ment aujourd'hui encore plus haut que personne MM. les ingénieurs de la ville de Paris. C'était cette conviction qui en 1866 les poussait à s'engager résolûment dans la voie des irrigations ; c'était à elle qu'ils obéissaient encore lorsqu'en 1875, réclamant énergiquement le droit d'arroser plus de 6,000 hectares, et déclarant ce vaste espace indispensable à leurs projets, ils montraient les terres décuplant de valeur sur le passage des conduites, et les « maigres bois » de la forêt Saint-Germain transformés en un potager colossal. Sans doute aujourd'hui, ils en sont dans le fond pénétrés encore, puisque, dans sa *Note,* M. le directeur des travaux de Paris, interprète éminent et plein d'autorité de la pensée de ses collègues, revient à maintes reprises sur les admirables résultats des irrigations de Gennevilliers au point de vue de la culture maraîchère; puisqu'il établit que la valeur locative des terres dans cette partie de la presqu'île s'est élevée de 150 à 450 francs par hectare ; puisqu'il affirme ailleurs que, si l'on pouvait porter ainsi l'irrigation sur 16,000 hectares, on obtiendrait une augmentation de revenu de près de 5,000,000 de francs; puisqu'il déclare formellement (1) qu'il ne « suffit pas que les eaux d'égouts soient épurées, » et « qu'il faut que les procédés d'épuration appliqués par les villes conservent ces richesses, » puisqu'enfin, pour repousser le projet d'un canal conduisant les eaux vannes à la mer, il ne trouve pas, après la grosse dépense, d'argument plus concluant que celui-ci : « Quel serait le résultat d'une semblable opération ? Le sol appauvri par la perte des matières fertilisantes contenues en si grande abondance dans les eaux d'égouts (2). »

Tel serait cependant aussi le véritable résultat du projet qu'on veut exécuter. Ce qu'on ferait dans les 1,500 hectares de l'ancien « régulateur, » ce ne serait plus de l'irrigation, ce serait de l'épuration toute simple, et ce n'est pas du tout la même chose.

L'irrigation n'a d'autre but que d'apporter au sol de l'humidité, si elle consiste en eau claire, ou de l'engrais si elle consiste en eau chargée de produits fertilisans. C'est en un mot une opération purement agricole. Il suit de là qu'elle doit être pratiquée par le cultivateur avec une pleine indépendance, et n'avoir d'autre règle que les besoins du sol et les exigences des récoltes. La quantité d'eau déversée sur la terre variera nécessairement avec les saisons, avec la nature du sol et des cultures. En certains temps de l'hiver, pendant les neiges, pendant les gelées, ou lorsqu'un excès d'eau du ciel sature déjà la terre comme il arrive trop souvent en toutes

(1) *Note*, page 136.
(2) *Note*, page 73.

saisons, le cultivateur n'aura garde d'irriguer; au printemps au contraire, ou dans l'été, quand le soleil dessèche les champs, il multipliera les arrosages. S'il veut produire des légumes ou des plantes vertes, il pourra sans crainte irriguer largement, non-seulement avant la culture pour préparer le sol, mais durant tout le temps de la croissance de ses récoltes. S'il veut au contraire obtenir des céréales, un colmatage de quelques jours avant le labourage fertilisera sa terre, mais il devra ensuite s'abstenir de toute irrigation, sous peine de ne récolter que de l'herbe. En un mot, l'intermittence et la disproportion des doses sont les conditions naturelles de l'irrigation agricole.

Bien différente est l'épuration par son but comme par ses exigences. Destinée uniquement à purifier les eaux chargées de matières organiques, elle comprend deux opérations distinctes, l'une mécanique, le filtrage par la surface du sol des matières en suspension, l'autre chimique, la combustion des matières en dissolution par l'oxygène de l'air contenu dans les couches inférieures. Écoutons M. le directeur des travaux de Paris (1) : « L'eau versée par intermittence à la surface d'un sol filtrant s'y enfonce méthodiquement par relais successifs, et c'est pendant qu'elle en parcourt l'épaisseur que s'opère la combustion de ses impuretés. Or, cette combustion, on l'a déjà dit, n'est pas instantanée : elle est au contraire lente et continue. Voici donc deux intervalles de temps qui commencent ensemble : le temps employé par l'eau à faire son trajet, le temps employé par le sol à faire l'épuration de cette eau : N'est-il pas évident que, si le temps du trajet de l'eau est plus court que celui de l'épuration, l'eau sortira du sol sans être entièrement épurée, et que, au contraire, si le temps du trajet égale ou dépasse le temps réclamé par l'épuration, la combustion des impuretés sera complète et l'eau parfaitement épurée? » Il ressort de là que « les variations de la distribution de l'eau, dans le temps et dans la quantité, doivent être comprises dans certaines limites, en dehors desquelles l'épuration est compromise (2). » — En effet, « le déplacement méthodique des eaux dans le sol se fait mal, quand il est trop brusque, et si l'on opérait par grandes quantités données à des intervalles de temps éloignés, une partie de l'eau impure descendrait tout droit jusqu'au bas du filtre et s'échapperait sans être épurée (3). » En un mot, les conditions essentielles de l'épuration sont la continuité et la régularité absolues. On saisit immédiatement

(1) *Note*, page 87.
(2) *Note*, page 86.
(3) *Note*, page 88.

quelle différence profonde la sépare de l'irrigation forcément variable et intermittente. Sans doute, s'il ne s'agit de traiter que des quantités d'eau limitées et seulement à certaines époques, l'irrigation peut en assurer l'épuration. Mais, dans un espace restreint, d'un bout de l'année à l'autre, et pour des quantités d'eau considérables, on peut dire qu'épuration et irrigation sont incompatibles. Ici encore du reste nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à M. le directeur des travaux de Paris ses propres déclarations (1) :

« Pour utiliser les eaux d'égouts, il faut irriguer, et pour les épurer il faut encore irriguer. Les deux questions d'utilisation et d'épuration semblent, *a priori*, devoir être résolues par les mêmes procédés. Toutefois leurs solutions diffèrent en un point essentiel : c'est que l'une exige dix à vingt fois plus de superficie que l'autre. En général, on ne tient pas suffisamment compte de cette différence, pourtant bien grande : on saisit mieux ce qu'il y a de commun entre les deux questions, on en vient à les confondre et finalement on applique à l'une des données pratiques qui appartiennent à l'autre. Pour éviter toute confusion, il faut séparer nettement les deux questions : il suffit pour cela de montrer combien elles diffèrent.

« Les agriculteurs savent maintenant que la *restitution* est la condition d'une production indéfinie : la loi naturelle veut que les principes fertilisans, contenus dans les débris des êtres organisés, retournent aux champs d'où ils sont sortis ; ceux que renferment les eaux d'égout doivent donc être restitués au sol par l'irrigation. Par leur quantité et leur valeur, ils méritent qu'on en tienne compte. « Les deux collecteurs rejettent en Seine, chaque année, 5,400,000 kilogrammes d'azote, représentant une valeur de 13 à 14 millions. Laissant de côté la potasse et les phosphates, pour ne considérer que l'azote, on calcule que ces 5,400,000 kilogrammes d'azote équivalent à 1,200,000,000 de kilogrammes de fumier de ferme au titre de 0,0045 d'azote, et représentent la fumure de 40,000 hectares, à raison de 30,000 kilogrammes par hectare et par an, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne des fumures en France. Il faudrait au moins 60,000 hectares le jour où les égouts exporteraient à l'état vert, comme nous le proposons dans le troisième chapitre de cette *Note*, c'est-à-dire avant la fermentation en fosse qui les rend si infectes, toutes les déjections de Paris. Quelle est, d'autre part, la superficie nécessaire pour épurer les eaux d'égouts de Paris ? Le volume annuel est de 100 millions de mètres cubes. Si un hectare épure 50,000 mètres cubes, il faudra 2,000 hectares.

(1) *Note*, pages 95 et 96.

Qu'on réduise le volume épuré par un hectare à 33,000, à 25,000 mètres cubes, il faudra 3,000 et 4,000 hectares.

« On voit clairement la différence qui existe entre les superficies nécessaires pour l'une et l'autre opération. Elles se distinguent encore sous d'autres rapports.

« L'épuration, sur une surface restreinte, assujettit à des conditions de distribution, de drainage, qu'il est assez malaisé de bien remplir. L'utilisation sur de larges surfaces en est presque exempte; en effet, on peut, avec elle, choisir le temps et la dose des arrosages; la culture des céréales et l'alternance deviennent possibles; le drainage perd son importance quand on distribue seulement de 3 à 10,000 mètres cubes d'eau par hectare et par an, ce qui représente déjà 170 à 560 kilogrammes d'azote. Quand on utilise réellement les eaux d'égout, la culture est la grande affaire; l'épuration se fait, en quelque sorte, sans qu'on y prenne garde. Quand on épure, l'épuration est presque tout, la culture n'a par elle-même qu'une importance bien secondaire; en effet, 3 à 4,000 hectares peuvent-ils rendre le produit de 40 à 60,000, lors même qu'ils seraient uniquement consacrés à des cultures épuisantes et répétées comme celles des plantes potagères? Il est clair que l'azote du pain, de la viande et des légumes que l'on consomme à Paris ne peut pas y retourner sous la forme unique de légumes. La véritable utilité de la culture dans l'épuration, c'est de décider les cultivateurs à prêter à l'entreprise leurs champs et leurs bras.

« Cette comparaison entre l'utilisation et l'épuration suffit pour montrer combien l'une est plus satisfaisante que l'autre. Ainsi l'ont compris les villes anglaises, qui ont choisi l'utilisation quand le choix leur a été possible. L'ouvrage de M. Ronna en cite un certain nombre, mais ce sont de petites villes. Quand une cité compte dix mille à vingt mille habitans et produit 1 à 2 millions de mètres cubes d'eau d'égouts, il lui faut de 100 à 200 hectares pour une utilisation agricole bien entendue, Cette superficie peut être achetée ou louée en un ou plusieurs lots dans les environs. Qu'on double, qu'on quadruple le nombre des habitans, il devient déjà difficile de trouver 400, 800 hectares, et quand la ville a de un à deux millions d'habitans, la difficulté prend de telles proportions, qu'on renonce à la vaincre. En fait, il n'y a pas une grande ville en Angleterre qui utilise réellement les eaux d'égouts. »

La citation est longue, mais nous n'avons pu nous résigner à la tronquer, tant elle nous paraît instructive. D'abord elle apporte la constatation scientifique, officielle, de la richesse fertilisante des eaux d'égouts et du prix qu'il faut attacher. Dix ou quinze millions de valeur annuelle, et la fécondation, par l'engrais, de 40 ou 60,000 hectares, ce n'est assurément pas chose à dédaigner.

Elle apporte aussi, qu'on nous permette de le dire, la condamnation des projets de 1875. Puisque « 3 à 4,000 hectares ne peuvent rendre le produit de 40 à 60,000 », puisqu'il est inadmissible que « l'azote du pain, de la viande et des légumes consommés à Paris y retourne sous la forme unique de légumes », que reste-t-il des argumens à l'aide desquels, en 1875, on prétendait prouver que les irrigations projetées sur 6,000 hectares, dont 1,500 de régulateur, assuraient l'utilisation complète des engrais des eaux vannes et offraient, par cela seul, une solution incomparablement supérieure à toute autre? Et, puisque l'épuration et l'irrigation sont difficilement compatibles lorsqu'il faut absorber les eaux vannes d'une ville de médiocre grandeur, puisque l'incompatibilité devient absolue et impossible à vaincre lorsqu'il s'agit d'une ville de deux millions d'habitans, n'est-il pas évident que dès lors les irrigations n'étaient qu'un leurre, destiné à piper les sympathies et les adhésions, et qu'au fond la solution tant vantée n'avait d'autre résultat que l'engloutissement improductif, dans le « vaste régulateur », des richesses contenues dans les eaux d'égouts.

En même temps, la *Note* nous montre quelle est la juste valeur d'un exemple dont on a longtemps voulu faire un argument péremptoire. Voyez, a-t-on dit et répété maintes fois, voyez les villes anglaises. C'est à l'irrigation qu'elles s'adressent, en nombre toujours croissant, pour se débarrasser de leurs eaux vannes, et elles font ainsi la fortune des campagnes environnantes. Or, nous venons d'apprendre qu'en réalité « pas une grande ville anglaise n'utilise ses eaux d'égouts. » Et si nous ne craignions d'entrer dans de trop longs développemens, il nous serait aisé d'établir que des petites villes, en nombre très restreint, qui avaient adopté cette solution, plusieurs y ont déjà renoncé, que chez toutes, d'ailleurs, les irrigations n'ont donné que des résultats médiocres, insuffisans — et de beaucoup — à compenser les dépenses considérables qu'elles nécessitent (1).

La *Note*, du même coup, justifie les résistances, anciennes et récentes, des communes situées dans le périmètre des projets. Les cultivateurs qui les habitent n'avaient-ils pas raison de n'être point convaincus lorsqu'on leur déclarait n'avoir d'autre désir que de leur apporter la fortune, puisqu'on leur avoue aujourd'hui que « la véritable utilité de la culture dans l'épuration, c'est de décider les

(1) La *Note* elle-même, après avoir déclaré (page 100) que maintes villes étrangères ont suivi ou vont suivre l'exemple des villes anglaises, ajoute (page 101) : « Il faut reconnaître cependant que les résultats de l'irrigation avec le *sewage* n'ont pas répondu aux espérances conçues en Angleterre dans les localités qui en ont fait la première application. Non-seulement ce procédé n'a pas pris de grands développemens, mais dans plusieurs cas les villes et les industriels ont dû, après d'énormes dépenses, renoncer à l'application d'un système qui devenait ruineux. »

cultivateurs à prêter à l'entreprise leurs champs et leurs bras? » Et les autres habitans, propriétaires ou locataires de villas de plaisance, ne sont-ils pas excusables aussi bien que les cultivateurs de conserver quelque défiance, si des déclarations que nous venons de citer on rapproche le droit d'expropriation réclamé par la ville comme le seul moyen de venir à bout de l'ignorance et des préjugés tenaces des populations, et l'insuffisance probable des 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain?

Enfin ces mêmes pages, si pleines d'enseignement, ne condamnent pas seulement les anciens projets : elles condamnent aussi, par une conséquence inévitable, ceux qu'aujourd'hui l'on veut exécuter. Établir que l'utilisation des richesses fécondantes charriées par les égouts s'impose comme une sorte de devoir national et conclure qu'il les faut perdre, cela peut paraître d'une étrange logique. Et c'est pourtant ce que fait la *Note*. Après l'éloge que nous avons cité de l'utilisation et des avantages, elle aboutit à cette conclusion formelle : « Donc avant tout la ville doit épurer ses eaux d'égouts; » les épurer, c'est-à-dire les perdre simplement dans le sol comme des eaux sales dans un puisard. D'ailleurs, pour se convaincre que telle est bien la pensée de MM. les ingénieurs, point n'est besoin de cette franche déclaration. Il suffit de considérer la faible étendue des surfaces réclamées par le projet. Charger moins de 1,500 hectares d'absorber près de 90 millions de mètres cubes d'eau d'égouts, ce ne peut être de l'utilisation, puisque celle-ci exigerait « de 40 à 60,000 hectares. » Ce n'est point même de l'irrigation, c'est de l'épuration toute simple, à moins que ce ne soit de l'inondation. Nous disons 90 millions de mètres cubes parce que nous admettons que Gennevilliers continuera comme aujourd'hui d'employer environ la dixième partie des eaux vannes. Le débouché sur ce point ne pourra cependant que se restreindre. La *Note,* en effet, après avoir, à diverses reprises, constaté les inconvéniens causés à Gennevilliers par la « liberté absolue, laissée aux cultivateurs de prendre l'eau dans la mesure et au moment qui leur conviennent, » déclare qu'il faut enfin « qu'une sage réglementation sur l'emploi des eaux vienne mettre fin à des abus qui, en empêchant une épuration complète, pourraient devenir une cause d'insalubrité et d'incommodité aussi bien sur les territoires irrigués que sur ceux qui les entourent. » Cette sage réglementation pourra bien empêcher les cultivateurs d'employer en certains momens des quantités d'eau excessives, mais elle ne leur en fera point absorber dans les saisons où il ne leur convient point d'irriguer. La consommation de Gennevilliers diminuera donc par cela même, et l'ancien régulateur héritera de la presque totalité des eaux de Paris.

Parviendra-t-il du moins à les épurer tout entières, et aura-t-on assuré la désinfection de la Seine? C'est ce dont il est au moins permis de douter. Que fera-t-on du débit des égouts aux époques où la terre gelée ou déjà saturée d'eau du ciel refusera de l'absorber? N'est-ce pas encore à la Seine qu'il faudra l'envoyer se perdre? Nous venons de voir d'autre part qu'à Gennevilliers l'abus de l'irrigation a souvent compromis l'épuration : or la moyenne de cette irrigation était de 37,000 mètres cubes par hectare et par an. Elle sera à Saint-Germain de 60 à 70,000 mètres cubes; pour affirmer que le sol, accablé de cette masse liquide et imperméabilisé dans un avenir plus ou moins prochain par le feutrage ou par la saturation, ne refusera pas son service soit comme filtre, soit comme épurateur, on ne s'appuie que sur des hypothèses ou sur des expériences de laboratoire, qui, lorsque l'on passe à la pratique, font naître trop souvent de terribles désillusions.

Mais ce qui est certain, c'est qu'aux portes de Paris, au milieu même d'une contrée de villégiature et de luxe, on aura créé un centre d'émanations fétides et malsaines. En déversant chaque année sur le sol une couche d'eaux vannes épaisse de 6 à 7 mètres, c'est-à-dire douze ou quatorze fois supérieure comme volume à la couche de $0^{m},50$ environ que produit l'eau du ciel, on constitue les élémens d'une stagnation d'autant plus inévitable que les immondices qui chargent ces eaux en rendent l'absorption plus laborieuse. On crée de gaîté de cœur, dans un délai plus ou moins prompt, une sorte de marais artificiel; et l'on peut juger quelles en seront les émanations, quels en seront les effets, si l'on songe aux matières qui s'y déposeront, si l'on songe surtout qu'aux élémens actuels d'infection s'ajouteront un jour les produits des deux cent trente six mille fosses de Paris. Ainsi, tandis qu'à Gennevilliers on parle de « réglementer » les causes d'insalubrité et d'incommodité, on se prépare à transporter à Saint-Germain ces mêmes causes dans des conditions dix fois plus redoutables! Tandis qu'en tous pays, aux environs des villes, on reboise dans l'intérêt de la santé publique les endroits bas et marécageux, on s'apprête à côté de la capitale et au sein d'une contrée populeuse et opulente, à déboiser une surface énorme pour l'inonder incessamment d'immondices liquides!

Ce qui est bien certain aussi, et ce qu'il nous importe de retenir, c'est qu'on se condamne à perdre absolument la richesse qu'on devait restituer à la terre. Les projets de 1875, on l'avoue aujourd'hui, avaient le tort grave de n'utiliser que pour 4,000 hectares ce qui pouvait faire la fortune de 40,000. Maintenant on ne l'utilise plus du tout. Les 1,500 hectares consacrés à l'épuration ne pourront porter aucune culture sérieuse. Ils ne pourront

même pas se couvrir de ray-grass, et, comme le dit la *Note*, « remplacer par de vertes et luxuriantes prairies les maigres bouquets de bois de la forêt de Saint-Germain. » Il y a là une impossibilité matérielle. Les matières organiques, suspendues en abondance dans l'eau d'égouts, s'arrêtent comme sur un filtre à la surface du sol ou dans la couche immédiatement inférieure. Elles constituent en peu de temps le feutrage auquel nous faisions allusion tout à l'heure. Ce feutrage, il n'est qu'un moyen de le détruire: c'est d'ameublir la terre par de fréquens labourages; encore le remède risque-t-il de devenir inefficace lorsque peu à peu l'imperméabilisation gagne les couches inférieures. On voit tout de suite la conséquence. Une prairie ne se crée pas en quelques mois : il lui faut des années pour s'établir. Si l'on prétend récolter du foin à Saint-Germain, il faudra donc respecter l'imperméabilité, qui se produira d'autant plus vite que les herbes et les racines offrent un filtre plus serré : et alors où sera l'épuration ? Si au contraire on préfère prévenir le feutrage, il faudra labourer, labourer encore : et alors où seront les prairies ? Ici encore l'exemple d'Édimbourg, si souvent et si complaisamment cité, ne saurait avoir de portée. Édimbourg, en réalité, envoie ses eaux vannes à la mer, dont il n'est séparé que par 2 kilomètres de terrains en pente. Avant d'arriver à la mer, une partie de ces eaux amenées à l'air libre par une sorte de ruisseau, irrigue une soixantaine d'hectares de prairies, situées près rivage. Mais ces prairies en vérité n'épurent pas les eaux d'égouts d'Édimbourg, car elles n'en reçoivent qu'une partie et l'eau même qu'elles détournent ou bien coule à la surface même du pré, ou bien ne pénètre qu'à la faible profondeur de $0^m,20$ ou $0^m,30$, comme on peut s'en convaincre en voyant l'eau suinter de la banquette formée par la terre à la limite qu'atteignent les flots.

Donc le régulateur devenu dépotoir ne portera ni prairies ni cultures. Et ainsi, à supposer même que puisse être plus ou moins résolu le premier terme du problème, l'assainissement de la Seine, le second terme, l'utilisation des richesses agricoles contenues dans l'eau d'égouts, sera complètement sacrifié. Est-il donc impossible de les satisfaire également? Nous sommes absolument persuadés du contraire.

III.

Ce qui constitue la difficulté, c'est l'excès de l'eau dans laquelle est noyé l'engrais. C'est cet excès qui le rend impropre à la fécondation des céréales, lesquelles ne sont déjà que trop souvent compromises par la surabondance de l'eau du ciel, — les dernières années l'ont durement prouvé à nos agriculteurs. C'est cet

excès encore qui, même pour les plantes vertes et pour les cultures maraîchères auxquelles convient parfaitement l'engrais des eaux vannes, rend impossible l'utilisation sur des surfaces suffisantes. Comment pourrait-on matériellement, durant les saisons où l'irrigation est impraticable ou nuisible, emmagasiner, pour s'en servir aux momens propices, ces colossales quantités de liquide? Réduit à l'état sec, au contraire, il apporterait à la grande culture, — les analyses en font foi, — un précieux élément de fertilisation : on le conserverait sans peine et sans perte pour le transporter où et quand on voudrait, et on l'appliquerait suivant les convenances à tous les genres de récoltes. Donc, pour résoudre complètement la question, il faudra tout à la fois cesser d'envoyer les eaux vannes à la Seine, ou du moins ne les y laisser retourner qu'après clarification, et dégager par la dessiccation tous les principes fécondans, humus, azote, phosphates, etc., que recèlent les eaux d'égouts.

Or, de toute évidence, entre ces deux conditions, clarifier les eaux, dessécher les matières organiques fertilisantes, il n'y a nulle contradiction, bien au contraire. Ce sont deux résultats absolument concordans, et une seule et même opération les produit à la fois: cette opération, c'est la décantation.

En prononçant ce mot sans plus de précautions oratoires, nous n'ignorons point à quelles préventions nous risquons de nous heurter. Mais ces préventions, qu'on nous permette de le dire, sont nées, et ont vécu surtout, de la volonté bien arrêtée de ne point sortir de la voie où l'on s'était engagé sans réserve. D'ailleurs un préjugé ne saurait tenir lieu de preuve, ni prévaloir contre l'expérience. Il n'y a, on l'a dit, rien de brutal comme un fait. Or c'est un fait qui nous a convaincus, et ce fait, tout le monde peut le constater dans une grande usine des environs de Paris.

Pendant longtemps, les prescriptions administratives sur la clarification des eaux employées dans les usines sont restées à l'état de lettre morte. Les premiers essais tentés pour y satisfaire, essais rapportés dans l'intéressant ouvrage de M. de Freycinet (1), remontent à sept ou huit ans; ils furent faits dans une papeterie des environs de Lille. On obtint une demi-réussite. Ce n'était pas assez pour résoudre la question, mais c'était plus qu'on n'avait espéré, et c'était assez pour rendre à la fois l'administration plus exigeante, et moins hésitans les grands usiniers que pressaient les réclamations les plus vives. De ce nombre était la papeterie d'Essonnes, en raison de l'énorme quantité d'eau employée par elle. Il s'agissait de 10,000 mè-

(1) *De l'Assainissement industriel; de l'Assainissement des villes;* Paris, 1870.

tres cubes par jour. Eh bien ! depuis deux ans, avec un plein succès, l'usine rend à la rivière d'Essonnes ces 10,000 mètres cubes d'eau réellement clarifiés, en même temps qu'elle isole les boues qui en proviennent, et les livre, à l'état solide, à l'agriculture du voisinage.

Le système matériel employé à la papeterie d'Essonnes se compose de deux parties, correspondant à deux phases bien distinctes des opérations.

1° Une série de bassins, parfaitement étanches, destinés à la décantation proprement dite des eaux sales;

2° Une série de bassins à fond perméable, construite parallèlement à la première, sur un plan inférieur, et destinée à l'égouttage des boues provenant de la décantation.

Voici la marche des opérations :

Les eaux sales de l'usine sont réunies dans un canal unique de 0^m,50 à 0^m,60 de largeur. Le long de ce petit canal, et le surplombant, est disposée une série de cuviers circulaires. Ces cuviers contiennent de l'eau de chaux, dont la propriété bien connue est d'assurer la précipitation des matières organiques, et qui, expérience faite, a paru remplir ce but à moins de frais, et peut-être plus promptement, que le sulfate d'alumine. Ils sont munis d'agitateurs, qui maintiennent le lait de chaux constamment en suspension, et de robinets jaugés, qui permettent de l'introduire régulièrement, en assez faible proportion (de 200 à 250 grammes de chaux par mètre cube d'eau), dans le courant d'eau sale qui passe au pied de la batterie de cuviers. Quelques remous, provoqués dans le conduit par de petits obstacles artificiels, opèrent immédiatement le mélange parfait de l'alcali avec les eaux sales. Il est important de noter qu'aussitôt additionnées ainsi de lait de chaux, ces eaux perdent presque complètement toute odeur, et n'offrent plus le moindre danger d'exhalaisons nuisibles.

Après un court trajet dans le conduit, les eaux, ainsi préparées, viennent se distribuer dans une dizaine de bassins, — les bassins de décantation, — disposés côte à côte dans le sens de la largeur, et mesurant chacun 20 mètres de long, 6 mètres de large et 1^m,50 de profondeur. Chacun de ces bassins suffit à la décantation d'un millier de mètres cubes par jour. L'eau entre constamment, dans chaque bassin, par l'une des extrémités. et en sort en déversoir par l'autre extrémité. Dans ces conditions, la vitesse d'écoulement de l'eau dans le bassin est imperceptible, — elle atteint à peine *un millimètre* par seconde, — et la précipitation s'opère aussi bien que si l'eau était complètement dormante. On constate, à la sortie, que l'eau est tout à fait clarifiée. Ainsi un trajet de 20 mètres de

longueur, qui, à raison de 0m,001 de vitesse par seconde, représente à peu près six heures de séjour dans le bassin, suffit à débarrasser l'eau de toutes les matières en suspension. Rien de plus simple assurément.

Peu à peu, on voit se dessiner dans la profondeur du bassin un talus de boue qui, au bout d'une semaine, affleure la surface de l'eau à l'entrée du bassin et, à la sortie, commence à peine à couvrir le fond. Dès lors ce bassin a produit son plein effet. Si l'on continuait à le faire fonctionner, il est évident que l'eau qui sortirait contiendrait encore de la boue en suspension, puisque déjà l'extrémité du fond commence à se salir. Il faut donc dans ce bassin arrêter l'opération. On ferme la vanne d'introduction de l'eau sale, on vide ce qui reste d'eau claire dans le bassin à l'aide d'un tuyau décanteur à bascule d'un fonctionnement très simple, et l'on met ainsi à nu le talus de boue provenant de la précipitation.

Le fond du bassin offre une pente légère en sens contraire de la marche de l'eau. A l'extrémité de cette pente est ménagée une large soupape qu'on lève et par laquelle on fait aisément passer la boue, très liquide encore, dans un bassin inférieur, — le bassin d'égouttage, — de même contenance que le premier, et disposé de telle sorte que la surface supérieure est un peu au-dessous du fond du bassin de décantation.

Inutile d'ajouter qu'aussitôt la boue écoulée dans ce second bassin, on remet en fonction le bassin supérieur.

Les murs latéraux du bassin d'égouttage sont en maçonnerie étanche, mais, à la différence du premier, le fond en est rendu aussi perméable que possible. On le compose à cet effet d'une couche de mâchefer parfaitement drainée par une série de tuyaux qui débouchent dans un collecteur. Le rôle de ce fond perméable, ainsi construit, est capital dans l'opération. En effet, la difficulté de sécher les boues assez complètement pour les pouvoir enlever régulièrement et à bon marché a toujours été la pierre d'achoppement de tous les essais de purification des eaux par dépôt : c'est la principale objection sur laquelle se sont toujours fondés MM. les ingénieurs pour écarter *a priori* tout système de ce genre.

Or la boue liquide qui s'est étalée d'elle-même sur le fond perméable ne salit pas le mâchefer : elle en reste parfaitement isolée, tandis qu'à l'extrémité des drains, l'eau d'égouttage coule absolument claire. Si l'on suit le progrès de la dessiccation, on voit au bout de deux ou trois jours, suivant le temps, la boue se fendre d'abord sur quelques points, puis successivement dans toute l'étendue du bassin : elle prend l'aspect d'une carte de géographie. Au bout d'une semaine, elle a acquis assez de consistance pour se décou-

per à la pelle. On fait alors entrer dans le bassin un tombereau ou wagonnet, dont les roues glissent sur une double file de rails plats posés sur le mâchefer : en quelques heures, le bassin égoutteur est vide et prêt à recevoir immédiatement une nouvelle charge. Il ne faut pas oublier, en effet, nous insistons sur ce point, que dans cette opération d'égouttage, la boue ne se mélange nullement avec le mâchefer, qui forme filtre : il y a entre les deux isolement complet, et le mâchefer, au bout de dix opérations, est aussi propre que le premier jour.

Les boues égouttées, chargées dans les wagonnets à l'état de grosses mottes, sont transportées à peu de distance dans un chantier découvert où elles achèvent de se sécher à l'air, sans répandre d'ailleurs autour d'elles la moindre odeur. Elles contenaient en poids environ 75 pour 100 d'eau à la sortie du bassin : elles n'en contiennent plus que 15 à 20 pour 100 au bout de deux ou trois mois d'exposition.

Rien de plus simple, nous le répétons, que cette série d'opérations. Nous ajouterons : rien de moins encombrant. Tout le système effectivement, bassins de décantation, bassins d'égouttage, chantier découvert, chemins de circulation, occupe une superficie qui ne dépasse pas *deux* hectares pour arriver à la purification de 10,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures !

En présence d'un pareil chiffre et de pareils résultats, n'est-on pas fondé à faire un calcul bien simple et à dire que, si la ville de Paris, qui produit trente fois plus d'eaux sales que la papeterie d'Essonnes, soit 300,000 mètres cubes au lieu de 10,000, appliquait le même système sur une échelle trente fois plus grande, — ce qui, nous allons le voir, ne serait ni un grand effort ni une difficulté, — elle obtiendrait tout naturellement le même succès ?

Et quel obstacle pourrait s'y opposer ?

Serait-ce la nature des eaux d'égouts de Paris ? Sur ce point capital, nous sommes en mesure de prévenir toute objection. Nous nous sommes procuré une certaine quantité d'eau du grand collecteur d'Asnières. Cette eau, nous l'avons soumise absolument au même traitement que les eaux sales de la papeterie d'Essonnes : nous l'avons additionnée d'eau de chaux dans la proportion de 250 grammes de chaux pour un mètre cube d'eau. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'avec cette dose, — et même avec des doses bien moindres, car nous avons répété l'expérience avec une proportion de 200 grammes et de 175 grammes de chaux, — la précipitation des matières se faisait de la façon la plus prompte et la plus complète. Au bout de quatre ou cinq heures au plus, l'eau était tout à fait clarifiée et limpide. Quant au dépôt, son analyse

ne pouvait causer une satisfaction moindre, puisqu'elle démontrait sa richesse en engrais organiques précieux.

Serait-ce l'étendue des terrains qu'il faudrait consacrer aux opérations diverses de la décantation, de l'égouttage et du séchage? Mais nous avons vu tout à l'heure que l'ensemble du système, tout compris, occupe à la papeterie d'Essonnes tout au plus *deux* hectares. Donc pour la ville de Paris, ce même ensemble, bassins, chemins, chantier découvert, serait d'une *soixantaine* d'hectares! Une superficie de 60 hectares, c'est en soi-même peu de chose déjà. Combien moindre encore doit-elle paraître si on la compare aux 1,500 hectares que la ville de Paris voudrait enlever à la forêt de Saint-Germain pour y détruire le bois et y substituer une inondation infecte!

Redouterait-on l'importance des bassins à construire? Quelques chiffres suffiront encore à nous rassurer sur ce point. En traitant l'eau d'égouts par le lait de chaux dans une éprouvette graduée, on trouve, au bout de quatre ou cinq heures, dans le fond de l'éprouvette, un précipité très dense. Si on mesure la place qu'occupe ce précipité, on constate que son volume varie entre 3 et 8 litres par mètre cube d'eau. Exagérons ces chiffres pour n'être pas suspect de ménager les besoins de la cause et disons, ce qui est exorbitant, que chaque mètre cube d'eau d'égouts dépose *dix* litres de boue, soit *un pour cent*. Admettons par conséquent que les 300,000 mètres cubes d'eau de la ville de Paris, traités par la chaux, formeront chaque jour un dépôt de 3,000 mètres cubes de vase. Il faut aux boues de la papeterie de sept à huit jours pour s'égoutter et devenir transportables. Admettons encore, toujours pour exagérer, qu'il en faille dix aux boues de Paris : cela constituerait donc en permanence dans les bassins d'égouttage une nappe de $10 \times 3{,}000 = 30{,}000$ mètres cubes de boue : ce qui, en donnant au bassin la profondeur normale d'un mètre (profondeur minime), représenterait 3 hectares de bassins d'égouttage. Nous savons, d'autre part, toujours par l'exemple de la papeterie d'Essonnes, que l'étendue des bassins d'égouttage doit être égale à celle des bassins de décantation. Ce serait donc en tout 6 hectares de bassins maçonnés qu'exigerait l'installation entière. Est-ce là pour la ville de Paris un chiffre bien effrayant?

L'obstacle serait-il dans les dépenses à faire soit pour le premier établissement, soit pour l'entretien des opérations? La construction des bassins doit être évaluée, en se fondant sur ce qui a été fait à Essonnes, mais en majorant fortement la dépense comme il convient de le faire lorsque les prévisions s'appliquent à une administration publique, à 20 francs le mètre superficiel en moyenne : soit au total, pour 6 hectares 1,200,000 francs. Ajoutons à cela

pareille somme pour l'installation des communications, chemins de ronde, rails, wagonnets : en tout 2 millions et demi, une goutte d'eau dans le budget de la ville de Paris. Évaluons d'autre par les frais de main-d'œuvre, transport des boues destinées à l'agriculture, etc. A la papeterie d'Essonnes, pour 2 hectares d'installation et 10,000 mètres cubes d'eau à purifier, la main-d'œuvre est par jour de 20 francs environ. Pour les 60 hectares et les 300,000 mètres cubes d'eau de la ville de Paris, elle serait trente fois plus forte, soit de 600 francs par jour. D'un autre côté, pour mettre les boues à la portée de l'agriculture dans un rayon de 30 à 35 kilomètres, étant donné que chaque mètre cube d'eau produit un peu moins d'un kilo et demi de précipité à un état de sécheresse ordinaire, soit, pour 300,000 mètres cubes d'eau, 450 tonnes, en chiffres ronds 500 tonnes d'engrais, il en coûterait à raison de 3 centimes par kilomètre et par tonne, 500 francs par jour. Pour continuer à exagérer nos chiffres dans le sens le plus défavorable à notre cause, prévoyons soit un transport à plus grande distance, soit une majoration du poids des boues par suite d'une dessiccation moins complète, et inscrivons, de ce chef, 1,000 francs de frais journaliers. Enfin, tenons compte de la valeur de la chaux employée chaque jour à la décantation : 250 grammes de chaux (dose maxima) par mètre cube d'eau, multipliés par 300,000 mètres cubes, donnent un produit de 75 tonnes de chaux. Cette chaux peut être facilement établie à 20 francs de la tonne. Ce serait donc, de ce chef, 1,500 francs à compter par jour. En résumé, 600 fr. de main-d'œuvre, de 500 à 1,000 francs de transport, 1,500 francs de chaux : somme totale, au maximum, 3,000 francs de frais journaliers. Certes, alors même que ce devrait être, pour la ville de Paris, une dépense sans compensation, ce ne serait pas, pour elle, payer trop cher l'avantage de se débarrasser de ses immondices sans infecter ni les cours d'eau, ni les campagnes des environs. Mais tel n'est pas le cas. Nous verrons, tout à l'heure, qu'elle trouverait tout naturellement, dans la vente des engrais, non-seulement le remboursement de ses frais et avances, mais aussi un bénéfice notable.

Devrait-on craindre de faire courir un danger quelconque à la santé publique? Il est à peine nécessaire de répondre sur ce point. D'abord, aussitôt opérée l'addition de lait de chaux, les eaux n'exhalent plus aucun miasme, ne répandent même plus d'odeur appréciable. Puis, à supposer même, — ce qui n'est matériellement pas vrai, — que les émanations n'en fussent point tout à fait exemptes de reproches, qu'est-ce donc, encore une fois, qu'une surface d'évaporation de 6 hectares, en comparaison de la presqu'île de Gennevilliers, en comparaison surtout de ce que répandraient de miasmes

pernicieux les 1,500 hectares du régulateur de Saint-Germain, où s'accumuleraient des masses d'eau surchargées de matières organiques que n'aurait amendées aucun désinfectant?

Se heurterait-on enfin à l'objection capitale, la difficulté de trouver l'emploi et le placement de dépôts encombrans et sans valeur? Il suffit, pour dissiper toute crainte à ce sujet, d'examiner de quoi se composeraient ces dépôts. Nous avons dit que chaque mètre cube d'eau d'égout, additionné de 250 grammes de chaux, donne un précipité de 8 litres de volume au maximum. Ce précipité, à l'état sec, pèse de 1,100 à 1,500 grammes; nous l'avons analysé à plusieurs reprises, et nous y avons trouvé tout d'abord de l'azote et du phosphate de chaux, au minimum 11 grammes, et au maximum 15 grammes d'azote, au minimum 20 grammes et au maximum 25 grammes de phosphate de chaux par mètre cube. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici l'importance capitale, en agriculture, du phosphate de chaux aussi bien que de l'azote. Laissons de côté les quantités les plus considérables, et, comme nous l'avons fait jusqu'ici, prenons les chiffres les moins favorables, soit 20 grammes de phosphate de chaux et 11 grammes d'azote. 20 grammes d'une part, et 11 grammes de l'autre, multipliés par 300,000 mètres cubes, cela fait, par jour, 6,000 kilogrammes de phosphate de chaux, et 3,300 kilogrammes d'azote, soit par année, en chiffres ronds, 2,200,000 kilogrammes du premier, et 1,200,000 kilogrammes du second. Pour ne parler que du plus important des deux, de l'azote, quelle source féconde ne s'ouvrirait pas là pour la grande culture! La théorie et la pratique agricoles sont d'accord sur ce point, que la bonne fumure d'un hectare doit contenir, en moyenne, 40 kilogrammes d'azote. 1,200,000 divisés par 40, donnent 30,000. Les boues de Paris représentent donc, par année, en azote seulement, la fumure de 30,000 hectares!

Nous croyons d'ailleurs superflu de faire observer que les autres matières qui composent le précipité, telles que silice, carbonate de chaux, oxyde de fer, ne sauraient en quoi que ce soit neutraliser les bienfaisans effets de l'azote et du phosphate de chaux. L'expérience de l'engrais liquide en est d'ailleurs le meilleur garant; ces matières n'en ont jamais atténué l'efficacité : elles ne sauraient être plus nuisibles dans l'engrais desséché. — Il en est de même de la chaux introduite pour la décantation. 75 tonnes de chaux par jour produisent, en chiffres ronds, 30,000 tonnes par an. Réparties sur 30,000 hectares, ces 30,000 tonnes de chaux donnent une tonne de chaux à l'hectare; quantité tout à fait insignifiante, et d'autant plus innocente d'ailleurs que cette chaux, il importe de le remarquer, sera tout naturellement en grande partie carbonatée.

Devrait-on jamais craindre de voir rester sans emploi des dépôts

d'une valeur pareille? On en tirerait au contraire, une fois l'expérience faite, un profit considérable et certain. Le kilogramme de phosphate de chaux peut être évalué à 0 fr. 11, le kilo d'azote à 2 francs; 6,000 kilos de phosphate de chaux et 3,300 kilos d'azote par jour valent donc respectivement 660 francs et 6,600 francs au total, 7,260 francs, — 7,000 francs par jour en chiffres ronds, pour prendre toujours le résultat le moins favorable. Voilà donc la valeur commerciale de ces eaux qui ne rapportent aujourd'hui que de graves ennuis à la ville et aux communes suburbaines! Et encore ne comprenons-nous pas dans cette estimation la valeur des matières organiques analogues à l'humus que contient le précipité. Or nous avons vu que les frais journaliers des opérations s'élèveraient à 3,000 francs environ par jour. Si de 7,000 nous retranchons 3,000, il nous reste 4,000 francs de bénéfice journalier, soit par année 1,500,000 francs de gain possible pour la ville de Paris.

Mais allons plus loin dans notre système de ne jamais tabler sur les éventualités favorables, toutes certaines qu'elles puissent paraître. Supposons que les agriculteurs, dans les premiers temps du moins, montrent peu d'empressement à payer les nouveaux engrais; supposons que la ville soit réduite à les distribuer pour rien et ne puisse même pas se couvrir des frais qui lui incombent. Ces frais quels sont-ils? Nous avons calculé que pour l'exploitation complète, ils atteindraient au maximum la somme de 3,000 francs par jour, soit par année 1,095,000 francs. A ce chiffre il convient d'ajouter l'intérêt des dépenses d'installation, soit pour 2 millions et demi à 5 pour 100, 125,000: total 1,220,000 francs de frais annuels. Forçons encore: rappelons-nous que les villes comme les états bâtissent pour les générations futures, et que si leurs travaux sont solides, ils ne se font point à bon marché. Doublons donc le montant, déjà fort large, du capital de premier établissement, comptons de ce chef 250,000 francs d'intérêt au lieu de 125,000 francs. Nous atteignons à grand'peine un maximum de 1,345,000 francs par an.

Que coûteraient donc à la ville les projets d'épuration? Prenons l'évaluation même des dépenses que nous donne dans sa *Note* M. le directeur des travaux de Paris (1). Les frais d'établissement de machines, de canalisation, de drainage, de distribution des eaux, etc., s'élèveront au chiffre respectable de 12 millions de francs. Il est juste d'en retrancher 2,850,000 fr. déjà dépensés à Gennevilliers; restent donc 9,150,000 fr.: en chiffres ronds, 9 millions dont l'intérêt annuel à 5 pour 100 sera de 450,000 fr. Les frais d'exploitation, d'autre part, atteindront le chiffre annuel de 1,670,000 fr. ainsi décomposés : dépense d'élévation des eaux par

(1) Pages 150 et 151.

les machines, calculée d'après les comptes d'exploitation de l'usine de Clichy, à raison de 0 fr. 01 par mètre cube, soit pour 100 millions de mètres cubes, 1 million de francs : dépenses diverses, comprenant l'entretien de la canalisation, des rigoles, du drainage, les frais généraux, etc., et calculées également d'après les comptes de Gennevilliers, 670,000 fr. — Total général : 2,120,000 fr. de frais annuels.

Voilà donc la balance des deux systèmes au point de vue exclusivement financier : d'un côté, 2,120,000 fr. de dépenses chaque année, sans compensation possible; de l'autre, 1,345,000 francs de frais, certainement bientôt couverts, et très probablement, au bout d'un certain temps, convertis en une recette égale. De tels chiffres n'ont-ils pas aussi leur éloquence?

Nous le répétons : dans tout ce que nous avançons, il n'y a ni hypothèses, ni théories : il n'y a que des faits, des faits que chacun peut vérifier, à quelques lieues de Paris. Le système appliqué à Essonnes a fait, si l'on peut s'exprimer ainsi, ses preuves plus que complètes, puisqu'il a traversé victorieusement, et sans cesser de fonctionner avec une efficacité entière, les deux années qui viennent de s'écouler et qui nous ont accablés de tant de pluies, de glaces et de neiges. Si l'on prétend nous objecter que les eaux ainsi traitées sont clarifiées, mais non pas totalement purifiées, qu'une partie des matières en dissolution résiste aux agens chimiques, et que, par suite, une partie des principes fertilisans sera encore sacrifiée, nous répondrons simplement que les eaux, après la clarification, sont absolument limpides et assez épurées pour que les poissons y vivent à merveille, tandis qu'ils meurent tous aujourd'hui dans la Seine; qu'en tous cas, ces eaux, si onne les veut point envoyer directement au fleuve, se filtreront et se perdront aisément dans le sol sans qu'on ait à redouter ni feutrage, ni stagnation, ni exhalaisons malsaines, puisqu'elles seront débarrassées des matières qui les épaississent, et assainies par le mélange de la chaux; qu'enfin, pour les engrais, le système que nous proposons en sauve et en utilise la plus grande partie, tandis que l'épuration les condamne fatalement à un perte totale.

Il en est temps encore. Les projets actuels n'ont pas reçu jusqu'ici de consécration irrévocable. Ils ont été, il est vrai, l'objet d'un vote favorable du conseil municipal de Paris; mais ce n'est en quelque sorte qu'un vote de première lecture, un vote sur lequel cette assemblée elle-même, mieux éclairée, peut aisément et honorablement revenir. Le vote en tous cas ne peut avoir d'effet matériel que si le parlement, par une loi spéciale, accorde à la ville le droit d'expropriation et consent à aliéner pour les lui vendre

1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain. Il y a là une responsabilité grave à encourir : nous adjurons tous ceux qui ont à en prendre leur part, de bien peser toutes choses par eux-mêmes avant de s'engager définitivement dans une voie funeste. L'expérience du passé doit prévaloir enfin contre des préjugés trop tenaces. Les argumens par lesquels on cherche aujourd'hui à faire de l'épuration la panacée suprême sont ceux-là même qui servaient autrefois à présenter l'irrigation comme la solution complète et parfaite. On a vu comment l'irrigation a réussi, on a vu comment aujourd'hui on l'abandonne. Le succès de l'épuration sera le même, et de même on reconnaîtra un jour qu'il faut l'abandonner, mais le mal sera fait et les sommes considérables qu'elle aura coûté seront perdues sans retour. Mieux vaut commencer par où l'on doit finir.

Nos conseillers municipaux, nos législateurs ont le choix entre deux systèmes. L'un exige une surface énorme; sur cette surface il installe l'insalubrité, ou tout au moins des causes certaines d'insalubrité, et cela aux portes de Paris, au milieu d'une contrée de luxe et de plaisance, où l'on condamne la propriété à une dépréciation inévitable; il mutile une forêt qui procure à une population nombreuse ressources et agrément, et cela dans un temps où par toute la France on se plaint des effets du déboisement, où l'état lui-même cherche à l'arrêter et à provoquer le reboisement; il fait tort enfin à la fortune publique d'une richesse agricole considérable, et cela au moment même où l'agriculture a le plus pressant besoin d'encouragement et de secours. L'autre système se contente d'un espace vingt-cinq fois plus restreint, deux cent cinquante fois plus restreint même, si l'on table seulement sur la surface d'évaporation; il est sans nul danger pour la santé publique; on le peut installer partout où l'on voudra, sans expropriation, sans déboisement, sans plus de gêne que d'insalubrité pour voisinage; il assure enfin, au point de vue financier, l'avantage d'une économie considérable. Nous refusons de croire qu'on persiste à préférer le premier système.

E. AUBRY-VITET.

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

JUGÉE PAR UN ALLEMAND.

Un écrivain allemand fort connu, M. Bruno Bauer, vient de dresser en quelque sorte le bilan de ce qu'il appelle l'*ère bismarckienne;* quoiqu'il se soit montré peu indulgent pour son sujet aussi bien que pour ses compatriotes, son livre a été lu et accueilli comme il méritait de l'être (1). Il faut rendre aux Allemands cette justice qu'ils sont de tous les peuples le plus porté aux examens de conscience, celui qui a le moins de répugnance pour les breuvages amers et pour les vérités désagréables, à la condition toutefois qu'ils se les disent à eux-mêmes et que l'étranger ne mêle pas son mot à ces entretiens de famille. Au surplus, par la situation qu'il occupe dans le royaume des lettrés, par la vigueur de son intelligence formée et assouplie à l'école de la dialectique hegelienne, par son esprit incisif, par son style mordant et imagé, M. Bruno Bauer est un de ces écrivains qui s'imposent, qui forcent l'indifférence d'un public blasé ou prévenu. Grand érudit, critique sagace, les recherches qu'il a consacrées au mystérieux problème des origines du christianisme lui ont acquis une juste célébrité. Ses adversaires lui ont reproché d'être trop aventureux dans ses hypothèses, excessif dans ses conclusions; mais tout le monde rend hommage à sa bonne foi comme à l'originalité de ses vues. Il représente une race qui s'en va, cette robuste génération qui croyait à Hegel, à la toute-puissance de l'idée et à la révolution française, ce qui est encore un assez beau partage. Il apparaît dans l'Allemagne d'aujourd'hui comme un survivant parmi les vivans; mais les vivans vivent quelquefois bien peu, de même que les jeunes sont souvent très vieux; ils laissent aux barbes grises les pensées généreuses, le souffle et la flamme.

(1) *Zur Orientirung über die Bismarck'sche Aera,* von Bruno Bauer; Chemnitz, 1880.

Ce n'est pas en publiciste ou en politique de profession que M. Bruno Bauer juge les choses et les hommes de son pays, c'est en philosophe et en indépendant. Il ne s'est rattaché à aucun drapeau, il ne porte la livrée de personne, il n'éprouve le besoin ni de commander ni de servir, il n'aspire point à devenir quelque chose dans l'état. Il se range lui-même dans la classe de ceux qu'il appelle « les isolés, *die isolirten,* » de ceux qui se tiennent à l'écart, sans se soucier d'être à la tête ou à la queue d'un parti. Les isolés ont beaucoup d'ennemis; on les traite d'indifférens ou d'inutiles. A cela notre auteur répond que la curiosité n'est jamais indifférente; il répond aussi que les isolés ont un rôle à remplir, que les stoïciens de l'empire romain représentaient dans ce monde la dignité de la raison, la liberté de la conscience, que ceux qui se cachent rendent souvent de plus grands services à l'humanité que ceux qui se montrent, qu'au fond de leurs retraites et de l'ombre dont ils s'enveloppaient, les premiers chrétiens portaient en eux les secrets de l'avenir. Il est décidé pour sa part à rester chez lui, à ne pas descendre dans la rue; il se met à la fenêtre pour regarder passer les événemens et il s'accommode sans peine de son lot. Il semble avoir médité cette parole de l'auteur de *l'Imitation* que « la cellule qu'on quitte peu devient douce et finit par être une chère amie. » Pourquoi les isolés seraient-ils condamnés à la mélancolie? Si leurs réflexions sur le train des choses humaines ne sont pas toujours gaies, ils éprouvent quelque satisfaction à les coucher sur le papier pour en faire part à leur prochain. Il nous souvient que nous parlions un jour à un Italien de la tristesse amère que respire le génie de Machiavel et qu'il nous répondit vivement : « Machiavel n'était ni gai ni triste; il voyait les choses telles qu'elles sont, et il avait le chagrin de ne pas les trouver belles; mais il avait en revanche le très grand plaisir de le dire. »

Comme Machiavel, qu'il admire beaucoup, M. Bruno Bauer, bien que les hommes et les choses du jour lui agréent peu, ne perd pas son temps à les vouloir changer ni à prêcher à ses contemporains les vertus qu'ils n'ont plus et qu'ils ne peuvent plus avoir. Il ne s'amuse ni aux regrets ni aux utopies. En sa qualité de philosophe, il croit aux inexorables lois qui régissent cet univers, et il considère le chancelier de l'empire allemand comme un homme prédestiné, comme un ouvrier du destin. Dans son fameux livre intitulé *le Christ et les Césars,* il avait déjà tenté d'établir que notre époque ressemble de tout point au premier siècle de l'empire romain, et que la centralisation poussée à outrance, la destruction des classes et des corps privilégiés qui gênaient autrefois le pouvoir central, le triomphe des intérêts économiques sur les traditions politiques, tout nous condamne fatalement au césarisme. Selon lui, le dernier mot de l'égalité sans limites et de la démocratie sans frein est un César régnant sur une poussière d'hommes.

Il y aurait à ce sujet quelques réserves à faire. L'histoire ne se

répète pas, et le césarisme peut revêtir des formes diverses; il ne s'appelle pas toujours Auguste ou Tibère, et quelquefois même il ne s'appelle pas César. Dans les derniers chapitres de sa *Démocratie en Amérique*, Tocqueville a remarqué que le césarisme romain était une tyrannie intermittente qui pesait prodigieusement sur quelques-uns, mais qui ne se faisait pas sentir à la foule des petits et des ignorés, qu'elle était à la fois violente et restreinte, et que, selon toute apparence, si le despotisme venait à s'établir chez les nations démocratiques de nos jours, il serait plus étendu et plus doux, qu'il dégraderait les hommes sans les tourmenter. Quand Tocqueville cherchait à imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde, il se représentait une multitude innombrable d'hommes semblables et égaux, uniquement occupés de leurs intérêts et de leurs plaisirs, et au-dessus d'eux un pouvoir immense et tutélaire, se piquant d'être le seul agent et le seul arbitre de leur bonheur, pourvoyant à leur sécurité, conduisant leurs principales affaires, dirigeant leur industrie, les déchargeant du soin d'élever leurs fils et leurs filles, les dispensant même, dans une certaine mesure, « du trouble de penser et de la peine de vivre. » — « Après avoir pris ainsi tour à tour dans ses puissantes mains chaque individu, disait-il, et l'avoir pétri à sa guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière; il en couvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser la foule... Il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux dont le gouvernement est le berger. » Tocqueville remarquait aussi que cette servitude réglée et paisible pouvait très bien se combiner avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté et s'établir à l'ombre de la souveraineté du peuple. Il estimait que les hommes de ce temps sont travaillés par deux passions ennemies, le besoin d'être conduits et le désir de rester libres, et que, ne pouvant détruire ni l'un ni l'autre de ces instincts contraires, ils s'efforcent de les satisfaire tous deux en se réservant le droit d'élire eux-mêmes leurs maîtres. « Ils se consolent d'être en tutelle parce qu'ils ont choisi leurs tuteurs; chaque individu souffre qu'on l'attache parce qu'il voit que ce n'est pas un homme ni une classe, mais le peuple lui-même qui tient le bout de la chaîne. » Tocqueville avait raison, le régime républicain n'est point inconciliable avec les méthodes et les procédés du césarisme. Que le maître soit un empereur ou un tribun de rencontre, que le sceptre soit un vrai sceptre, une baguette ou une férule, le résultat est à peu près le même. Comme César, le radical fait bon marché de la liberté; il entend pétrir les hommes à sa guise et qu'ils se consolent de leur servitude par le plaisir que lui-même éprouve à les régenter.

Si les philosophes, obéissant aux lois de la destinée et faisant de nécessité vertu, consentent à subir patiemment le césarisme, on croira sans peine qu'ils le goûtent peu; ils s'y résignent comme à un malheur inévitable. Ils ne sauraient admettre qu'un régime qui tient la société en tutelle, qui décharge les hommes de leur volonté, de leur pensée, et tue en eux jusqu'à la faculté de l'effort, puisse faire le bonheur du genre humain. Quelque satisfaction que son maître procure à son orgueil ou à ses appétits, quelque repos qu'il assure à sa paresse, un peuple qui ne s'appartient pas ne peut être heureux. Il devient de jour en jour plus exigeant, ce qu'on lui donne lui paraît peu de chose au prix de ce qu'on lui refuse, et ses déceptions assombrissent son humeur. Si nous en croyons M. Bruno Bauer, l'Allemagne, au bout de dix ans, en a déjà fait l'expérience. Depuis la mémorable journée où elle a vu M. de Bismarck rentrant à Berlin, vainqueur d'un Napoléon qu'il avait détruit pour s'emparer de sa succession, et montant au Capitole, les mains chargées de dépouilles opimes, la tête travaillée par l'enfantement d'un nouveau césar, elle a senti que son ciel s'abaissait et lui pesait comme du plomb. Ses victoires n'avaient pas porté les fruits savoureux qu'elle en espérait; par instans, elle regrette le passé, elle doute de l'avenir, et dans ses jours de déraison et de lassitude, elle échangerait volontiers son bonheur contre le malheur de ses voisins. « La France s'ennuie, » disait jadis Lamartine. « L'Allemagne est dégrisée et soucieuse, » dit M. Bruno Bauer. Comme l'animal mélancolique de la fable, elle ne saurait manger morceau qui lui profite.

Jamais un plaisir pur; toujours assauts divers...
Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donne la fièvre.

M. Bruno Bauer s'est plu à comparer ensemble les trois grands peuples de l'Occident, et dans ce parallèle il a laissé éclater sans réserve ses généreuses sympathies pour la France. Il en use avec la « noble blessée » comme le bon Samaritain; il touche avec des mains pieuses son corps meurtri et mutilé, il répand du baume sur ses plaies. Nous n'aurions garde de citer ici les pages de son livre qu'il a consacrées à louer nos bonnes qualités et les grands exemples que nous avons donnés; nous craindrions de ressembler à ces enfans indiscrets et mal élevés qui en entrant chez quelqu'un vont tout droit à l'armoire aux friandises. Il nous suffira de relever l'hommage qu'il a rendu à cette gaîté sanguine qui distingue le Français, à cette intrépidité dans l'espérance qui lui permet de résister aux désastres et lui donne le courage de rebâtir sa maison emportée par le vent. Il tance au contraire ses compatriotes sur leur humeur morose, sur le découragement où les jette la moindre contrariété, sur la triste figure qu'ils font dans la mauvaise fortune. Il leur reproche de bouder leur écuelle et d'imputer

toujours à autrui les chagrins qu'ils s'attirent par leur faute. Pendant un demi-siècle, tous les Allemands qui n'avaient pas la poule au pot s'en prenaient à M. de Metternich; si la poule continue de manquer ou qu'elle soit maigre, ils s'en prendront quelque jour à M. de Bismarck. Mais ils n'en sont pas encore là; c'est le Russe, c'est le Français qu'ils considèrent aujourd'hui comme les auteurs de tous leurs maux.

M. Bauer invoque à l'appui de sa thèse le curieux témoignage de plusieurs Allemands qui, touristes, diplomates ou prisonniers de guerre, ont visité la France dans les premières années de la révolution. Ils s'accordaient tous à admirer cette gaîté sanguine, cette foi miraculeuse dans l'avenir qui animait un pays en guerre avec lui-même, en guerre avec l'Europe; ils avaient tous entendu le cri joyeux des mouettes s'ébattant dans les tempêtes. L'Allemagne, à son tour, vient d'accomplir sa révolution; les tempêtes lui ont été épargnées et les mouettes ne s'ébattent point. Tout s'est fait par la volonté souveraine d'un grand homme qui commande aux vents, et en apparence le repos règne partout, mais ce repos manque de gaîté. On pourrait croire que ce grand pays est déjà las de sa gloire et des faveurs de la fortune, qu'il en a le déboire à la bouche, qu'il est en proie aux angoisses d'une digestion pénible. — « Un soir, après une séance fâcheuse du *Reichstag*, le maître, nous dit M. Bauer, s'était endormi l'esprit soucieux et tourmenté. A son réveil, il s'empressa de raconter à un cercle de croyans la nuit cruelle qu'il venait de passer, comme quoi le dieu des rêves lui était apparu et lui avait remis une carte d'Allemagne qui, s'émiettant entre ses doigts, avait fini par se résoudre en poussière. Pendant qu'il rêvait ainsi, l'Allemagne tout entière ressemblait à une vaste salle d'hôpital. Les malades se lamentaient sur la dureté de leur couche, sur la fragilité du toit qui les abritait. Au milieu de ces gémissemens retentissait la voix de l'homme puissant, qui commandait à tout le monde le repos et le silence, si on ne voulait pas le voir monter en selle pour se retirer à jamais dans son ermitage. »

En 1871, toutes les fées s'étaient donné rendez-vous autour du berceau de l'empire allemand, et comme chacun assaisonne son bonheur à sa guise, les uns leur avaient demandé la prospérité, la richesse, des montagnes d'or, d'autres un grand siècle littéraire, de grands poètes, de grands peintres, de grands musiciens; ceux-ci imploraient de leur bienveillance les précieuses garanties du régime constitutionnel, ceux-là soupiraient après les bienfaits de la paix assurée pour toujours et du désarmement universel. Les fées ont tout promis, elles ont peu donné. Où sont les grands poètes? Quelques guitares ont chanté, quelques trompettes leur ont répondu; mais les guitares grinçaient et les trompettes se sont bientôt enrouées. Il est écrit dans l'Évangile : « Cherchez d'abord le royaume des cieux et vous aurez tout par surcroît. » L'Évangile ne dit pas : « Ayez d'abord un empereur et vous serez certains d'avoir par-

dessus le marché Virgile, Ovide et Horace. » Les langueurs de la littérature sont-elles compensées par la prospérité de l'industrie et du commerce? Hélas! on a essuyé beaucoup d'échecs, et l'Allemagne travaille aujourd'hui à se rouvrir les marchés lointains que son incurie lui avait fermés. Où a passé cette richesse qu'on avait rêvée? La vie a partout renchéri, et les taxes indirectes s'accroissent de jour en jour sans qu'on voie, en dépit de promesses solennelles, diminuer l'impôt direct. Les cinq milliards n'ont été qu'un déjeuner de soleil. La maladresse des financiers a égalé l'effronterie des spéculateurs. M. Bruno Bauer a pris un malin plaisir à rappeler la superbe incartade d'un Neuchâtelois, professeur à l'université de Berlin et plus royaliste que le roi, lequel, en 1870, traitant les Français de Peaux-Rouges, se plaignait qu'on ne pût les exterminer et qu'il fallût se contenter de les bannir du commerce des peuples civilisés. Ce Neuchâtelois avait vu un grand homme devenir insolent, il s'imaginait qu'il suffit d'être insolent pour devenir un grand homme. « Si les insultes adressées à une nation à laquelle l'Allemagne a été redevable de tant de choses depuis le moyen âge autorisaient des représailles, nous aurions un mot à dire à ces Allemands qui se flattaient par leurs entreprises de régulariser d'office l'inondation des milliards. Nous pourrions leur représenter qu'en singeant les procédés de nations mieux douées et plus avancées en matière de finances, ils ressemblaient à ces potentats de la noire Afrique qui se coiffent fièrement du chapeau d'un capitaine anglais et pensent devenir des foudres de guerre en s'affublant de ses épaulettes. »

La plus cruelle déception a été le partage de ceux qui demandaient aux fées de fermer dans toute l'Europe le temple de Janus. Il était naturel d'imaginer que l'Allemagne victorieuse et toute-puissante serait en possession d'imposer la paix au reste du monde, qu'elle pouvait se dispenser désormais du soin de se garder. Dans une brochure publiée à Gotha, le docteur Karl Rohrbach avait annoncé que « la chute du grand trouble-fête européen aurait pour conséquence certaine le désarmement général, que les Allemands, délivrés de tout autre souci, allaient se consacrer tout entiers à la culture des biens spirituels, que leur seule occupation serait de purifier des scories étrangères qui s'y sont introduites leurs mœurs, leur langue et leur musique. » Évidemment le docteur Rohrbach n'a pas reçu du ciel le don de prophétie. L'Allemagne se plaint que, depuis 1870, rien n'est en progrès chez elle hormis son budget militaire, qui devient toujours plus onéreux, plus écrasant, véritable gouffre où s'engloutit son abondance. On lui répète sans cesse: « Nous n'avons pas encore assez de canons, ni assez de régimens; saignez-vous aux quatre veines, ou nous ne répondons plus de votre sûreté. » Le Prussien, comme le remarque M. Bauer, est un homme d'une trempe toute particulière; il a été élevé, dressé, façonné à une rude et sévère école. Ses maîtres lui ont enseigné qu'il appartenait corps

et biens à l'état, ils sont parvenus à lui persuader qu'il devait s'abstenir et jeûner pour assurer la grandeur de son pays, *seine Grösse erhungern.* En 1795, pendant que se négociait la paix de Bâle, un publiciste prussien écrivait déjà : « Attendu que nous prétendons en Europe à un plus haut rang que celui qui nous appartient, attendu que nous nous mêlons de toutes les affaires, que nous partageons de grands empires, que nous imposons des constitutions à d'autres grands empires, nous nous réduisons à la nécessité de ne jamais dételer et nous ressemblons aux gens qui, pour avoir le plaisir de se promener dans une voiture attelée de quatre chevaux, vivent chez eux de régime et de pommes de terre. » Il est difficile d'inoculer aux Allemands du centre et du midi cette résignation civique, particulière aux Prussiens. Ils aiment la vie grasse, ils ont peu de goût pour l'abstinence, les sacrifices qu'on leur demande les chagrinent, et à leur chagrin se joignent les inquiétudes. Ils croient s'apercevoir que l'Allemagne a un train de maison disproportionné à ses ressources, ils appréhendent une crise, une catastrophe. Mais, nous l'avons dit, ce n'est pas à M. de Bismarck qu'ils s'en prennent, c'est aux Français, c'est aux Russes, toujours occupés à ourdir de ténébreux complots, et ils croient de tout leur cœur aux contes de nourrice que M. de Varnbühler leur récite, au risque de compromettre un peu la gravité de son personnage.

Si les spectateurs ne sont ni contens ni rassurés, les acteurs principaux de la pièce ne le sont guère davantage. L'art d'employer les hommes sans leur donner des dégoûts et sans les surmener n'est pas commun; au surplus, M. de Bismarck ne se soucie pas de former des élèves capables d'être ses héritiers et de continuer son œuvre après lui. Louis XIV quitta Saint-Germain parce qu'on aperçoit de là Saint-Denis et la sépulture des rois. Comme beaucoup de grands hommes, le chancelier de l'empire germanique n'aime pas à penser à sa mort. Il ne peut se flatter pourtant d'achever lui-même l'édifice; quand il ne sera plus là, où seront les architectes dignes de lui succéder? En toute occurrence, il se réserve le conseil, la décision; il entend n'avoir sous ses ordres que de simples manœuvres, dociles à sa volonté, prompts à entrer dans sa pensée, empressés à lui complaire, approuvant tous les desseins qu'enfante sa verve endiablée dans ses jours de fiévreuses improvisations. Les machines intelligentes sont rares; pour comprendre les idées d'autrui, il faut être capable d'en avoir soi-même. Les serviteurs les plus distingués du nouveau régime ont été bientôt sur le flanc ou hors d'haleine; ils se trouvaient au bout de leurs forces ou de leur santé, ou de leur complaisance. Un président de chancellerie de la valeur de M. Delbruck, un ministre des finances aussi compétent que M. Camphausen, aussi désireux de bien faire que M. Hobrecht, ont dû résigner leurs fonctions. L'impérialisme allemand a consommé beaucoup d'hommes, la disette s'en fait sentir, et M. de Bismarck, qui se

plaignait de succomber à la fatigue de ses multiples occupations, vient d'ajouter à tous les fardeaux qu'il portait le portefeuille de ministre du commerce; il n'avait trouvé personne qui méritât sa confiance ou dont la docilité lui parût suffisante. Une caricature du *Kladderadatsch* de Berlin le représentait délibérant autour d'une table ronde avec deux autres lui-même; on lisait au dessous : « Le chancelier de l'empire allemand vient d'avoir une conférence avec le président du ministère prussien et avec le nouveau ministre du commerce. On assure qu'ils sont tombés d'accord sur toutes les questions; l'ère des frottemens pénibles est close. »

Comme les hauts fonctionnaires de l'état, les partis et les chefs de partis ont l'humeur chagrine et se sentent las. Ce qui les a fatigués, c'est moins la longueur de la carrière qu'ils ont fournie que les exercices de souplesse auxquels on les a soumis. Ils éprouvent cette sorte de courbature que produit l'excès des complaisances. De tous ces malades, celui qui se porte le mieux, comme le remarque M. Bruno Bauer, est le parti du centre catholique, parce qu'il a toujours eu des principes et du caractère. A défaut d'autres avantages, il a pour lui l'amitié de sa conscience, la satisfaction d'avoir sauvé son honneur et obligé le maître à négocier avec lui. Les conservateurs sont pensifs, la mélancolie les ronge. Ils s'affligent des concessions que l'impérialisme a dû faire à la démocratie, ils ne peuvent se consoler de voir leur vieille Prusse s'en aller en morceaux; ce n'est plus la maison que leurs pères avaient bâtie, ni son antique mobilier, ni le fauteuil où ils s'asseyaient, ni les augustes charmilles sous lesquelles ils aimaient à promener leurs pensées. Cependant le chagrin des conservateurs n'égale pas celui des libéraux, qui s'étaient fait beaucoup d'illusions et qui les ont toutes perdues. Qu'ont-ils reçu pour avoir tant donné? Où est le prix de leurs avances et de leurs soumissions? Dans quelle brume s'est évanoui ce gouvernement parlementaire dont ils avaient juré de doter leur pays? Dans quelles mains ont passé ces portefeuilles qui leur étaient promis à titre de récompense bien méritée? Ils ont voté des lois de rigueur contre les catholiques et des lois d'exception contre les socialistes, et il se trouve qu'après avoir aidé Roboam à châtier leurs ennemis avec le fouet, ils sont fouettés eux-mêmes avec des scorpions. Il est triste d'avoir manqué à la fois de caractère et de bonheur, il est triste de professer le culte du succès et de n'avoir point de succès. Déçus, humiliés, battus de l'oiseau, les nationaux-libéraux sont en proie aux divisions, aux querelles intestines; les malheureux se querellent toujours. Toutefois, au milieu de ces visages allongés, il y a un homme content, M. de Treitschke. « C'est à l'heure où son idéal commence à se ternir et à pâlir, que le chauvinisme redouble d'assurance et qu'il ouvre aux badauds sa boutique pleine de drogues miraculeuses. » M. de Treitschke n'en démordra pas; s'il y a quelque part quelque chose qui cloche, il en

rejette la faute sur les Juifs, après quoi il recommence à dénigrer tous les voisins de l'Allemagne et à célébrer l'immortelle grandeur de son peuple. Jusqu'à son dernier soupir, il déclarera courageusement à ses compatriotes que, s'il est dans ce monde une nation qui a toujours eu le bon droit pour elle, il y a dans cette nation un homme qui a toujours raison et que M. de Treitschke est son prophète.

Le maître du moins est-il heureux? M. Bruno Bauer ne le pense pas, et il faut lui accorder que le maître n'a jamais fait part de son bonheur à l'univers, qu'il n'a jamais dit au *Reichstag :* « Mon œuvre me plaît, je suis content. » Il ne prend la parole dans les grandes occasions que pour décocher des épigrammes incisives et sanglantes à ses adversaires, pour se répandre en doléances sur la tiédeur de ses amis, pour accabler de ses anathèmes les mauvais vouloirs qui le traversent dans ses entreprises, les intelligences obtuses qui se refusent à comprendre ses desseins. En vérité, on pourrait dire que M. de Bismarck est en Allemagne à la tête du parti des mécontens. N'a-t-il pas confessé un soir à M. Moritz Busch que sa glorieuse carrière politique lui avait procuré peu de satisfaction? — « Elle ne m'a valu, disait-il, l'affection de personne et n'a fait le bonheur de personne, pas même le mien; elle a même fait le malheur de beaucoup de gens. Sans moi, trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu, quatre vingt mille hommes n'auraient pas péri sur les champs de batailles, et leurs enfans, leurs frères, leurs parens ne seraient pas dans le deuil. J'ait fait mon œuvre avec Dieu; mais cette œuvre ne m'a rapporté aucune joie, je n'en ai retiré que beaucoup d'ennuis, de soucis et de peines. »

N'allons pas croire que ces mélancolies de M. de Bismarck lui soient inspirées par le regret d'avoir trop fait, elles ont leur source dans le chagrin qu'il éprouve de ne pouvoir faire assez. Il est tourmenté par sa puissante imagination, qui aime à travailler en grand et que son bon sens condamne ensuite à compter avec les réalités qui lui déplaisent et avec les hommes qu'il méprise; compter avec ce qu'on méprise est la plus dure des obligations. Il aurait voulu accomplir en dix ans le travail d'un siècle, et la comparaison qu'il fait de la beauté des rêves qui le transportent avec les maigres résultats dont il doit se contenter est son éternel supplice. « L'unité de l'Allemagne est un ver qui le ronge, » nous dit M. Bruno Bauer. Pour que son œuvre lui agréât, il faudrait que l'empire allemand eût fait main basse sur les revenus les plus nets, les plus limpides de tous les états confédérés, que ses caisses regorgeassent qu'il nageât dans l'opulence et qu'on vît chaque matin de petits princes, couronne en tête, et des villes libres venir s'asseoir sur les marches de son perron pour mendier ses faveurs, les reliefs de sa table, le rebut de ses excédens. Il faudrait aussi que l'empire, non content de s'attribuer le monopole du tabac, devînt l'assureur universel et l'unique possesseur de tous les chemins de fer, qu'il eût ses

hauts fourneaux d'état, ses forges d'état, ses chantiers impériaux, et qu'il fût libre d'organiser en corporations ses terrassiers, ses charpentiers, ses fondeurs, ses forgerons, ses constructeurs de wagons, ajoutant ainsi à l'armée que commande M. de Moltke une armée d'ouvriers et de fonctionnaires civils qui ne relèveraient que de lui et proclameraient en tout lieu son omnipotente souveraineté. Quand il cause avec son parlement, l'homme qui aspire à tant de choses est condamné à réduire ses prétentions, et encore son parlement le chicane-t-il sur le peu qu'il demande. Comme on engageait Saint-Evremond mourant à se réconcilier avec l'église, il répondit : « Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » M. de Bismarck n'aura jamais besoin qu'on le réconcilie avec l'appétit, jamais table ne sera assez richement servie pour assouvir sa faim; mais son maître d'hôtel, imbu de préjugés bourgeois, étranger aux pratiques impériales, s'obstine à rogner ses menus.

Il a d'autres raisons de n'être pas heureux. César est ombrageux, jaloux, César veut être le maître, César veut être seul; il entend que sa maison soit à lui, que personne ne se mêle d'y commander. La maison venait à peine d'être bâtie, les échafaudages n'étaient pas encore enlevés, lorsque M. de Bismarck s'aperçut qu'il n'était pas seul, qu'il y avait derrière lui quelqu'un qui parlait haut, une voix qui se faisait écouter, et que beaucoup d'Allemands étaient plus attentifs aux conseils qu'elle leur donnait qu'aux ordres qu'ils recevaient de Berlin. Les philosophes ont cet avantage sur les jésuites que les jésuites ne comprennent pas les philosophes et que les philosophes sont capables de comprendre tout, même les jésuites. Les hegeliens ont pour principe que tout ce qui est a sa raison d'être, que l'histoire ne déraisonne jamais; M. Bruno Bauer s'est appliqué à découvrir ce qu'il pouvait y avoir de rationnel dans le concile du Vatican. Il lui a paru naturel que le pape Pie IX, frappé des progrès de la centralisation dans toute l'Europe, ait senti aussi le besoin de centraliser l'église, et que prévoyant la ruine prochaine de son pouvoir temporel, il ait voulu, pour compenser en quelque mesure cette perte douloureuse, s'arroger une sorte de dictature spirituelle. On lui ôtait jusqu'à son jardin, on le réduisait à la cabane du pêcheur, il a voulu que cette cabane abritât un infaillible. Le nouvel empire allemand ne pouvait admettre ses prétentions, une collision était inévitable; mais M. de Bismarck n'a remporté sur l'impérialisme spirituel que des demi-victoires, et quand on a l'habitude de vaincre, on considère les demi-victoires comme des échecs. Ce fut après Eylau que Napoléon Ier se surprit pour la première fois à douter de son omnipotence; ces plaines de neige tachées de sang, qu'on lui avait si âprement disputées, le rendirent pensif.

Mais ce n'est pas seulement aux clés de Saint-Pierre et à la tiare que s'est heurté le César berlinois. Il ne lui suffisait pas d'être maître dans sa maison, il s'occupait beaucoup de ce qui se passait dans la maison

des autres. Après les prodigieux succès qu'elle avait remportés, il était permis à l'Allemagne de croire que son hégémonie serait reconnue de tout le monde, que désormais tout plierait, tout serait souple, que l'Europe ne ferait rien sans s'assurer au préalable de son bon plaisir. Le 10 septembre 1872, une députation des pères conscrits de Berlin se présenta auprès du chancelier de l'empire allemand pour lui offrir la bourgeoisie d'honneur de la capitale de la Prusse. A ses remercîmens il joignit un avis au lecteur; il déclara « qu'il n'aurait aucune objection à faire, si après les grands événemens qui venaient de s'accomplir, l'histoire du monde consentait à prendre quelque repos. » — Josué, fils de Noun, remarque à ce sujet M. Bruno Bauer qui a du goût pour les comparaisons bibliques, avait ordonné au soleil de s'arrêter sur Gabaon. et le soleil s'arrêta; après Sedan M. de Bismarck a commandé à l'histoire de s'arrêter, mais l'histoire ne s'est point arrêtée. — Pour employer une comparaison plus triviale, la réponse de M. de Bismarck aux conseillers de Berlin pouvait se traduire ainsi : « Quand j'ai dîné, j'entends que personne ne s'avise plus d'avoir faim. » C'était selon toute apparence à la Russie qu'il en avait; mais comme lui la Russie n'a pas besoin qu'on la réconcilie avec l'appétit et elle se croyait en droit de ne rien se refuser. Ainsi que le disait jadis un journal russe, M. de Bismarck s'était servi de l'amitié de l'Autriche pour écraser le Danemark, de l'amitié de la France pour écraser l'Autriche, de l'amitié de la Russie pour écraser la France; mais comme il n'avait pas encore écrasé la Russie, la Russie n'a point écouté les avertissemens qu'il lui adressait, elle a donné libre carrière à ses appétits et à ses ambitions. L'Allemagne fut profondément étonnée et déçue quand éclata la guerre d'Orient; M. de Moltke lui avait affirmé qu'elle était devenue l'arbitre de la paix et de la guerre et qu'il ne se tirerait plus en Europe un seul coup de canon sans sa permission. Faut-il croire que M. de Bismarck. malgré toute sa bonne volonté, n'a pu empêcher les canons de parler, ou penserons-nous que, se fiant à son merveilleux génie de négociateur, il a vu sans déplaisir l'Europe s'engager dans de nouveaux imbroglios qu'il se réservait de débrouiller? Ces grands joueurs d'échecs résistent difficilement à l'envie d'exercer leurs talens. La guerre d'Orient n'a pas apaisé l'ambition russe, elle l'a surexcitée, et avec les nationaux-libéraux et le centre catholique, la Russie est désormais le plus grand souci de M. de Bismarck.

M. Bruno Bauer tient pour démontré que tôt ou tard les astres se rencontreront, que le conflit éclatera. Dans cette lutte redoutable, lequel des deux empires aura le dernier mot? Voilà, selon lui, la grande question. Il s'est souvenu de la vision du prophète Daniel, il a vu passer dans ses rêves cet animal terrible qui avait dix cornes et des dents de fer, et qui mangeait tout, brisait tout, foulant sous ses pieds les

reliefs de son repas. Il semble croire que, si la Russie parvient non-seulement à dompter le nihilisme, mais à en absorber les forces vives pour les mettre au service de ses desseins, si elle réussit à apprivoiser le monstre et à l'atteler à son char triomphal, sa puissance sera irrésistible, et que tous les incidens qui se produisent sur les bords de la Néva empêchent la Sprée de dormir. Toutefois il s'abstient de prophétiser, et il a raison; qui peut se flatter de deviner les secrets du destin?

Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles?

Et d'ailleurs, quand il serait vrai que l'avenir appartient à l'idée impériale, est-il donc impossible de concevoir des empires sans empereurs? Le radicalisme, dont M. Bruno Bauer a évité de parler, et le césarisme, dont il parle beaucoup, sont deux frères ennemis qui se ressemblent trop pour ne pas se haïr mortellement. Ils ont en commun, nous l'avons dit plus haut, le goût de mettre les hommes en tutelle, de les pétrir à leur guise, de leur mesurer jusqu'à la quantité d'air que chacun a le droit de respirer. Ils ont l'un et l'autre l'amour du nivellement et la même aversion pour toute espèce d'aristocratie. L'un et l'autre créeraient, si on les laissait faire, une société où tous les visages et tous les esprits se ressembleraient, où l'homme de génie, le grand poète, l'historien impartial, le critique désintéressé, le savant sincère seraient réduits à s'enrôler dans l'armée sans cadres des isolés, où les naturalistes qui font de grandes découvertes à l'aide de petites subventions céderaient la place à ceux qui ont besoin de grandes subventions pour faire de petites découvertes. Radicaux et césariens s'entendent également à concilier la civilisation matérielle avec cette demi-barbarie qu'engendre tôt ou tard le règne de la médiocrité. Faut-il croire à la fatalité de leur triomphe? Tocqueville estimait « que les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales, mais qu'il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères. » En tout cas, si fataliste qu'on soit, il faut compter avec l'imprévu, qui réclame dans les affaires humaines la part du lion. Nous ne reverrons pas Tibère, il sera remplacé par des combinaisons que nous avons peine à imaginer. C'est ce qui faisait dire à un homme de beaucoup d'esprit que tout était possible, que Napoléon Ier s'était trompé dans ses prophéties sur l'avenir de l'Europe, qu'on peut être à la fois républicain et cosaque.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1880.

Lorsqu'on est entré dans certaines voies hasardeuses, on est toujours exposé aux accidens, on n'est jamais sûr du lendemain. Au moment où l'on s'y attendait le moins, en pleines vacances parlementaires, tandis que le pays, sans songer à mal, en était encore aux derniers échos des voyages officiels, des fêtes et des discours de l'autre mois, voilà une crise ministérielle qui éclate, une crise bizarre, importune, aussi inexpliquée dans ses origines que dans ses péripéties et dans son dénoûment. D'un instant à l'autre la trêve de l'automne est rompue, tout est en mouvement. M. le président de la république est obligé de s'arracher à sa paisible retraite du Jura pour revenir en toute hâte à l'Élysée. Le président du conseil, en villégiature dans les Pyrénées, est brusquement rappelé à Paris, où il a été précédé par le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux revenant, eux aussi, du Midi, de Toulouse et de Nîmes. Le conseil s'assemble le matin, il s'assemble le soir : il se livre à toute sorte de délibérations entrecoupées dont une agence complaisante publie heure par heure les bulletins énigmatiques et contradictoires. Un jour la mésintelligence est complète dans ce cabinet naguère encore réputé si uni, maintenant partagé en deux camps ; le lendemain, l'accord est rétabli ou paraît rétabli. A peine la paix est-elle signée, la querelle intestine se ravive plus que jamais, et avant qu'on ait pu savoir exactement d'où viennent ces agitations, tout finit par la démission du président du conseil, accompagné dans sa retraite par deux de ses collègues, le ministre des travaux publics et le ministre de la marine. Le cabinet est disloqué et reconstitué; il a changé de tête en chemin, il a pris pour président M. Jules Ferry à la place de M. de Freycinet. Que signifient donc ces étonnans phénomènes? Quel est le secret

de cette crise inattendue, ouverte en pleine paix, presque au lendemain des votes de confiance qui ont signalé la fin de la session? Le secret, il est assez simple, assez transparent. C'est cette éternelle affaire de l'exécution des décrets du 29 mars qui n'a pas épuisé son venin, qui a déjà créé bien des difficultés et qui en créera bien d'autres, pour les ministères, peut-être pour la république elle-même.

Reprenons un instant cette obscure histoire d'hier, drame ou comédie, qui ne laisse pas d'avoir sa moralité et d'être un curieux spécimen de la vie publique qu'on nous fait. Dégageons, s'il se peut, les points principaux et saisissables de l'imbroglio ministériel. Il y a quelques semaines tout au plus, il n'est encore question de rien, on ne distingue ni une apparence ni une menace de crise. Tout est aux plaisirs des fêtes, aux démonstrations et aux illusions. Le ministère, au dire de ses flatteurs, a la vie assurée pour le moins jusqu'aux élections prochaines.

On en est encore au prologue. Avec le discours de Montauban tout paraît changer, l'action commence à se nouer d'une manière sérieuse. Évidemment le chef du cabinet avait ses intentions et ses raisons lorsque, dans un langage mesuré et calculé, il donnait à entendre que l'exécution des décrets sur les ordres religieux pourrait subir un ralentissement au moins jusqu'au vote d'une loi générale sur les associations. M. de Freycinet ne disait pas sans doute tout ce qu'il savait, tout ce qu'il voulait, il en disait assez pour laisser pressentir qu'il y avait quelque chose d'inconnu ou de nouveau. C'est le premier acte de la pièce. Deuxième acte : les ordres religieux eux-mêmes entrent en scène par cette déclaration qui a retenti partout, qui est un témoignage de soumission aux institutions du pays, un désaveu de toute hostilité contre la république et qui, rapprochée des paroles prononcées à Montauban, en déterminent jusqu'à un certain point le vrai sens. Déclaration des ordres et discours ministériel, cela est bien clair aujourd'hui, se rattachaient à une négociation conciliatrice dont le secret n'a pas tardé à être divulgué; mais, à peine cette pensée est-elle à demi dévoilée, l'insurrection se met au camp républicain, et un des patriarches du parti connu pour son intimité avec M. le président de la chambre des députés, M. Guichard, écrit en toute hâte une lettre, sonnant le tocsin d'alarme, provoquant une réunion extraordinaire de la gauche pour délibérer sur ce qu'il appelle « la nouvelle attitude du cabinet » dans l'affaire des congrégations. Vainement le président même de la gauche, M. Devès, fait observer à M. Guichard qu'une convocation comme celle qu'il réclame ressemblerait à une « main-mise sur la direction de la politique intérieure, » qu'il est plus prudent d'attendre la réunion des chambres : le coup est porté! Il y a deux politiques en présence, la politique du discours de Montauban, de la déclaration des ordres, de la négociation avec le Vatican, et la politique de l'exécution pure et simple des décrets, rappelée par un

vieux républicain de la majorité, visiblement patronnée ou encouragée au palais Bourbon, appuyée dans le gouvernement par quelques-uns des ministres plus particulièrement soumis à l'influence de M. le président de la chambre des députés. On aurait beau faire, le conflit est engagé, l'action se resserre; c'est le troisième acte du drame qui va désormais se concentrer tout entier dans l'intérieur du conseil, où les deux politiques se débattent sous les yeux de M. le président de la république accouru non sans regret à Paris.

Que se passe-t-il alors? Pendant quelques jours, les péripéties se succèdent, et, comme la comédie se mêle un peu à tout, chaque phase de la crise se résume alternativement dans un mot : M. le président de la république repart pour Mont-sous-Vaudrey, ou M. le président de la république a « décommandé » son départ pour Mont-sous-Vaudrey! Tantôt, dans cette confusion de quelques jours, le chef du cabinet garde un semblant d'avantage, et les ministres partisans de l'exécution immédiate des décrets, M. Constans, M. Cazot, même M. le général Farre, ministre de la guerre contre les moines, offrent leur démission; tantôt il n'y a plus de démission, une sorte d'entente se rétablit pour quelques heures. On aurait un instant convenu, à ce qu'il paraît, d'ajourner toute mesure décisive non plus jusqu'à la loi sur les associations, comme l'avait dit le président du conseil, mais jusqu'au jugement du tribunal des conflits, qui aura prochainement à se prononcer sur des affaires, relatives aux jésuites, et en attendant on se serait contenté d'adresser une circulaire nouvelle aux congrégations, d'expulser quelques religieux étrangers. On se flattait de pouvoir gagner ainsi quelques semaines et arriver jusqu'à la réunion des chambres. Fort bien! M. Jules Grévy s'est cru ce jour-là soulagé et libre de prendre le lendemain matin le chemin de fer. Seulement l'accord n'a tenu que quelques heures, le temps de reconnaître qu'on ne s'entendait pas du tout. Le chef du cabinet n'a pas tardé à s'apercevoir qu'on n'avait rien fait, que la circulaire convenue allait au-delà de sa pensée, même au-delà de ses engagemens, que ce qu'il accordait par esprit de paix aux exigences de M. le ministre de l'intérieur était déjà représenté comme une capitulation, et après une nuit de réflexion il a pris son parti. Il s'est décidé à écrire à M. le président de la république qu'il existait entre plusieurs de ses collègues et lui « des divergences de vues qui ne permettaient pas d'espérer que l'accord pût se maintenir, même au prix de concessions mutuelles. » Il a envoyé sa propre démission, croyant offrir ainsi au chef de l'état, comme il l'a dit, un moyen plus facile et plus prompt de dénouer la crise. On ne lui en demandait pas davantage, de sorte que, dans cette lutte de quelques jours inaugurée par le discours de Montauban, semée d'incidens qui ne sont pas tous sérieux, compliqué d'antagonismes avoués ou inavoués, c'est le président du conseil qui est vaincu! C'est

le représentant principal, le chef responsable du gouvernement, qui est obligé d'amener son pavillon, et ici, quelque pacifique qu'ait été cette petite révolution de pouvoir, il faut aller un peu plus au fond des choses. Il faut serrer de plus près cette crise où il ne s'agit pas seulement d'un chef de cabinet disparu, où il y a toute sorte de questions de politique supérieure, de régularité parlementaire, même de droit constitutionnel. La vérité est que, dans ce récent imbroglio ministériel, tout est bizarre, irrégulier, incohérent : tout trahit ou une bien faible idée de la nature des institutions libres, ou l'intervention démesurée d'influences faites pour rendre tous les pouvoirs précaires.

Assurément, à ne considérer que ce qu'il y a de personnel dans les incidens qui viennent de se dérouler, l'ancien président du conseil est sorti de la dernière crise avec une certaine dignité. C'est une justice à lui rendre : il y a un point où il s'est retranché et où il a résisté, refusant d'acheter quelques semaines de pouvoir de plus au prix d'une équivoque qui ne l'aurait probablement pas sauvé. Il a su accepter la nécessité d'une retraite immédiate plutôt que de subir jusqu'au bout des pressions humiliantes qui ne lui auraient plus laissé bientôt ni la liberté de ses résolutions ni l'honneur des engagemens respectés. Rien de mieux. Il est tombé, si l'on veut, convenablement, avec cette bonne grâce un peu triste, assez résignée, d'un homme qui visiblement n'a pas toujours fait ce qu'il a voulu, qui n'a pas l'âpreté du pouvoir. Il n'est pas moins tombé sans éclat pour lui-même, sans profit pour le pays, laissant dans la politique qu'il a dirigée, dans une multitude de questions qui se sont imposées à lui, les marques de ses faiblesses et de ses condescendances. M. de Freycinet n'a pas su saisir les occasions favorables. Au moment où il arrivait à la présidence du conseil, il y a moins d'un an, il avait sans doute encore une position assez intacte pour revendiquer devant les chambres l'autorité d'un chef responsable du gouvernement, pour faire sentir avec suite, avec efficacité, l'action d'un ministre dirigeant. Il a trop cru suppléer à tout avec de la souplesse et de la dextérité. Il s'est trop flatté de pouvoir suivre une politique relativement modérée avec des auxiliaires exclusifs et souvent violens, de gagner, de retenir une majorité en allant sans cesse au-devant de ses exigences, en offrant des satisfactions complaisantes à ses passions ou à ses préjugés de parti. Il a cédé, il a beaucoup cédé, au risque de se désavouer et d'abdiquer parfois son propre jugement. Quand on l'a menacé de l'amnistie, il a oublié ou il a paru oublier tout ce qu'il avait dit peu de temps auparavant et il s'est fait lui-même le promoteur de l'amnistie; il s'est figuré naïvement travailler à l'union du parti républicain ! Quand le sénat lui a rendu le service de le délivrer par son vote de l'article 7, qu'il était personnellement loin d'approuver, au lieu d'accepter un fait heureusement accompli, de maintenir devant

l'autre chambre l'autorité d'un des pouvoirs constitutionnels et de profiter de la circonstance pour chercher quelque solution plus libérale, plus équitable, il a renié le sénat; il s'est hâté d'offrir à la chambre des députés, à la majorité qu'il redoutait, les décrets du 29 mars comme un dédommagement, comme une représaille contre les ordres religieux et contre le sénat. Il n'a réussi à rien, si ce n'est à se créer des difficultés nouvelles. Il n'est arrivé qu'à glisser dans une situation fausse où il s'est aliéné des appuis qui auraient pu être sa force, où il s'est réduit lui-même à ne pouvoir invoquer que des concours compromettans. Le malheur de M. de Freycinet a été de n'être un président du conseil ni vis-à-vis de ses collègues ni vis-à-vis des partis. S'il a cru s'affermir en gagnant du temps, en prodiguant les ménagemens, il s'est trompé; il s'est épuisé en concessions; il s'est progressivement affaibli et, par une logique aussi triste qu'irrésistible, il s'est trouvé impuissant le jour où il aurait eu le plus besoin d'exercer son ascendant sur ses collègues et d'avoir l'autorité nécessaire pour fixer lui-même le caractère, les limites de la politique religieuse à laquelle il s'était associé.

Parlons franchement. La politique qui a été une des causes apparentes de la dernière crise, qui s'est traduite par le discours de Montauban, par des négociations plus ou moins confidentielles et qui a suscité aussitôt des contestations plus bruyantes que sérieuses, plus passionnées que réfléchies, cette politique n'avait assurément par elle-même rien que d'avouable. Il n'y a que les esprits futiles ou emportés qui se figurent qu'on est libre de tout faire sans traiter avec personne, qu'on peut manier les intérêts les plus délicats, surtout les intérêts religieux, sans tenir compte de rien, — et lorsqu'on cite si souvent les interpellations de 1845, les discours de M. Thiers, l'ordre du jour de la chambre d'alors, la dispersion des jésuites, on oublie précisément que tout s'est passé à peu près à cette époque suivant le programme dont paraît avoir voulu s'inspirer le dernier président du conseil. Les jésuites se sont dispersés d'eux-mêmes, après une négociation, sur un conseil de Rome, et il n'en a plus été question pour le moment. Parce que l'état croit devoir agir avec mesure, il n'abdique pas ses droits, il ne les abdiquerait pas plus aujourd'hui qu'il ne les abdiquait en 1845. Que le chef du cabinet d'hier ait donc négocié, ainsi que tout l'indique, ou plutôt qu'il ait eu des communications avec le Vatican, avec des membres de l'épiscopat, sur des affaires qui touchent de si près à l'église, il n'y a là en vérité rien d'extraordinaire, rien qui mette en péril la république! En agissant ainsi, il n'aurait pas excédé son droit, il serait plutôt resté dans son devoir.

Ce qui a tout perdu, c'est qu'il est malheureusement clair que, dans cette délicate campagne, M. de Freycinet a manqué de résolution et de netteté. Il a visiblement conduit toute cette affaire en homme qui

paraît n'avoir jamais été bien sûr de ce qu'il faisait, et qui a surtout craint de se compromettre. Qu'il ait hasardé cette tentative sans tenir le gouvernement, ou tout au moins M. le président de la république, au courant de ses démarches, on ne peut le croire, et c'est un grief à écarter. Il reste simplement acquis, et c'est bien assez, qu'il n'a su ou qu'il n'a pu ni faire accepter sa pensée par ses collègues ni en assumer la responsabilité jusqu'au bout. En un mot, à aucun moment, il n'a été un vrai président du conseil. S'il l'eût été, il ne se serait pas retiré au moment le plus difficile, laissant une question déjà fort épineuse un peu plus compromise qu'elle ne l'était auparavant. Il aurait tenu, non par ambition, mais par respect pour le pouvoir, à rester au poste où il avait reçu des votes de confiance avant l'interrègne parlementaire. Il aurait fait entendre à ses collègues que rien ne pouvait être perdu parce que l'exécution des décrets resterait en suspens pour quelques jours encore, que la première loi était d'attendre la réunion des chambres, d'aller s'expliquer devant elles, de leur rendre compte de toute une politique. Il aurait peut-être réussi devant le parlement, et dans tous les cas, s'il avait échoué, il aurait fait ce qu'il devait; il serait alors tombé en chef de cabinet, non plus à demi furtivement, en plein combat, emportant dans sa retraite l'honneur d'une pensée conçue pour épargner au pays des agitations dangereuses ou inutiles. M. de Freycinet n'en a cependant rien fait, et s'il ne l'a pas fait, il faut bien qu'il ait eu quelque raison. De deux choses l'une : ou il a plié sous le fardeau, victime des difficultés qu'il s'est créées par ses faiblesses, ou bien, au moment décisif, il a vu derrière l'opposition de ses collègues, de quelques-uns de ses collègues, une autre influence avec laquelle il a refusé de se mesurer, et c'est là justement, en dehors de toute considération d'un ordre personnel, le côté le plus sérieux des derniers incidens ministériels. C'est cette intervention active, permanente, indéfinissable d'une influence irrégulière qui fait la gravité d'une crise où sont également intéressés l'équilibre constitutionnel, l'intégrité et la liberté du régime parlementaire.

De toute façon, quel qu'ait été le motif avoué et immédiat de la démission de M. de Freycinet, ces révolutions de pouvoir accomplies à l'improviste devant un pays plus surpris qu'édifié ne restent pas moins une anomalie, et elles sont d'autant plus caractéristiques qu'elles tendent à se reproduire périodiquement, qu'elles semblent procéder des mêmes causes. Elles deviennent une habitude, presque une tradition. Les présidens du conseil n'ont pas de bonheur, ils ont besoin de regarder de bien des côtés pour se croire à demi solides à leur poste. Nous ne parlons pas de M. Dufaure, dont la retraite spontanée et toute volontaire, au lendemain d'un succès, a coïncidé avec l'entrée de M. Grévy à la présidence. L'an dernier, le successeur de M. Dufaure, M. Wad-

dington, au début de la session, pouvait se croire pour quelque temps hors d'affaire; il venait de subir victorieusement le feu d'une vive discussion où il avait même triomphé sans faire trop de concessions. A peine avait-il son vote de confiance, brevet de courte vie, il disparaissait brusquement dans une crise venue on ne sait d'où, et il était remplacé par un de ses collègues, M. de Freycinet, le favori du moment, le président du conseil sur qui l'on comptait. Aujourd'hui c'est M. de Freycinet à son tour qui est arrivé au bout de son étape et qui tombe en chemin, abandonné par la main protectrice qui l'a élevé. Il tombe en apparence devant une opposition intérieure dans le cabinet, et il est remplacé, lui aussi, par un de ses collègues de la veille. On paraît trouver toute simple et commode cette substitution périodique d'un premier ministre à un autre premier ministre sous prétexte que celui qui s'en va représente la minorité et que celui qui s'élève représente la majorité dans le conseil. On appelle cela le régime parlementaire! Cela prouve tout simplement qu'on ne se fait pas même l'idée de ce que c'est qu'un cabinet dans l'ordre constitutionnel. Un ministère n'est pas un petit parlement. Il est un intermédiaire permanent, constitué entre le pouvoir exécutif et les chambres; il a son existence propre, son rôle, sa sphère d'action, sa responsabilité, et c'est le président du conseil qui en personnifie la pensée directrice, qui représente la politique générale, qui en définitive a le dernier mot. C'est cette prédominance nécessaire et décisive du chef qui assure l'homogénéité et la force d'un vrai cabinet parlementaire. Si en dehors du conseil il se trouve une influence extérieure assez puissante pour annuler ou balancer l'autorité du chef visible, pour soutenir dans ses résistances ou dans ses prétentions un des ministres, c'est cette influence qui gouverne, qui provoque et dénoue les crises à volonté. Voilà précisément ce qui fait que M. Waddington a été remplacé il y a un an bientôt par M. de Freycinet et que M. de Freycinet à son tour vient d'être vaincu par M. Constans! Qui pourrait dire que tout le bruit qui s'est élevé dans ces dernières semaines aurait suffi pour renverser un cabinet si la lettre de M. Guichard n'avait pas eu un inspirateur et si les ministres qui ont donné le signal de la sécession dans le conseil ne s'étaient pas sentis aiguillonnés et soutenus?

Assurément M. Gambetta, puisque c'est aujourd'hui le nom de cette influence qui règne et gouverne, qui fait et défait les ministères, M. Gambetta est un personnage considérable et prépotent en France. Il s'est fait une situation exceptionnelle et commode du haut de laquelle il dispose à peu près de tout sans avoir la responsabilité de rien. Il n'y a qu'un malheur : M. le président de la chambre des députés ne peut sans doute se promettre de se réserver indéfiniment, ni se borner à charmer les commis-voyageurs par ses discours. S'il a l'ambition très légitime de diriger les affaires du pays, il n'a qu'un moyen sérieux et régulier :

il n'a qu'à entrer au ministère et à être lui-même président du conseil; il le peut et il n'a point d'autre rôle. Il a déjà peut-être trop attendu, il semble oublier qu'on s'use parfois hors du pouvoir autant qu'au pouvoir et qu'à laisser passer les occasions, on s'expose à ne plus les retrouver. Si M. Gambetta trouve que le gouvernement est insuffisant, que M. de Freycinet a été un ministre trop méticuleux dans la guerre au cléricalisme, que M. Cazot est un garde des sceaux trop respectueux pour l'indépendance de la magistrature, que la république ne marche pas assez vite, qu'il mette lui-même la main à l'œuvre sans plus tarder : il en a le droit, et M. le président Grévy ne lui refusera pas sans doute les moyens de déployer ses talens de premier ministre. Il y est d'autant plus obligé que, pour parler sérieusement, il est peut-être le seul qui ait assez d'ascendant pour discipliner une majorité incohérente. Qu'il accepte donc la responsabilité de la direction des affaires, des conseils, de la politique tout entière : il sera certainement suivi avec sympathie par les uns, avec curiosité par les autres, sans parti-pris d'hostilité par tous les esprits libres et désintéressés.

M. le président de la chambre des députés a un choix à faire. Se réserver pour une présidence de la république qui n'est pas vacante, qui ne le sera que dans six ans, cela n'est pas sérieux. Rester au Palais-Bourbon à ne rien faire, à écouter les flatteries et les banalités d'un entourage médiocre et subalterne, ce n'est certes pas digne d'un esprit qui se sent quelque ambition virile et l'énergie de l'action. Accepter franchement, résolûment le ministère avec ses chances et ses responsabilités, c'est son unique rôle. S'il ne le fait pas, si, en refusant le pouvoir pour lui-même, il persiste à le rendre impossible pour les autres, il ne représente plus qu'une sorte de césarisme vulgaire, remuant, agitateur et stérile. Il reste ce qu'il est, une excentricité plus ou moins brillante, une importance sans emploi, une cause de trouble et un embarras dans le jeu des institutions. Il vient de le prouver une fois de plus par une intervention mal définie, mais sensible, dans cette dernière crise, qui a surpris le pays sans l'éclairer, qui a emporté M. de Freycinet en laissant à ses successeurs le fardeau d'une situation compliquée de difficultés de toute nature, intérieures ou extérieures. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Gambetta doit y prendre garde : il ne jouerait pas longtemps sans péril, sans risquer d'indisposer l'opinion, ce rôle d'un prépotent satisfait et encombrant, mettant la main à tout, donnant ou retirant l'influence, faisant ou défaisant des ministres et ne voulant pas l'être, dérobant sans façon une partie de l'autorité que la constitution réserve à M. le président de la république. Il s'exposerait surtout gravement devant le pays, il arriverait bien vite au bout de sa popularité s'il pouvait être soupçonné de préparer des aventures, de rêver des diversions batailleuses, d'engager la France dans des combinaisons où elle n'a rien à gagner ni à espérer.

Et maintenant, elle s'est sans doute dénouée tant bien que mal, cette dernière crise, qui est née d'une situation irrégulière, d'un ensemble de choses encore plus que d'un incident spécial. Elle s'est même dénouée, on peut le dire, sans exciter une émotion bien vive, presque sans intéresser l'opinion. Une fois qu'elle a été déclarée, M. le président de la république s'est visiblement préoccupé de la limiter, et M. Jules Ferry, qui a été chargé de reconstituer le cabinet, s'est borné à remplacer les ministres démissionnaires. On a donné un amiral pour successeur à un amiral au ministère de la marine. Aux travaux publics, M. Sadi-Carnot, déjà sous-secrétaire d'état, a eu de l'avancement et s'est substitué à son chef de la veille, M. Varroy. Une question autrement délicate était le choix de l'homme appelé à la direction des affaires étrangères à la place de M. de Freycinet. Ce n'était pas précisément facile à l'heure qu'il est, dans les circonstances assez confuses où se débat la diplomatie européenne. On paraît s'être adressé d'abord à notre ambassadeur à Rome, M. le marquis de Noailles, qui se trouvait pour le moment à Paris. M. de Noailles, qui est un esprit aussi droit que libéral, n'a point eu sans doute à hésiter beaucoup pour refuser. Il avait une réponse bien simple et décisive en dehors de toute autre raison : il n'appartient à aucune chambre, il ne pouvait, avec son nom, avec sa position et sa dignité naturelle, avoir l'air de se glisser subrepticement au pouvoir dans un interrègne parlementaire. C'était aussi simple que correct, et M. Jules Ferry, après quelques autres explorations inutiles, ayant avant tout besoin d'une garantie aux affaires étrangères, a demandé secours à M. Barthélemy Saint-Hilaire. On dit que c'est M. Grévy qui a eu le premier l'idée de ce choix aussi imprévu que rassurant pour la paix. Assurément M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas été le dernier surpris de se trouver tout à coup à la tête de la diplomatie française. Homme de mœurs simples, d'intégrité et d'honneur, érudit voué à l'étude, à peine distrait de ses savans travaux par la politique, il a accepté en se couvrant devant le pays et devant l'Europe du nom de M. Thiers, dont il a été l'ami fidèle encore plus que le secrétaire, en se disant aussi que, lui présent au palais d'Orsay, personne au monde ne pourrait douter des intentions pacifiques de la France. M. Barthélemy Saint-Hilaire est le porte-respect, la caution extérieure du gouvernement reconstitué il y a quelques jours : c'est la seule signification de son entrée aux affaires.

Pour le reste, le cabinet demeure à peu près composé comme il l'était, avec M. Jules Ferry pour président, et nous n'en disconviendrons pas, quoiqu'un ministère présidé par M. Jules Ferry puisse paraître assez extraordinaire, c'est peut-être logique, c'est du moins plus net. Après tout, c'est M. Jules Ferry qui a engagé notre politique intérieure dans la voie où elle est aujourd'hui et lui a imprimé en quelque sorte son caractère. C'est le nouveau président du conseil qui a donné le signal de ces

guerres, de ces agitations qui depuis plus d'un an ont eu le malheureux résultat d'émouvoir les croyances, de mettre toutes les passions aux prises, de susciter toute sorte de questions irritantes. De M. Jules Ferry est né l'article 7, et de la défaite de l'article 7 devant le sénat sont nés les décrets du 29 mars, comme de l'exécution des décrets est née la dernière crise. Tout se tient, et M. Jules Ferry est bien en vérité le président naturel dans la situation confuse qu'il a plus que tout autre contribué à créer. Seulement quelles vont être les conséquences de ces changemens d'hier? Comment va procéder le cabinet qui vient de passer par une semi-métamorphose? Dans quelle mesure prétend-il se maintenir ou s'engager? Voilà la question qui est loin d'être éclaircie, qui ne pourra l'être plus ou moins qu'au moment où les chambres se trouveront réunies, où toutes les explications pourront se produire.

On ne voit pas bien en effet ce que se propose réellement ce cabinet renouvelé. S'il suit à peu de chose près la marche que le dernier ministère a suivie avant de se reconstituer, ce n'était pas la peine de faire tant de bruit, d'offrir au pays cette énigme d'une crise qu'il ne comprend même pas encore aujourd'hui, qu'il a vue passer avec une sceptique indifférence. S'il prétend se distinguer, accélérer la marche, aller en un mot jusqu'au bout, c'est alors que commenceront pour lui des embarras dépassant probablement ses forces, et qu'aux difficultés déjà assez nombreuses du moment viendront se joindre des difficultés croissantes, accumulées. Rien n'est plus facile sans doute que d'invoquer à tout propos, avec une sorte de superstition intéressée, les traditions de l'état, de revendiquer pour la république le droit d'appliquer les lois de tous les temps, — ces lois mémorables et insaisissables rappelées par les décrets du 29 mars! On parle sans cesse comme si rien n'avait changé depuis près d'un siècle, comme si les idées et les habitudes de la liberté n'avaient fait aucun progrès, comme si le droit commun n'était pas devenu une garantie universelle et inviolable, comme s'il était désormais facile, au moins sans rencontrer de toutes parts des résistances, d'invoquer la raison d'état, d'appliquer des mesures de haute police pour cause d'opinion ou de religion. C'est une illusion redoutable, une prétention spécieuse. Tout s'est transformé à travers les révolutions; nous vivons dans un autre monde, dans une autre société où rien n'est plus périlleux que d'engager ces guerres à outrance et sans issue contre des institutions toutes morales, où les ordres religieux eux-mêmes peuvent échapper aux poursuites en dépouillant le caractère corporatif et ont le droit de se défendre. On l'a déjà vu, on le verra encore, on n'est pas au bout parce que dans cette voie on n'est jamais au bout. Le tribunal des conflits, dit-on, prononcera souverainement. Oui, sans doute il décidera dans la mesure de sa juridiction et de ses droits libéralement interprétés. On

ne fera que le compromettre lui-même si on s'en sert pour donner une apparence de force légale à l'arbitraire du gouvernement juge dans sa propre cause. On invoquera certaines lois : il y a aussi d'autres lois qui autorisent la plainte au criminel contre les fonctionnaires, contre les agens administratifs. Il y a des lois qui interdisent d'élever des conflits dans les affaires au criminel. Il y a l'abolition de l'article 75 de la constitution de l'an VIII qui a enlevé une garantie aux fonctionnaires, qui les laisse découverts contre les poursuites dont ils peuvent être l'objet. Il y a tout cela et bien d'autres choses encore, bien d'autres incidens qui peuvent naître à l'improviste d'une agitation indéfinie.

Franchement, pour se donner le plaisir de désavouer une modeste négociation avec le Vatican et de ne point avoir l'air de reculer devant l'exécution complète des décrets du 29 mars, va-t-on s'engager dans ce fourré, dans cette guerre de broussailles, et s'exposer à une multitude de contestations, de procès qui ne seront au bout du compte qu'une défense légitime? Si le dernier président du conseil, voyant le péril, a voulu l'éviter, il a eu mille fois raison, il obéissait à une pensée de prévoyance qu'il a eu simplement le tort de ne pas soutenir plus fermement. Si le cabinet renouvelé prétend se donner le rôle de tout braver, du moins de conduire méthodiquement la guerre aux ordres religieux, il entre dans une carrière de violence et de hasard, où, en offensant tous les sentimens modérés, il ne fera jamais assez pour garder jusqu'au bout l'appui de M. La Vieille et de M. Guichard. Il court le risque d'être pris entre tous les camps et d'expier sa témérité dans quelque obscure échauffourée de parlement où il disparaîtra. Ce dernier remaniement ministériel n'est pas une solution, il n'est que la continuation de la crise ou la préparation de crises nouvelles. Et qu'on ne répète pas sans cesse que c'est la république qui est en cause dans cette affaire des décrets du 29 mars, qu'il s'agit de la défense des institutions et de la société civile, que ceux qui se permettent de juger pour ce qu'elle vaut la politique du jour sont des réactionnaires, des cléricaux qui méconnaissent les sentimens et le droit du pays! C'est une banalité déjà usée. Les plus vrais, les plus dangereux adversaires de la république sont ceux qui ne craignent pas de la jeter dans des aventures par passion de parti et qui semblent se complaire à lui susciter partout des ennemis. Ce que le pays demande et a le droit de demander, c'est qu'on lui épargne les crises sans raison, les agitations inutiles, qu'on le laisse enfin travailler, calme et libre, dans la paix intérieure et extérieure.

Le monde, en vérité, ne semble pas être pour le moment à une politique simple, pas plus dans la diplomatie que dans les affaires intérieures de certains pays, et ce qui se passe en Orient est certes un assez bizarre spécimen de ce qu'on peut appeler la politique compliquée aboutissant à l'impuissance. Voilà donc l'Europe engagée, après toute

sorte de négociations infructueuses, dans une démonstration navale sur les côtes albanaises, devant Dulcigno, la ville dont on demande la cession à la Porte au profit du Montenegro. Les escadres sont arrivées, non pas précisément encore devant Dulcigno, mais dans les eaux voisines. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on s'étonne que la Porte proteste contre la violence qu'on veut lui faire en employant la force pour la démembrer. Ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est qu'on semble n'avoir pas prévu qu'il pourrait y avoir quelque résistance de la part des Albanais, des habitans de Dulcigno. Or, c'est précisément ce qui arrive. La Porte proteste, allant jusqu'à menacer de se défendre si elle est attaquée; les Albanais se disposent à résister les armes à la main. La démonstration est pour le moment arrêtée. Infligera-t-on un bombardement barbare et inutile à la petite ville de Dulcigno parce qu'elle ne veut pas se donner au Montenegro? Si les Albanais résistent, descendra-t-on en armes sur le territoire ottoman? Ne cédera-t-on pas au contraire à un mouvement tardif de sagesse en reconnaissant que le plus sûr moyen de maintenir la paix de l'Orient n'est pas d'allumer la guerre, et que les plus courtes équipées sont les meilleures? Voilà toute la question. Elle est déjà résolue, il faut le croire, pour la France, moins que jamais disposée à se jeter dans des complications où il s'agit du démembrement d'un pays indépendant.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne, par le R. P. Fray Bernardino de Sagahun, traduite et annotée par le Dr Jourdanet et Remi Siméon; Paris 1880, G. Masson.

Il est probable que, même parmi les érudits, le nom de Bernardino de Sahagun est peu connu. C'était un brave moine espagnol, franciscain, qui vint au Mexique en 1529, huit ans après la paix de Mexico. Les moines espagnols ont joué un rôle important dans la colonisation du Mexique. Bernardino de Sahagun fut un de ces conquérans pacifiques. « Il apprit en peu de temps la langue mexicaine, dit de lui un autre moine franciscain son compatriote, tellement que personne autre jusqu'à ce jour n'a pénétré aussi bien que lui tous ses secrets et ne l'a employée autant dans ses écrits. Pendant les soixante et un ans que ce

saint homme du bon Dieu vécut en ce pays, il s'occupa surtout de soutenir le collège de Santa-Cruz, édifié près du couvent de *Tlatelolco*, où il travailla sans se reposer un seul jour à catéchiser les fils des principaux personnages indiens qui s'y rendent de toutes les parties du pays pour y apprendre avec plus de perfection la lecture, l'écriture, la langue latine et la médecine, aussi bien que les bonnes mœurs et les bonnes manières. » Heureusement Bernardino de Sahagun ne s'est pas contenté de former aux belles manières les jeunes princes mexicains; il a observé les mœurs, les habitudes, les usages de la nouvelle nation où son apostolat l'avait jeté, et consigné dans un gros livre les résultats de ses observations et de sa longue expérience. C'est ce livre que MM. Jourdanet et Remi Siméon viennent de traduire en français.

C'est une étude très détaillée de la religion, des mœurs et de la langue des Mexicains tels qu'ils étaient avant que la civilisation européenne se fût brutalement imposée à eux. Certes il est intéressant de pénétrer dans cette civilisation primitive. Que de questions se posent! Comment ces hommes, depuis plusieurs centaines de siècles séparés du vieux monde, avaient-ils conçu les choses sociales? Quelles étaient leurs idées sur la divinité, le destin ultime de l'homme? Quelle part avaient la poésie, la religion, le commerce, l'art, dans leur existence? C'est dans des observations semblables qu'on peut seulement trouver ce *document humain* dont on abuse si fort dans une certaine littérature. Voilà un peuple qui s'est progressivement élevé à un certain degré de culture intellectuelle et de perfection sociale; il n'a eu aucune relation avec les civilisations sémitique, aryenne, chinoise, et cependant les traits généraux sont les mêmes. L'homme, cet être ondoyant et divers, aurait donc un fonds commun qui ne varie ni avec la latitude ni avec le climat. Là où un groupe d'hommes s'est établi pour devenir famille, tribu, peuple, le même genre d'organisation s'est développé aussi bien en Asie et en Amérique qu'en Afrique et en Océanie.

Chez les Mexicains, la superstition couvrait tout. Tout était réglé par des prières, des cérémonies (souvent des sacrifices humains). Le sorcier et le prêtre étaient souverains maîtres. Il y avait des jours heureux, des jours néfastes, des mois heureux, des mois néfastes, des amulettes, des sortilèges, des prédictions, des danses et des hurlemens sacrés. Le nombre des dieux était infini. Mais le principal dieu était *Uitzilopochtli*. Comme Hercule, il est probable que ce dieu était le résultat d'une déification légendaire, une sorte d'Hercule ayant sauvé jadis les premiers indigènes de quelque grand péril. Quant aux âmes des défunts, elles allaient soit aux enfers, soit au paradis terrestre, soit au ciel. Ceux qui mouraient de maladie allaient dans l'enfer; au paradis allaient les gens tués par la foudre ou noyés, les lépreux, les galeux, les goutteux et les hydropiques. Ceux qui allaient dans le ciel étaient les guerriers morts

dans la mêlée ou les captifs qui avaient péri au pouvoir de l'ennemi, soit qu'ils fussent morts à coups d'épée, soit qu'ils eussent été brûlés vifs ou tués avec des roseaux pointus, ou morts à coups de bâtons de sapin, ou martyrisés au moyen de torches de pin attachées sur le corps et auxquelles on mettait le feu. A tout prendre, il valait peut-être mieux aller au paradis qu'au ciel, quoique le ciel fût le séjour du soleil.

Les Mexicains, s'il faut en croire les longues *oraisons* que rapporte B. de Sahagun, étaient un peuple discoureur. Chaque sacrifice, chaque fête, chaque élection de souverain, entraînaient d'interminables exhortations. Quelquefois de curieuses remarques y sont mêlées. Un dignitaire, s'adressant à un seigneur récemment élu, lui parle ainsi : « Faites bien attention à recevoir humblement ceux qui se présentent devant vous, oppressés par l'angoisse et les tribulations, écoutez avec douceur et jusqu'à la fin ses plaintes; car vous êtes l'image de Dieu, il compte sur vous; qu'il ne vous arrive jamais la pensée de dire : Je suis roi, je serai ce qu'il me plaira. Que la dignité dont vous jouissez ne soit pas une occasion d'orgueil. Il vaudra mieux vous rappeler souvent ce que vous fûtes dans le temps passé et la bassesse d'où vous êtes sorti. »

Ne trouve-t-on pas quelque analogie entre ce discours et celui que Joad adresse à son jeune roi :

> Promettez . . . . . .
> Que, sévère aux méchans, et des bons le refuge,
> Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
> Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Beaucoup d'autres observations semblables peuvent être faites; les sociétés mexicaines se sont constituées sur les mêmes bases que nos vieilles civilisations d'Europe. L'homme a un fonds invariable qui se retrouve sous les diverses latitudes.

Enfin on trouvera, à la suite du beau livre traduit par M. Jourdanet, un lexique de la langue *nahuak*. Il nous est interdit d'en parler, et pour cause. C'est une langue peut-être admirable, mais qui paraîtra barbare à bien des gens. Elle renferme en effet des mots tels que *chicoapalnacazminqui* et *mixcoatlailotlacauelitoctzin*. Le reste est à l'avenant. Heureusement le moment n'est pas encore venu où on la demandera au baccalauréat.

Espagne, Algérie et Tunisie, lettres à Michel Chevalier, par M. P. de Tchihatchef, 1 vol. in-8°; Paris, 1880, J.-B. Baillière.

Depuis que les difficultés, comme les dangers, des voyages diminuent et disparaissent graduellement, on commence à se lasser des récits d'aventures vulgaires que de simples touristes se croient obligés de publier pour leurs amis et connaissances aussitôt qu'ils reviennent du moindre voyage de long cours. On demande aujourd'hui des renseignemens plus sérieux; avant tout, les esprits mûrs cherchent dans les relations des voyageurs les symptômes qui révèlent chez les peuples le progrès moral, le développement de la richesse, les transformations économiques en voie de s'accomplir. Aussi seront-ils pleinement satisfaits en lisant l'intéressant volume où M. de Tchihatchef a consigné les résultats d'une rapide exploration de l'Espagne et de la côte africaine, commencée en 1877 et terminée en 1879, — relation qui est publiée sous la forme de lettres adressées au regrettable M. Michel Chevalier.

Bien que les chapitres consacrés à l'Espagne, — le seul pays de l'Europe peut-être, selon M. de Tchihatchef, où il y ait encore quelque chose à glaner, — soient remplis de faits curieux et de vues originales, ce qui nous intéresse davantage, ce sont les observations que l'auteur a pu faire pendant son séjour en Afrique. On ne peut lire sans une vive satisfaction les pages où le célèbre naturaliste dépeint le mouvement de progrès qui, en Algérie, se manifeste dans les cultures de toute sorte, dans toutes les exploitations du sol, et dans toutes les branches de l'industrie, — progrès qui eût été impossible sans un développement parallèle des voies de communication, de la sécurité individuelle, de l'instruction publique. Et, témoin à la fois impartial et bienveillant, M. de Tchihatchef constate que, sous tous ces rapports, notre belle colonie a effectivement marché à pas de géant. Pour le prouver, il suffit de considérer « le vaste réseau de routes et de ponts embrassant la surface du pays, les nombreuses voitures publiques qui le traversent en sens divers, la parfaite sécurité qui y règne partout et pourrait servir de modèle à bien des pays de l'Europe, tels que l'Italie, l'Espagne et la Grèce, l'application impartiale des lois aux populations de toute race et de toute croyance, enfin le remarquable esprit de tolérance religieuse, bien plus largement et plus rigoureusement exercé que dans la plupart des états européens les plus civilisés. » En somme, — et cela ressort surtout d'une comparaison minutieuse avec la situation présente de l'Inde anglaise, — l'œuvre accomplie dans l'Algérie n'a été surpassée nulle part, et égalée très rarement. « Désormais, dit M. de Tchihatchef, les plus opiniâtres détracteurs de la France n'oseront plus lui adresser le reproche de ne point posséder l'esprit colonisateur,

reproche qui malheureusement a été répété plus souvent par les Français que par les étrangers, peut être parce que les premiers parlaient souvent de ce qu'ils n'avaient pas vu, tandis que les derniers se donnaient au moins la peine d'observer les choses sur les lieux mêmes. » A l'appui de cette remarque, il faut citer l'appréciation de Gerhard Rohlfs, déclarant que « quiconque a pu voir comme lui les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, oseraient encore soutenir que les Français ne savent pas coloniser. » Il est vrai que M. Rolfs trouve que les choses marcheraient encore plus admirablement si, renonçant à une longanimité par trop chevaleresque, nous pouvions nous décider à refouler les indigènes, « alors qu'une expérience de quarante années a démontré qu'ils ne veulent point devenir Français. » Mais M. de Tchihatchef développe très bien les excellentes raisons qui justifient notre conduite à l'égard des indigènes, lesquels, après tout, ne sont pas des sauvages comme les aborigènes de l'Amérique du Nord.

Les détails que M. de Tchihatchef nous donne sur la régence de Tunis empruntent un véritable intérêt d'actualité à de récens événemens. Il parle avec enthousiasme de la fertilité extraordinaire du sol et des admirables conditions physiques où se trouve ce pays, — conditions tellement favorables « qu'il suffirait d'y accomplir certains travaux d'une exécution facile et d'une utilité incontestable, pour élever la Tunisie au rang des régions les plus importantes du bassin méditerranéen. » Parmi les travaux qu'il serait urgent d'exécuter, il faut placer en première ligne la conversion en un port de premier ordre du lac de Biserta, situé à environ 50 kilomètres au nord de Tunis, et déjà relié à la mer par un canal naturel d'environ 6 kilomètres de longueur et 800 mètres de largeur. En y creusant un chenal suffisamment profond, on se procurerait, avec une dépense relativement faible, un port admirablement abrité, contenant une surface de 80 kilomètres carrés d'ancrage pour les gros vaisseaux. Aujourd'hui le lac de Biserta n'est exploité que par les pêcheurs. La création du port de Biserta serait, en tout cas, une entreprise beaucoup moins dispendieuse, et d'une utilité moins problématique, que l'établissement de la mer intérieure projetée par M. Roudaire, contre laquelle se sont élevées des voix autorisées. Parmi les objections fort sérieuses que soulève le projet de M. Roudaire, l'une des plus graves est celle qui a été formulée récemment par M. Cosson : nous voulons parler de l'action fatale que la mer intérieure exercerait sur la culture du dattier dans la région saharienne, où cette culture constitue et probablement constituera toujours la base de l'existence d'une nombreuse population. Le sacrifice que la création de la mer intérieure imposerait ainsi à l'Algérie semble trop gros pour accepter, à titre de compensation, des promesses et des espérances.

M. de Tchihatchef termine ses lettres en exprimant l'espoir (et il peut en parler plus librement que nous ne pourrions le faire nous-mêmes) qu'un jour la Tunisie sera de nouveau annexée à l'Algérie. « Jamais, dit-il, la nature ne paraît avoir réuni plus intimement deux contrées que le caprice des hommes a séparées en restituant l'une à la civilisation et abandonnant l'autre à la barbarie. Aussi Bône, située près de la frontière entre ces deux pays si semblables par leur configuration physique et leur population indigène, paraît marquer la limite entre deux mondes complètement différens... Sans doute, le temps ne peut manquer de faire justice de cette choquante anomalie, et la Tunisie, qui sous tous les rapports n'est guère que la continuation et même le complément nécessaire de l'Algérie, doit un jour être rattachée à cette dernière, en réparant ainsi les profondes blessures que lui a infligées cette séparation contre nature. C'est une question d'humanité, mais c'est aussi une question d'intérêt français, car l'annexion de la Tunisie procurera à la France non-seulement un territoire d'une fécondité proverbiale, mais encore le plus beau port de la Méditerranée, celui de Biserta, puisque le lac et le canal qui le joint à la mer n'attendent que quelques coups de pioche d'un ingénieur européen pour réaliser cette universelle transformation. » Quoi qu'on puisse penser de ces rêves d'avenir, il faut convenir que M. de Tchihatchef les développe avec une chaleur communicative.

La Science pénitentiaire au congrès de Stockholm, par MM. Fernand Desportes, avocat à la cour de Paris, et Léon Lefébure, ancien député. Paris, 1880.

L'ouvrage de MM. Desportes et Lefébure sur *la Science pénitentiaire au congrès de Stockholm* est le compte-rendu méthodique et abrégé des délibérations de cette assemblée. Les deux auteurs se sont partagé l'étude des questions qui y ont été examinées. M. Desportes s'est attaché à celles qui sont relatives à la répression, et M. Lefébure à celles qui concernent l'amendement et la prévention.

L'un des mérites et des avantages de cette publication, c'est son caractère de neutralité et d'impartialité entre les différens systèmes. Les représentans les plus compétens de tous les pays, ainsi que les auteurs de l'ouvrage ont eu soin de le faire observer, « viennent se faire entendre tour à tour dans cette grande enquête. » On peut ainsi suivre, d'après l'expérience acquise, les différens régimes pénitentiaires dans les vicissitudes que leur application a traversées, les comparer

entre eux, les juger d'après leurs résultats, les rapprocher de la législation pénale avec laquelle ils doivent être en harmonie.

En faisant connaître et en vulgarisant des travaux aussi importans dans un ouvrage qui se recommande par la clarté de la pensée et l'élévation du style, MM. Desportes et Lefébure ont servi utilement la cause de la réforme pénitentiaire.

« Le temps vient, ont-ils écrit dans leur introduction, où le redoutable problème de la répression pénale s'impose forcément à l'attention publique par suite de l'augmentation progressive de la criminalité et des cas de récidive. Une nation qui a le moindre souci de ses plus graves intérêts, de sa sécurité, de son repos, ne saurait être indifférente à un tel état de choses : la paix sociale ne peut trouver de garantie sérieuse à ce passage dans les prisons et à un séjour réitéré en un si court laps de temps d'une portion aussi considérable de la population. Tandis que le budget consacré au service pénitentiaire pèse lourdement sur les contribuables, le péril, au lieu de diminuer à la suite de tant d'efforts et de sacrifices, semble grandir. » Il importe donc de rechercher, par les données de l'observation et de l'expérience que les deux auteurs ont habilement résumées et groupées dans leur travail, si le mal ne viendrait pas du mode même qui préside à l'application de la peine.

C'est ce problème qui a été posé et étudié à fond dans le congrès dont MM. Desportes et Lefébure nous font connaître avec tant d'intérêt les séances et les enseignemens. Les questions qui y ont été traitées et que leur ouvrage met en pleine lumière, ce sont celles qui portent non-seulement sur l'exécution de la peine, mais encore sur les moyens de la rendre profitable et même de la faire éviter. « Savoir comment l'amendement du coupable peut être poursuivi et obtenu sans sacrifier le principe de l'intimidation, dans quelle mesure on peut obéir à la voix de l'humanité sans énerver l'action du châtiment, sans le rendre illusoire par de molles atténuations, comment la juste préoccupation de la destinée individuelle se concilie avec l'intérêt social, comment on peut à la fois prévenir et réformer, protéger la société et régénérer le malfaiteur qui en trouble l'existence, par quelles mesures pratiques l'enfance et la jeunesse peuvent être défendues contre la contagion du vice et le criminel mis à l'abri de la rechute, » c'est ce qu'on peut étudier avec profit dans l'exposé et les conclusions de l'ouvrage. Ce sont donc les titres les plus sérieux qui le recommandent aux méditations des moralistes et des philosophes, aussi bien qu'à l'examen des administrations publiques et à la sollicitude des législateurs.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

s-

ns
lé-
ise

u-
on
et
us
te
tie
si
n.
nt
nt
r,
rs
ne
e.
es
êt
et
n-
le
nt
er
ix
a-
le
on
le
es
lu
er
nc
es
a-